

HISTOIRE DE HENRI II

PAR ÉDOUARD DE LA BARRE DUPARCQ

PARIS - LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER - 1887

PRÉFACE.

CHAPITRE PREMIER. — Début du règne.

CHAPITRE II. — Affaires d'Écosse. - Expédition de Boulogne.

CHAPITRE III. — Événements d'Italie jusqu'à la paix avec le Pape.

CHAPITRE IV. — Le Concile de Bologne.

CHAPITRE V. — Guerre contre l'Allemagne.

CHAPITRE VI. — Événements de guerre contre l'Allemagne de 1552 à 1555.

CHAPITRE VII. — Siège et bataille de Saint-Quentin.

CHAPITRE VIII. — Continuation des événements d'Italie et guerres de Piémont.

CHAPITRE IX. — Le Concile à Trente (1551-1552) et Inter-Concile (1551-1562).

CHAPITRE X. — Le duc de Guise à Naples.

CHAPITRE XI. — Succès du duc de Guise en France.

CHAPITRE XII. — Les emprunts. - Traité de Cateau-Cambrésis.

CHAPITRE XIII. — Mort de Henri II. - Son caractère.

CHAPITRE XIV. — Armée.

CHAPITRE XV. — Les mœurs.

CHAPITRE XVI. — Une colonie française au Brésil. - Polémique à son sujet.

CHAPITRE XVII. — Notes sur la situation religieuse.

PRÉFACE.

Ce volume a pour but de compléter une *Histoire des guerres de Religion en France*, car mes travaux précédents embrassent les règnes des fils de Henri II et de son gendre Henri IV : ce dernier souverain ayant remis à flot d'une main sûre, le navire de la monarchie si battu de la tempête sous ses trois prédécesseurs, l'ère des révolutions semble fermée pour nous avec son gouvernement et avec la dynastie dont il est le glorieux chef.

Avril 1887.

CHAPITRE PREMIER

JEUNESSE DU NOUVEAU ROI. — DÉBUT DU RÈGNE. — DUEL DE JARNAC ET DE LA CHATEIGNERAIE. — HENRI II VISITE LE PIÉMONT. — MASSACRE DES VAUDOIS. — ÉMEUTES DE CONTREBANDIERS EN SAINTONGE ET EN GUYENNE.

François Ier souffrait depuis des années d'un apostume ou ulcère de l'estomac, lequel lui donnait souvent la fièvre ; cette fièvre augmenta par un rhume¹ et aussi à la nouvelle de la mort du roi d'Angleterre Henri VIII, pour lequel il s'était repris d'amitié ; elle finit par l'emporter au milieu de douleurs insupportables. Ce décès prématuré², il avait 52 ans, fit monter sur le trône son second fils, devenu Dauphin par la mort inattendue de son frère aîné.

On sait, par les *Relations* des ambassadeurs vénitiens à la cour de France, admis à une grande familiarité auprès de la personne royale, que Henri II, en tant que Dauphin avait une complexion telle qu'il paraissait fait de *muscles*, qu'il était infatigable tant à la chasse qu'aux exercices de guerre, et excellait en ces derniers, mieux *peut-être* que gentilhomme de France ; qu'il était sombre, taciturne³, pâle ou plutôt d'un teint brun, qu'il riait rarement, qu'il faisait payer exactement les gens de sa maison. Un autre de ces ambassadeurs, Marino Cavalli, pronostique assez fausement en promettant que le Dauphin sera *le plus digne* roi que la France ait eu depuis des siècles, et en le déclarant peu adonné aux femmes⁴ : un trait paraît même, en ce portrait, singulier autant que poétique jusqu'à l'exagération, la duchesse de Valentinois serait pour lui un conseil, une inspiratrice, plus que tout autre chose, et de fait cette dame comptait alors presque un demi-siècle opposé aux vingt-sept ans du futur Henri II. Monarque peu après, ce prince paraît plus gai, plus *rosé* même aux Vénitiens ; comme la majesté embellit ! Quoi qu'il en soit, c'était encore un roi qui représentait et pouvait plaire, toutefois à un plus faible degré que son père⁵.

On cite de lui une pensée exprimée au moment où il reçut la couronne ; comme il priait, on lui demanda sur quel sujet : *Afin que la Providence ne me laisse pas longtemps régner si mon gouvernement est mauvais et si je n'assure pas le repos de mes peuples*. En effet Dieu le retira brusquement de ce monde, mais

¹ *La mort de François Ier et l'avènement de Henri II*, par M. Castan, correspondant de l'Institut, 1879, p. 17.

² Sur la mort de François Ier, et sur ses causes, lisez une note, p. 221, du mariage de Jeanne d'Albret, par M. de Rüble, et le volume : *La mort des derniers rois de France*, par le Dr Corlieu, in-18, Paris, 1873, chez Germer-Baillièrè.

³ Son fils, le duc d'Alençon, tint de lui sous ce rapport.

⁴ Lorenzo Contarini le déclare même assez chaste, au moins comparativement à François Ier.

⁵ Relation de Matteo Dandolo. — Pour être juste, nous devons déclarer que Varillas, en tête de son *Histoire de Henri II*, expose exactement ce qui concerne le portrait et les habitudes de ce monarque : on dirait que les *Relations* et lui ont puisé aux mêmes sources. — Lisez aussi dans Varillas ce qu'il dit des frères Coligny.

après qu'il eut conduit des guerres heureuses contre l'Allemagne, point commun qu'il offre avec Louis XIV et Napoléon Ier.

Une fois roi, Henri II se levait au point du jour, même en hiver, saison où il recourait à la lumière pour son premier habillement. Il faisait sa prière, assistait à un conseil privé, relatif à la guerre et à la paix, le plus important de tous, où l'on discutait chacune des affaires graves. Du conseil le souverain se rendait à la messe, dînait, se livrait aux lettres, puis abordait les exercices corporels, l'équitation, la chasse du cerf, la paume alors fort en vogue et qui resta jusqu'à nos jours plaisir de prince¹. Il aimait également le tir de l'arc. Ces exercices avaient pour but de l'empêcher d'engraisser, ce qui néanmoins lui arriva dès 39 ans, si nous en croyons l'ambassadeur Giacomo Soranzo ; dès lors aussi sa barbe commença à grisonner.

Le règne de Henri II débute par une querelle de femmes, preuve à la fois de la faiblesse du monarque et de l'influence des dames aux mœurs légères. Et pourtant, fait remarqué, le nouveau monarque ne périra pas par l'amour, mais bien d'un coup de lance, dans un tournoi, sorte de jeu qu'il aima comme les maîtresses à l'excès, jusqu'à l'adoration².

Cette querelle était d'origine paternelle ; la maîtresse du nouveau roi, Diane de Poitiers, depuis duchesse de Valentinois³, s'en prit avec arrogance et dédain⁴ à la duchesse d'Étampes⁵, maîtresse du précédent monarque, décédée à 53 ans, et et lui redemanda, entre autres preuves de sa puissance passée, les divers diamants de la couronne, la terre de Chevreuse et l'hôtel d'Étampes. Ces deux femmes n'étaient plus jeunes⁶, témoignage de l'art avec lequel ces sirènes¹ savaient se conserver².

¹ Le roi Charles X aimait à y jouer.

² Il ne sera pas plus regretté comme mari, par Catherine de Médicis, que son père ne le fut par la sœur de Charles-Quint, la reine Éléonore. Reportez-vous à une citation curieuse, p. 23, de la *Mort de François Ier*, par M. Castan.

³ C'est la fille de M. de Saint-Vallier qui figure dans le *Roi s'amuse* de Victor Hugo. Au sujet de ce seigneur, on sait qu'il fut condamné à mort pour avoir trempé dans la conspiration du connétable de Bourbon, puis gracié par François Ier déjà amoureux de sa fille, mais on ignore que, pris de remords, il avait confié son rôle de conspirateur en confession et que son confesseur le dénonça, au moins si l'on en croit l'historien de Thou. Pour moi, je suppose qu'un délateur de Saint-Vallier a pu assez facilement surgir (car il a dû toucher une récompense), pour ne pas en charger sans preuve certaine un prêtre dont le nom ou la fonction même ne sont pas cités, quoique Jacques-Auguste de Thou, si le fait est vrai, ait dû en être instruit.

⁴ Elle fut traitée de même à la mort de Henri II, quoi qu'elle eût été parfois admise dans le cortège du roi, à côté de la reine. Voyez sur cette favorite et sur ses attributs, M. Ad. Lecoq : *Diane de Poitiers et les Emaux de l'église Saint-Pierre de Chartres*, 1873 ; une gravure y représente, d'après un émail, Diane en croupe de Henri II.

⁵ Anne de Pisseleu, dénommée primitivement Mlle d'Heilly : elle gouverna François Ier durant vingt-deux ans.

⁶ L'auteur d'un intéressant travail : *Lettres inédites de Dianne de Poytiers*, paru à Paris, chez Renouard, en 1866. M. Georges Guiffrey discute dans son introduction, la question de savoir si Diane était véritablement douée d'une grande beauté ; à mon avis, les portraits qu'il reproduit disent non et témoignent que la favorite de Henri II devait son influence (elle gouverna trop Henri II, dit Brantôme, au début de la vie de Henri II) à son habileté et à ses soins particuliers pour la reine et pour ses enfants. Quant aux vers latins du poète champenois Voulté, cités par cet auteur, ils sont entachés d'exagération. M. Guiffrey le déclare avec raison. Voulté (*Vulteius* pour son nom latinisé) publia en

Le nouveau roi de France prit les rênes de l'État le 1er avril, et se rendit ce jour-là à Saint-Germain-en-Laye où il reçut les ambassadeurs de plusieurs princes, lesquels parurent en deuil suivant l'usage ; parmi ces ambassadeurs figura le cardinal Jérôme Capiferi, qui remercia de l'accordaille de la fille naturelle du roi, Diane, âgée de 9 ans, pour Horace Farnèse, petit-fils de Sa Sainteté, et proposa de resserrer les liens d'amitié entre la Papauté et la France, mais Henri II resta sourd à cette proposition³.

Les premières mesures du voluptueux monarque qui ne se contentait ni de la reine Catherine de Médicis, alors âgée de 28 ans, ni de Diane, malgré Chenonceau qu'il acheta pour elle en juin 1547⁴, et faisait à l'une et à l'autre d'assez nombreuses infidélités, furent sévères. Il changea le conseil royal malgré l'avis formel de son père⁵, dont la mort l'avait sur le moment vivement affecté. Il ordonna qu'on poursuivît les protestants, les fit condamner, et eut le triste courage d'assister à l'exécution⁶ de l'un d'eux, tailleur de sa profession, qui fut brûlé rue Saint-Antoine⁷ ; cependant, assure de Thou, il était *naturellement doux et modéré*.

Les trois personnes qui jouirent de la plus grande faveur, après Diane de Poitiers, furent le duc Claude de Guise, le connétable de Montmorency, consulté pour toutes les affaires, *hors ou dedans* le royaume⁸, et le maréchal de Saint-André ; tous trois étaient grandement apparentés et fort quémandeurs. On attribua à

4538, non seulement *Hendecea Syllaborum libri IV*, mais aussi *Inscriptionum libri duo*, deux ouvrages édités par le célèbre libraire parisien Simon de Colines.

¹ On a beaucoup parlé de leurs cosmétiques et surtout de l'*or potable* que buvait la duchesse de Valentinois, fraîche jusqu'à 70 ans, (Brantôme, *les Dames*, 5e Discours), mais je crois que le principal de leur art consistait à se farder et à se droguer le moins possible.

² Néanmoins Diane de Poitiers conserva son crédit tant que vécut Henri II, c'est-à-dire douze années encore. Il ne fallait pas plaisanter sur les 47 ans de la puissante maîtresse, cela valait une entrée à la Bastille. Déjà Agnès Sorel avait joui du privilège de se conserver, grâce, dit-on, aux exercices auxquels elle se livrait, surtout à l'équitation, grâce à l'eau de puits, la seule qu'elle employa pour sa toilette.

³ Les facultés de ce légat dans le royaume, notamment celle de faire passer la croix haute devant lui (à l'exclusion de l'évêque du diocèse où il se trouvait), furent vérifiées avec grand soin par le Parlement et publiées en latin suivant l'habitude. Voici le titre de cet opuscule imprimé en 1553 : *Facultates reverendissim Domini D. Hieronimi De Capite Ferreri, Diaconi Cardinalis tituli, Sancti Georgii ad velum aureum, Legati ad Christianissimum Henricum Francorum Regem, per sanctissimum dominurn nostrum Papum Iulium tertium concessce*. In-12. Paris. Chez Gallot du Pré, contre la première colonne du Palais Royal. Ce légat, dont le nom latinisé se trouve un peu défiguré par sa nouvelle forme, se nommait *Capiferi*.

⁴ On sait ce que cette belle propriété coûta sous son règne, grâce à M. l'abbé Chevalier ; reportez-vous aux *Comptes de la Chatellenie de Chenonceau*, 6 avril 1864, chez Techener.

⁵ M. de Vieilleville assista aux premières conférences tenues par Henri II. Reportez-vous à ses *Mémoires*, livre II, chap. X.

⁶ On commençait par couper la langue aux condamnés, afin de les empêcher de haranguer la foule. Les premières églises protestantes furent constituées en 1535. *Les premiers jours du protestantisme en France*, par H. de Triqueti, Paris, 1839, p. 179, 489 et 233.

⁷ *Histoire de la liberté religieuse*, par Dargaud, 1859, t. I, p. 65. — *Histoire de la réformation française*, par Piaux, t. I, p. 331.

⁸ *Mémoires de Vieilleville*, II, 9.

leur influence les nouvelles mesures du règne. Le connétable fit accorder une grosse gratification à Martin du Bellay, ce qui le remboursa des dettes précédemment contractées par son frère en qualité de gouverneur du Piémont¹, afin de venir en aide à la population maltraitée par une disette.

On ôta les charges possédées en double², sous prétexte de faire participer plus de personnes aux honneurs et on renvoya sept cardinaux de Paris à Rome³, en invoquant ce motif qu'ils agiraient mieux auprès du saint Père en faveur de la France ; en réalité, la première mesure avait eu pour but de disposer de quelques grandes charges, et la seconde de débarrasser le nouveau gouvernement de censeurs influents et gênants, d'autant que les favoris du roi abusaient de l'autorité à eux abandonnée, au point que **ceux qui n'étaient appuyés que de Sa Majesté étaient mal**, dit Tavannes.

Les obsèques de François Ier furent célébrées avec pompe à Paris ; Henri II y assistait secrètement d'une chambre louée rue Saint-Jacques, le corps, ou les corps, partant de la rue Notre-Dame-des-Champs, car on enterra en même temps le duc d'Orléans, mort seize mois auparavant, et le Dauphin dont la perte remontait à 1536, tous deux frères du roi : en voyant passer le cercueil de ces derniers, en cet instant où tout se doit pardonner, le monarque dit un de ces souvenirs amers et de ces mots cruels qui ne plaident jamais pour leur auteur.

Au mois de juillet 1547, le 10, eut lieu dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, de l'autorisation royale, le duel entre Jarnac et La Chateigneraie où ce dernier fut tué par une botte singulière⁴ de son adversaire, qu'il avait accusé de coucher avec Mme de Jarnac sa belle-mère, de se faire entretenir par elle et d'en tirer ainsi assez d'argent pour fournir à son luxe. Fait curieux et qui peint l'époque, il était venu **un infini peuple de Paris afin de voir le passe temps** de cette lutte devenue célèbre par ce coup de revers resté accolé au nom de Jarnac : il est vrai que cette affaire avait depuis longtemps éveillé l'opinion publique, puisque François Ier, sollicité par le premier, avait refusé le combat. En le permettant, Henri il aggrava, car il eut des suites funestes, sa propre indiscretion et celle de

¹ De 1537 à 1543 le gouverneur s'appelait Guillaume du Bellay. Martin du Bellay est l'historien qui devint roi d'Yvetot par son mariage. Jean du Bellay, ou, si on le préfère, le cardinal du Bellay, comme diplomate et poète latin, fut le protecteur de Rabelais, qui lui servit de médecin.

² L'amiral d'Annebaut, prenant les devants, offrit son état de maréchal qui fut aussitôt donné : François Ier lui avait légué cent mille livres et il les toucha.

³ Le cardinal du Bellay fut du nombre ; il donna dans la capitale du monde chrétien des fêtes pour la naissance du duc d'Orléans, depuis Charles IX, et non du Dauphin comme on le dit généralement. Rabelais les décrit dans sa *Sciomachie*, reproduite à la fin de ses *Œuvres*, et qui commence ainsi : **Au 3e jour de février 1549, entre trois et quatre heures du matin, nasquit au chasteau de Saint-Germain le duc d'Orléans, fils puiné du très chrestien roy de France, Henri de Valois, second de ce nom, et de très illustre Mme Catherine de Médicis, sa bonne espouse.** Lisez Rabelais, par M. Mayrargues, in-18, Hachette, 1868, p. 225 et suivantes ; et reportez-vous pour le texte de la *Sciomachie* à la p. 523 du t. II de l'édition de Rabelais donnée chez Firmin-Didot, en 1853, par MM. Burgaud des Marets et Rathery.

⁴ En outre, Jarnac se servit d'un certain brassard, **tout d'une venue**, qui ne pliait pas et maintenait le bras gauche (celui du bouclier) **tendu et raide**. Voyez Brantôme, *Discours sur les duels* ; au début, Brantôme dit avec raison que les témoins de son oncle de La Chateigneraie auraient dû discuter si l'emploi dudit brassard était licite.

sa maîtresse, double indiscretion d'où provenait la circulation du fâcheux propos qu'on eut dû mettre dans la case aux oublis¹.

Ce La Chateigneraie, lui aussi, menait grand train, et se trouvait ordinairement accompagné d'une centaine de gentilshommes *faisant une piaffe à tous odieuse et intolérable avec une des-pence si excessive qu'il n'y avoit prince à la Cour qui la peust égaler* : à laquelle il luy eust esté impossible, ajoute Vieilleville², de fournir de ses facultés, si le roy qui l'aymoit ne lui en eust donné le moyen, car elle montoit à plus de douze cents écus par jour. On le voit, il faut ranger cet adroit tireur³, victime pourtant de ce fameux duel, parmi les favoris du nouveau monarque.

Peu après son avènement et son sacre⁴, Henri II se mit à voyager afin de voir une partie de ses peuples, il le pouvait d'autant plus que les procès du maréchal du Biez et de Vervins, relatifs à la reddition de Boulogne, et celui d'Oppède pour cruautés dans une expédition contre les Vaudois, venaient d'être terminés par la condamnation à mort des deux premiers⁵ et l'acquittement du dernier. Le roi se rendit d'abord dans les villes du Piémont, en commençant par Jean-de-Maurienne où il fut reçu par l'évêque et les autorités, et de plus escorté par une compagnie de cent hommes déguisés en ours qui exécutèrent devant lui certains exercices et danses, afin de fêter sa venue, et les entremêlèrent de mousquetades⁶ : très satisfait de leurs gambades, Henri leur fit distribuer deux mille écus.

De là il gagna par le mont Cenis en Suisse, la ville de Turin, centre d'un grand commandement français exercé par le prince de Melphe⁷ : il y fit des nobles, accorda double paie aux troupes, et envoya les soldats estropiés dans les

¹ De Thou, t. I, p. 261, blâme le roi Henri II d'avoir autorisé ce duel, et fait observer que ce monarque, très frappé et fâché du résultat, périt à son tour dans une lutte armée. Lisez sur ce duel *Roland ou la Chevalerie*, par Delecluze, in-8°, 1845, p. 305 et suivantes ; cet auteur semble mettre le règne de François II immédiatement après celui de François Ier.

² *Mémoires*, II, 43. Le maréchal de Vieilleville fut soupçonné de pencher vers la religion nouvelle ; nous rappellerons ce fait ultérieurement au sujet de son gouvernement de Metz, à la fin de notre chap. V.

³ M. de La Chateigneraie, dit Brantôme, fut de son temps l'un des plus adroits gentilshommes de France en toutes armes et façons ; et, pour la lutte, il n'y avoit aussy si bon lutteur breton, ou autre fust-il, qu'il ne portast par terre ; car, outre sa force, il avoit une grande adresse. Il estoit de moyenne taille, et de la belle, fort nerveux et peu charnu.

⁴ En juillet 1547, Théodore de Bèze a composé une pièce de vers latins sur le couronnement de Henri II, comme il l'avait déjà fait sur son mariage : on la trouve dans ses *Œuvres diverses*.

⁵ Le maréchal fut gracié, vu son âge (il comptait 80 ans). Montluc le défend, disant : Foseray gager mon âme que ce seigneur-là ne pensa jamais à faire acte meschant contre le roy. On lui bailla pour faire son procès un Cortel, le plus renommé mauvais juge qui fut jamais en France, celui qui disoit : *Qu'on me donne le plus juste lieutenant du roy, avant exercé un an ou deux, je trouverai matière à le faire mourir... Qui vid jamais ny ouy dire qu'on punist quelqu'un pour la lascheté d'un autre ? Commentaires*, VI, édition du *Panthéon littéraire*, p. 296. Du Biez était le beau-père de Vervins, qui avait rendu Boulogne. La mémoire des deux condamnés fut réhabilitée sous Henri IV, sur la demande du fils de Vervins, petit-fils du maréchal.

⁶ L'une d'elles, tirée inopinément, effraya les chevaux de l'escorte et occasionna des accidents.

⁷ Caracciolo. Le duc de Ferrare vint l'y trouver.

abbayes de France où ils furent dorénavant entretenus leur vie durant : c'est l'institution que l'on appela en ce temps *ung donné* et depuis *moines oblats*¹.

En Italie Henri II apprit les révoltes survenues en Guyenne² et en Saintonge ; il envoya pour les réprimer le duc d'Aumale et le connétable de Montmorency, lesquels punirent sévèrement les mutins³. Entr'autres punitions on leur retira *leurs cloches*, fait que Rabelais rappelle en son Prologue de *Pantagruel*.

Revenu bientôt de sa personne à Saint-Germain⁴, il se prépara à faire dans Paris Paris son entrée solennelle ; elle eut lieu le 16 juin 1549 et fut brillante. La riche escorte royale, les nombreux arcs-de-triomphe élevés par les habitants et ornés de guirlandes, avec des vers de Dorat et de Ronsard, une troupe de douze cents enfants en somptueux équipage, mille pompes et festins attirèrent l'attention. Henri II avait hâte que tout cela fût fini, à cause de l'entreprise qu'il méditait contre Boulogne : aussi ne tarda-t-il pas à se rendre à Villers-Cotterêts et à Compiègne escorté de ses troupes allemandes, puis à Abbeville, où il séjourna quatre jours, attendant son armée qui se formait à Neufchâtel, près la forêt d'Ardelet (ou Hardelet.)

S'avançant ensuite le long de la côte jusqu'à Montreuil, et visitant ses frontières maritimes, il fit améliorer les fortifications d'Étaples et d'Ardelet commencées par son père : on dit que la vue des ravages occasionnés dans ces parages l'impressionna vivement. Il revint par Ardres, Thérouanne, Hesdin, Doullens, Corbie et Montdidier jusqu'à Compiègne, où il retrouva la reine qui était, vu sa grossesse, restée dans cette dernière ville : la cour se dirigea ensuite sur l'Isle-Adam et sur Saint-Germain-en-Laye.

Vaudois et Albigeois étaient tout un pour les croyances religieuses⁵ ; malgré la guerre faite aux derniers, les premiers, restés à peu près intacts, réfugiés dans les montagnes sises entre le Dauphiné et le Piémont, y défrichaient les terres, dont ils avaient ainsi doublé la valeur. Le baron d'Oppède, à la fois premier président du Parlement d'Aix et lieutenant militaire de la Provence⁶, voulant se venger d'une veuve, la comtesse de Cental, l'un des grands propriétaires de ces contrées, laquelle avait refusé de l'épouser, se résout à l'attaque des villages vaudois, et, accusant ces paysans de se vouloir organiser en cantons républicains, à l'instar des Suisses, agit sans ordre précis, détruit avec une horrible cruauté⁷ les bourgs de Mérindol et de Cabrières, brûle une vingtaine

¹ *Mémoires de Vieilleville*, III, 9.

² Le sieur de Monneins, lieutenant du roi à Bordeaux, était imprudemment sorti du château Trompette et avait été massacré.

³ Lettre du connétable à Marillac, et de Diane de Poitiers au duc d'Aumale, 18 oct. 1548. 1548.

⁴ Lors de son passage à Lyon, pendant son retour, se donna cette belle représentation de Diane chasserresse, qui plut tant à Diane de Poitiers, *au nom de laquelle cette chasse se faisoit* et où parut un lion privé conduit par la déesse. Consultez Brantôme au 3e discours de ses *Dames galantes*.

⁵ *Les descendants des Albigeois et des Huguenots*, Paris, in-8°, 1860, chez Meyrueis, p. 16, 20 et 40.

⁶ Cumul fort rare et contraire au principe de la séparation des pouvoirs judiciaire et armé.

⁷ Reportez-vous à l'*Histoire complète des Vaudois du Piémont*, par M. Alexis Muston, in-18, Paris, 1857, chez Meyrueis, t. Ier, et à la *Bibliographie* jointe au IVe volume, laquelle date de 1851. M. Muston est l'auteur d'un poème intitulé *Valdésie*, qui reproduit, au point de vue épique, l'histoire des Vaudois. Depuis la publication de cet auteur et celle de

d'autres villages¹, tue près de 4.000 Vaudois. Lui et le baron de la Garde, chef de nouvelles levées faites en Provence, s'étaient inspirés dans leur conduite des dispositions du cardinal de Tournon. La cour de France fut attristée de ce massacre² ; en dépit d'observations diverses, François Ier mourant recommanda d'en punir les auteurs. Le nouveau monarque les déféra au Parlement ; l'enquête ayant duré quatre ans, un seul, un magistrat, l'avocat général Guérin, fut condamné à être décapité ; d'Oppède fut acquitté, il mourut sept ans après, le sang lui sortant, dit-on, par tous les pores³.

Les troubles qui surgirent dans la Guyenne et la Saintonge proviennent des contrebandiers : ceux-ci, d'accord avec les paysans, qui furent toujours très hostiles à la Gabelle, se souvinrent des luttes contre les employés de l'impôt ; après le massacre de huit de ces derniers, un grand nombre de contrebandiers fut arrêté et incarcéré. On voulut les délivrer ; il se forma une bande de 4.000 révoltés, laquelle brûla plusieurs châteaux, pilla des bourgs, martyrisa certains officiers des greniers à sel tombés entre ses mains. Cette bande grossit, devint presque une armée, car le nouveau règne, par son favoritisme, avait créé des mécontents. En Saintonge, un gentilhomme, Puymoreau se mit à la tête des rebelles, qui purent bientôt se voir, se compter au nombre de cinquante mille. Les prisons furent forcées, des troupes royales battues ; la sédition gagna Bordeaux. Là elle se porta à de grands excès ; le Parlement appela de Bayonne le lieutenant du gouverneur ; ce dernier, à peine arrivé, est bloqué au château Trompette, saisi, percé de coups, mutilé. Un président du Parlement, La Chassagne, paraît incliner vers la sédition afin de la compter ; les mutins le prennent pour chef. Le connétable vint bientôt à la tête d'une armée détournée par Henri II de sa destination pour l'Italie ; sa répression fut impitoyable, en désaccord en cela avec le duc d'Aumale, envoyé aussi vers ces provinces et qui avait agi avec douceur. Pour le moment le mal fut arrêté, mais la royauté ne fut pas plus aimée, là où l'on n'avait pas oublié la conduite magnanime de François Ier envers les Rochellois, qui eux aussi s'étaient insurgés contre l'autorité royale⁴.

divers autres ouvrages modernes, il n'est plus exact de dire avec d'Aubigné *que les histoires des Vaudois ont été presque toutes falsifiées*. Début du chap. VI du livre II de son *Histoire universelle*.

¹ Voyez *Histoire de François Ier*, par Gaillard, livre VII, chap. VII. Suivant cet historien, au défaut d'hérétiques, on égorga des catholiques. Trois des villages brûlés avaient été abandonnés par les habitants.

² L'Hospital en parle dans une de ses *Épîtres* adressée au chancelier Olivier.

³ Ce genre de maladie finale (prêté aussi plus tard à Charles IX) doit être une invention dictée par l'esprit de vengeance. On peut en dire autant des morts terribles et singulières rapportées au chap. IX du livre II de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, y compris le chien noir du cardinal Crescence. De nos jours d'ailleurs est-ou exempt, de superstition ?

⁴ Voyez *Mémoires de Martin du Bellay*, livre IX. François Ier avait prononcé à la Rochelle un discours fort paternel où se trouve ce passage : *Tout Estat de monarchie et de république bien institué ne consiste qu'en deux points, c'est à sçavoir : au juste commandement des Princes et supérieurs et en la loyale obéissance des sujets : ou si l'un des deux faut (manque), c'est autant comme en la vie de l'homme la séparation du corps et de l'âme ; laquelle vie dure tant seulement autant que l'âme commande et le corps obéist.*

CHAPITRE II

AFFAIRES D'ÉCOSSE. — EXPÉDITION DE BOULOGNE.

D'après le traité de 1546, conclu entre François Ier et Henri VIII, Boulogne devait revenir à la France huit ans après, moyennant un paiement de 800.000 écus d'or. L'échéance sonnait en 1554 et au moment qui nous occupe (1547) les deux monarques contractants étaient descendus dans la tombe. Ce fut une difficulté pour le nouveau roi de France. Indépendamment de la question de solvabilité de sa part, quoique l'époque du paiement fut encore éloignée, l'Écosse venait d'être envahie, cette année 1547, par Henri VIII et cette puissance battue à Pinkie ; après ce grand désastre, car 14.000 Écossais perdirent, dit-on ; la vie dans cette funeste journée, il ne restait à cet État qu'à se jeter dans les bras de l'Angleterre ou dans ceux de la France ; elle choisit ce dernier allié, sa jeune reine Marie Stuart, alors âgée de six ans, fille de Marie de Lorraine ou de Guise, fut¹ fiancée au fils aîné de Henri II, depuis François II, et une expédition se prépara dans les ports de France : en même temps le roi de France créa duc de Châtellerauld² le duc d'Arran, chef de la maison d'Hamilton et régent d'Écosse.

Le commandement de l'expédition fut confié à André de Montalembert, comte d'Essé, qui s'était signalé dans la défense de Landrecies, où il commandait, défense qui lui valut une place de gentilhomme de la chambre, quoique au dire de Brantôme il fut plus propre à donner une camisade à l'ennemy que la chemise au roy³.

D'Essé agit vigoureusement, mais finit par tomber malade de fatigue (il comptait alors 66 ans) : de Thermes le remplaça. Les frontières de l'Écosse une fois sauvées, la présence de nos troupes inquiéta les Anglais pour les leurs. Ce sont ces événements qu'il nous faut raconter.

André de Montalembert, comte d'Essé, avait le commandement facile⁴ ; il disait souvent à ses officiers en Écosse : *Messieurs, je sais qu'il n'y a nul de vous autres qui ne soit plus grand que moy et que quand je seray hors d'icy, soit à la cour, soit en France, soit au pays, qui ne soit plus que moy et qui ne se veuille dire plus que mon compagnon ; mais puisqu'il a pieu au roy m'honorer de cette charge, il faut que je m'en acquitte et que je commande aussy bien au grand comme au petit, et que l'un et l'autre m'obeysent ; et au partir d'icy m'estant dépouillé de cette grandeur nous serons tous pairs et compagnons.* Brantôme rapporte ce propos de son frère de Bourdeille, celui qui a écrit sur la guerre, et qui peint à la fois l'époque et le chef de l'armée française en Écosse. Quand on accourait auprès d'Essé l'avertir de l'approche des ennemis, lui disant : *Les voicy*

¹ Précédemment elle avait été promise au prince fils de Henri VIII, devenu alors Édouard VI : elle habitait la France depuis sa première enfance, ce qui la rendit presque une étrangère pour son pays natal, quand elle retourna en Écosse, une fois veuve de François II.

² 8 février 1547 ; ce titre s'est perpétué.

³ *Hommes illustres et grands capitaines français*, LXXXV, M. d'Essé.

⁴ Agé de 70 ans, il mourut en 1553 sur la brèche de Téroanne, ville de l'Artois, assiégée par les Impériaux, Voyez ci-après notre chap. VI.

qui viennent à nous, — et nous à eux, se contentait-il de répondre. Jean de Beaugué, l'auteur d'une relation des guerres d'Écosse dont nous allons parler, et qui durèrent deux ans après le débarquement de Marie Stuart en France, à Roscoff¹, fait aussi un grand éloge de M. d'Essé et se plaît à rapporter souvent de ses *concions*, c'est-à-dire de ses discours.

Nous ouvrirons notre récit au moment où l'armée française débute avec prudence, car les Écossais, nos alliés, venaient d'être battus. Le capitaine Loup fut envoyé en reconnaissance vers Edimton (Haddington)². Les Anglais se bornèrent à tirer sur les Écossais dès leur approche, mais quand le capitaine Loup se montra, trois cents sortirent de la ville, à une petite portée de mousquetade seulement, c'est-à-dire sans vouloir engager le combat. Le capitaine Loup se retira donc vers M. d'Essé, après avoir reconnu le pied de la muraille d'Edimton ; en rétrogradant suivant l'ordre serré, il vit du côté de la mer un escadron qui venait à lui : il prit aussitôt position sur un mamelon et envoya reconnaître ledit escadron, ce que M. d'Essé faisait de son côté, après s'être placé entre Leith et Haddington, au village nommé Loretto, d'une chapelle consacrée à Notre-Dame de Lorette. Il en résulta une escarmouche sous les murs de la place dans laquelle l'honneur de la rencontre resta aux Français, dont plusieurs avaient été planter leur coutelas dans la porte d'Edimton, bravade assez de mode en ce temps-là³.

Alors commença le siège d'Edimton. Plusieurs sorties s'effectuèrent afin de contrarier l'établissement du camp français ; elles ne nous empêchèrent pas d'en fortifier les avenues par *quelques ravelins, flancs et tranchées*.

La forteresse d'Edimton affecte la forme carrée ; bâtie au milieu d'une plaine basse et vaste, aucune hauteur ne la domine. Un large fossé à fond de cuve la clôt et porte à chaque angle un fort boulevard. Une courtine formée de fascines, s'élève au-dessus des défenses et permet aux arquebusiers anglais de tirer avec sécurité et bien à couvert. Derrière, contre le rempart de la première muraille, court un fossé profond avec quatre maisons, servant de défenses et de clôture au donjon et au corps de logis. Entre le bord de ce fossé et la courtine du donjon, des casemates qui peuvent se défendre d'une façon indépendante des tournions. Le donjon est attaqué du côté de la rivière seulement. L'intérieur du fossé offre un grand espace, on s'y peut ranger en bataille. Le site de cette forteresse occupe le milieu, le cœur de l'Écosse ; c'est pour ce motif que les Anglais l'ont choisi.

Les opérations commencèrent par l'apparition sous les murs d'habitants des Orcades, habillés suivant la mode nationale avec des chemises en laine et recouverts de tartan rayés : ces demi-sauvages, armés d'un arc, firent aux yeux de tous plusieurs prouesses, dont M. d'Essé les récompensa.

On creusa une tranchée à main gauche de la porte de l'abbaye avec des traverses qui couvraient les assiégeants du tir de l'artillerie. Une sortie vint la nuit reconnaître les travaux ; elle fut repoussée. Il en advint ainsi de plusieurs autres. Un Italien de la garnison, venu jusqu'à notre camp et qui se rendit à nous, assura que les assiégés disposaient à peine de douze jours de vivres. Cet

¹ Il ne subsiste plus aujourd'hui de doute sur cette localité : voyez *Histoire du port de Brest*, par M. Levot, t. I, p. 60, note.

² Jean de Beaugué, issue de la guerre d'Écosse, chap. V. Les Français écrivent encore *Adimton*.

³ Cette affaire coûta un tué et cinq blessés.

avis se trouvant confirmé, on activa le travail des tranchées, tellement que l'on atteignit le pied d'un boulevard, position d'où l'on put tirer contre les assiégeants rien qu'à l'arbalète. Aussitôt des gabionnades s'élevèrent et abritèrent six pièces, lesquelles purent lancer le premier jour trois cent quarante coups contre la muraille entre la porte d'Edimbourg et le boulevard Tyberi. Le résultat obtenu ayant paru minime, la batterie fut déplacée, et M. d'Esse proposa dans un conseil de donner l'assaut, offrant d'y monter l'un des premiers, pendant que M. de la Mailleraye commanderait en son lieu et place : à son avis, les Français devaient l'emporter. Mais le conseil décida que le nombre des combattants français en Écosse était relativement faible, de plus qu'ils ne pourraient être facilement remplacés, et pour ces motifs émit l'avis de ne pas les aventurer dans une pareille entreprise.

Le projet d'assaut ajourné, les Anglais recoururent à la ruse pour secourir Edimton. Pendant que M. d'Esse faisait veiller et veillait, sa cavalerie occupant la nuit tous les chemins, un Écossais gagné, et faisant l'office d'espion, le vint trouver un soir, afin de le détourner de stationner sur une route, lui jurant qu'il devait aller joindre le comte d'Aran par une autre ; ce trompeur fut cru, le chemin en question abandonné, et c'est justement par là que le secours pénétra.

Ce coup achevé, beaucoup d'Écossais quittèrent le camp des assiégeants, afin d'aller vivre chez eux, car ils faisaient la guerre à leurs frais¹.

A ce moment M. d'Essé reçut avis que les Anglais songeaient à lui faire lever le siège. Une bataille s'ensuivit : elle fut précédée d'un discours de la reine douairière d'Écosse aux Écossais, et d'une allocution de M. d'Essé aux Français. Ce dernier disait : *Mais plustost leur aurons passé sur le ventre que discouru sur les certains moyens que j'ai pour emporter la victoire. Suyvez moy donc, mes amis, et vous efforcez de bien faire, puisque vous avez à qui ressembler.*

L'action eut lieu le 17 juillet 1548. Comme les Anglais se montraient sur la montagne au nombre de plus de 4.000 cavaliers, les nôtres demandèrent la bataille *avec gaillardes acclamations*. M. d'Esse envoya 20 salades françaises et 50 chevaux légers écossais pour engager l'escarmouche, pendant que, dans la ville, les chefs anglais perdaient du temps à complimenter les assiégés de leur résistance.

D'Andelot avait rangé sa troupe de fantassins et se trouvait à leur tête, au premier rang la pique *au poing, costoyé de ceux auxquels il se pouvait fier*. Le comte Rhingrave, *posté un peu plus haut à main gauche de l'infanterie française*, défendait le flanc gauche de cette dernière. Notre gendarmerie et notre cavalerie côtoyaient ces deux bataillons de gens de pied.

Les chevaliers anglais se prêtaient assez volontiers à l'escarmouche, *temporisant et quelques fois renforceans* ce combat en éparpillement qui avait été engagé en plusieurs lieux. D'Andelot, s'avancant avec 200 arquebusiers, avait fait mine de vouloir sonder le gué qui nous séparait des ennemis ; il chargea de très près l'adversaire et lui tua plusieurs hommes sans en perdre un seul. M. d'Étanges avait combattu les Albanois. Le lieutenant de M. d'Essé avait soutenu l'escarmouche de d'Andelot.

¹ Il en fut de même en France jusque sous Henri IV, dont les armées, de 1589 à 1593, fondirent souvent par ce motif, malgré le besoin pressant qu'il avait de les tenir sur pied. Voyez notre *Histoire de Henri IV*.

Les armées s'approchaient ; notre artillerie commençait à jouer. Les enfants perdus s'engagèrent vivement. Un escadron vint donner dans notre bataillon et ne put s'en retirer : il essuya de grosses pertes. Maintenu par d'Andelot, chargé par le Rhingrave, empêché ainsi d'être secouru, au moins à temps, puis attaqué à la fois par ces deux seigneurs et aussi par M. d'Essé, ce bataillon subit un affreux désordre et bientôt fut massacré. Le carnage devint tel que la fuite s'ensuivit, mais par petits groupes, celui par exemple de dix-huit Anglais, bien armés cependant, qui fut arrêté en rase campagne par des paysannes. Peu parvinrent à pénétrer dans Edimton, car M. d'Essé veillait de ce côté avec une espèce de réserve. Il périt, dit-on, 800 Anglais et 2.500 restèrent prisonniers¹ ; les relations françaises évaluent nos pertes à 15 hommes. Après cette victoire, les chefs français décidèrent qu'il ne fallait rien hasarder et M. d'Essé donna le signal de la retraite, afin de reprendre les positions que l'on occupait avant la bataille.

Les Français temporisèrent alors, sur l'avis d'un Albanois, qui avait été au service des Anglais et venait d'échapper de la tuerie, à savoir que les vivres commenceraient dans un mois à manquer dans la place, sous la condition bien entendue qu'on n'en laisserait pas pénétrer d'autres : aussitôt le parti fut pris d'affamer Edimton, et l'armée française se retira dans une abbaye éloignée d'un kilomètre environ. De là M. d'Esse, dans une lettre adressée au duc d'Aumale (depuis *François* de Guise), signale l'inconvénient où pourrait tomber l'armée française d'Écosse, si l'argent lay faillait².

Le général qui commandait dans cette cité résolut de tenter, au moyen de sorties, de la ravitailler au moins de blé : c'était d'ailleurs montrer que, malgré la précédente défaite, il disposait encore de forces suffisantes. L'une de ces sorties (200 chevaux) voulut surprendre notre guet, fait par nos gens de cheval, et, dans ce but, accomplit un mouvement tournant par la montagne de Berladé ; son effort devait être secondé par une autre sortie plus forte (300 hommes de pied) venant à nous directement et qui devait rentrer un peu d'orge qui se trouvait à distance de portée d'arquebuse du fossé de la ville. Ce dernier détachement fut aperçu par deux de nos soldats embusqués et M. d'Andelot prévenu. Aussitôt la compagnie du capitaine de Gourdes, reçut ordre de les surveiller, puis de les attirer, pendant que lui, d'Andelot, essaierait de leur couper la retraite. La nuit était obscure, en sorte que ce dernier put se placer entre eux et la ville. Son attaque imprévue jeta bas beaucoup d'ennemis, et un instant les deux chefs se prenant à part comme en une espèce de combat singulier, le capitaine anglais fut blessé à la main ; il eut sa bourguignote percée de coups d'épée. De Gourdes, survenant à son tour, l'attaque devint double ; les Anglais durent battre en retraite jusqu'à leur muraille presque pêle-mêle avec les nôtres. Ce nouveau succès enfla l'enthousiasme des assiégeants qui se montrèrent plus audacieux et voulurent franchir les tranchées flanquant les barrières de fermeture ; il fallut les

¹ Ces chiffres paraissent exagérés, car le secours anglais, venu à la défense de la ville, comportait 3.000 chevaux, dont il s'échappa bien deux cents suivant le propre témoignage de M. d'Esse dans sa lettre citée ci-dessous ; il est vrai que la garnison a pu fournir son contingent aux pertes mentionnées, car on comptait que, pendant l'action, elle pourrait effectuer une sortie avec *deux mil hommes de pié*, au dire de Bouchet dans ses *Annales d'Aquitaine*.

² *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au XVIe siècle*, recueil publié par M. Teulet, Paris, chez Renouard, 1862, t. I, p. 184.

contenir. Deux seigneurs écossais furent alors très utiles par leur vigilance et leur bravoure pour rembarquer les dernières sorties de la cavalerie assiégée.

Sur ces entrefaites, le duc de Somerset, protecteur, c'est-à-dire régent d'Angleterre pour Edouard VI, sachant que la flotte qui avait amené notre armée était repartie, prescrivit un armement considérable pour l'Écosse, en sorte que notre petit corps expéditionnaire se vit bientôt menacé par 18.000 hommes de pied et 700 chevaux, La régente, ni le comte d'Aran, n'ayant pu lui fournir des secours à temps, il fut obligé de lever le siège d'Edimton (18 août 1548).

Ce fut un contre-temps.

En sa retraite, M. d'Esse, qui commandait à 5.000 hommes, pouvait avoir affaire à cinq fois plus d'adversaires, mais il sut les éviter et ne perdit pas un seul homme, en abandonnant le lieu de ses précédents exploits. Lui parti, Edimton fut ravitaillée de soldats et de vivres.

Bientôt après les Anglais embusquèrent de leurs cavaliers à Tranaut et nous dépêchèrent un autre détachement destiné à servir d'amorce et à nous attirer à eux. Après une escarmouche peu importante sur ce point, nous prîmes camp à Musselburgh. Là cinq ou six mille Écossais vinrent bientôt nous rejoindre¹.

A peine étaient-ils installés que trois bataillons et deux régiments anglais de cavalerie se présentèrent. L'occasion d'un combat semblait s'offrir et M. d'Essé s'y prépara il harangua même ses troupes dans le sens d'une bataille prochaine, mais, comme on allait ouvrir les prémices d'une action, les adversaires se retirèrent.

Les fortifications de Dunbar commencèrent alors ; on regrettait, dans l'entourage de d'Essé, que ce travail n'eut pas commencé plus tôt, car cette ville, à l'abri d'un coup de main, eut pu offrir un refuge à nos troupes, *faiblement accompagnées par les gens du pays*, et en tout cas eut contrarié le ravitaillement de Haddington (Edimton) par les Anglais².

L'amiral d'Angleterre, après avoir brûlé le port de Burnstifland, au nord du Forth, puis canonné le petit Leith, voulut descendre dans le pays du Tay (Tweed), rivière qui se jette dans la mer, et prouver de la sorte qu'il ne craignait pas d'entretenir une guerre continuelle. Rapprochés de ce pays, les Anglais se tinrent cachés jusqu'à dix heures du soir ; ils accomplirent leurs préparatifs, puis débarquèrent vers Moures (ou Montrose) un peu avant le jour. Là s'élevait un petit fort, construit par un gentilhomme écossais, le seigneur de Dunes, lequel quoique malade y exerçait une vigilante garde, et le soir ne se retirait en sa maison que le guet bien établi. Or, ce jour-là il fut étonné du nombre de navires qui sillonnait la mer ; aussitôt il donna ordre à une partie des siens de se jeter dans les meilleurs navires et de défendre l'entrée, fit armer la population par ses domestiques, puis s'avança, avec une petite troupe, à la rencontre de l'ennemi. Ayant reconnu que c'était une véritable descente, il se replia vers sa deuxième troupe, et gagna la ville : sur 1.000 habitants armés, il en choisit 300 qui furent

¹ C'est le chiffre indiqué par une lettre écrite le 1er septembre. Voyez Teulet, t. I, p. 185.

² Lettre de M. d'Oysel au duc d'Aumale, du 25 septembre 1548. Teulet, t. I, p. 189.

expédiés en lieu dangereux, tandis que les mal armés allèrent occuper en arrière une montagne et reçurent la consigne de dissimuler leur présence jusqu'au second coup d'artillerie qu'il ferait tirer. L'obscurité de la nuit et le peu de connaissance des localités qu'avaient les adversaires favorisèrent l'exécution de ces mesures, d'autant que les Anglais agissaient plus lentement que ne le comporte une attaque de vive force. Lorsque ces derniers avancèrent, ils furent reçus par la mousquetade de la première embuscade des Écossais et aussi par une nuée de flèches que ceux-ci lançaient fort adroitement, puis la deuxième troupe embusquée les accueillit de même ; enfin l'artillerie démasquée tira vivement, en même temps que la réserve placée sur la montagne s'avancait en carré, faisant *de grans huées et criés*. Devant ces coups multiples la peur les prit et ils se retirèrent en désordre à leurs vaisseaux, au point que sur 800 hommes descendus à terre, il s'en rembarqua 100, la flottille qui les portait gagnant aussitôt la haute mer¹.

Le lord baron Gray prit alors le parti de rentrer en Angleterre, après avoir laissé dans Edimton (Haddington) 400 cavaliers et tout ce qu'il fallait pour défendre, pour garder la place. En se retirant il brûla diverses maisons à Dunbar², puis édifia deux lieues plus loin à Dunglas, un fort, mais tellement dominé par une colline voisine, que la situation y devait être intenable, dès que l'assaillant occuperait cette dite colline et tirerait de là dans l'intérieur.

M. d'Essé était toujours à Musselburgh. Averti du départ de milord Gray, il résolut d'aller se présenter à la garnison d'Edimton avec 1.000 fantassins et 300 chevaux, il s'approcha et dépêcha 10 salades, pour attirer ceux de la place qui donnèrent aussitôt et se trouvèrent aux prises avec notre cavalerie : aussitôt, sur un signal donné, l'infanterie française se montra, et la garnison fut menée l'épée dans les reins jusqu'à la porte du faubourg, acculée même à coups de coutelas et de masse, et laissa plus de 200 tués et 120 prisonniers ; cette action nous coûta 3 hommes.

Nous quittâmes alors notre campement de Musselburgh afin de gagner Edimbourg, d'où le maréchal Strozzi et M. d'Andelot revinrent en France. M. d'Essé mit ses soins à fortifier le petit Leith, point très important comme lieu central de débarquement pour les marchandises venues des pays étrangers, et qui depuis a pris tant d'extension : la défense de ce point, et cela prouve l'excellence du choix, devenait facile dès qu'on occupait une colline qui commandait au port et à toute la ville.

M. d'Essé fut alors chargé par la reine douairière d'Écosse de chasser du pays de Tweeddale deux enseignes d'Espagnols, mais le défaut de vivres ralentit sa course et il ne put accomplir cette mission. A son retour dans Édimbourg il s'éleva entre Français et Écossais une rixe assez grave, quoique nos soldats y vécussent avec la population sur un excellent pied.

A la suite de cette émeute les Français sortirent d'Edimbourg à 11 heures du soir, et vinrent par l'obscurité, au moyen d'une avenue secrète, gagner la porte d'Edimton. Plusieurs de nos soldats grimpèrent contre un éperon, égorgèrent 3 sentinelles et crièrent *France !* A ce signal les nôtres avancèrent, forcèrent la porte avec impétuosité. Deux corps de garde furent massacrés, et la lutte prit pour nous une si favorable tournure que les nôtres se croyaient certains de la

¹ Beaugué, *Guerre d'Écosse*, livre II, chap. XIX.

² Où Cromwell gagnera une bataille en 1650.

victoire. Mais à ce moment un soldat français, né à Paris, coupable de trahison, voyant sa punition approcher, mit de lui-même le feu à un canon qui tua beaucoup des assaillants. De là une alerte, pendant laquelle M. d'Essé fit prudemment sonner la retraite et gagna un lieu sûr.

Le baron Gray, qui favorisait les Anglais, leur avait livré son château de Portygrès — en écrivant d'après l'orthographe de Beaugué, aujourd'hui Broughty-Ferry —, forteresse située à l'embouchure du Tay, jusqu'où remontent de gros navires. Deux fois les Écossais avaient essayé de reprendre ce fort que les ennemis avaient grandement accru, mais sans y réussir, ce qui était fâcheux, car de là l'ennemi visitait et pillait Dundée, ville dénuée de toute fortification. Alors M. d'Essé envoya le Rhingrave avec deux enseignes d'Allemands et M. d'Élanges avec sa compagnie au secours de cette ville, les suivant lui-même de près. Les Anglais commençaient des ouvrages de défense à Dundée ; avertis à temps, ils se retirèrent en mettant le feu à plusieurs maisons de la ville.

A Portygrès l'ennemi avait réussi à faire une belle forteresse. Le Rhingrave et M. d'Élanges les accompagnèrent jusque-là, et il se produisit, jusqu'au pied de la basse-cour du forte, un rude escarmouche ; mais l'artillerie des défenseurs se mettant à tirer sur les nôtres, ceux-ci durent regagner Dundée.

On était à la fin de septembre 1548. M. d'Essé venait de placer neuf enseignes, dont sept françaises, à Dundée, avec de l'artillerie et des pionniers, afin de travailler aux fortifications de la ville, puis il s'était retiré à Edimbourg accompagné du surplus de ses forces, afin de leur donner du repos dans les environs de cette capitale où il les répartit.

En menaçant la châtelaine de mettre à mort son jeune fils prisonnier, les ennemis avaient obtenu, par ce moyen cruel, la reddition du château de Humes (Home), mais celui-ci leur fut repris par ruse, et alors M. d'Essé y plaça, comme garnison, le capitaine Lavy avec sa compagnie¹.

La petite armée française se trouvait depuis trois mois sans recevoir sa solde, lorsque enfin quatre compagnies de pied et de l'argent lui arrivèrent de Bordeaux, en attendant un plus gros renfort qui était annoncé de la part du roi. En général l'argent manquait, et par suite les vivres, particulièrement dans le château de Humes qu'il fallut abandonner pour ce motif ; afin de compenser cette perte, *comme l'ennemy, Dieu mercy*, disait la reine Marie d'Écosse, *n'était obéy que de ses forts*, il fut adopté pour remède de ruiner sur la frontière plusieurs bourgades, desquelles il tirait ses vivres, afin que l'avitaillement de ses places en fut empêché : cette proposition fut faite à M. d'Essé au moyen d'une lettre écrite par Montluc² au nom de la reine. Pareille entreprise devenait possible depuis que la garnison d'Haddington venait d'être battue dans une escarmouche, où son chef sir James Wilford était demeuré prisonnier. D'ailleurs les Écossais accordés pour cette expédition furent au nombre de 3.000, dont moitié d'infanterie. Le projet réussit à souhait ; on brûla six grosses bourgades et

¹ La reine d'Écosse au duc d'Aumale et au cardinal de Guise, 15 avril 1519, dans Teulet, t. I, p. 192.

² Même lettre. M. Teulet dit qu'il s'agit de Blaise de Montluc, depuis maréchal : ce dernier en ses *Commentaires* ne dit pas avoir été en Écosse, et il n'est guère homme à l'oublier volontairement : puis, à propos d'un Montluc placé auprès de la reine, il s'agit plutôt du diplomate, du frère du futur maréchal, de Jean de Montluc, le père du fameux Balagny. Du reste, au chap. XXVIII de son livre Beaugué parle nettement du futur évêque de Valence.

l'on prit six petits châteaux¹, on fit un gros butin qui remédia pour la troupe au défaut d'argent, sans que l'adversaire osât approcher de notre infanterie bien ordonnée. Le coup achevé, six enseignes et la cavalerie continuèrent à occuper la frontière, tandis que le reste du corps expéditionnaire franco-écossais revenait vers le petit Leith. A ce moment les Anglais songèrent à fortifier le petit port d'Aberlady, sur le Forth, dans le comté de Haddington.

Après ces événements, M. d'Essé resta avec ses troupes dans la cité de Gedouart² ou Jedburgh, sur le Jed, où les siens souffrirent une grande misère, au point que, pour les secourir, il fut obligé de vendre ses meubles et jusqu'à sa vaisselle d'argent³.

Un instant nous fûmes enfermés, déjà très dépourvus, entre les Anglais et la Tweed tellement gonflée d'eau qu'on ne la pouvait passer ni à pied, ni à cheval ; heureusement les Anglais ne s'en aperçurent pas, ou agirent avec une grande lenteur. Enfin, cependant, ils pénétrèrent dans la rivière de Forth et s'y emparèrent de l'île Dieu⁴, ou île aux Chevaux⁵ (Inch-Keith), qui leur fut promptement enlevée par nos soldats⁶ !

Bientôt M. de Thermes⁷, accompagné par 100 gendarmes, 200 cheveu-légers et un millier de fantassins, atteignit Dumbarton avec mission de remplacer M. d'Essé. La guerre continua et les frontières d'Écosse furent délivrées de la présence des Anglais, mais cette lutte entraîna des frais, et les villes closes de France durent supporter, dans le but de l'entretenir, un impôt spécial de quatre cent mille livres, édicté par Henri II le 31 décembre 1549. Ledit impôt, d'après sa destination, devait aussi venir en aide à l'entretien des gens de guerre dans le Boulenois.

Henri VIII avait reçu la soumission de Boulogne le 14 septembre 1544. Depuis il y avait eu diverses tentatives essayées afin de reprendre cette ville, notamment celle de 1545, où Montluc détermina par son adresse les soldats à travailler à la terre, pour achever une courtine au fort d'Outreau qui menaçait la place⁸. Parvenu au trône, Henri II songea au sort de ce port important, et, lors de notre expédition d'Écosse, voulut venir en aide à cette expédition en commandant en personne l'armée française chargée d'en faire le siège. Cette armée, composée de troupes d'élite, déploya un grand luxe. Quatre forts furent pris, puis notre ardeur se refroidit et le siège fut levé (1549). Comme transaction, il intervint un

¹ Suivant Beaugué, livre III, chap. VIII, on brûla et foudroya tous les villages jusqu'à Neufchastel, c'est-à-dire jusqu'à New-Castle, chef-lieu du Northumberland. Dans cette course, Beaugué prétend que les Français virent le lac Myrtoun (sic), inconnu aujourd'hui, gelé à la moitié de sa surface seulement.

² En se retirant d'Angleterre vers cette cité, il dut, afin de se couvrir, faire exécuter plusieurs reconnaissances, dont une par Villegaignon qui colonisa plus tard pour la France au Brésil. Reportez-vous ci-après à notre chap. *Polémique au sujet de notre colonie du Brésil*.

³ Beaugué, livre III, chap. XI.

⁴ La reine douairière l'avait surnommée ainsi quand elle fut reprise sur les Anglais.

⁵ Ce nom provient de ce qu'elle produit d'excellent fourrage.

⁶ M. d'Essé refusa de prendre part au butin conquis dans l'île. Voyez Rabelais, *Pantagruel*, chap. LXVII. L'illustre auteur associe les seigneurs de Termes et d'Essé dans la reprise de cette île sur les Anglais.

⁷ En quittant l'Écosse ambassadeur à Rome, puis maréchal après la prise de Thionville. Lisez sa vie dans Brantôme.

⁸ Voyez ses *Commentaires*, édition du *Panthéon littéraire*, p. 81.

rachat de Boulogne limité à 400.000 écus, soit à la moitié de la somme stipulée précédemment, mais il eût mieux valu achever la conquête de cette place, ce qui, avec un peu d'énergie, eût été facile. On dissimula cette faiblesse du gouvernement français en fiançant au roi d'Angleterre la princesse Elisabeth, fille de Henri II, encore fort jeune ; le maréchal de Saint-André fut envoyé à ce sujet en ambassade à Londres, où il mena le train le plus somptueux. C'est le cas de répéter que la magnificence remplace mal le courage et les succès militaires.

François de Montmorency, lieutenant général de Picardie, prit possession de Boulogne le 25 avril 1550 au nom de Henri II : le commandant anglais vint au-devant du représentant royal, et lui remit les clefs en présence de tous les officiers anglais ; comme les Français pénétraient par une porte, la garnison anglaise sortait par la porte opposée. Le 15 mai, jour de l'Ascension, le roi de France fit son entrée solennelle, et rétablit tous les effets d'un vœu qu'il avait fait deux ans auparavant, et qui déclarait la sainte Vierge souveraine du Boulenois¹.

¹ Henri II fit don à la cathédrale d'une image de la Vierge de 3 pieds 4 pouces de haut, en argent massif. Lisez ces détails, et tous ceux relatifs à la restauration du culte catholique dans cette église, p. 426 et suivantes de l'*Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, par M. l'abbé Haigneré, in-12, Boulogne-sur-Mer, chez Berger, 1857.

CHAPITRE III

ÉVÉNEMENTS D'ITALIE DE 1551 À LA CONCLUSION EN AVRIL 1552 DE LA PAIX AVEC LE PAPE.

Le voyage de Henri II à Turin et les massacres des Vaudois, deux événements dont nous avons parlé, ne furent pas les seules affaires d'Italie auxquelles la France fut alors mêlée.

L'avènement à la tiare du cardinal del Monte donna occasion aux Français de reparaître en Italie. Le nouveau pape rendit le duché de Parme à Octave Farnèse, petit-fils de son prédécesseur ; ce dernier voulait faire la guerre à ce prince afin de le déposséder et de remettre le Saint-Siège en possession de ce duché. Mais Octave dépouillé une seconde fois par Charles-Quint, quoique ce souverain fut son beau-père, en appela à Henri II, juste au moment où celui-ci, satisfait du résultat atteint par ses armes en Écosse et de la restitution de Boulogne, montrait des dispositions moins timides. La France occupait alors le Piémont, que Brissac administrait sagement, et les Guises désiraient figurer en Italie, le chef de leur famille, François de Guise, ayant épousé une princesse de la maison d'Este, et son frère, le cardinal de Lorraine, commençant à porter ses vues sur Rome et à y intriguer. Octave fut donc favorablement écouté. Le pape, brouillé dès lors avec la cour de France, implora l'appui de l'Empereur et rétablit le concile à Trente. Henri II refusa d'y envoyer ses prélats, et Jacques Amyot, abbé de Bellozane, le traducteur de *Plutarque*, y signifia à ce sujet ses intentions.

Les Français réussirent à maintenir Octave Farnèse dans la possession du duché de Parme¹ et continuèrent à occuper le duché de la Mirandole. Ferdinand de Gonzague bloqua ces deux villes. Brissac prit dans le Piémont divers forts dont il nous faut parler.

Ce maréchal s'était préparé à la lutte² qu'il allait soutenir en sortant les 4.000 Français répartis dans les garnisons du Piémont de leurs longues habitudes pacifiques et en leur faisant exécuter des marches militaires de deux lieues, étant armés de toutes pièces ; pendant lesdites marches il n'était permis à nul soldat de se reposer ou de donner ses armes à porter, et de plus personne ne devait porter avec soi gourde ou bouteille afin de se désaltérer. Les soldais s'habituaient à cet exercice non sans s'être plaints au début.

En vain Brissac eut, par ordre du roi, à donner secours aux assiégés³ de Parme, et dans ce but, établit, pour six semaines, un petit camp à Poyrin ; cette démonstration n'opéra point la diversion désirée. Afin d'accomplir ses instructions, le maréchal se disposa à entrer en guerre, mais avec le soin d'en laisser le prétexte et l'ouverture aux Impériaux. Dans ce but, il fit fortifier l'église

¹ Le duc Octave ne fut guère reconnaissant de ce résultat envers la France, grâce à laquelle ce maintien en possession dura et à laquelle il coûta plus de douze cent mille écus, qui ne furent jamais remboursés. Voyez Brantôme, *Vie du grand roy Henri II*.

² Pour ces guerres, consultez la carte intitulée : *Théâtre de la guerre en Italie*, par Dheulland et Julien, Paris, 1748 : elle est exacte et suffisamment détaillée.

³ Douze mille cavaliers.

de Saint-François-de-Barges, bourg situé le long des hauteurs qui courent depuis Pignerol jusqu'à Ravel. Le gouverneur espagnol de Milan se plaignit que ces constructions gênaient l'approvisionnement des guerriers du château ; il lui fut répondu que les conditions de la paix permettaient à chaque souverain de fortifier les places soumises à sa juridiction. On en vint à l'aigreur et la guerre dût éclater ; cela ne tarda pas ; Brissac était prêt, et de l'avis de son conseil¹, qui se rangea à sa propre opinion, on dût commencer par le siège de Quiers, parce que Asti était trop loin, gardée par une rivière (le Tanaro) et protégée par Alexandrie. Durant l'attaque contre Quiers, Vassé devait donner l'escalade à Saint-Damian dont seize soldats seulement occupaient le château, et Gordes agit de même contre Cairas (Queras ou Queyras).

L'entreprise sur Quiers (Chieri) fut préparée secrètement ; quatre colonnes, douze échelles, dix canons furent dirigés contre cette place, mais les habitants avaient eu vent de l'affaire et il fallut faire jouer l'artillerie. Huit cents coups furent tirés ; de plus, afin de faire croire les assiégeants très nombreux, on fit, ruse habituelle, un grand tintamarre de trompettes et de tambourins. L'adversaire effrayé, calculant que le secours à espérer était éloigné, battit la chamade le troisième jour du siège. Montluc et Vimercat leur furent dépêchés en compagnie de Boyvin du Villars ; arrangement pris, les 450 hommes formant la garnison sortirent le jour même, et, satisfaits de leur sort, firent, à peine l'évacuation achevée, des réjouissances et un festin. Cinq cents des nôtres les remplacèrent². Il était temps que la reddition de ce fort eut lieu, car dès le lendemain il survint des pluies qui eussent rendu l'assaut très difficile, vu que l'ouverture obtenue dans la muraille ne dépassait pas deux pieds en largeur.

Au sujet de la prise de Quiers, Boyvin du Villars se livre, en ses *Mémoires*, à une digression : *Je ne veux obmettre vn point digne d'être remarqué : c'est qu'ainsi que la reddition s'exécutoit, ie m'accostai d'vn Gentil-hôte Espagnol d'assez bonne apparence, nommé Davila, avec lequel, deuisant de cette ouverture de guerre, il me dit en son langage ces mots : Vous auez bien sceu, messieurs les François, commencer la guerre à vostre aduantage, mais iéspere bien toutes-fois que la continuation sera celle qui nous fera emporter le dessus, par l'impatience avec laquelle vous conduisez tousiours vos affaires : A quoi ie lui respondis, que le chef et les membres estoient pleins de telle prudence et valeur, et la iustice de la cause si bône, que Dieu seroit tousiours de nostre costé, et qu'à vn si genereux commencemet qu'auoit esté le nostre il donneroit encore plus glorieuse fin. l'en fis après le discours au Mareschal (de Brissac), qui le receut certe, à vn sinistre augure pour l'yssué de la guerre, comme il aduint depuis, par la mesme impatièce ou imprudèce que cestuy auoit pronostiquée.*

Vassé, pour préparer l'entreprise sur Saint-Damian, s'entendit avec les capitaines commandant les châteaux de la Cisterne et de la Valfenières ; ces derniers s'étaient ménagés des intelligences dans Saint-Damian. Vassé s'y porta avec 800 fantassins choisis dans les bandes françaises, accomgnés des volontaires

¹ On y comptait le colonel de Bonnivet et de Vassé, lieutenant du roi au marquisat de Saluces, les deux Bivagues (le président qui était commissaire général des vivres et le gouverneur de Chivas), Terridas, de Saviglian, Montluc, La Motte-Gondrin, etc.

² *Mémoires du sieur François de Boyvin, chevalier, baron du Villars, bailli de Gez*, sur les guerres demeslées par Charles de Cossé, conte (sic) de Brissac, mareschal de France, et lieutenant général de là les monts, pour le roi Henry second, en Piedmont, Montferrat, conseiller et maistre d'hostel ordinaire de la Royne, duché de Milan, petit in-4°, Paris, 1606, p. 43 à 50.

piémontais et des 50 cavaliers de sa compagnie. Le matin du 4 septembre, deux heures avant le jour, ces troupes, munies d'échelles, abordaient le pied de la muraille et donnaient subitement l'escalade. La porte était seulement gardée par des paysans ; les Français pénétrèrent dans la petite place, aux cris de *France ! France ! Liberté !* s'y conduisirent sans piller, et, voyant les habitants se renfermer prudemment chez eux, coururent au château, commencèrent à l'investir de retranchements et braquèrent contre lui deux couleuvrines amenées de la Cisterne¹. Dès que le feu de ces pièces fut aidé par un feu d'arquebuserie dirigé contre les défenseurs, ces derniers, *qui avaient le cœur et les oreilles mal ferrés à si dure glace*, se rendirent *incontinent à bagues sauvées* sans attendre le secours qui pouvait venir d'Ast. Cette action nous coûta 2 tués et 4 blessés. Le maréchal dépêcha Monbazin, capitaine de ses gardes, vers le roi, afin de lui apprendre les deux redditions.

Quant à Cairas, Gordes fit partir les siens de nuit en trois détachements, de façon à se trouver près du fort vers minuit, en costume de *camisade*, c'est-à-dire une chemise sur l'armure et munis d'échelles. Des fusées lancées exprès devaient servir de signal entre les détachements pour donner l'escalade. Deux des détachements parvinrent à temps, mais le troisième perdit son temps à déjeuner, et de plus les défenseurs résistèrent bravement, en sorte que l'attaque manqua, et malheureusement, car depuis ce fort nous coûta cher. Cette mauvaise nouvelle parvint au roi de France en même temps que l'autre, et provision de deniers lui fut demandée pour payer les gens de guerre, et aussi pour améliorer Quiers, Saint-Damian (San Damiano) et autres places du Piémont, fortifiées en général en terre ou gazons, le tout étant très éboulé. Le maréchal sollicitait aussi de Henri II le privilège de pouvoir nommer lui-même aux places vacantes, dans sa petite armée, en qualité de *lieutenant général de par les monts*. En attendant, il fit de sa propre autorité travailler aux deux premières forteresses, leva 3.000 nouveaux soldais piémontais, enfin envoya Bonnivet contre Moncuc, laquelle céda après 100 volées de canon, et où Cadillan fut mis en qualité de gouverneur. D'autres petites places du Montferrat et de l'Astizane cédèrent également à nos armes.

Saluge, bourgade sur la Doria-Baltea, était un de nos postes qui couvraient Milan et la mettaient à l'abri des incursions. Ludovic de Biragues, notre commandant à Chinas, trouva cette position de Saluge très avantageuse, en l'augmentant d'un fort, parce que de là il entreprendrait des relations avec plusieurs villes, notamment avec Ivree et Verceil, ce qui obligerait les Impériaux à y faire stationner de plus grandes garnisons. Avec l'autorisation du maréchal, il groupa 600 hommes et 300 prisonniers, vint se jeter dans Saluge et y fit travailler en donnant le premier l'exemple de manier la pelle. Les paysans des environs mis de force à ce travail, la besogne avança peu néanmoins il borna ses efforts à réparer un vieux château, afin d'y poster de l'infanterie, et se rendit près du château de Brusac dont il s'empara. Par ce petit succès, il devint maître de la rivière depuis Castillon jusqu'à Verrue, c'est-à-dire dans son parcours au-dessus et au-dessous d'Ivree, jusque dans les montagnes de l'extrémité orientale de la vallée d'Aoste.

Par ces opérations éparpillées de 1555, le maréchal de Brissac n'obtint pas de résultats importants, mais il opéra une diversion en faveur de Parme, et de plus, dans toutes ces petites places, trouva et amassa vivres, argent, soldats et

¹ Distance d'une lieue.

pionniers, équipages aussi dont il manquait, point capital puisque la France ne lui avait encore envoyé les deniers qu'il désirait, et que dès la réception de ces sommes il pourrait mettre en état les forteresses nouvellement acquises par ses armes.

Brissac voulait agrandir son cercle d'action : il envoya donc le gouverneur de Pignerol, Terride, avec sa compagnie renforcée de 500 hommes de pied, aidée en outre de deux canons, contre le château de Barges — on se rappelle que la lutte avait commencé près de ce bourg et à l'occasion de son église que les Français voulaient fortifier —, lequel château, très à court de vivres, se rendit dès les premières volées d'artillerie, et fut aussitôt rasé par son vainqueur.

Aux nouvelles des succès partiels des Français, Ferdinand de Gonzague¹ avait quitté Parme et s'approchait avec 6.000 fantassins et 1.200 chevaux, ayant laissé 1.200 hommes sous Parme avec mission de continuer le siège, Charles de Gonzague et 1.000 soldats à Montechio, et le marquis de Mion au bourg Saint-Doin avec 300 fantassins et 1.200 chevaux.

Brissac, en recevant cet avis, apprit que le colonel Strozzi avait attaqué l'arrière-garde de Ferdinand de Gonzague et l'avait fortement entamée.

A ce moment on sut par un gentilhomme appartenant au duc de Savoie que ce prince se trouvait en des dispositions pacifiques, mais la cour de France, trop éloignée pour bien juger de la situation, et assez jalouse du maréchal de Brissac, qu'elle voulait empêcher d'atteindre à une élévation trop haute, fit rejeter cette ouverture.

A la fin du mois d'octobre 1551, le maréchal sut que les Impériaux venaient de loger dans Asti 300 chevaux, provenant de la Hongrie et de la Bohême, afin d'y enlever le roi et la reine de Bohême attendus d'Espagne à Gênes ; il fit reconnaître et surveiller les alentours. Puis il envoya 500 fantassins et 300 chevaux s'embusquer de nuit au pont de Rusignan². La cavalerie devait se placer dans la bourgade d'au de là du pont, tandis que l'infanterie serait dans des métairies et des cavités voisines : comme cette bourgade affectait la forme d'un croissant on ne pouvait découvrir nos forces, en venant de la ville à moins d'être parvenu contre elles. Trente chevaux sortirent alors sous le commandement de Biron, et vinrent ravager aux abords d'Asti sans voir nos troupes en arrière ; aussitôt les Hongrois sortent et poursuivent nos cavaliers qui les appètent, tantôt faisant tête, tantôt fuyant, et les amènent, ainsi à passer le pont, puis à tomber dans l'embuscade, ce dont ils s'aperçurent trop tard. Alors se retournant, et soutenu par le gros de nos forces, Biron les chargea vigoureusement. Peu échappèrent sans un horion, 80 passèrent pour morts et on leur fit 40 prisonniers ; en outre un riche butin nous resta en chevaux, armes, chaînes d'or, casques et beaux habillements, dont le maréchal reçut les objets les plus précieux.

Le 31 octobre on sut que l'on améliorait les esplanades, et que l'on faisait des approvisionnements dans Alexandrie et Asti, à cause de la prochaine arrivée de Ferdinand de Gonzague vers ces villes. Déjà même les Impériaux avaient envoyé de ce côté 400 cavaliers, *ayant chacun un arquebusier en croupe*, qui furent en

¹ Ce chef d'armée avait été compromis dans l'accusation de l'empoisonnement exécuté contre le Dauphin, frère aîné de Henri II, mais s'était disculpé. Voyez Brantôme, *Grands capitaines étrangers*, XXVI.

² Sis à deux mille d'Ast (Asti).

partie postés en Albe, cité du Montferrat, pour laquelle on craignait notre attaque ; l'ennemi avait également des visées contre Saluge et Saint-Damian. Aussitôt le maréchal de Brissac renforça cette dernière place de munitions de guerre et aussi de *quatre canonniers*¹.

Les Impériaux semaient à dessein le bruit que Ferdinand de Gonzague, dont on apprit le départ de Parme par un cordelier faisant le service d'espion, comme le relate Boyvin du Villars², que ce chef d'armée amenait avec lui 50.000 hommes, faux bruit qui alarma un instant, mais que Brissac fit tomber en visitant lui-même plusieurs de nos postes. A ce moment Vassé avertit que les vivres lui manqueraient s'il devait soutenir un siège ; le maréchal le blâma, car il avait eu le temps de s'approvisionner pour un an, tandis qu'il ne s'était assuré que pour quatre mois de subsistances. Il en fut à peu près de même pour Beyne (Bene), petite place sise entre la Stura et le Tanaro, non loin de Fossano et de Queras le comte de ce nom, qui s'était volontairement donné au roi et y commandait, fit entendre qu'il se trouvait dans de mauvaises conditions le maréchal, surpris de sa négligence, lui envoya une compagnie d'infanterie italienne, lui prescrivit d'en lever une autre et aussi, afin de mettre ses fortifications en état, d'y faire travailler les soldats *à tour de rôle*³ ; en outre il lui expédia Gordes, commandant de Mondevis, lequel trouva les choses en bon état à Bene et promit d'ailleurs au comte de venir se jeter dans la place si elle était menacée.

Le maréchal attendait des renforts pour se mettre en campagne ; il employa ce temps d'attente à publier des ordonnances destinées à resserrer la discipline parmi les gens de guerre.

Ferdinand de Gonzague atteignit Alexandrie au début du mois de novembre ; il demanda au maréchal la délivrance des Hongrois faits prisonniers. Ces derniers furent rendus, sous charge de réciprocité bien entendu, mais Brissac refusa de donner la liberté à un capitaine nommé Jérôme Pal-voisin, déjà coupable de perfidie envers le roi de France et qui trompa encore le maréchal en promettant de lui livrer Asti : mais, repris plus tard à l'attaque d'une ville, il fut pendu.

Comme la saison était avancée, Ferdinand de Gonzague renonça à tenter une action d'importance et borna ses coups au ravage des territoires occupés par les Français. Ce ravage pouvait devenir redoutable pour nous : aussi le maréchal renouvela-t-il sa demande de renforts. Le conseil du roi fit encore la sourde oreille et Brissac, quittant la campagne, se retira vers Quiers. Plusieurs petites places furent alors assaillies par l'adversaire, et se rendirent, notamment Ville de Dya, Chuzan, Passeran et Montechiar. Sous prétexte de réclamations sur les échanges, des porteurs ennemis se présentant encore, ordre fut donné aux postes avancés de prendre les lettres remises par les Impériaux, sans laisser pénétrer les porteurs, en assurant qu'il y serait répondu. A une réclamation de la marquise de Montferrat contre la guerre faite à ses possessions, il fut en même temps riposté que ses domaines, ayant été remis aux mains des Impériaux, étaient en état d'hostilité avec nos armes.

¹ Ce faible chiffre montre la petite échelle de cette guerre et aussi combien alors les troupes d'artillerie comptaient peu de soldats.

² Ce cordelier reçut cinquante écus et renouvela trois fois son voyage, mais il finit par être découvert et fut pendu.

³ Ceci montre que les soldats n'étaient pas encore obligés de travailler à la terre, si ce n'est dans des cas pressants ; Montluc commencera l'un des premiers la réforme, comme nous le verrons dans cette histoire.

Enfin la France permit le départ d'une foule de seigneurs, venant de leur propre volonté combattre en Piémont ; Brissac se souciait peu de leur arrivée, car il les savait malaisés à contenir, cependant il leur fit bon visage. Huit jours après leur venue, ils se voulurent aller renfermer dans Saint-Damian. Averti à temps, le maréchal les en empêcha, leur promettant une prochaine occasion de se distinguer, et défendit à tout gouverneur français de recevoir aucun prince ou seigneur qui ne fut muni d'une lettre spéciale de lui.

Le gouverneur de Foussan, nommé La Trinité, frère du comte de Bene, mais resté avec les Impériaux, ayant ravagé le pays durant deux jours plus en brigand qu'en soldat, le maréchal dut en avertir Ferdinand de Gonzague et lui proposer *d'arrêter quelques capitulations pour la campagne à l'assurance du pauvre peuple*, mais ce dernier n'y voulut consentir, peut-être parce qu'il espérait obtenir bonne rançon des seigneurs français qui devenaient plus facilement prisonniers, s'exposant assez comme simples soldats, ce que faisaient rarement les seigneurs italiens, espagnols, et même allemands.

L'un de ses lieutenants proposa en ce moment au maréchal une entreprise contre Saint-Baleing, bourg situé à une demi-lieue de Vulpian et par conséquent au nord de Turin ; il n'y avait en ce poste que 2 cornettes de cavalerie et 4 enseignes de gens de pied. Brissac la reconnut possible et résolut de la tenter afin de donner satisfaction à la fougue des volontaires accourus de la cour de France. Après avoir sermonné ces impatients, remontrance à laquelle le prince de Condé répondit, au nom de tous, dans les termes les plus courtois, après leur avoir surtout recommandé le secret, si utile dans les actions militaires, il prit ses mesures, prescrivit de soigneusement reconnaître avant l'attaque les localités, organisa les corps chargés de concourir à l'affaire que devait, en son lieu et place, conduire le duc d'Aumale, tira notamment 400 fantassins de Chinassé, passa le tout en revue, et fit partir l'expédition. Celle-ci prit par le chemin se dirigeant vers Gasso, passa sur trois grands bacs préparés exprès à Settimo Torinese, se partagea en ordre de combat, puis, les seigneurs ayant mis pied à terre, choqua furieusement la muraille. Déjà l'enceinte offrait deux brèches, élevées seulement jusqu'à ceinture d'homme. Les défenseurs résistèrent de leur mieux, mais ils furent passés au fil de l'épée, à l'exception d'une quarantaine qui se réfugia dans une grosse tour, où ils furent en partie grillés, car on y mit le feu : les plus heureux s'échappèrent emportant deux drapeaux. Cette action nous coûta un officier italien et quatre fantassins ; Bonnivet reçut *quelque dragée*, suivant sa noble habitude, blessures ou contusions dont il fut rapidement guéri. Après ce petit succès, le prince de Condé revint en France.

Vers le 15 novembre, le Saint-Père, trop surchargé par le fardeau du siège de Parme, abandonné à ses soins par les Impériaux, regretta de s'être mis en guerre avec la France, et envoya le cardinal Verballo vers Henri II. Cette démarche pouvait être trompeuse, car Charles-Quint se préparait à envoyer des renforts en Italie et même à y passer de sa personne dès que la goutte, qui le clouait malade à Insprück, lui permettrait de se faire transporter en litière.

Le maréchal adopta diverses dispositions pour passer l'hiver : dans la répartition de ses garnisons, il recommanda aux officiers et aux volontaires de garder seulement chacun un cheval de service avec un valet, puis de renvoyer le reste en France afin de soulager d'autant le Piémont déjà appauvri par la lutte.

Une fois hivernés, les Français essayèrent vainement d'engager une escarmouche avec les Hongrois attirés à Villeneuve, mais ceux-ci ne voulurent sortir d'Asti. Le maréchal, retiré à Turin, ayant appris que la place de Quiers, sur quelque bruit de bavardage, craignait qu'on ne vint à l'abandon, puis à la destruction de ses remparts, eut soin d'y envoyer près de 600 pionniers, qui la mirent promptement en bon état de défense.

Les Impériaux, après la prise de plusieurs postes, notamment de Chuzan et de Passeran, se mirent aussi en quartier d'hiver dans ce qu'on appelle *le pays des langues*¹ et y souffrirent beaucoup de la disette.

Le maréchal réclama des renforts à nouveau ; il lui fut répondu de se montrer plus sévère pour les monstres (revues) de l'infanterie, ce qui fournirait plus d'hommes et serait plus économique que de faire de nouvelles levées. Mais le produit à retirer de ce moyen extrême était chose casuelle, et, si l'on comptait sur lui, les affaires du roi devaient rester stationnaires. Brissac répondit donc qu'il considérait comme un *mauvais présage pour la continuation de la guerre de voir dès le commencement corner si fort l'espargne, en un fait qui ne pouvoit estre mesuré a pris d'argent certain et arrêté*. Sa remontrance déplut au connétable, et un de ses amis, vu l'opiniâtreté de ce dernier, avertit le maréchal de déduire à l'avenir et d'avance toutes ses réponses aux objections pouvant être faites contre ses demandes.

A la fin de décembre, le sieur de la Chiuza, seigneur italien, se rangea dans le parti de la France et reçut en compensation divers avantages pécuniaires, mais Henri II prescrivit dorénavant de raser divers châteaux, comme celui de ce seigneur, ces maisons fortifiées requérant garnison et obligeant ainsi à conserver de nombreuses forces engagées et à faire plus grande dépense.

Le 9 décembre, un combat naval avait eu lieu près des îles d'Hyères, au port de Villefranche, et presque sous le canon de ce port, entre les galères du roi et 14 gros navires qui venaient d'Espagne, sous la protection d'André Doria, et amenaient le roi et la reine de Bohême, avec de nombreux chevaux et un riche mobilier : les Français obtinrent le dessus, Doria ayant pris le parti de s'éloigner, et un butin considérable, ainsi que 800 chevaux, restèrent entre leurs mains.

Peu après deux capitaines amenèrent à Brissac 1.600 hommes de renfort. C'était quelque chose en présence des projets prêtés à l'Empereur de réunir Parme au duché de Milan et de brider ses ennemis en France comme en Allemagne. Charles-Quint obtint même la convocation du Concile à Trente : Henri II protesta, les Suisses l'imitèrent, et laissèrent la France continuer à faire des levées chez eux. Cette dernière puissance envoya de divers côtés des ambassades afin de rétorquer les accusations portées contre elle par l'Empereur. Le Pape eut l'idée de se rapprocher de nous, ouverture qui fut bien reçue, et dépêcha vers la cour de Fontainebleau le cardinal Verallo, son légat. Toutefois Jules III ne voulait rien faire sans la participation de l'Empereur et cela rendait douteuse la suite de ses propositions pacifiques.

Le maréchal craignait que les vivres ne vinssent à manquer dans le Piémont, non seulement dans les villes fermées, mais en rase campagne, car ce pays était en

¹ On appelait ainsi une contrée montueuse, appartenant presque au Montferrat, s'étendant de Cette et d'Albe à Savonne et Asti, puis gagnant par un recourbement jusqu'aux montagnes de Gênes, contrée assez peuplée et dont les habitants sont travailleurs.

partie désert et stérile, et de plus y amener des blés de Bourgogne offrait des difficultés. Les Impériaux disposaient à ce sujet de plus de ressources, pouvant par l'Astizane et la rivière de Gênes faire venir des blés siciliens, lesquels blés conduits vers Alexandrie s'y embarqueraient sur le Tanaro et de là gagneraient le Pô ; du reste la Lombardie, contrée fertile, se trouvait à leur portée.

Dans ces circonstances et l'Empereur menaçant déjà la France, à cause de l'approche du printemps, la neutralité des Vénitiens fut pour nous un fait heureux. Par ordre du roi, Brissac améliora et ravitailla nos 12 places du Piémont, dans lesquelles il fallait entretenir 12.100 hommes de garnison, non compris les postes laissés dans 24 châteaux ; en outre, il passa une revue exacte de ses troupes.

L'année se termina de notre côté par la prise de Passerai sur les Impériaux : ce fut La Motte Gondrin qui eut charge d'accomplir ce coup de main avec deux couleuvrines, un millier d'arquebusiers et deux compagnies de cheveu-légers ; cette ville ne tint pas, ses remparts furent aussitôt rasés.

L'année 1552 débuta par notre entreprise contre la citadelle de Lanz. D'après les renseignements recueillis, le maréchal, par l'emploi d'une nombreuse artillerie, espérait la forcer en peu de jours. L'importance de cette place, sise dans la province de Turin, au sud-ouest de la place de Chivas, entre Viu et la Piève, au confluent de la Stura et d'un petit cours d'eau prenant sa source près de Monasterol, son importance, disons-nous, consistait en ce qu'elle commandait les avenues venant de France en sorte que les convois, ceux d'argent surtout, ne pouvaient traverser que sous bonne et solide escorte. Elle se trouvait abordable par le chemin sis au-devant de la ville, chemin si étroit qu'il pouvait à peine contenir quatre pièces ; cependant on pouvait également dresser une batterie par le bas de la vallée. Sur ces explications, le conseil de guerre, rassemblé par les soins de Brissac, approuva les entreprises contre Lanz et contre Viu, château placé également sur la rive gauche de la Stura, un peu plus en amont. Le maréchal rassembla donc 5.000 Français et 1.200 Italiens prélevés sur toutes les garnisons (18 janvier 1552). Deux cents chevaux et quatre cents arquebusiers furent envoyés en avant pour occuper dans la ville l'avenue de la citadelle ; dix canons et deux couleuvrines suivirent. On fut promptement maître de la cité et déjà l'avant-garde escarmouchait quand le gros de nos forces parut ; la garnison ne se doutait pas, paraît-il, du siège qu'elle allait subir.

Le maréchal alla lui-même reconnaître la citadelle ; il constata que le mieux serait de monter deux pièces sur un rocher d'où l'on dominerait une courtine ; son frère Gonnor se chargea de cette mission qu'il parvint à remplir en vingt-quatre heures à force de bras. Deux autres batteries furent dressées et toutes mises en jeu à la fois. La muraille en ce point était épaisse, en sorte qu'il fallut un peu de temps : cependant l'adresse de notre tir obtint plein succès ; les assiégés battirent la chamade. La capitulation fut signée le 28 et 150 combattants sortirent. Une garnison de 100 hommes, aux ordres du capitaine Breul les remplaça et l'ingénieur Nicolo Bonnet fut chargé de réparer les brèches, d'améliorer les flancs. Cette prise nous coûta 16 soldats ; elle entraîna la reddition de Viu, qui entra volontairement en pourparlers.

Le marquis de Pescaire avait été dépêché avec 1.200 chevaux et 4.000 gens de pied au secours de Lanz dont les Impériaux ne supposaient pas la reddition aussi prompte ; ce secours partit trop tard ; d'ailleurs il y avait des partis courant la campagne afin d'être averti des remuements de l'ennemi. Laissant donc un détachement dans sa nouvelle conquête, pour y faire rentrer l'artillerie du

château, le maréchal envoya en plus le duc d'Aumale vers Saint-Georges, avec 1.200 arquebusiers et 800 chevaux, comptant l'y rejoindre et lui recommandant de ne pas engager d'action ; il serait temps de ce faire après l'arrivée des Suisses qu'on attendait de jour en jour. D'Aumale s'avança avec prudence, apprit que l'ennemi occupait Rivarol, près de Valpergue, au nord-est de Lanz ; en chargeant un groupe de 25 cavaliers il fit 8 prisonniers qui donnèrent des renseignements ; par eux l'on sut que Ferdinand de Gonzague stationnait avec le gros de ses forces vers le gué de Riveroute, sur la droite. Aussitôt le duc d'Aumale prit une forte position, que le maréchal, dès qu'il l'eut joint, approuva ; mais Pescaire effectua sa retraite, la couvrant par une alarme assez vive donnée à notre logis, et qui eut pu mal tourner sans la vigilance déployée par Gonnor et par Biron.

Au début de février le maréchal fut averti de l'intention des Impériaux de fortifier Rivarol ou Fauria, dans le but d'aider en son rôle contre nous la petite place de Vulpian. Craignant une tentative pour reprendre Lanz dont les réparations allaient lentement à cause des grands froids, il envoya du renfort et en fit ramener l'artillerie sur Turin. En même temps il dépêcha une reconnaissance qui rencontra l'ennemi mal gardé, et lui prit un enseigne outre une quarantaine d'hommes qui furent terrassés. On apprit par cet enseigne que l'ennemi, trouvant ces localités mal fortifiées, se retirait, la rudesse de l'hiver¹ ne permettant guère d'améliorer les défenses qu'avec beaucoup de temps et d'argent. Cette saison de glace amena le maréchal à distribuer toutes ses forces dans les garnisons et à ne rien garder sous sa main de disponible pour la guerre en rase campagne ; par ce moyen il rendait d'ailleurs plus fraîches et réconfortées les troupes françaises en vue du moment où les hostilités pourraient recommencer.

Ferdinand de Gonzague résolut alors de ruiner entièrement le pays, avec le dessein de nous plonger ainsi dans l'embarras. Le maréchal riposta au bruit de ce projet en semant adroitement le bruit de son intention fictive de se transporter par eau jusqu'à Parme², ou tout au moins de courir jusqu'aux portes de Novare et de Milan, et d'y mettre tout à feu et à sang, comme aussi dans le pays entre la Sesia et la Doire. A ces on-dit les Impériaux se calmèrent, car, le Milanais ruiné, c'était leur perte ; ils se contentèrent de vivre aux dépens de l'habitant, ce qui, avec le temps, surtout si nous évitions d'agir de la même façon, devait les rendre odieux.

Le maréchal expédia en ce moment près du roi, afin de lui rendre compte, malgré l'infériorité de nos forces vis-à-vis de l'ennemi, de l'état heureux de nos conquêtes et de la guerre en Piémont, son frère Gonnor qui ne rapporta de cette mission aucune récompense, quoiqu'il l'eût méritée et en fût très digne. Ses actions furent louées, on lui fit des promesses de quelque grande faveur, mais *il n'eust autre marque que l'espérance qui est la seule chose qui ne peut estre ostée aux misérables*, observe à ce sujet le chroniqueur Boyvin du Villars. Pareil oubli, en dehors de l'ingratitude habituelle aux puissants et des trahisons qui se tramant à leur alentour³, montre déjà que la cour de France portait toute son

¹ Durant cinq mois il y eut cette année (1887) jusqu'à trois pieds de neige en Piémont.

² En hiver la rivière de Parme offre assez d'eau pour cela.

³ Il y en a toujours eu, il y en a encore, il y en aura éternellement. Cette remarque suffit : l'historien, malgré son impartialité, malgré son désir constant de présenter la vérité, ne doit pas pousser ce désir jusqu'à faire haïr la France du passé, laquelle, en dépit de ses erreurs, de ses fautes, a su accomplir de grandes choses ; abandonnons, si l'on veut,

attention et tous ses écus vers la prochaine guerre d'Allemagne que le monarque devait diriger en personne.

A la fin de février, au moyen de préparatifs secrets, habilement conduits, le maréchal parvint à ravitailler Saint-Damian contre lequel il craignait une tentative ; la garnison de cette place et celle de plusieurs villes voisines furent augmentées. C'est alors que huit enseignes suisses vinrent nous rejoindre ; la revue en fut faite à Rivolles, et elles furent réparties entre diverses garnisons¹.

Un projet de trahison fut découvert à Saviglian et les deux traîtres châtiés. Dans le voisinage de Mondevis se fit une escarmouche qui obligea les Espagnols à battre en retraite et où ils perdirent plusieurs fantassins. A Primel les fortifications s'accrurent par nos soins : Polens et Sainte-Victoire tombèrent entre nos mains.

Un moine retiré à Cairas, et y exerçant le métier des armes, promit sur ces entrefaites au maréchal de lui livrer la place et de faire pénétrer nos soldats par une brèche de la muraille, bouchée en apparence seulement, c'est-à-dire avec de la terre. Ce moine jouait double jeu ; l'entreprise échoua, mais, grâce aux précautions adoptées, nous y perdîmes peu de combattants.

Saint-Damian étant menacé, Vassé alla s'y jeter, et en fit améliorer encore les remparts sur tous les flancs, qui reçurent chacun un *éventail* placé au-dessous afin de faciliter l'évaporation de la fumée produite par le tir de la mousqueterie. Cela fait le commandement de cette place fut remis à Briquemaut. Les autres places françaises du Piémont furent aussi améliorées puis, approvisionnées en vivres et en *fourrages*², pour soutenir un siège de cinq à six mois.

Le maréchal en ce temps éventa une trahison méditée par un sieur de Saint-Aubin, venu à Milan dans ce but coupable et dont la compagnie fut aussitôt cassée à Marseille, cité que devaient atteindre les intentions de ce misérable. Cela fait, tous nos efforts tendirent à porter la guerre dans le Milanais, afin d'attirer le plus possible les troupes impériales de ce côté, au grand avantage de nos armes en France et en Lorraine. De concert avec les Biragues, une entreprise contre le château de Milan fut même projetée. Tout était habilement concerté, et Henri II prévenu, afin qu'une fois le château enlevé des renforts y fussent envoyés ; 120 soldats déterminés, des officiers parlant l'espagnol³ furent

plusieurs de nos monarques et bon nombre de nos prétendus grands hommes à la vindicte publique, mais aimons, respectons la France, en d'autres termes restons sévères dans les détails, apprécions l'ensemble avec hauteur d'esprit et grandeur d'âme.

¹ Henri II avait renouvelé en 1549 le traité de François Ier avec les Suisses, et ce traité dura jusqu'à cinq ans après sa mort. Au moment du renouvellement on avait fait revivre en Helvétie les arguments pour ou contre cette alliance. Voyez un passage curieux à ce sujet dans l'ouvrage : *La république des Suisses* par Josias Simler, traduction française, S. L. 1577, p. 240 et 336. Charles IX renouvellera encore ce traité à peu près aux mêmes conditions. Henri III agira de même en 1582. La Suisse se trouvait ainsi liée par un grand nombre de traités avec diverses puissances, ce qui devait lui attirer de nombreuses difficultés. Lisez p. 16 de *Henri IV, les Suisses et la haute Italie* par M. Edouard Rott, 1882, chez Plon.

² Pareille mention seule, répétons-le, indique la présence de la gendarmerie et de la cavalerie légère au milieu des places forte : ces cavaliers agissaient principalement dans les sorties.

³ Le contact continu des troupes des diverses nations, car il y avait guerroyant des Français, des Espagnols, des Italiens, des Allemands, devait à la longue rendre familière à nos jeunes officiers une langue étrangère.

envoyés par petits groupes¹ s'embusquer dans la maison d'un Siennois qui était complice, près de la citadelle ; là on les exerça à l'emploi d'une échelle de corde qui les devait mener dans la citadelle. Le coup fut tenté pendant la première nuit de carême, mais l'ouverture de la canonnière, par où l'on devait pénétrer, se trouva fermée solidement, et quand on voulut monter plus haut avec les échelles, ces dernières se trouvèrent trop courtes, à cause du talus de la muraille², lequel talus, vu la hauteur, mangea une assez grande longueur de corde, et il fallut renoncer à l'entreprise. Les Français se retirèrent avec bonheur³, tout en maugréant ; quant au Siennois, bientôt découvert à cause de ses gants et d'une échelle qu'il avait laissés pendant la nuit sur le bord du fossé, il fut tiré à quatre chevaux.

Bonnivet signala au maréchal que l'adversaire groupait ses troupes afin de tenter un coup de force contre Villeneuve-d'Asti, cité où ils croyaient posséder une bonne intelligence avec les Italiens. Ces derniers les trompaient au point qu'ils avaient aussi prévenu leur gouverneur La Motte Gondrin. Avertis à temps, les Impériaux renoncèrent à leur projet ; de la sorte nous ne pûmes leur causer du dommage, mais la réussite de ceux engagements nous indemnisa. L'un d'eux fut livré au moulin de Cermeris, sur le chemin de Cairas par le capitaine Tavernier, lieutenant à Saint-Damian, lequel, avec 12 salades et 50 arquebusiers à cheval, découvrit et battit 120 cavaliers espagnols qui furent tous pris ou tués : parmi ces derniers figurait le capitaine ennemi. Le second engagement fut livré par le lieutenant de La Motte-Gondrin près le village de Lesset au delà du Tanaro ; là nous surprîmes l'adversaire *presque au dortoir* et il s'en sauva fort peu.

Incontinent après ces deux affaires vint l'escalade par surprise de Costiglioles, où nous pénétrâmes si sûrement par des mesures bien concertées et approuvées à l'avance par le maréchal, que toute la troupe et une centaine de bons chevaux tombèrent entre nos mains. Evidemment dans ce poste les Espagnols avaient négligé les règles de surveillance vulgaire dont on ne doit jamais se départir à la guerre. Néanmoins don Alphonse Pimentel, leur chef, et don Pierre de la Vera, son lieutenant, furent promptement échangés.

A la fin de mars La Motte-Gondrin chargea le capitaine La Garrigue d'essayer un coup sur la Piova, fort voisin qui le gênait dans le recouvrement de ses contributions : la mission fut remplie au moyen de deux échelles, 20 soldats de la garnison périrent, mais, le donjon étant solidement pourvu et secouru à temps, il fallut évacuer cette conquête.

En faisant mine de vouloir assaillir Ormée près Gênes, les Impériaux détournèrent notre attention et renforcèrent d'artillerie Toussan et Cairas.

Henri II avait fait alliance avec les princes protestants qui ne voulaient subir le joug puissant de Charles-Quint, mais, au moment où le roi de France allait marcher avec son armée, comme protecteur de la liberté germanique, titre que prendra également plus tard Gustave Adolphe dans des circonstances analogues, il reçut un avis de ses alliés qui l'engageaient à ne point passer outre et le remerciaient de ses intentions. Cela prouve qu'un grand monarque ne doit pas s'engager et promettre un secours efficace, sans exiger une garantie, par exemple la remise d'une ou plusieurs places de guerre.

¹ Cinq par cinq.

² Les escarpes recevaient alors, pour augmenter leur solidité, une inclinaison assez forte.

³ Sauf deux qui s'échappaient et furent faits prisonniers en rase campagne ; l'un s'évada, l'autre, le capitaine Salveson, fut gardé, puis rendu par ordre de l'Empereur.

Toujours est-il que le bruit d'une lutte en Allemagne avec les Français suspendit l'envoi de renforts en Italie, et dès la fin de mars, le maréchal sut que Ferdinand de Gonzague devait mener à bien les affaires de Parme et de Piémont sans compter sur aucun secours.

Le sieur de La Roche-Pozay, ayant mis sur pied, dans le territoire vénitien, une compagnie d'infanterie italienne forte de 200 hommes réussit avec ces soldats à pénétrer dans Lamiraude assez bien fortifiée cependant. L'ennemi tenta bientôt de reprendre cette ville, il fut repoussé ; en même temps les Français se jetèrent contre un petit fort sis sur le canal et l'emportèrent ; dans cette action La Roche-Pozay fut atteint à la jambe par une mousquetade, blessure dont il resta boiteux.

Enfin, au début d'avril 1553, le Saint-Père accepta les conditions précédemment posées par Henri II, et la paix fut conclue avec lui. A cette même date l'Empereur rappelait d'Italie vers lui tous les vétérans espagnols ; tel est le commencement de la guerre d'Allemagne dont nous allons nous occuper et que le cardinal de Lorraine désirait, car c'est lui qui disposa favorablement à la Papauté le fils et successeur de François Ier.

CHAPITRE IV

LE CONCILE DE BOLOGNE

Si le Pape commit une faute en transférant le Concile à Bologne, il se vit condamné par les événements à le ramener à Trente ; ce fut une seconde faute, la translation une fois effectuée ; seulement cette dernière faute fut forcée.

La première faute ne fut pas ordonnée, dictée par lui ; les prélats qui gouvernaient la réunion de Trente, croyant faire pour le mieux, agirent d'eux-mêmes et firent prononcer la translation par les Pères du Concile¹, en sorte que, à la première nouvelle, il fut surpris de leur décision². Toutefois il eut soin de cacher sa surprise et les conséquences fâcheuses que cet acte pouvait amener, car sa mort et une élection eussent apporté alors un mauvais contingent ; il fit d'autant mieux que l'opinion publique en Italie se prononçait en faveur de la translation adoptée le 11 mars 1547 et commencée le 12, au bruit de la joie de l'évêque de Scio, qui s'était écrié dès le vote : *Nous évitons la servitude d'Égypte et allons en la terre promise de Bologne*. Pourtant Charles-Quint, qui avait espéré faire du Concile de Trente une machine d'influence en faveur de son gouvernement d'Allemagne, se montrait irrité, et, en congédiant le nonce, déclarait qu'il savait combien le souverain pontife, *un vieil entêté*, disait-il, désirait retirer le Concile de Trente, qu'il croyait aux actes plus qu'aux paroles et que le Pape trompait, tantôt en se disant supérieur au Concile, tantôt en se soumettant à ses volontés.

Quinze évêques, la plupart Espagnols³, restèrent à Trente ; par ordre de l'Empereur, une trentaine vint à Bologne ; ces derniers étaient Italiens. En vain le Saint-Père promit de payer les frais de voyage des évêques pauvres qui viendraient en cette dernière ville, en vain le Concile de Bologne invita les retardataires à venir le rejoindre, ceux-ci ne bougèrent et Bologne ne vit accourir dans ses murs qu'un seul nouveau prélat, Galeas Florimont, évêque d'Aquila.

Les congrégations qui se tinrent à Bologne eurent pour but de maintenir la validité de la translation, dont le décret fut lu en grande cérémonie dans la session du 21 avril 1547. Une session fut indiquée pour le 2 juin avec invitation aux prélats absents de se rendre à Bologne, et cette invitation déclara imprudemment combien leur absence *scandalisait le peuple chrétien*. Il ne fut pas répondu à ce dur appel ; l'Empereur était alors en Saxe.

François I^{er} mourut avant d'avoir apprécié la translation du Concile ; Henri II reconnut le Concile de Bologne, et y accrédita Claude d'Urfé déjà son

¹ Il y eut pour la translation 35 évêques et 3 généraux, et contre le cardinal Paceco et 17 prélats.

² Paolo, à la fin du livre II de son *Histoire du Concile de Trente*, prétend que personne ne fut assez simple pour croire que les légats, chefs du Concile, eussent agi et fait prononcer la translation sans être d'accord avec le Saint-Père, et même sans son ordre. On avait, rappelons-le, invoqué pour justifier le transfèrement, l'apparition à Trente de la fièvre maligne dite le pourpre.

³ Michel Sarazin, archevêque de Matère, au royaume de Naples, fut le seul des sujets de Charles-Quint qui se prononça pour la translation.

représentant près du Concile de Trente. Cet ambassadeur faisait son entrée à Bologne le 9 septembre, entouré d'une douzaine de prélats français ; d'après ses instructions, il ne devait sacrifier aucun des privilèges de l'Église gallicane.

Le lendemain le duc de Parme Pierre Louis, était assassiné à Plaisance et la ville livrée à Ferdinand de Gonzague, gouverneur du Milanais. Cet acte de cruauté jeta plus encore Paul III, pour le désir de venger son fils, dans les bras de la France ; le Saint-Père y fut incité surtout par le jeune cardinal de Lorraine, accouru par ordre de Henri II et qui le poussa à conclure une ligue italo-française ayant pour but de chasser les Impériaux de la terre classique de l'Italie. Le Pape promit d'ôter Parme à Octave Farnèse, fils aîné de Pierre Louis, pour donner ce duché à son autre petit-fils, le duc de Castres, qui allait épouser la fille naturelle de Henri II, Diane de Valois.

Mais Charles-Quint avait ressaisi la victoire¹ ; il réunit le 1er septembre les États de l'Empire, en vue de la pacification religieuse, et les princes ecclésiastiques, à la suite de cette diète, écrivirent au Pape qu'on pacifierait sous ce rapport l'Allemagne sans lui, au moyen de réformes, s'il se refusait à le faire. Et pour conclusion ils demandaient que le Concile fut replacé dans la ville de Trente.

En même temps les électeurs et les princes promettaient de se soumettre aux décisions d'un Concile ; l'Empereur garantissait aux membres de ce Concile, quelle que fût leur religion, pleine liberté de s'y rendre et d'y discuter. C'était l'alliance en Allemagne du parti catholique et du parti protestant, c'était un Concile qui ne reconnaît point au besoin l'autorité papale et se réunirait sans l'aveu de Paul III : deux circonstances qui causaient dans les pays allemands une certaine satisfaction. Le cardinal Madruzzo quitta le 5 novembre Augsbourg afin d'aller notifier cette situation au Saint-Père ; il avait reçu pour instruction au cas où le concile ne serait pas replacé à Trente de protester de la part de l'Empereur en présence de tous les cardinaux et de tous les ambassadeurs. Cet envoyé traversa Bologne et pénétra dans la Ville Eternelle le 17. Admis dans le Consistoire le 9 décembre, il obtint pour réponse qu'il fallait un vote libre des Pères du Concile pour le retour à Trente : don Diego Mendoza, venant à son aide, somma Paul III de prescrire ledit retour, et reçut à son tour l'assertion que les Pères réunis à Bologne, en décideraient ; de fait le Pape prescrivit que la demande formulée par l'Empereur fût examinée.

Le cardinal légat, c'était le cardinal del Monte, obéit non sans inquiétude, tant les mauvaises intentions et la tyrannie du puissant Empereur à l'égard du Concile étaient connues ; il lut, le 19 décembre, en congrégation générale et par-devant l'ambassade française, une déclaration des conditions auxquelles le Concile pourrait rentrer à Trente, et qui se résumaient ainsi : Ne pas revenir sur le décret de la justification, pure affaire de dogme ; le Concile chrétien, *accepté* par les protestants, serait uniquement composé d'évêques ; il agirait avec une entière liberté, et les Pères demeurés à Trente viendraient au préalable à Bologne, afin de reconnaître la validité de la translation. Les propositions de del Monte, une fois votées, furent transmises à Rome, et y remises à Mendoza. Le Saint-Père avouait que la translation avait eu lieu sans son ordre formel, mais à cause de l'épidémie et maintenant qu'elle devait être respectée.

¹ Dans la guerre de 1546 et 1547, sur laquelle on doit à don Louis d'Avila, témoin oculaire, un *Commentaire* estimé dont la première traduction française par Mathieu Vaulchies, héraut d'armes de l'Empereur, date de 1550, petit in-12, Anvers, chez Nicolas Torcy, avec plans.

Charles-Quint faisait rechercher un *modus vivendi*, afin de gagner du temps, tout en empêchant ce qu'il appelait l'*Assemblée* de Bologne de se constituer en *Concile*. Avant de faire ouvrir à nouveau les discussions théologiques entre les théologiens des deux croyances, il expédia deux représentants, François Vargas et Martin Soria Velasco, lesquels demandèrent le 16 janvier 1548 d'être introduits. La majorité s'en remit à la décision du président et Monte leur accorda l'autorisation d'entrer. Aussitôt ils remirent la procuration de leur souverain, qui protestait contre une assemblée d'évêques réunis à Bologne et laquelle se disait Concile, puis demandèrent l'introduction de *leurs* notaires¹ et de témoins. Il fut décidé qu'on entendrait les deux envoyés impériaux le surlendemain. Sur leur insistance on finit, un peu de force, par les admettre *avec leurs notaires et leurs témoins*. Vargas lut alors la protestation impériale qu'on peut résumer ainsi : *Retournez à Trente ou je déclare nulle la translation et nul chacun des actes qui a suivi*. Le cardinal del Monte riposta vivement à cette attaque : toutefois, dans le procès-verbal, son discours fut fort adouci et une réponse officielle fut libellée par une commission.

Don Diego Mendoza fit de même à Rome et y lut, dans le Consistoire du 22 janvier 1548, une protestation à peu près semblable, y dénommant avec pompe l'Empereur *tuteur* et *protecteur* des Conciles, et avançant qu'il agissait du consentement de la chrétienté : il invita ensuite les notaires à dresser acte de sa protestation. On le laissa se retirer sans lui adresser la parole. Le Pape, qui était présent, paraissait rempli de tristesse et d'inquiétude. Les cardinaux Monte et Cervini l'engagèrent à suspendre le Concile, mais les autres cardinaux, réunis à Rome, furent d'avis de considérer la protestation lue uniquement comme dirigée contre le président et les Pères assemblés à Bologne, nullement contre le Saint-Siège. Mendoza fut convoqué par le Consistoire du 1er février ; il y vint non comme ambassadeur civil, mais par simple courtoisie. Là en sa présence, on lut l'apologie de la conduite du Saint-Père et le secrétaire lecteur termina en annonçant que Paul III admettait la protestation impériale *sous les réserves de droit*, et chargeait quatre cardinaux de nations différentes² de procéder à une enquête sur la translation, évoquant ainsi la cause à son tribunal ; de plus tout évêque siégeant, soit à Bologne, soit à Trente, devait, dans le délai d'un mois, envoyer à Rome des députés afin d'y expliquer les raisons de sa manière d'agir. Le Pape promettait aussi d'envoyer, avant la décision qui interviendrait, des nonces en Allemagne afin de procéder aux réformes demandées et de ramener les dévoyés dans le sein de l'Église. Aussitôt Mendoza renouvela sa protestation, et le secrétaire papal maintint une dernière fois les droits du souverain pontife.

Paul III demanda à Bologne la procédure de la translation et tout ce qui s'y rattachait, reprochant tardivement cet acte à ceux qui l'avaient commis, et avaient gardé le silence à son égard, surtout au cardinal Pacheco. C'était déjà juger la question, et cela à un point tel que l'évêque de Frésole, dans la séance du 26 février, opina sur le retour à Trente et préféra ainsi ce moyen extrême au procédé plus naturel de tenter la justification de la translation. Il fut émis des avis de toute sorte. Deux évêques français, ceux de Noyon et d'Avranches, déclarèrent que le Concile ne pouvait se justifier par-devant le Saint-Père, car, le faire, c'était reconnaître la supériorité de ce dernier, ce qu'ils ne pouvaient

¹ Le Concile en avait un à demeure.

² Le cardinal du Bellay, Français ; le cardinal de Burgos, Espagnol ; le cardinal Crescenzo, Allemand ; et le cardinal Pole, Italien : ce dernier était l'auteur du mémoire justificatif lu par son secrétaire, l'évêque de Foligno, de son nom Biagio Palladio.

admettre. L'évêque portugais de Porto voulait bien que (les envoyés partissent pour [tome, mais dans le but de travailler à la réforme, non de la justifier. Ces trois évêques, censurés par le président, ne parurent pas à la prochaine séance. L'assemblée décida qu'on se justifierait et députa six prélats dans ce but. Introduits dans le Consistoire du 22 mars, ils remirent les pièces de la translation à Paul III qui en commit l'examen à un comité de cardinaux. Voilà pour les Pères de Bologne : ceux demeurés à Trente refusèrent de se présenter à Rome — l'Empereur l'avait exigé —, mais envoyèrent au Pape une lettre plus respectueuse et plus soumise.

La situation se détendait : c'est que les deux puissances en présence, la Papauté et l'Empire, avaient besoin l'une de l'autre. La première voyait l'alliance italo-française prendre peu de corps et ne voulait pas rester seule exposée aux coups de Charles-Quint, tandis que ce dernier devait ménager le Pape afin d'en obtenir la sanction des règlements religieux, dont l'examen allait être entamé par la diète d'Augsbourg. Ce qui prouve que l'empereur entendait rester catholique par ses actes, c'est la singulière mesure de *l'intérim* à laquelle il recourut ; cet édit, promulgué le 5 mai et composé de *26 articles* rédigés par la diète, était un *symbole de foi provisoire* destiné à maintenir, jusqu'à la publication d'un autre symbole mis au jour par le Concile, tous les Allemands sous un même joug, sous une même croyance, du moins en apparence. Il fallut toutefois en restreindre l'application aux lieux où le protestantisme existait : mal vu d'ailleurs, sauf par les personnages officiels, dans les rangs protestants comme dans les rangs catholiques, cet intérim prouvait mieux que toute autre mesure, l'indispensabilité d'un Concile : Paul III le blâma ; mais, sentant ses forces décliner, ce vieillard de 92 ans voulut moins que jamais rompre avec l'Empereur ; aussi envoya-t-il en Allemagne trois évêques avec mission de régler les points disciplinaires traités dans l'intérim.

La communion sous les deux espèces réclamée, tout au moins souhaitée par Charles-Quint, comme elle le sera plus tard en France, à la suite de certains colloques, n'était tolérée par la Papauté que pour les laïques croyants, fervents, et quant aux prêtres mariés, celle-ci ne les conservait que s'ils se séparaient de leurs femmes. Ces divergences constituèrent une première difficulté. Le parti français se renouait grâce au cardinal Hippolyte d'Este. Enfin Parme et Plaisance, d'après l'Empereur, devaient faire retour à l'Empire.

Abreuvé de dégoûts, Paul III adoptait le parti de dissoudre l'assemblée de Bologne et d'opérer lui-même les améliorations demandées avec l'aide de la congrégation de réforme. Le 18 septembre il sommait ladite assemblée de députer vers lui quatre de ses membres. Il ne fut pas obéi. Une autre désobéissance contrista son cœur : comme il voulut transférer le duché de Parme d'Octave Farnèse à Horace Farnèse, c'est-à-dire d'un partisan de l'Empire à un partisan de la France, les deux princes se disputèrent violemment, et le premier implora l'assistance de Ferdinand de Gonzague, offrant de tenir Parme à titre de fief impérial : alors Paul III prit possession du duché au nom du Saint-Siège. Après cette dernière tergiversation, il mourut (10 décembre 1549) : son règne avait duré quinze ans.

Elu le 7 février 1550, Monte¹ lui succéda sous le nom de Jules III : On aimait en lui, dit Fra Paolo Sarpi, son naturel libre, éloigné de l'hypocrisie et de la dissimulation, avec une certaine ouverture envers ceux qui l'approchaient.

L'Empereur lui envoya Louis d'Avila chargé de le féliciter sur son exaltation et de le prier de remettre le Concile à Trente. Le nouveau Pape répondit d'une façon affectueuse, sans se prononcer relativement au Concile ; à ce sujet il ne promit rien non plus au cardinal de Guise. Voulait-il s'adonner à ses goûts littéraires, et au penchant qu'on lui attribuait pour une vie molle et oisive ? Toujours est-il qu'il donna l'autorité de cardinal neveu à un indigne favori âgé de 17 ans, adopté par son frère aîné et qui jusqu'alors était simple prévôt d'un de ses bénéfices : on surnomma ce favori *le cardinal de la Singesse*².

Bientôt Jules III promit à Charles-Quint le retour à Trente et même plus en avant en Allemagne, si cela semblait nécessaire, mais sous condition que cette assemblée ne tenterait rien contre le Saint-Siège : le souverain des Allemands répondit qu'il voulait que le Saint-Père pût agir en bon pape comme lui en bon empereur. Evidemment devenu souverain pontife, Jules III jugeait qu'il pouvait agir autrement que quand il était cardinal, et de la sorte il se rangeait à l'avis d'un grand nombre de princes : toutefois il avait consulté le Concile qui avait répondu qu'il fallait avant tout le continuer, et, s'il fallait pour contenter l'Allemagne revenir à Trente, le faire en s'en attribuant le mérite auprès de l'Empereur. S'étant exprimé dans ce sens auprès de Charles-Quint, le Saint-Père prévint de sa décision le cardinal de Ferrare et l'ambassadeur de France ; puis il dépêcha un courrier vers Henri II, promettant à ce monarque l'arrivée d'un nonce qui lui exposerait mieux et plus au long ses raisons.

L'important consistait à faire adopter au roi de France la résidence de Trente fixée à nouveau pour le Concile, et aussi, de la part de l'Empereur, empêcher les protestants de revenir sur les points de foi décidés, le Pape — il le déclara malgré l'un de ses conseillers — entendant qu'il lui appartenait non seulement de convoquer, mais de *gouverner* les Conciles³. Charles-Quint n'accepta cette manière de voir que parce que le Saint-Père, en sa bulle, parlait, s'adressait à *toutes* les nations de la terre, et alors devait le faire dans la forme ordinaire. Chacun exprimant ainsi ses réserves plus ou moins explicites, le Concile fut convoqué à Trente pour le 1er mai 1531.

¹ Jean-Marie Giocchi, cardinal de (ou del) Monte : il avait pris ce dernier nom du village Monte San-Savino en Toscane, d'où sa famille était originaire. C'est à lui que le cardinal Reginald Pole adresse son écrit *De Concilio* publié en 1562, dans le format in-16, avec son exposé *De reformatione Angliæ*. En février 1550 ce cardinal Pole toucha de près à la tiare, ayant obtenu 23 suffrages dans un premier scrutin contre Monte qui devint Jules III. Consultez sur son influence en Angleterre la *Relation* de Michel Suriano dans le volume *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, publié par M. Gachard, in-8°, Bruxelles, 1855, chez Hayez, p. 106 et 107.

² Consultez *l'Histoire Universelle du sieur d'Aubigné*, in-folio, Maillé, imprimé par Lean Moyssat, imprimeur dudit sieur, 1616, livre Ier, chap. II, t. I, p. 14.

³ En d'autres termes, le Pape se plaçait, par cette assertion, *au-dessus* du Concile.

CHAPITRE V

GUERRE CONTRE L'ALLEMAGNE

En 1547 l'Empereur, tuteur du roi d'Angleterre, Edouard VI, pour lors mineur, s'approcha de Saint-Orner et envoya dire à Henri II de ne pas avancer ses troupes : l'émissaire rendit sa commission avec plus d'arrogance qu'il ne lui était commandé, en sorte que le roi de France voulait lui faire donner les étrivières, mais le duc de Vendôme et le connétable l'en empêchèrent. On se borna à signaler le méfait de son héraut à l'Empereur ; ce dernier ne le punit pas, car c'était une créature du chancelier Granvelle.

Est-il vrai que Henri II s'en tenait volontiers à l'apparence de la guerre, à ce qu'elle avait de brillant et que le connétable secondait cette disposition en amusant l'ardeur *belliqueuse* de la nouvelle cour par des luttes peu sérieuses ; Lacroix l'a prétendu, mais si quelques expéditions répondent à cette définition, il n'en est plus ainsi des luttes pour la possession de Metz. Après la levée de boucliers de l'Électeur de Saxe Maurice, le monarque français ayant publié un manifeste qui relatait la vieille alliance des races française et germanique issues d'ancêtres communs, marcha pour secourir les puissances allemandes secondaires. La ville de Metz fut occupée par surprise¹, le connétable ayant seulement obtenu des magistrats d'y pénétrer avec sa suite et deux enseignes, mais y ayant envoyé des officiers déguisés et ayant porté à près de 500 hommes l'effectif de chacune des compagnies (ou enseignes) dont l'entrée était autorisée. Henri II n'était pas sur le lieu des opérations, vu la maladie de Catherine de Médicis, mais il se rendit aussitôt dans la ville conquise et reçut son serment de fidélité. Le roi de France se porta ensuite vers Strasbourg, qui se mit sur la défense, tout en reconnaissant en la personne de Henri II un champion de la liberté de l'Allemagne. En effet ce pays était soulevé, et de ce soulèvement la fortune de Charles-Quint se trouvait très ébranlée, tellement qu'il ne put amener vers Metz que 60.000 combattants, ce qui était peu pour un aussi puissant potentat². Ajoutez à ce faible effectif l'aversion des habitants du Luxembourg pour le gouvernement impérial de ce souverain³. L'armée de Charles-Quint ne parut d'ailleurs sous les murs de la cité messine qu'exténuée de fatigue, quoiqu'elle eût marché lentement.

L'intention d'assiéger Metz fut d'abord célée, et cela se put d'autant mieux que durant son chemin vers cette cité, l'Empereur fut pris d'une violente attaque de

¹ Robertson, au livre X de son *Histoire de Charles Quint*, caractérise cet acte de *frauduleux stratagème*, mais, il resterait à examiner si pareil stratagème est permis à la guerre, et je ne sache pas que Metz soit la seule cité dont on ait ainsi pris possession. Comment donc Hernantello s'empara-t-il d'Amiens en 1597 ? Dans son livre sur les Saulx-Tavannes, 1876, M. Pingaud dit : *Metz fut surpris par une ruse de guerre dont les habitants étaient complices pour la plupart*, p. 44.

² *Accroissement des armées permanentes* par le général Brialmont, in-1 8, Bruxelles, chez Muquardt, 1876, p. 6 et 62.

³ M. Alexandre Henne cite à ce sujet le refus des habitants d'Echternach de recevoir garnison impériale, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. IX, 1859, p. 300.

goutte à Landau qu'il quitta seulement le 8 octobre¹. Les généraux de ce monarque trouvaient la saison trop avancée, et voulaient qu'on se bornât pour cette année à chasser les Français des petites villes de la Lorraine : il faut se rappeler cette opinion qui présageait pour les armes impériales un insuccès possible.

Avant l'arrivée du duc de Guise, on avait, à Metz, commencé à réparer l'enceinte, mais la peste qui sévissait et la maladie du gouverneur entravant les travaux, ces améliorations étaient peu avancées. Il y donna bon ordre, requit des travailleurs, en dépit du temps des moissons et de l'approche des vendanges, les appliqua en plusieurs endroits, notamment à l'exhaussement de la courtine et à la confection de deux boulevards, afin de se mettre à l'abri des coups provenant de Belle-Croix, si l'assiégeant occupait cette position dominante. On travailla également aux plates-formes de la porte à Metzelle, de la fausse braye et de Rats. Enfin et sans différer on entreprit de consolider les remparts du quartier qui prend vis-à-vis du retranchement jusques à la porte des Alemans, lieu fort suspect et lequel M. de Guyse estimoit devoir être promptemêt ramparé, aduisant pour le mieux d'en fortifier la l'anise braye, assez ample et large pour mettre nombre de gens à la défendre, estant favorisée d'un bon et grand fossé, sans d'ôner cest aduantage à l'ennemy, de la pouuoir gagner. Mais pour ne deffournir les autres ateliers, et aussi pour d'ôner exemples luy mesme entreprit l'œuure avec les princes, seigneurs et gentishômes, qu'il auoit en sa compagnie, portant quelques heures *du iour la hotte* : et monstrant estre bien convenable à vn chef, de soustenir au besoing le trauail et la sueur en sa personne, côme la vigilâce en l'esprit².

On comptait dans la ville de Metz des pièces d'artillerie de mauvais calibre, et des poudres trop vieilles et en trop minime quantité ; le duc de Guise donna ordre de réformer cela, et pour les poudres ce fut facile, grâce à l'emploi de moulins existants et surtout d'un approvisionnement de plusieurs milliers de salpêtre bien emmagasinés.

Pour les vivres la provision de blé était petite, et le paysan ne battait guère en été (on était en août) que pour ses besoins, c'est-à-dire pour vivre lui et sa famille, pour semer, pour payer ses redevances. Mesures furent prises, et ce qu'on put battre apporté, avec liste tenue et compte fait au profit de chacun, dès la consommation. Il en fut de même pour le foin, l'avoine et la paille, les habitants voiturant ces denrées vers la ville le dimanche et le lundi seulement, parce que les autres jours ils semaient les terres, prévoyance utile, afin de ne pas manquer si le siège durait jusqu'à la prochaine récolte.

François de Guise exerça les gens de pied³, et chaque fois qu'ils allaient monter la garde pour la nuit, il les réunissait devant son logis et les faisait exercer à nouveau, les commandant parfois lui-même ; là ce bataillon de gardes réunies,

¹ Charles-Quint mangeait beaucoup trop : *Ce grand homme*, a dit M. Mignet, *ce grand homme, qui savait commander à ses passions, ne savait pas contenir ses appétits*. Cet auteur cite un repas où ce prince malade mangeait bœuf bouilli, mouton rôti, levraut cuit au four, chapon apprêté et buvait au moins quatre litres de vin du Rhin. Reportez-vous à l'ouvrage : *Charles-Quint, son abdication, sa mort*, in-18, 6e édition, 1863, p. 53.

² *Siège de Metz par l'empereur Charles-Quint en 1552*, par Bertrand de Salignac, au début. Edition donnée en 1856 à Metz, chez Rousseau-Pallez, par M. Chahut, in-4°, p. 5.

³ Leur mestre de camp s'appelait Favars ; il fut tué et remplacé par Glenay. Sur le grand nombre des mestres de camp qui surgirent pendant les guerres de religion, lisez *Histoire de la milice française*, par le P. Daniel, 1721, t. II, p. 355.

c'en était un véritable, marchait en avant, en arrière, *faisait visage de tous côtés*, c'est-à-dire se mettait en formation *carrée*, baissait les piques, puis les arquebusiers visaient un blanc aposté contre la muraille.

De bonnes ordonnances furent rendues pour la conduite des combattants pendant le siège, et chacun les observa¹, ce qui contribua pour beaucoup à la réussite de la défense.

Dans les premiers jours de septembre 1552 trois compagnies d'hommes d'armes, trois de cheveu-légers et sept enseignes de fantassins venant prendre garnison dans Metz, furent retenues vers Pont-à-Mousson et occupées à donner plus d'activité à la récolte sans léser toutefois les intérêts des habitants : grâce à leur coopération, 12.000 charges de grains furent rentrées avant le 20 septembre.

Ignorant le point de l'attaque et l'endroit précis où il serait fait brèche, le duc de Guise employa les gentilshommes de sa maison à réunir des gabions, des poutres, des tonneaux, des planches et tables ferrées, sacs à terre remplis, sacs de laine, outils, râteaux et engins divers propres à être utilisés là où un assaut serait tenté. L'ingénieur Saint-Rémy² fut chargé de pourvoir aux artifices à feu et le sieur de Crenay eut mission de faire mettre en état et de remonter les arquebuses à croc.

A la porte Sainte-Barbe on démolit les bâtiments restés en dehors du retranchement afin de faire place nette et de ne rien laisser qui pût servir à former les tranchées de l'assiégeant : il en fut de même de toute maison joignant les murailles de la ville, parce qu'on voulait pouvoir mettre tout au long des troupes en bataille. Tous les faubourgs, voire les fossés, furent nettoyés de ces cabarets et jardins qui foisonnent dans ces endroits en temps de paix. Par ses discours, le duc de Guise, quelque peu ingénieur de sa personne, fit si bien qu'il obtint que personne ne se plaignît. Puis les bourgs voisins, tels que Saint-Arnoul et Saint-Clément, furent ruinés ; les corps des saints et princes inhumés dans les abbayes, ainsi que les vases sacrés, avaient été auparavant solennellement rentrés dans la cité.

Le marquis (margrave) Albert de Brandebourg, venu avec son armée de la haute Allemagne *en branschattant et rançonnant le pays*, avait passé le Rhin à Spire, puis s'était emparé de Trèves et campait à Roranges sur la Moselle, près de Thionville et à trois lieues de Metz. Souvent il envoyait demander des vivres au duc de Guise, se prétendant au service de Henri II, et de fait en ce moment ce

¹ On désobéissait pourtant parfois, puisque, pour empêcher les sorties improvisées et comme telles dangereuses, le duc de Guise fut obligé non seulement de prescrire la fermeture des portes, mais d'en cacher les clefs, détail naïf rapporté par Robertson au livre X de son *Histoire de Charles-Quint*. Détail analogue lors de la sortie du 19 novembre contre le camp d'Albert de Brandebourg : le capitaine de Faye ne peut *trouver les clefs* au Pontiffroy et revient au pont des Morts : voyez à cette date le *Journal du siège*, par Bertrand de Salignac.

² Sur le sieur de Saint-Rémy, gentilhomme provençal, lisez les *Mémoires* de Vieilleville, ceux de Coligny (1565), et reportez-vous ci-après à notre chapitre sur le siège de Saint-Quentin en 1557. Cet ingénieur sut amasser pour repousser l'assaut des *pots, lances à feu, cercles, tortil, chausse-trapes, grenades et toutes sortes de feux artificiels*. *Guerres sur la Gaule Belgique*, par Rabutin, fin du livre IV. Camille Marin, Léon Strozzi et le seigneur de Gonnor doivent également être cités parmi les ingénieurs employés à la défense de Metz.

monarque discutait le prix de ses services et les marchandait avec l'évêque de Bayonne. Le gouverneur de la ville lui en accorda d'abord, puis, les demandes se renouvelant, il envoya Pierre Strozzi¹ lui remontrer qu'il ne pouvait dégarnir la ville de ses provisions à la veille d'un siège, mais qu'en se retirant vers la contrée fertile des Salins (vers les salines), il y nourrirait facilement son armée. Strozzi démêla que le prince allemand visait à tirer le plus possible des Français, avant de les abandonner, ce qu'il méditait. Toutefois l'instant n'était pas venu, et, annonçant qu'il voulait traverser la Moselle, le margrave demanda qu'on lui construisit un pont. François de Guise alléguait que le temps manquerait pour cette œuvre, mais qu'il enverrait le plus de bateaux possible au point indiqué. Alors le prince allemand demanda une entrevue ; le prince lorrain répondit qu'il ne lui était permis de quitter une ville dont la garde lui était confiée. Le margrave promit de venir dans Metz. De deux jours, malgré sa promesse et quoique attendu, il ne vint. Enfin, sous un prétexte, il annonça qu'il renonçait à se présenter. Evidemment il avait cherché à surprendre la personne de M. de Guise et à s'en emparer, car la rançon d'un tel personnage eût été rémunératrice, ou encore à s'introduire dans la ville et à la garder pour lui.

A ce moment le prince lorrain prescrivit que tout volontaire, gentilhomme ou non, accouru de son plein gré afin de prendre part à la défense de Metz, y fit choix d'un capitaine, ou de gens de cheval, ou de gens de pied, pour avoir logis dans son quartier, sortir surtout et rentrer avec lui si la compagnie de cet officier était chargée d'une entreprise. Ordre fut aussi donné de mettre en ville tous les vivres et tout le bétail : ensuite les défenseurs en prendraient dehors, là où ils en trouveraient. Cet ordre exécuté Metz fut largement approvisionné pour un an.

Pareilles mesures annonçaient la prochaine arrivée de l'adversaire : Pierre Strozzi, député vers le roi, en revint avec l'avis que le connétable formait une armée vers Saint-Mihiel, laquelle serait sur pied avant l'arrivée des Impériaux. En même temps le roi et le connétable dépêchèrent l'un et l'autre quelque seigneur près d'Albert de Brandebourg, mais ce dernier changeait si souvent d'avis que le connétable, à le voir de la sorte intraitable, soupçonna en lui un ennemi.

On avait atteint le mois d'octobre, et plusieurs commençaient à croire que la saison hivernale empêcherait l'Empereur de venir poser le siège, mais on comptait sans l'entêtement et le désir de vengeance de Charles-Quint qui survivaient aux avis de ses conseils², et le duc de Guise, croyant qu'on entreprendrait contre lui, ne se départit d'aucune mesure de sûreté. La fin des vendanges qui avaient été abondantes ayant procuré des ouvriers, on éleva les plates-formes pour l'artillerie ; on transforma même en plates-formes les voûtes

¹ Ce *Pierre* Strozzi, l'aîné de cette famille, devint maréchal de France en 1556. Son frère *Léon*, général des galères de France, cité dans la note précédente comme ingénieur, d'après Bertrand de Salignac, sera tué en 1554. Quant à *Philippe* Strozzi, fils du maréchal, c'est lui qui fut envoyé pour soutenir le prieur de Crato et fut battu, puis jeté à la mer à la bataille des Açores. Reportez-vous à notre *Histoire de Henri III*, p. 118. Brantôme consacre deux articles à Pierre Strozzi, l'un comme colonel général de l'infanterie française, l'autre comme colonel général des bandes du Piémont. **Il le faut avouer**, dit-il, **comme naturel français, quoique natif florentin, pour la fidèle loyauté qu'il a portée à la France et les bons services qu'il a faits, aussi qu'il y estoit du tout habitué.**

²... Ayant subjugué ceste première et principale forteresse où estoit la fleur des soldats François, il se promettoit aisément venir à bout des moindres. *Commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique*, par François de Rabutin, livre IV.

élevées de plusieurs églises, en les garnissant de balles de laine, afin de battre de là, au loin, sur les montagnes, les approches de l'ennemi¹.

L'armée impériale stationnait toujours vers les Deux-Ponts, l'Empereur attendant des troupes des Pays-Bas, et faisant amener son artillerie et ses munitions jusqu'à Coblentz, d'où elles devaient remonter la Moselle jusqu'à Metz. On ne doutait plus de son acheminement ; du moins le duc de Guise fit évacuer Rodemar entre Luxembourg et Thionville, couvrant par des escarmouches la retraite de l'enseigne qui s'y trouvait, et, dès son arrivée, la fit loger dans Metz au pont des Moulins, où elle fit montre, puis l'envoya se retirer au camp, à cause du bruit d'une maladie contagieuse qui avait attaqué plusieurs des soldats de cette enseigne.

On employa le temps perdu par l'ennemi à fortifier encore la cité, notamment contre une poterne près de l'église Saint-Thibaud, et le rempart fut en cet endroit continué jusqu'à l'entrée de la rivière de la Seille ; là le prince de La Roche-sur-Yon, nouvellement arrivé, dirigeait les travailleurs. Du reste partout les seigneurs les plus recommandables veillaient à ce que les pionniers et les gens de guerre² déployassent l'activité que les circonstances requéraient.

Une reconnaissance menée par le seigneur de Rendan ne tarda pas à constater la présence des impériaux à sept lieues de Metz, bientôt même à deux lieues seulement, ce qui fit hâter les préparatifs. Enfin le 19 octobre le duc d'Albe et le marquis de Marignan s'approchèrent à un quart de lieue avec 14.000 fantassins, 4.000 cavaliers et six canons. Nos sentinelles se replièrent jusqu'aux murailles. Vers la porte des Allemands se porta un gros de 2.000 ennemis que le duc de Guise fit reconnaître par 25 chevaux, soutenus de 200 arquebusiers ; les nôtres rétrogradèrent tout en contenant l'ennemi et l'escarmouche commença ; elle dura *de onze heures jusques à vespres*, les Impériaux ayant été renforcés par trois fois et les nôtres nullement. L'engagement fut sérieux puisqu'il entraîna le tir de 10.000 arquebusades et dans nos rangs six tués, seize blessés et un prisonnier, dans les rangs de l'adversaire plus de cent tués et blessés, ce qui s'explique, notre artillerie des plates-formes et des voûtes d'église ayant tiré contre des troupes, sinon entassées au moins massées. Cette affaire constituait en faveur des assiégés un heureux début.

Les Impériaux, à la suite de cet engagement, se placèrent à Sainte-Barbe, à deux lieues plus en arrière³. C'est alors que le duc d'Aumale fut défait et pris par Albert de Brandebourg. Il avait averti le roi de France des desseins du prince allemand. Cette défaite est du 4 novembre 1552 : M. de Rohan y fut tué⁴. Dès lors Metz se trouva enserrée entre trois camps, celui du duc d'Albe, celui du duc de Brabançon, lieutenant de la reine de Hongrie, et celui du marquis Albert.

¹ Voici le texte exact de Bertrand de Salignac : *Et fait lors M. de Guyse assurer et habiller les voulttes de plusieurs églises en plates-formes, armées de balles de laine, qui seroyent caullier aux môtaignes pour y mettre de l'artillerie, et battre au loing, à l'advenue des ennemis*. Ce chroniqueur devint plus tard ambassadeur en Angleterre ; sa correspondance en cette qualité a été publiée.

² Ceux-ci travaillaient à la terre de 4 à 6 heures par jour.

³ Histoire de France depuis l'an 1550 (par La Popelinière), in-12, 1582, t. I, folio 86 au verso.

⁴ *Mémoires de Vieilleville*, livre V, chap. 5. On attaque aujourd'hui l'exactitude de ces Mémoires, mais c'est surtout en ce qui concerne la prise par la France des Trois Évêchés, et leur administration par Vieilleville ; reportez-vous à ce sujet à la page 227 de *Metz et Thionville*, par Ch. Rahlenbeck, in-8°, Bruxelles, 1880, chez Weissenbruch.

Néanmoins les assiégés eurent trois jours de répit. Le duc de Guise, pendant ce repos, envoya reconnaître l'ennemi et brûler, du côté de Sainte-Barbe, des villages où il aurait pu se mettre à couvert : en même temps il faisait consolider les points faibles de la fortification de la place. Puis il renvoya de Metz les bouches inutiles, prescrivant de conserver seulement deux valets et deux chevaux par homme d'armes, un valet et un cheval par archer et par cavalier léger, et un goujat par groupe de dix fantassins, plus six chevaux par bande de gens de pied. Un grand nombre de gentilshommes, échevins, bourgeois et prêtres, quitta la ville, se retirant là où il leur convenait le mieux ; le duc en renvoya d'autres, ne conservant que 60 prêtres pour le service des églises, 1.200 travailleurs pour les remparts et les ouvrages d'art, en même temps qu'un petit nombre d'ouvriers habiles de chaque corps de métier jugé indispensable. Ordre fut donné aux habitants maintenus dans la cité, et cela sous peine de mort, de ne quitter leur domicile en cas d'alarme, et. si c'était la nuit, d'éclairer leurs fenêtres et portes. La propreté des rues fut recommandée, les charognes et immondices devant être jetés dehors.

Les murailles furent divisées en quartiers, chaque quartier recevant un chef spécial et responsable, mesure excellente souvent imitée depuis et d'après ce siège célèbre¹. La gendarmerie fut principalement postée sur les places et les gens de pied répartis partout, couverts des corselets et des morions qu'on avait pu trouver.

Jusqu'à la fin d'octobre les Impériaux occupèrent le mont Châtillon. Des renforts leur étant arrivés des Pays-Bas, ils vinrent une nuit reconnaître notre quartier sis entre la Moselle et la Seille ; la pluie qui tombait empêcha de les voir, mais on les entendit et l'on put diriger contre eux force arquebusades. Avertis par cette reconnaissance que peut-être ils voulaient dresser une batterie de côté, nous construisîmes une tranchée et nous mîmes la terre de l'excavation derrière, ce qui forma un rempart avec fossé, courant de la tour des Charriers à l'encoignure du Pontiffroy, et mit en état de défense le quartier de l'Ile, jusque-là gardé par une simple muraille dénuée de flanc et de fossé et **qui ne valloit guère mieux que de n'en avoir point**. On sut bientôt, et cela justifia ce nouveau travail, que l'ennemi rassemblait des pionniers et conduisait huit pièces d'artillerie destinées sans doute à Bellecroix.

Ces occupations intérieures n'empêchaient pas la garnison française d'effectuer des sorties avec sa cavalerie. Un jour les nôtres ramenèrent 100 chevaux d'artillerie ; un autre le vidame de Chartres surprit les fourrageurs ennemis sans escorte, et menacé d'être tourné, rentra heureusement par le pont de Magny-sur-Seille qui venait d'être refait².

Le 30 octobre 1.200 chevaux et un bataillon de fantassins couvrirent une reconnaissance effectuée par le duc d'Albe vers la porte Mezelle (Maselle). Il survint à la suite plusieurs escarmouches ; à l'occasion de l'une d'elles, divers Espagnols et Italiens s'étant approchés de la porte Sainte-Barbe, crièrent : **Escalade !** et la sentinelle du beffroi donna l'alarme à cause du bruit que cela fit. Le duc de Guise, mécontent de ce fait, car la cité ne se trouvait guère exposée **au danger de l'échelle**, ordonna que cette cloche ne sonnerait plus que pour la

¹ Nous n'entendons pas dire qu'un partage analogue de l'enceinte entre les divers chefs des défenseurs n'eut jamais été fait, mais dans les récits de guerre du demi-siècle qui suivit, la défense de Metz effaça plus d'un précédent siège.

² Il avait été rompu afin que l'ennemi ne put s'en servir.

retraite du soir, les tambourins des quartiers suffisant pour semer l'alarme dans chacun d'eux, là où besoin serait.

Dès novembre les Impériaux renoncèrent à leur logis de Bellecroix et aux travaux y entrepris : ils considérèrent sans doute la fortification de ce côté comme trop solide pour y réussir. On les talonna peu dans leur éloignement et le duc de Guise, afin d'éviter qu'on ne se laissât entraîner, sortit lui-même jusqu'à 800 pas de la ville avec 600 chevaux.

L'ennemi se posta dès lors à Saint-Clément et Saint-Arnoul jusqu'au pont de Magny et à la Grange aux Dames. De notre côté on commença il s'inquiéter de mieux fortifier l'enceinte de la porte Saint-Thibaud à la porte Champenoise : là on établit un fossé destiné à recevoir les égouts de la ville. La tête du boulevard, ou bastion, de la porte Champenoise fut remplie d'une terre grasse et argileuse, *fort propre à remparer, que l'on découvrit aux fossés*, et quant aux fascines nécessaires, on les alla quérir hors de la ville, par delà les ponts, afin de ménager celles qui se trouvaient dans les jardins intérieurs.

Les ennemis construisirent un cavalier à main droite du chemin de la ville à Saint-Arnoul, fait pour recevoir 7 à 8 pièces : deux petites y furent d'abord placées. Puis ils envoyèrent un trompette nous annoncer la reddition de Hesdin aux troupes de l'Empereur et aussi la captivité du duc d'Aumale près du marquis Albert de Brandebourg. *Je pense bien*, annonce Bertrand de Salignac, *que ce n'estoit pour nous en cuider* (croire) *faire plaisir*.

Le duc de Guise avait soin que ses sorties quittassent l'enceinte seulement au dernier moment favorable, préludait de la sorte à l'emploi tardif et judicieux de sa réserve à la bataille de Dreux¹, et faisait partir et charger sa cavalerie *en bloc*² de préférence dans les endroits *plans* et commodes pour des gendarmes.

Il se décida pour le transport de son logement près de Sainte-Glocine, entre les portes Champenoise et Saint-Thibaud qui furent condamnées et même terrassées, le pont près de la première étant en outre rompu en un arceau ; on ferma de même deux autres portes, les portes des Allemands et Sainte-Barbe, celles du pont des Morts et Pontiffroy au nord, et Mazelle au midi, suffisant bien pour le service d'une ville assiégée³.

Le 5 novembre survint une escarmouche ; trois jours après le duc de Guise dépêcha vers Henri II un gentilhomme afin de le prévenir de ce qui se passait à Metz et l'assurer qu'il espérait pouvoir tellement garder la place qu'elle ne serait emportée d'assaut. Sur cette nouvelle, le roi de France employa d'un autre côté ses forces disponibles, notamment en Picardie pour la reprise du château de Hesdin.

Les Impériaux continuaient leurs tranchées vers Saint-Thibaud ; on les inquiétait par des sorties et la nuit par un tir de mousqueterie presque continu, auquel ils répondirent le 9 par un feu d'artillerie. Les deux nuits suivantes ils logèrent quatre canons sur le cavalier de gauche et le 10 novembre ils battirent le château de la porte Champenoise et y commencèrent près du portail une brèche

¹ Le 19 décembre 1562 : reportez-vous à mon *Histoire de Charles IX*, p. 146.

² Ceux qui cherchaient à combattre seuls dans les vignes y gagnaient un coup d'arquebuse dans la tête et n'en revenaient guère.

³ Metz comptait en tout sept portes.

qui fut continuée les jours suivants¹, et s'étendit à une tour voisine, vers l'encoignure Sainte-Glocine. En allant reconnaître ladite brèche par la fausse braye, c'est-à-dire un peu en dehors, le duc de Guise fut atteint et couvert par les éclaboussures et les éclats d'un coup de canon, mais heureusement sans être blessé. Le boulevard de la porte Champenoise fut ainsi mis à jour et en brèche par dessus le cordon et malgré qu'il comportât en cet endroit une épaisseur de 6 mètres ; on y remédia en portant dans cette ouverture autant des terres des fossés que possible.

De la plate-forme Sainte-Marie les assiégés tirèrent alors sur le cavalier et y démontèrent deux pièces. De notre côté une de nos pièces déclava et il fallut renoncer à son emploi : une de nos grandes couleuvrines éclata par le bout, son métal étant aigre, mais on la fit scier par l'extrémité et elle put servir encore. Ce résultat porta le duc de Guise à des essais pour la refonte des pièces, et il commanda à d'anciens canonniers, afin d'éprouver leur savoir et leur expérience, la fabrication d'une couleuvrine et d'une bâtarde.

Le marquis Albert de Brandebourg, qui avait démasqué son abandon du service de France, se présenta le 13 novembre avec toutes ses forces au mont Saint-Martin et s'y mit en bataille, sa cavalerie plus en plaine ; de cette position il battait souvent à nos portes. Le duc de Guise envoya vers lui, jusqu'à la croix au delà du pont des Morts, deux détachements de 40 arquebusiers chacun qui firent l'escarmouche et d'assez près, car, le tir à feu effectué, on prit l'épée et on se servit de la hallebarde. Une autre petite sortie réussit à brûler des charrettes de fourrage, mais la nouvelle position où campa le marquis nous ôta néanmoins la liberté de la campagne au delà de la Moselle et vers la France.

Les assiégeants continuaient leurs tranchées jour et nuit, les augmentant pour *battre tout du long* de défenses en saillie qui ressemblaient à de petits bastions, puis les garnissant d'assez gros corps de garde, car ceux-ci contenaient 16 enseignes au moins. Les assiégés remparaient activement dans la ville, notamment au boulevard de la porte Champenoise, où se trouvait une brèche longue de 40 pieds produite par 600 coups de canon tirés du 13 au 17. Ces jours-là on sortit pour repousser 300 Impériaux venus afin de cueillir des herbes dans les jardins s'étendant le long de la Seille.

Après un autre engagement, le duc de Guise ordonna de fortifier les portes des ponts, là où il n'existait pas de pont-levis et particulièrement en l'endroit où le marquis Albert de Brandebourg pourrait venir, si non attaquer, au moins *faire bravade* du côté de son camp, c'est-à-dire entre le Pontiffroy et le pont des Morts, sur le flanc de la brèche, pendant que ceux du grand camp des Impériaux, trouvant cette brèche *raisonnable* (abordable) essaieraient d'y monter à l'assaut. Dans cette direction l'on haussa les ravelins assez pour couvrir des coups lancés par l'artillerie brandebourgeoise².

Le 19 novembre, le duc de Guise envoya 60 chevaux donner l'alarme au camp du marquis Albert par le pont des Morts, et soigneusement étudier leur retour afin

¹ A Verdun, forteresse sise à 2 étapes de distance de Metz (dont une fort longue, celle de Mars-la-Tour à Verdun), le bruit courait dès octobre que le duc d'Albe avait mis vers la porte Saint-Thibaut trente pièces en batterie contre Metz.

² Le corps d'armée d'Albert de Brandebourg était un ramassis de soldats de toutes nationalités (sauf la française), suivant l'usage de ce temps ; néanmoins on peut le désigner d'après le nom de son chef. Plus d'un historien assure que ce corps agit et dévasta souvent comme une bande d'incendiaires et de voleurs.

que la connaissance exacte et sûre des passages permît de faire plus tard une grande entreprise. Cela réussit, car l'artillerie dudit camp se trouvait postée trop haut pour plonger sur nos gens et les atteindre.

On s'aperçut qu'il y avait danger à ne pas isoler du rempart les églises Saint-Thibaud et des Augustins, et dans ce but on brûla les étançons qui les environnaient et les appuyaient jusqu'à la fortification, ce dont l'ennemi fut contrarié. En même temps on renforça sur certains points les remparts au moyen d'un *terrain en talus* devant servir de *montée aux gens de guerre*, jusques à pouvoir combattre *main à main*, le surplus *faisant parapet* pour les couvrir.

Le 20 novembre Charles-Quint arriva dans son camp où il monta à cheval, car il était venu en litière depuis Thionville. Il visita son armée, puis alla loger chez le duc d'Albe, dans l'un des restes de l'abbaye Saint-Clément, en attendant qu'un château lui fût préparé près de Magny. Il disposait de forces nombreuses, plus grandes que celles réunies précédemment sous ses ordres. Sa venue fit adopter la résolution de changer le point d'attaque ; nos adversaires conduisirent des pièces au cavalier à main droite du chemin de Saint-Arnoul, là où il existait un faible rempart et où leur logement se trouvait *assez haut et à propos pour y battre en cavalier* ; d'ailleurs le fossé ne présentait sur ce point ni eau ni grand empêchement pour y descendre et donner l'assaut. Le duc de Guise fit aussitôt travailler sur ce point afin que, la muraille une fois ôtée, on pût encore résister, et la précaution parut utile parce que là se trouvaient des caves sur le chemin du rempart et qu'on y étançonna fortement ; ce travail avança promptement, tout le monde, les plus grands même, y mettant la main, et ce fut heureux, car pendant ce temps l'adversaire plaçait en face sept pièces d'artillerie et tirait dès le 23 novembre.

Le soir 60 hommes furent dépêchés sur les tranchées des Impériaux. Vers la porte Saint-Thibaud, où l'adversaire semblait vouloir construire une deuxième batterie, ils sortirent en effet, gagnèrent 150 pas de tranchées, et les occupèrent par force durant une demi-heure : ce détachement se retira sans perdre un homme devant les nouvelles gardes venant prendre le service de nuit. Au jour les assiégeants avaient continué leur gabionnade et l'avaient plantée en la vigne des Vassieux dans le but de battre la grosse tour de la fausse braye, ou tour d'Enfer, avec 41 pièces dont 25 se trouvaient déjà en place ; ils tirèrent, durant 36 heures consécutives, 1.448 coups qui abattirent cieus tours. Dans ce jeu de l'artillerie adverse, les gabions placés sur la plate-forme Sainte-Marie, remplis de terre trop légère¹, furent facilement emportés, en sorte que cette susdite plate-forme causa un faible dommage : quant à notre mur d'enceinte il tint bon d'autant qu'on ne l'avait pas canonné en un point nettement déterminé.

Le duc de Guise répartit en ce moment à nouveau ses troupes : les vingt bandes furent groupées deux par deux et un groupe assigné à chacun des dix quartiers, de façon qu'une bande y gardait les brèches un jour, puis les murailles l'autre jour et toujours ainsi alternativement. Les compagnies du prince de La Roche-sur-Yon, aidées de celles de M. de Lorraine avaient ordre de veiller aux alarmes, puis de se porter au secours là où besoin surviendrait, deux capitaines de gens de pied accomplissant en outre leur ronde toutes les nuits, visitant tous les quartiers, tous les corps de garde, devant avertir le duc de Guise de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, à quelque heure que ce fût.

¹ Prise dans les jardins de la ville.

On ne cessait de donner l'alarme aux assiégeants, mais si l'on s'emparait de prisonniers, on n'amenait en ville que les gens de marque, annonçant la promesse d'une bonne rançon¹, et l'on renvoyait *les valets et garçons de fourrages*, lesquels eussent consommé des vivres en pure perte².

Le 26 l'Empereur visita les travaux de ses troupes, et aussitôt commença une furieuse canonnade qui, en une demi-journée, jeta 1.343 boulets et ouvrit la muraille en trois endroits³. Le duc de Guise et les seigneurs, placés dans le fossé, suivaient les effets de la batterie, et chacun mettait la main à hausser le rempart ; ces efforts se continuèrent surtout la nuit. De son côté, l'ennemi entreprit une tranchée située presque sur le bord de notre fossé.

Le lendemain 27 mêmes péripéties ; les brèches s'agrandissaient ; le duc de Guise, assisté des seigneurs allait reconnaître tout dommage nouveau d'heure en heure et le mesurait de son œil exercé, s'exposant parfois trop, car sa perte, en ces instants critiques, eût été un grand malheur.

Le 28 le tir fit tomber un pan de mur entre les tours de Vassieux et de Ligniers, mais la brèche demeurait mal aisée ; de plus un rempart neuf s'élevait déjà derrière, la dépassait de huit pieds et résista contre le premier tir dont il fut salué. Notre arquebuserie tira par-dessus la brèche ; la nuit on fit des efforts inouïs pour perfectionner et surélever ce rempart neuf. Les deux jours suivants l'artillerie ennemie ralentit son tir d'un tiers⁴, et nous en profitâmes pour accélérer nos travaux de fortification intérieure. Nous consolidâmes la tour d'Enfer, fort endommagée, avec un rempart léger, en fumier et en balles de laine, le seul dont elle pût supporter le poids. Des précautions furent prises en vue d'une tentative pour gagner nuitamment cette tour, car des amas de fascines, destinés à faire une montée, indiquaient cette intention. M. de Biron fut chargé d'augmenter la garde de ce côté ce nouveau service fut continué. La porte Champenoise et ses environs étant réparés, on y amena des pièces de la plate-forme Sainte-Marie afin de pouvoir battre de là la tour d'Enfer⁵, en cas d'attaque spéciale contre elle.

Le 1er décembre l'ennemi ouvrit une nouvelle tranchée et tira contre nos remparts et contre la tour d'Enfer. Le duc de Guise envoya 140 chevaux contre des fourrageurs venant de Thionville, avec mission de reconnaître ces derniers *sans rien hazarder*. Une partie de ce détachement dispersa l'escorte et ramena en ville les voitures chargées de fourrages et de vivres ; l'autre partie, touchant le camp ennemi et un abreuvoir, entretint l'escarmouche ; l'adversaire eut beaucoup de blessés et abandonna huit prisonniers, tandis que de notre côté le canon tua deux combattants ; nous laissâmes deux prisonniers et eûmes quatre blessés qui succombèrent bientôt.

¹ En les mettant hors d'état de rien noter ayant trait aux fortifications.

² D'autant qu'en grand nombre dans Metz, ils y fussent devenus un danger en cas de réussite d'un assaut et d'une guerre de rues.

³ Le tir des canons ennemis fut bien dirigé par Jean Manrique, maître de l'artillerie impériale.

⁴ 630 coups par jour au lieu de 900.

⁵ N'oublions pas que cette tour d'Enfer occupait la droite de la brèche, vue de l'intérieur de la ville, et la gauche de cette brèche regardée du côté des assiégeants.

Chacun des trois jours suivants l'ennemi tira une centaine de coups par jour et nos brèches s'agrandirent. Il étendit ses tranchées vers la droite¹, ou vers la Moselle si on le préfère ; aussitôt des ouvriers furent placés intérieurement afin de remparer derrière la tour d'Enfer, entre les tours des Boulangers et des Charpentiers, ce qui n'avait encore été fait, et là construire, reculé de 40 pieds par rapport à la muraille d'enceinte, un rempart de 24 pieds de large avec une tranchée de 30 pieds en avant, ouvrage qui fut entrepris et mené diligemment. Le travail des Impériaux se vit contrarié par 12 arquebusiers que le capitaine Candaux et le sergent du capitaine Glenay conduisirent par une issue secrète pratiquée dans le bastion de la porte Champenoise. Le lendemain un capitaine de la compagnie du duc de Guise sortit entre les deux camps avec 30 combattants et faillit s'emparer du seigneur de Brabançon qui échappa seulement par la vitesse de son cheval ; les nôtres n'osèrent le poursuivre, ou du moins, parvenus près de la maison où il s'était jeté, mettre pied à terre pour essayer d'y pénétrer et cela vu la situa-tion, car on fut accouru du camp, et en force, au secours de ce seigneur ; ils se bornèrent à rapporter deux tonneaux remplis de diverses marchandises.

Le 5 décembre vingt de nos chevaux furent embusqués au même endroit, et y donnèrent, à grand renfort de trompettes, l'alarme à 80 chevaux allemands se rendant du camp de l'Empereur au camp de la reine Marie : ces derniers prirent la fuite et laissèrent quatre prisonniers ; on ramena en même temps quatre mulets chargés de vivres². Ce jour-là l'ingénieur Camille Marin et le lieutenant du capitaine Glenay reçurent chacun une arquebusade dont ils moururent, le premier en regardant au bout d'un rempart qui joignait la porte d'Enfer, entre deux balles de laine³, et aussi les remuements de terre dont nous avons parlé et qui étendaient les tranchées ennemies vers la rivière ; le deuxième étant de garde.

La nuit suivante les ennemis changèrent leurs pièces, trouvant les anciennes *éventées*⁴ ; ils tirèrent *au recoing de la rivière*, voulant y faire une nouvelle brèche, et ne cessant pour cela de tirer avec les pièces restées en place afin de nous empêcher de remparer. De notre côté l'on entendit sous la tour d'Enfer des coups de pioche, comme si l'adversaire creusait quelques mines. Le sieur de Saint-Rémy avait déjà creusé également, il entreprit de se porter à sa rencontre avec des contre-mines, sous cette tour même et en long sous la fausse braye.

Le lendemain, au coin derrière la tour d'Enfer, on fit descendre avec une corde un lieutenant qui reconnut cette tour par le dehors, mais il ne constata rien de nouveau, tandis qu'un amas de terre argileuse, aperçu au dehors, décela le point où s'ouvrait la mine des Impériaux, car nous retirions une terre semblable de nos contre-mines. Dans la matinée de ce jour douze chevaux sortirent et coururent vers le camp du marquis Albert afin de savoir si l'ennemi prenait de nouvelles mesures contre nos sorties : il ne fut rien constaté de particulier ; les nôtres

¹ Le siège étant vu et jugé par les assiégeants, comme le dit la note de la page précédente, nous ne répéterons plus cette observation.

² Bertrand de Salignac donne ces chiffres à la p. 63 de l'édition Chabert de son *Journal* ; mais la critique historique doit relever que le chiffre des mulets, juste égal à celui des prisonniers, semble indiquer des chiffres de convention.

³ Le duc de Guise venait d'y regarder : ces balles de laine formaient un créneau derrière lequel ordinairement on était assez bien garanti, pour voir ou pour tirer.

⁴ Usées intérieurement par le vent et les à-coups des boulets.

rentrèrent heureusement, protégés par un détachement qui guettait leur retour près des portes.

Le 7 décembre leurs tambourins ayant sonné, les Impériaux s'approchèrent en deux grosses troupes au bord des tranchées¹. Sans estimer qu'il y eut grand danger, le duc de Guise prescrivit que chacun prit son poste de combat. Les Impériaux, sachant que leurs officiers trouvaient téméraire une attaque générale désirée par l'Empereur, hésitèrent devant l'attitude résolue des assiégés, et Charles-Quint rentra mécontent dans son quartier général.

On reçut des nouvelles du roi de France ; il paraît que, malgré son intention ostensible d'assiéger Hesdin, Henri II n'abandonnait pas l'idée de faire lever le siège de Metz. Quoi qu'il en soit, le duc de Guise apprenant par ce courrier la prise d'Albe, dans le Montferrat², par le maréchal de Brissac, fit répandre cette nouvelle aux avant-postes.

Les prisonniers gardés dans Metz, et il y en avait chaque jour de nouveaux — quoique l'on conservât uniquement ceux de marque, nous l'avons dit —, répétant que l'Empereur s'opiniâtrerait à prendre la place de Metz et qu'il y consumerait, s'il le fallait, jusqu'à trois armées entières, le duc de Guise profita du bruit qui courut à ce sujet pour diminuer la consommation des vivres, et fit même visiter, pour qu'on les ménageât, les provisions particulières. Le but était d'atteindre surtout en blé, à étendre l'usage des approvisionnements au delà des douze mois primitivement supputés. Eu égard aux fourrages, ordre fut réitéré de ne conserver que six courteaux³ par bande d'infanterie. Afin de ne pas manquer de poudre, on tira du salpêtre des caves et on le raffina. Quant à l'argent, pensant que le roi n'en pourrait faire entrer dans la ville, le duc de Guise frappa monnaie au nom du roi, haussant son prix et promettant de la reprendre plus tard au prix d'émission.

Albert de Brandebourg était contrarié des sorties entreprises contre son camp. Afin d'obtenir sa revanche, il tendit diverses embuscades dans les saules, près de la croix sise à l'extrémité du pont des Morts, mais le duc de Guise ne voulut pas qu'on se laissât tenter par ses agaceries. La nuit il envoya reconnaître si les adversaires entreprenaient quelque nouvel ouvrage. Une fois la situation reconnue, le petit détachement se retira ; mais rentré, l'on s'aperçut que le sergent du capitaine Glenay manquait, et l'un des siens alla en plein midi, sous le feu de l'ennemi, retirer son corps et le rapporter sur ses épaules afin qu'il fût enterré.

Malgré un tir assez mou, la tour des Charpentiers se trouva ouverte à l'angle de la rivière. Au moyen de nouvelles pièces disposées exprès, l'ennemi canonna plus vigoureusement à partir du 12 : cette fois il en résulta en tout cinquante pas de brèche. Heureusement cet accident avait été prévu ; il s'élevait en arrière un grand rempart de bonne terre, plus une traverse. Aux deux encoignures de la porte Champenoise deux gros massifs de terre servaient d'épaules à cette porte

¹ Ce fut une démonstration plus qu'une tentative d'assaut. M. Charles Robert, qui s'est récemment occupé des guerres de ce règne, dit formellement : *L'assaut ne fut pas donné*. Voyez p. 21 des *Événements militaires accomplis sous le règne de Henri II*, in-8°, Paris, 1876, chez Dumoulin.

² Alba Pompeia : consultez ci-après notre chap. II, et *Mémoires de Boyvin du Villars*, fin du livre III.

³ *Courteaux*, chevaux de service, par opposition aux chevaux de combat, aux *grands chevaux*.

et de flanc à la fausse braye, lesdits massifs offrant un passage souterrain qui conduisait à la ville, en sorte que, communiquant de la sorte, on possédait toujours *chemin à secourir nos fausses brayes*. Deux canonnières, ou embrasures, difficiles à défaire, avaient en outre été disposées dans l'allée du boulevard, afin de contrebattre les fossés, le long des brèches et jusqu'à la tour d'Enfer : une deuxième issue secrète permettait de jeter des fantassins dans le fossé, et l'on n'oubliait nullement de travailler aux contre-mines. Certes ces divers travaux improvisés et surajoutés n'étaient pas extrêmement solides ; leur ruine pouvait survenir prochainement ; en attendant on y mettait constamment la main.

Le 13, les Impériaux reprirent leur tir à la grande brèche et achevèrent de faire tomber la tour des Vassieux, partie à deux heures de l'après-midi, partie à trois heures du matin. Sur ce point la brèche atteignit près de 90 pas de long, d'un seul tenant. Le capitaine Favars fut alors tué sur le rempart d'une arquebusade.

Le 14, journée pluvieuse, Birou sortit par Pontiffroy avec 50 chevaux et envoya battre le chemin des vivres ; il ramena en effet quelque butin, des charretées de vin et des chevaux.

On sut le lendemain, par un prisonnier, que les Impériaux pensaient atteindre déjà, par leurs mines, à 50 toises *dans* la ville.

Une sortie dirigée par le capitaine La Faye se termina mal : lui et Vitry, en voulant trop attirer l'avant-garde d'Albert de Brandebourg, restèrent prisonniers. Mais en noème temps une autre sortie, commandée par le seigneur de Rendan, et qui avait débouché par le Pontiffroy, ramena des chevaux et des prisonniers.

La nuit, plusieurs Allemands vinrent au pont des Morts, afin d'en abattre le parapet : ce parapet couvrait en effet le ravelin d'où s'échappaient nos sorties. En même temps l'ennemi voulait rompre une arche de ce pont, précaution que nous eussions déjà dû adopter afin de leur interdire de ce côté tout accès vers la porte de la ville ; si nous n'avions pas accompli la rupture de ce pont, c'est que notre situation en ce siège était souvent offensive, en ce sens que nous quittions souvent la ville pour nous rendre au devant des assiégeants, les reconnaître, nuire à leurs travaux. Cette fois leur tentative échoua.

Depuis le 12 l'ennemi tirait par heure une douzaine de coups sur des buts différents, mais cela n'empêchait les assiégés de cheminer et de se montrer partout où besoin était, soit pour arquebuser, soit pour porter de la terre : plusieurs furent atteints de la sorte et succombèrent, quoique, pour les abriter, on eût placé des pavesades et des mantelets au coin des brèches et sur les flancs.

Le 16, l'ennemi, continuant ses tranchées et son tir, augmenta la brèche de 18 pas et renversa la tour des Charpentiers, laquelle tomba en grande partie sur elle-même, au lieu de remplir le fossé, de faire pont pour l'assiégeant. Un gentilhomme italien étant venu se rendre, annonça que les mines des Impériaux avançaient beaucoup et que l'on en croyait plusieurs prêtes à partir ; il est vrai que Saint-Rémy se hâtait pour aller au-devant de ces travailleurs souterrains, et leur préparait une fricassée.

Le 18 décembre Navailles, accompagné de 30 chevaux, s'avança jusqu'au camp d'Albert de Brandebourg et attira un gros d'Allemands vers le pont des Morts, où nos arquebusiers embusqués les reçurent avec un feu nourri. Le lendemain escarmouche semblable, par tin détachement sorti de Pontiffroy contre des

fou rageurs ; leur fourrage fut brûlé, et nombre de chevaux eurent les jarrets coupés.

Le 22, le tir ayant cessé et la tour d'Enfer menaçant ruine, le duc de Guise tint conseil pour faire sauver cette tour, au moins dans sa partie basse. On remédia, tant qu'il fut possible, au danger par des massifs de terre et par des étançons, surtout en veillant à toutes les mesures capables d'enrayer les progrès de l'adversaire et de l'empêcher de s'installer commodément au milieu du fouillis enchevêtré des débris.

Le 23, une sortie entreprise par le vidame de Chartres rencontra plus grosse résistance, et il s'ensuivit un combat, chaque parti recevant successivement du renfort : l'ennemi fut attiré entre les deux ponts et là souffrit de notre tir, au point de laisser sur la place une cinquantaine d'hommes. De notre côté le capitaine reçut 3 blessures dont il guérit. On ramena de cette échauffourée un troupeau de vaches et de moutons, prise excellente car la viande fraîche commençait à manquer dans Metz [et plusieurs de nos soldats, dit Bertrand de Salignac, se prenoient aux chenaulx, c'est-à-dire les mangeaient.](#)

Bref et sans vouloir entrer dans le détail de toutes les sorties, car il s'en fit par les autres portes comme par celles de Pontiffroy et des Morts, nous dirons que le duc de Guise recourut aux divers moyens qui se présentèrent de nuire à l'adversaire, donnant avec soin ses instructions à chacun.

Le lendemain de Noël, qui était le 45^e jour depuis l'ouverture du tir, l'Empereur ne se trouvait guère avancé dans son œuvre, car les brèches malaisées, réparées, restaient redoutables comme abords. La mortalité diminuait ses troupes. Ce souverain prit le parti de commencer sa retraite et envoya, de l'autre côté de la Moselle, plusieurs pièces d'artillerie. On ne put deviner dans la ville pourquoi le transport s'effectuait ; de fait il y eut encore d'importantes sorties. Le siège ne fut définitivement levé que quelques jours plus tard.

[Le marchis \(marquis\) Albert, rapporte François de Rabutin¹, estoit demeuré le dernier à partir pour servir d'escorte d'arrière-garde, et pense que depuis il ne fust sans s'en repentir ; car sitost que M. de Guyse sceut qu'il gardoit la queue du loup chercha tous les moyens pour le festoyer, luy donnant tant d'allarmes sans cesse qu'à peine pouvoit avoir heure de repos.](#) En effet on mit à ses trousses, vu les longues fatigues de la garnison qui ne put à ce sujet fournir que peu de monde, M. de Nevers et le maréchal de Saint-André, ce dernier accouru de Verdun : après deux jours de lutte, il fallut que ce dernier corps dès Impériaux quittât les alentours de Metz, et il le fit en prenant la direction de Trèves. Les Français les poursuivirent encore, mais avec une certaine compassion pour leurs misères², car ces fugitifs souffraient de faim et de froid ; il n'y eut que leur chef dont ils eussent voulu s'emparer.

Le 15 janvier eut lieu dans la cité délivrée une procession d'actions de grâces, à laquelle assista le duc de Guise accompagné des princes, seigneurs et gens de guerre³. De fait Metz restait à la France ; avec cette cité et les Trois Évêchés, nous gardions la libre communication avec l'Allemagne, la route désormais ouverte de l'Alsace, du Luxembourg ; la province française la plus exposée était en outre couverte par trois solides boulevards, par Verdun, par Metz, par Toul.

¹ *Guerres en la Gaule Belgique*, fin du livre IV.

² De même qu'Ambroise (Paré) avait soigné dans Metz plus d'un blessé ennemi.

³ MM. d'Enghien, de Condé, de Montpensier, de la Roche-sur-Yon, de Nemours.

Devant ces résultats, la mémoire de l'Électeur Maurice de Saxe a été violemment attaquée, et il lui a été reproché d'avoir trop aidé la France¹.

On le voit, la défense de Metz fut successive et pied à pied : le duc de Guise eut pour but de la prolonger le plus possible, et enfin, une fois l'assaut donné, de repousser vigoureusement cet assaut : comme il disposait de vivres pour un an, les opérations du siège pouvaient durer autant de la part des assiégeants, venus trop tard et opérant en plein hiver dans un pays froid. Les mauvaises conditions où se trouvait l'armée impériale, jointes aux approvisionnements réalisés à temps par les assiégés, ces bonnes mesures défensives prises, et la présence dans Metz de l'élite des seigneurs français accourus pour combattre sous un chef aimé, telles furent les causes principales de la réussite des Français ; en revanche, la fortune se montrera pour eux très contraire dans la campagne de 1557, au nord de la France, sous un chef malheureux ou inhabile il est vrai, le connétable.

L'année suivante M. de Vieilleville fut nommé gouverneur de Metz² avec mission de dominer la contrée jusqu'à Thionville et jusqu'à Pont-à-Mousson³. Ce commandant était à la fois exempt de fanatisme et résolu⁴ : il rétablit la discipline dans l'armée française, puis réprima un complot tramé par les cordeliers pour livrer la ville à l'un des gouverneurs espagnols voisins⁵, faisant pendre 14 moines qui avaient trempé dans ce projet de trahison. A la suite de cet événement, il parut pencher en faveur de la religion réformée ou du moins en fut accusé⁶. De fait l'évêque⁷ se démit, fut remplacé par l'ancien précepteur du cardinal de Lorraine ; le nouveau prélat⁸ céda au roi de France les droits souverains qu'il pouvait exercer dans Metz⁹.

Thionville fut assiégée et prise en 1558 : le traité de Cateau-Cambrésis la rendit à l'Espagne¹⁰.

¹ Lisez la brochure de M. Ernest Schlomka, *Kurfürst Moritz und Heinrich II von Frankreich*, Halle, chez Max Niemeyer, 1884, p. 44. M. Rahlenbeck, en son ouvrage déjà cité : *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, Bruxelles, 1880, plaide en sa faveur : Maurice de Saxe, dit-il p. 176, peut fort bien avoir trahi l'empereur Charles-Quint, sans avoir trahi l'Allemagne. L'auteur veut dire que l'Électeur visa avant tout à sauver la foi de Luther et à écarter du trône impérial le futur et sombre Philippe II, p. 177. De là le traité secret de Chambord entre la France et lui, traité daté du mois de janvier 1552, et qui avait été précédé d'un autre remontant au 5 octobre 1551.

² Voyez, pour sa conduite à Metz, ses *Mémoires* par Vincent Carloix, livre V, chap. 30 et suivants, le livre VI et le début du livre VII.

³ François de Rabutin écrit *Pont-Camousson*.

⁴ On se rappelle le discours de la cour : Chasteigneraye, Vieilleville et Bourdillon sont les trois hardys compagnons.

⁵ Celui de Luxembourg. Précédemment ce dernier gouverneur avait *gagné et corrompu* trois de nos soldats.

⁶ Brantôme, fin de la *Vie de Vieilleville*.

⁷ Robert de Lenoncourt.

⁸ De Beaucaire de Peguillon.

⁹ *Etude sur l'histoire du protestantisme à Metz*, par M. Maurice Thirion, in-8°, Nancy, 1884, p. 113.

¹⁰ Reprise en 1643 par Condé, elle nous fut laissée par le traité des Pyrénées.

CHAPITRE VI

AUTRES ÉVÉNEMENTS DE GUERRE CONTRE L'ALLEMAGNE PENDANT ET APRÈS LE SIÈGE DE METZ — 1552-1555.

Si Charles-Quint avait commis une faute grave en venant assiéger Metz, au lieu de pénétrer, avec ses 60.000 hommes, dans le royaume de France où la défense se trouvait mal prévue et plus mal organisée, Henri II à son tour ne sut ou n'osa pas, une fois le siège de Metz levé, marcher droit sur Bruxelles, dont il se serait emparé ; car, au dire de Giovanni Capello, ambassadeur vénitien¹, déjà l'Empereur y faisait remplir et boucler ses bagages pour s'enfuir.

Charles-Quint, nullement inquiété, répara ses pertes et, l'année suivante, descendit sur Théroouanne et sur Hesdin.

Pour ce faire il lui avait fallu chercher de l'argent par tous les moyens possibles, car déjà la poursuite de ses projets pour laquelle il avait échoué — en effet l'Allemagne n'était pas redevenue catholique, son fils ne pouvait prétendre à la couronne impériale, Metz ne lui avait pas été rendue —, la poursuite de ces projets, disons-nous, avait dévoré l'or du Pérou et du Mexique, les immenses envois d'argent de l'Espagne et les subsides levés sur le clergé de Flandre². Déjà, sous les murs de Metz, afin d'éviter la mutinerie des troupes impériales, on les avait soldées en partie avec des draps et des étoffes de soie. On recourut au commerce d'Anvers, lequel, après avoir prêté 60.000 ducats, objecta, à l'égard d'une seconde requête, ce qui lui était déjà dû, les bas prix de la marchandise et les banqueroutes dont il souffrait ; il est certain que les Pays-Bas étaient épuisés. L'armée impériale, créancière de plusieurs mois de solde, se conduisait mal, réclamait des congés, *mangeait de tous côtés* ; l'Artois avait été ainsi dévoré³. Des troubles s'élevaient, et sous les cendres, résidus des incendies allumés par les pillards, une révolution couvait ; les triomphes comme les revers de l'énergique et fier Charles-Quint, et, après lui, du sombre et persévérant Philippe II, ne sauraient l'empêcher d'aboutir.

Enfin l'argent trouvé⁴ l'armée impériale continua son mouvement, car une tentative de médiation par les légats du Pape ne réussit pas. On avait résolu à Bruxelles, pendant que les Français ravitaillaient Théroouanne et que d'ailleurs l'état misérable du pays, dénué de provisions, obligeait d'attendre pour faire avancer la cavalerie que le fourrage eût poussé, on avait résolu de couper les communications de Théroouanne, afin d'en affamer la garnison, puis de conquérir cette place. Ordre fut donné de couper les chemins autour de cette ville. Le 14 avril une reconnaissance s'avança vers les murailles, mais, pour détourner

¹ Voyez le *Recueil* publié en France par M. Tommaseo.

² Moitié de tous les revenus ecclésiastiques excédant annuellement 24 ducats. Bulle du 27 juillet 1552.

³ L'évêque d'Arras à la reine Marie de Hongrie, 12 novembre 1552.

⁴ Aux conditions les plus dures : un négociant anversoise ne consentit à escompter 80.000 livres d'obligations qu'à 18 p. 100 plus 2 p. 100 *pour gratuite*, soit au total 20 p. 100. *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique* par M. Henne, Bruxelles, 1860, chez Hatau, t. X, p. 19.

l'attention des Français, on poussa les ravages du Boulonnais jusqu'à Montreuil : une nouvelle reconnaissance s'effectua le 18, enfin une dernière le 27, et le 30 la cité fut investie.

Thérouanne se trouvait défendue par une garnison de 500 fantassins et de 50 hommes d'armes : dans la nuit du 5 au 6 avril, deux enseignes de gens de pied et une cornette de cheval-légers avaient pu pénétrer dans la place. Quant au gouverneur, le seigneur de Losses¹, accouru des fêtes de Paris², il avait été battu, puis fait prisonnier, au moment où il sortait de Montreuil, mais il s'était échappé, et, avec autant de bonheur que d'audace, avait enfin pu entrer dans Thérouanne, vers le 15 avril, en profitant de la négligence du poste placé à Rumillies. Au moyen de quelques renforts, grâce au caractère belliqueux des habitants, la garnison prit promptement figure, mais la place était mal approvisionnée, défaut presque perpétuel en France, où l'on ne prévoit pas, où l'on prépare mal les expéditions.

Dès l'arrivée des Impériaux, les assiégés élevèrent des traverses le long des remparts ou abattirent les arbres des environs afin de mieux voir les approches, tentèrent une sortie entre les avant-postes de Bugnicourt, sortie qui fut repoussée.

On augmenta encore la garnison, chose excellente, mais qui diminuait certes relativement les ressources en vivres, et, à la fin d'avril, lorsque le comte d'Essé³, nouveau gouverneur, et François de Montmorency, fils du connétable, pénétrèrent dans la cité investie, on pouvait estimer son effectif au chiffre important de 3.000 hommes.

Malheureusement, outre la disette, Thérouanne avait tout à craindre de l'inertie royale, imitée par Vendôme, chef de près de 24.000 hommes aux environs d'Abbeville : d'Essé aura beau multiplier ses exploits et exposer sa vie, il est à craindre que son héroïsme ne suffise pas pour sauver l'un des deux oreillers du roi de France⁴.

L'adversaire avait remarqué combien Thérouanne est *plus bas perchée* qu'on ne supposait, ce qui empêchait en l'assiégeant de la dominer de partout ; pourtant la plate-forme s'étendant de la porte Saint-Omer à la grosse tour du Chapitre était commandée par la colline Saint-Jean. Le choix de cette colline pour y établir une batterie de brèche fut décidé ; de plus 300 mineurs anglais durent être attachés au rempart et le jeter en bas. Le comte de Rœulx, qui devait diriger le siège, mourut peu de jours avant son ouverture ; il fut remplacé par le sieur de Bugnicourt récemment élevé au grade de maréchal de camp.

Les assiégeants eurent de la peine à installer leur artillerie sur le mont Saint-Jean ; mais dès qu'elle fut établie sur ce point, et aussi en face, elle tonna contre la ville et marcha de progrès en progrès. Son tir fut tel que de *cent ans en ça*, dit François de Rabutin⁵, on n'avait ouï pareil vacarme, et au *tonnerre qu'elle rendoit, on eust plustot jugé estre montagnes qui tomboient les unes sur les austres, et toutes sortes de fouldres y estre meslées, qu'inventions humaines*. Loin de diminuer ses effets, cette foudroyante batterie se renforça de jour en

¹ Ne le confondez pas avec le seigneur de Loos, l'un des chefs impériaux.

² On y célébrait les noces de Diane, fille naturelle du roi, avec Horace Farnèse.

³ André de Montalembert, celui qui avait commandé avec succès notre armée d'Écosse.

⁴ Thérouanne et Aix en Provence, suivant une expression de François Ier.

⁵ *Guerre de Belgique*, livre V.

jour. Les assiégés, au mépris de leur vie, au milieu de cette fournaise **portoient sur leur dos, la terre, la fascine, le gazon et le fumier**. Enfin, après dix jours entiers de tir, la brèche atteignit au moins soixante pas de large ; un furieux assaut fut donné. Une rampe assez commode avait été établie par le comblement du fossé au moyen de toute espèce de débris, et l'assiégeant apporta en outre avec lui des échelles et une multitude d'engins. La furie de l'assaut se renouvela jusqu'à trois fois en dix heures. Là périt bravement d'Esse, et, à ses côtés, de Piennes, La Rocheposé et le capitaine Ferrières.

La mine s'en mêla bientôt : de l'avis de ses seconds, voyant qu'il devenait impossible de défendre encore la ville, M. de Montmorency demanda capitulation. Sa demande fut accordée ; mais, pendant que l'on parlementait sur les conditions, les Allemands et les Bourguignons pénétrèrent par divers points, criant **Bonne guerre**, en sorte que la ville fut en réalité surprise. Les chefs des Impériaux eurent-ils alors la main forcée, ou le mouvement de leurs soldats avait-il été combiné à l'avance, c'est ce qu'il serait malaisé d'établir aujourd'hui. Toujours est-il que les soldats espagnols se montrèrent assez compatissants envers les vaincus, tandis que les Belges n'accordèrent aucun quartier.

La ville fut pillée et brûlée : à peine Charles-Quint, avec ses ordres formels, put-il sauver les ornements, les objets du culte de l'église à lui réclamés, au moins en partie, par les chanoines, surtout pour ce qui était urgent en vue de la continuation du culte. En outre, après avoir subi mille sévices répétés, cette cité fut rasée ; sa destruction crie encore vengeance, quoique d'autres désastres aient été infligés à la France sous le souverain négligent dont le règne nous occupe, car où en serait-on si toutes les cités prises d'assaut avaient été traitées de la sorte ? La cruauté, après le succès, ne sauve ni les couronnes chancelantes ni les empires ruinés : l'Espagne en subira l'épreuve avant la fin du seizième siècle, dès la mort de Philippe II, qui crut plus à l'inflexibilité des moyens qu'aux droits supérieurs et à l'influence permanente de la justice.

Après la destruction de Thérouanne, l'armée impériale se porta rapidement sur Hesdin, dont l'épouvante qui existait en France devait faciliter la conquête. Il fallait qu'elle se halât, car Henri II rassemblait des forces. Le cinquième jour de l'investissement, les assiégés se retirèrent¹ dans le château : huit enseignes occupèrent aussitôt la ville abandonnée et bientôt, pendant qu'elles entraient, une lutte acharnée se produisit entre elles et une sortie attardée. Une batterie de brèche fut établie ; comme elle produisait un faible effet, Emmanuel Philibert, qui venait de prendre le commandement, approuva l'emploi de la mine. On produisit ainsi un éboulement considérable, et l'assaut se préparait, quand les Français, après une courte résistance, battirent la chamade ; au moment où la capitulation se signait, un individu² mit par inadvertance le feu aux artifices placés sous la brèche, en sorte qu'il survint une explosion qui tua un grand nombre de Français³. Se croyant trahis, les Impériaux firent jouer leurs dernières mines, et une partie du château fut renversée ; les vainqueurs y pénétrèrent aussitôt en

¹ On a prétendu que les Hesdinois étaient secrètement pour Charles-Quint contre Henri, soupçonnant ce dernier de *favoriser l'hérésie*, ce qui eut été une singulière contradiction chez ce prince, d'abord persécuteur à l'égard des protestants ; mais le vulgaire comprenait mal qu'on pût être *politiquement* et *momentanément* mal avec la papauté sans trahir le catholicisme. Lisez *Hesdin*, par l'abbé Fromentin, 1865, Arras, p. 190 et 198.

² Suivant quelques-uns, ce maladroît était un prêtre.

³ Voyez la liste dans les *Commentaires* de François de Rabutin, livre V.

foule. La ville et son château furent rasés ; Charles-Quint fit rebâtir à quelque distance une nouvelle forteresse qui devint Hesdinfert¹ et dont la construction fut contrariée par des épidémies telles que la peine de mort établie pour empêcher la désertion des pionniers y employés ne put être appliquée². Le chef de la garnison, de La Marck, allant chercher en France de quoi payer sa rançon³, y mourut empoisonné, et, dit-on, par ordre de Charles-Quint qui eût voulu le voir lui céder Sedan et Bouillon⁴.

Le connétable de Montmorency ne voulait guère combattre sous les yeux de son roi ; on eût dit qu'il se rendait compte de son infériorité comme chef militaire⁵. De son côté Charles-Quint conduisit mollement les dernières opérations de la campagne, sans doute parce que l'agitation qui travaillait l'Allemagne le rappela dans Bruxelles.

En fait de dégâts, tout en se les reprochant, les deux belligérants se valaient ; car, sous prétexte de venger les dommages à lui causés, l'un recommençait, imitait les sévices imaginés, accomplis par l'autre. On vit même un corsaire des Pays-Bas, Adrien Crole, s'emparer de l'une des petites îles normandes, Cers (ou Sercq ?) dont ni l'Allemagne ni l'Angleterre ne voulurent prendre possession, et qu'il fallut laisser reconquérir par le gouverneur de la Normandie⁶. De part et d'autre on était d'ailleurs épuisé. Néanmoins les tentatives pacifiques dues au Saint-Père, et apportées à Paris par un légat, ne purent aboutir.

Dès la mi-avril 1554 les Français recommencèrent les hostilités. Le 26 juin, après quatre jours depuis l'ouverture de la tranchée et quelques heures de tir, le gouverneur de Marienbourg, Philibert de Marigny, gagné, assure-t-on, à prix d'argent, battit la chamade, obtint la vie sauve pour la garnison, puis évacua la ville le 28 ; suivant une tradition il fut tué au dernier moment, suivant une autre il vint terminer misérablement ses jours à Paris.

Henri II visita sans délai sa nouvelle conquête, et, dans les premiers jours de juillet, concentra ses forces vers Givet. Dinan et Bouvines⁷ tombèrent entre ses mains, puis un combat eut lieu à Renty. Livré afin d'empêcher la jonction avec l'armée impériale de 5.000 Espagnols de retour d'Angleterre, et pour permettre à nos troupes la prise de Renty, ce combat eut lieu le 13 août 1554. Dès le 9 Henri II campait à Fruges, distant de 4 kilomètres environ du château de Renty dont l'Aa remplissait le large fossé. Pendant ce temps Vendôme investissait la place ; il fut reçu dès le début par une vigoureuse sortie. Le 10, l'Empereur passa en

¹ Lisez *Hesdinfert, sa fondation*, par M. Vincent. Le nouvel Hesdin remplaça le village de Maisnil. Un siècle après, le Vieil-Hesdin, devenu village, comptait 50 maisons à peine. Rappelons que Hesdinfert fut assiégé et pris en 1639 par les Français dans un siège fameux dont l'ingénieur Antoine de Ville a laissé une lionne relation parue, en 1639 même, à Lyon chez Jean Caffin et François Plaignard.

² Sort habituel des peines trop rigoureuses.

³ Cent mille écus.

⁴ Si elle part d'une telle main, cette vengeance est indigne de la royauté. Brantôme signale que déjà Charles-Quint haïssait cette maison. Voyez dans ses *Hommes illustres et grands capitaines Français, sa Vie du maréchal de La Marche*.

⁵ Reportez-vous à mon mémoire *L'Art militaire pendant les guerres de religion*, 1864, p. 116.

⁶ C'était Martin du Bellay.

⁷ Ce nom rappelle la bataille de 1214. Lisez mon article *Le bataillon triangulaire de Bouvines*, dans le *Spectateur militaire* du 15 mai 1885, au sujet de la relation de cette journée par M. Zeller.

revue ses troupes réunies à Marcq ; il trouva sa cavalerie *affaiblie*. Les Français battaient les remparts avec 8 pièces d'artillerie ; mais, leur position une fois connue au moyen d'avis transmis par les assiégés, les deux armées se rapprochèrent et l'Empereur se trouva en présence de soldats qui lui demandaient le combat. Il fit renouveler contre le bois Guillaume une attaque qui avait déjà manqué, et cette fois réussit. L'armée française avait ses flancs, surtout son flanc gauche, couvert par sa cavalerie. Les Impériaux, ayant tourné le bois, choquèrent contre cette dernière, et ils prétendent avoir obtenu sur ce point le dessus, lorsque Charles-Quint, malade et surtout indécis, refusa une attaque générale : le connétable, profitant de cet arrêt, se présenta en force, et chassa l'adversaire des positions qu'il occupait. Tel fut ce combat qui, pour le moins, se termina par un succès en faveur des Français dû à leur cavalerie, succès dont Tavanés¹, qui chargea fort à propos sur les pistoliers de l'Empereur², fut le héros³, et que le roi de France, sur le champ de bataille, au point même où il avait vaincu, récompensa en lui donnant son propre collier de l'ordre de Saint-Michel. Henri II ne sut pas profiter de son succès et de l'élan de ses troupes⁴, il se retira ; Charles-Quint put rentrer dans Renty, mais lui-même déclare que les Français accomplirent une retraite honorable⁵. Pour l'historien, ce ce sera notre conclusion, la journée fut indécise, mais elle offre un côté brillant à l'égard des Français dont la cavalerie, ce jour-là, comme à plusieurs autres époques de leur histoire, sut conquérir la victoire⁶.

Les deux souverains quittèrent leurs armées et la campagne se termina : 1° *pour les Français*, par la mise de grosses garnisons dans Ardres, Abbeville, Doulens, puis par le licenciement, une fois parvenus à Compiègne, du restant des forces ; 2° *pour les Impériaux*, par la prise de Dinan, du château d'Agimont près Givet, et d'Auxy-le-Château ; ces deux dernières petites places comptaient, la première une garnison de cent vingt soldats, et la deuxième une garnison de vingt hommes qui furent envoyés aux galères, traitement que Charles-Quint jugeait favorable pour les vaincus⁷. Il fallut aussi à la fin que Charles-Quint licenciât son son armée, car toutes ces luttes ruinèrent tellement son trésor que c'était déjà peut-être le plus appauvri des belligérants⁸, et certes celui dont les soldats se mutinaient le plus facilement⁹.

Malgré la disjonction des forces, les dégâts mutuels se prolongèrent, principalement dans l'intérieur de la Champagne. Les frontières ne virent plus

¹ Gaspard de Saulx-Tavanés, depuis maréchal. Lisez *les Saulx-Tavanés*, par M. Pingaud, 1876, p. 13.

² Brantôme, *Vie de Tavanés*.

³ Certes il y eut succès, car ceux qui y avaient pris part se le disputèrent, les divers récits de Brantôme le prouvent.

⁴ Voyez *Charles-Quint, son abdication et sa mort*, par M. Mignet, p. 282.

⁵ On le voit, aucun des partis ne persévéra dans l'action, niais cela ne garantit pas qu'il eut obtenu victoire, si l'action fut devenue générale : on doit ici se borner à considérer le combat jusqu'au point seulement où il a été réellement mené.

⁶ A Leuze, 1691 ; à Austerlitz la fameuse charge de cuirassiers, 1805 ; etc.

⁷ Notre époque se montra plus humaine envers les prisonniers. — Au moins, à la prise de de Théroouanne, on avait reçu les Français à rançon.

⁸ Il serait curieux de relever ce que le règne de cet empereur a coûté à l'Allemagne, à l'Espagne et à la Belgique. Du reste des guerres aussi continues, ruinent et vaincus et vainqueurs.

⁹ Une fois Hesdinfert construit, les troupes espagnoles refusèrent d'y aller tenir garnison, garnison, et on eut beaucoup de peine à les y contraindre.

guère que des escarmouches ou des prises de petits châteaux. Le 15 août 1555, il y eut un combat naval près de Douvres entre dix-neuf vaisseaux français, commandés par d'Espineville, et vingt-deux houques flamandes revenant d'Espagne avec de riches garnisons. Quatorze de ces dernières furent prises, mais un incendie éclata et beaucoup de bâtiments brûlèrent ; il resta aux Français vainqueurs cinq hourques, les autres avaient été définitivement incendiées ou se trouvaient désemparées. Des bâtiments français, un avait été coulé et six brûlés. De part et d'autre le nombre des tués et des blessés était considérable ; l'amiral français comptait parmi les premiers. Peu après, le pays de Caux, dans la Normandie, subit un débarquement qui se porta contre Rouen, mais sans résultat. Enfin on n'eut plus la force, d'aucun côté, de continuer les pillages, tant on se trouvait aux abois. Des négociations intervinrent ; elles amenèrent la trêve de Vaucelles qui fut signée le 5 février 1556.

Il était temps : malgré l'influence conquise par les réformés, influence que les persécutions du fils ne devaient pas plus amoindrir ni arrêter que celles du père, l'Allemagne se trouvait à la veille d'une transformation par l'abdication de Charles-Quint, acte grandiose, mais inutile, car il devança de peu la mort du puissant monarque. Quant à la France, si, moins légère et surtout si mieux gouvernée et commandée, elle avait su mettre à profit un pareil répit, peut-être fût-elle parvenue à éviter ses prochains désastres, ceux de l'année 1557, si fatale pour elle.

CHAPITRE VII

SIÈGE ET BATAILLE DE SAINT-QUENTIN

C'est encore la guerre d'Italie qui distrait les forces françaises, les éloigne de notre frontière du Nord menacée ; cette dernière frontière était pour nous plus rapprochée du cœur du royaume que les Alpes, et aussi éloignée pour les Espagnols des Pyrénées que ces mêmes Alpes, lieux de convoitise commune pour les deux peuples en lutte¹. Et cette mauvaise situation provient de la faute constante d'une politique funeste, celle qui éparpille les forces au lieu de les grouper, embrassant trop et ne frappant dès lors partout que des coups faibles, trop faibles, excepté là où se trouve, où commande un général habile.

Le Saint-Père avait forcé Henri II à rompre brusquement la paix ou trêve de 1556 qu'il venait de jurer, ce qui coûta, quoiqu'on en ait dit, à la cour de France. Il fallut d'ailleurs envoyer aux secours de la papauté ; le maréchal Strozzi, puis le duc de Guise, furent chargés de cette mission avec l'élite de nos troupes, et dès lors Paris se trouva dégarni, danger réel si le nouveau roi d'Espagne, Philippe II, avait un instant pour lui la fortune et se montrait résolu.

Les Espagnols commencèrent les hostilités dans la Flandre vers le début de 1557, dont les six premiers mois se passèrent en coups de main. Nos efforts se portèrent vers la frontière de Champagne, celle de Picardie restant abandonnée. Les Espagnols envisageaient la lutte de ce côté d'une façon plus sérieuse. Philippe II disposait des troupes flamandes, espagnoles et allemandes ; il avait en outre sous ses ordres un renfort anglais et de l'artillerie anglaise, à lui concédés par la reine Marie, son épouse ; le duc de Savoie fut mis à la tête de son armée. Par une reconnaissance minutieuse, due à un ingénieur anglais, en mai 1557, il connaissait le fort et le faible de l'enceinte de Saint-Quentin ; la courtine de Remicourt, mal protégée, était à l'avance destinée à succomber sous les efforts réitérés de la nombreuse artillerie.

L'armée de Philippe II se mit en mouvement dans les derniers jours de juillet, opéra une fausse diversion vers la Champagne, essaya, mais en vain, de surprendre Rocroy, tourna brusquement vers la Picardie, feignit d'en vouloir à Guise, et le 2 août 1557, parut devant Saint-Quentin qu'elle investit, alors qu'on la supposait encore à peine entrée en France.

La ville n'était pas prête pour un siège : une seule compagnie, celle du Dauphin, forte d'une centaine d'hommes, s'y trouvait et le gouverneur, M. de Breuil, arrivait depuis huit jours à peine d'Abbeville avec sa compagnie dont une partie était restée à Bohain. Le maire de la ville, Varlet de Gibercourt, disposait en outre de 40 canonniers, d'autant d'archers, de 15 pièces d'artillerie assez

¹ La France désirait posséder le Piémont et conserver ainsi *une porte en Italie*, au moins, au moins, si nous en croyons le bouillant Montluc en ses *Commentaires*, fin du livre IV, lequel regrette la paix de Cateau-Cambrésis et prétend que par cette paix la France perdit 198 forteresses (voir notre chapitre XII), c'est-à-dire plus qu'en 1814 lorsque le comte d'Artois signa la convention du 23 avril.

défectueuses, de 200 miliciens mal armés, de vingt et une arquebuses à *crocs* et de quelques arquebuses ordinaires.

Le 2 août, dès son apparition, l'adversaire dirigea sa cavalerie vers la chaussée de Rouvroy. Ses pistoliens se répandirent à gauche et à droite du vieux chemin de Cambrai, occupant les abords de la porte Saint-Jean où aboutit cette chaussée, et aussi les abords des portes voisines de Ponthoile et de Remicourt. Les vieilles bandes de fantassins espagnols choquèrent aussitôt, et avec furie, le boulevard extérieur qui devançait et protégeait le faubourg de l'Isle. Là les attendait l'élite des habitants, toutefois dans de mauvaises conditions ; Ce boulevard manquait d'un parapet, avait son terre-plein au niveau du sol environnant, et de plus se trouvait dominé, d'abord par les maisons construites sur le bord du fossé extérieur et dont les ennemis s'emparèrent, puis par diverses hauteurs voisines. Les Impériaux plongeaient donc sur les défenseurs et les accablèrent tant par leur mousqueterie que par le tir de deux canons placés hâtivement. Il fallut évacuer le boulevard, et tout le *haut faubourg* resta la possession de Julien Romeron et de Carondelet, officiers espagnols, qui avaient dirigé cette première attaque.

L'armée française était faible et l'on devait en partie l'attribuer à ce que la plupart des volontaires se trouvaient en Italie, afin de servir sous François de Guise¹, dont la réputation les attirait. On comptait dans cette armée 8.000 fantassins et 5.000 chevaux, suivant la supputation de François de Rabutin, un peu plus élevée que celle présentée par les mémoires de Jean de Mergey. Sa faiblesse la réduisait à un rôle d'observation et elle côtoyait l'armée espagnole. D'abord commandée par le duc de Nevers, elle venait, à la date du 28 juillet, de passer sous les ordres du connétable de Montmorency, aidé de plusieurs princes² et seigneurs, et notamment de l'amiral de Coligny. Ce dernier, après des précautions infinies, parvint à pénétrer en Saint-Quentin, dans la nuit du 2 au 3 août, avec 250 hommes seulement ; sa présence apportait aux assiégés un secours moral d'une grande efficacité. Dès son arrivée il passa en revue les gens de guerre, puis, accompagné du gouverneur, alla visiter le faubourg d'Isle, qu'il résolut de réoccuper et de conserver le plus longtemps possible. Il réunit à l'hôtel de ville les officiers municipaux et les notables, et prononça une harangue afin de leur inspirer confiance : conduite d'autant plus méritoire que, à la vue de l'abandon où se trouvait la place, il regretta, dit-on, au premier instant de s'y être enfermé.

Aussitôt les assiégés recensèrent les hommes valides, les vivres, les munitions, reconnurent les moulins existants (il y en avait 27). Les remparts furent réparés, les fossés intérieurs presque tout comblés ; les arbres fruitiers, les charmilles, les haies des jardins, rasés ; quelques maisons sur le bord du fossé, à l'extérieur, démolies ou incendiées.

Ordre fut donné à la sortie, qui devait reprendre le faubourg d'Isle, de n'y laisser aussi aucun bâtiment, surtout de ceux qui pourraient dominer l'intérieur de la ville.

¹ *Vie d'Anne de Montmorency*, dans *les Hommes illustres de la France*, par d'Auvigny, in-12, Amsterdam et Paris, chez Legras, t. II, p. 400.

² Les ducs de Montpensier et d'Enghien.

Dans sa visite de l'enceinte, Coligny désigna le chemin de Savy, près de la chapelle d'Epargnemaille, pour le point par où les renforts, s'il en recevait à temps, pourraient et devraient pénétrer.

Dans l'après-midi du 3 août, la sortie fut effectuée par le faubourg de l'Isle ; les Espagnols surpris plièrent d'abord, mais ils nous chargèrent ensuite avec furie, et il fallut rentrer. Malgré les observations de plusieurs de ses capitaines, l'amiral persista dans son projet de défendre le faubourg à outrance. La sortie se renouvela sans délai, le 4 ; elle eut encore une mauvaise issue, et Theligny, qui la commandait¹, fut blessé grièvement et son corps abandonné. Sur l'ordre de Coligny, on allait ressortir afin de le chercher, lorsqu'un soldat se dévoua seul pour ce rôle et le ramena ; cet officier ne tarda pas à succomber.

Le maire, pendant ce temps, surveillait la distribution des vivres et les soins à donner pour la propreté de la ville. Une mesure facilitait sa surveillance, la cité ayant été partagée non seulement pour le commandement comme à Metz, mais pour la police, le guet et la garde ordinaire sur les remparts, en quatre quartiers² placés chacun sous la direction d'un quartenier bourgeois désigné à l'élection. La juridiction de ce dernier s'étendait sur les gens de banlieue qu'on avait laissé chercher un refuge dans la ville ; l'invasion subite des Impériaux n'avait pas permis de les exclure, de les priver d'y prendre résidence, car en fuyant au milieu de la campagne, ils eussent été ramassés par leurs coureurs. Leur présence augmentait le nombre des bouches à nourrir ; aussi Coligny finit-il par en expulser environ 700, les invalides d'abord, puis ceux qui ne voulaient pas travailler aux ouvrages de terrassement, si nombreux dans un siège³ ; en outre, il se montra rigoureux pour le recensement des vivres que nous avons indiqué, et le fit recommencer par des hommes d'armes de sa compagnie, qui en comptèrent pour trois mois de siège au lieu de trois semaines ; la vérité se trouvait sans doute entre les deux évaluations. Toutefois cet acte soupçonneux et hautain de l'amiral mécontenta l'échevinage et mit du froid dans les relations officielles de la bourgeoisie et de l'autorité militaire.

L'ennemi voulut attaquer par deux courtines : celle du Vieux-Marché, celle de Remicourt. Il lui fallut renoncer à la première attaque, dont le point spécial eût été dominé par le canon placé sur la plate-forme de la porte Saint-Jean. La seconde attaque offrait plus de facilités. Là l'enceinte, durant près de 550 mètres⁴, courait en ligne droite : en outre la muraille manquait de plates-formes destinées à recevoir l'artillerie. Les Impériaux ouvrirent d'abord une tranchée parallèle au mur, de la tour Saint-Jean à la Somme, et en firent partir trois zigzags, allant l'un sur la tour Rouge, l'autre sur la tour de Remicourt, le troisième sur la tour à l'Eau, sise à l'angle de cette longue courtine avec celle qui se dirige vers la porte d'Isle.

¹ C'était un gentilhomme du Rouergue, et non le gendre de Coligny : ce dernier fut tué à la Saint-Barthélemy.

² Saint-Thomas, Sainte-Pecinne, Saint-André, Sainte-Marguerite. Chaque habitant, comme du reste chaque soldat, se devait tenir dans le quartier qui lui avait été assigné.

³ On en tira aussi deux enseignes ayant pour chefs deux gentilshommes des environs, MM. de Caulaincourt et d'Amerval. — Mentionnons à l'égard du premier, qu'il doit être un des ancêtres de Louis de Caulaincourt, duc rie Vicence, qui devint, sous Napoléon Ier, ministre des affaires étrangères et ambassadeur, car la famille de ce dernier appartenait en effet à la Picardie.

⁴ De la tour Rouge à la tour à l'Eau.

Afin d'avoir des arquebusiers, car il en fallait pour protéger la défense, Coligny avait député sur la Fère, auprès du connétable, afin d'en obtenir du secours. Aussitôt d'Andelot lui fut envoyé ; il devait entrer dans la ville avec 4.000 fantassins, mais soit trahison, soit malheur, ces troupes ne purent pénétrer quand elles se présentèrent par le chemin de Ham et il leur fallut battre en retraite (8 août).

En même temps le renfort anglais parvint au camp impérial. Dès lors la cité assiégée fut serrée de plus près. Après un moment de découragement les habitants redoublèrent d'énergie.

Dans la nuit du 8 au 9 août, les Espagnols se disposèrent à battre en brèche l'avance de la muraille du faubourg d'Isle. A cette nouvelle, l'amiral satisfait d'avoir pu occuper encore ce faubourg durant cinq jours, et cela sans avoir éprouvé aucune perte d'homme, prescrivit de l'évacuer, ce qui fut accompli sans délai ; on ramena ce qui pouvait contribuer à la défense : artillerie, armes, outils, balles de laine ; on brûla le reste.

Le feu contre la muraille du faubourg commença le 9, dès la pointe du jour. Peut-être un des boulets atteignit-il une des tours de la porte d'Isle qui venait d'être murée ; toujours est-il qu'elle sauta comme on ôtait les poudres y accumulées depuis longtemps, et dont la présence probable fut signalée à l'amiral par un habitant. A la suite de cette explosion¹, l'on constata dans la muraille une ouverture assez large pour laisser pénétrer vingt-cinq hommes de front. Le feu allumé dans le faubourg empêchait heureusement l'adversaire d'approcher ; ce répit fut utilisé pour réparer la brèche, ce qui fut fait en deux heures, en sorte que la ville se trouvait close à nouveau et assez solidement.

Coligny avait imaginé un autre moyen de secourir Saint-Quentin. Il voulait que le renfort vint par le marais du Grosnard, situé près de Tournival, puis gagnât la Somme et la traversât dans la direction de l'Abbiette, dont il avait amélioré le passage au moyen de fascines et de planches. Le connétable s'avança en effet près d'Essigny-le-Grand et de là fit reconnaître par trois officiers déguisés la position des Espagnols, lesquels possédaient un poste dans le moulin de Gauchy, surtout les abords de la Somme qui furent sondés avec soin sur leur rapport, il renonça au ravitaillement par ruse et résolut de le tenter à force ouverte, de là la bataille de Saint-Quentin, appelée aussi *bataille de Saint-Laurent*, du nom du saint appliqué à ce jour-là (10 août), et qu'il eût fallu savoir gagner.

Les Espagnols occupaient la plaine de Remicourt, de la route de Cambrai à la Somme, c'est-à-dire la portion de terrain qui côtoie Saint-Quentin sur la rive droite de cette rivière, depuis le faubourg d'Isle, où les Anglais avaient une batterie, jusqu'au village de Florimont et jusqu'à la chapelle d'Epargnemaille où se tenaient les Flamands et les Vallons. Le duc de Savoie occupait le centre de cette position, mais il éloigna sa tenté à la venue de Philippe II, le 12 août, parce que le monarque prit sa place.

Dès le 10, de grand matin, l'armée française se trouvait groupée à Jussy ; vers 9 heures elle atteignait les hauteurs de Gauchy, en vue de l'armée espagnole. On y comptait 900 gendarmes, 1.000 cheveu-légers et arquebusiers à cheval, 33 compagnies françaises ou allemandes et 15 pièces d'artillerie. Le connétable en parcourait le front, disant qu'il allait *jouer un tour* à l'ennemi.

¹ Cet accident coûta 40 hommes, dont cinq officiers.

Chacun se trouvait maître d'une rive de la Somme, les ennemis de la droite, les Français de la gauche ; la chaussée de Rouvroy fort étroite faisait seule communiquer les deux rives, il fallait donc l'occuper pendant qu'on ravitaillerait la ville et le connétable *négligea* de le faire alors que deux pièces de canon, suffisamment soutenues, auraient pu atteindre ce résultat. Il se mit à l'offensive, culbuta deux compagnies placées au moulin de Gauchy et bloqua le faubourg d'Isle ; en même temps, par un tir adroitement ajusté, il força le duc de Savoie à reculer l'emplacement de sa tente.

Les bateaux destinés à traverser la Somme arrivèrent en retard, et les Français éprouvèrent de la difficulté, à cause des marais, à se bien diriger ; pourtant 450 soldats et canonniers, plus de bons officiers, pénétrèrent dans Saint-Quentin.

A ce moment dans les rangs espagnols on s'aperçut de la *négligence* du connétable ; aussitôt de la cavalerie fut dirigée vers Rouvroy, y franchit la Somme, fila sur la rive gauche en se dissimulant, en sorte qu'un réseau menaçant se forma derrière Harly et vers Mesnil-Saint-Laurent. Dès que le duc de Nevers s'en aperçut, il se replia sur la cavalerie légère du prince de Condé, passée au moulin de Gratte-Panse, puis courut prévenir le connétable. Le conseil de guerre, qui fut réuni, émit l'avis d'éviter la bataille. Il n'était plus temps et aucune précaution n'avait été prise, pas même celle d'occuper le moulin de Grugies qui eût retardé la marche de l'ennemi. Notre infanterie commença le mouvement en arrière, nos adversaires l'enveloppèrent de plus en plus. Enfin nos deux flancs furent attaqués en même temps ; le duc d'Enghien se précipita pour entamer cette muraille de fer et de feu, mais déjà le désordre s'était glissé dans notre arrière-garde, par les goujats, par la piétaille qui accourait des hauteurs se réfugier dans les rangs de la troupe. A cet instant une de nos compagnies de cheveu-légers anglais nous trahit et tourna bride.

L'infanterie française marchait encore en bon ordre ; mais, à sa sortie d'Essignyle-Grand, dans une vaste plaine, entre ce village, Montescourt, Lizerolles et Gibercourt, elle fut assaillie de tous côtés. Elle se forma en carré et résista dignement pendant quatre heures ; il fallut recourir à l'artillerie¹ pour vaincre sa résistance et dès lors, jusqu'au soir, ce devint une boucherie. Tués ou prisonniers, tel fut le sort des nôtres. A peine sauva-t-on du désastre deux pièces d'artillerie qui furent ramenées à la Fère.

En cette journée funeste le duc d'Enghien et le vicomte de Turenne furent tués, le connétable blessé et pris ; ce dernier eut pu se sauver, Brantôme l'énonce formellement², mais avec sa singulière habitude de toujours crier : **Gare ! gare ! Reculez-vous !** dès qu'on l'entourait, il avait fini par se trouver isolé. Le maréchal de Saint-André et plus de 300 gentilshommes³ devinrent également captifs ;

¹ Un auteur présente néanmoins cette bataille comme une action à peu près exclusive de cavalerie. Lisez *Historia de Felipe II*, par D. Evaristo San Miguel, Madrid, 1844, t. I, chap. XVII, p. 237.

² Reprise de la vie d'Anne de Montmorency, en ses *Hommes illustres et grands capitaines françois*.

³ Plusieurs étaient chevaliers de l'Ordre, mais non presque tous, comme des écrivains français, interprétant mal une expression de François de Rabutin, l'ont laissé croire. Lisez entre autres un travail bien fait, auquel nous devons plusieurs détails de ce chapitre : Le siège de Saint-Quentin en 1557, par M. Ch. Cornard, *Annales de l'Aisne de 1849*, publié par la Société académique de Saint-Quentin, p. 455. Il n'y avait pas dans toute la France 300 chevaliers de Saint-Michel, car c'est seulement après Henri II que cet ordre fut prodigué.

citons parmi eux, La Roche du Mayne, âgé de plus de soixante ans, lequel se battit vaillamment côte à côte avec son fils, et fut saisi près du cadavre de celui-ci. Le duc de Nevers, après s'être brillamment conduit, put gagner la Pèze, comme la triste épave de deux canons déjà citée.

Philippe II, absent de l'action, vint camper en vainqueur sur le champ de bataille ; le canon de Saint-Quentin sut le déloger de son premier campement. Les Espagnols tinrent un conseil ; plusieurs de leurs capitaines voulaient qu'on marchât sans délai sur Paris ; mais leur monarque, aussi entêté que dans sa vieillesse, refusa de rien changer au plan de campagne arrêté dans Arras, et voulut, avant d'opérer ce mouvement offensif, que Saint-Quentin fût pris afin d'avoir ses derrières assurés ; jamais il ne retrouva pareille occasion, comme Henri II, qui avait perdu l'instant favorable, après la levée du siège de Metz, pour marcher droit sur Bruxelles.

Ce dernier souverain fut momentanément abattu par la nouvelle de la grande défaite des siens, que l'adversaire poursuivit, alors qu'il pouvait aller outre afin d'entièrement user de sa victoire¹, seulement jusqu'à la Justice, village distant d'une lieue de la Fère. Cependant il reprit courage, chargea le cardinal de Lorraine de la conduite de ses affaires politiques, comme le seul homme capable qu'il eut auprès de lui, et rappela d'Italie le duc de Guise, forte épée, épée heureuse surtout, en même temps qu'il demandait au maréchal de Brissac les 4.000 Suisses du Piémont. Attitude louable ! On se désespérait en effet ; le brave Montluc lui-même, alors à l'abbaye de Saint-Salvador, à seize mille de Montalsin, vers Rome, où une lettre du cardinal de Ferrare venait de l'avertir de la défaite de Saint-Quentin, *Montluc tenait le royaume pour perdu*².

Un appel fut adressé à tous les soldats, *gentilshommes ou autres*, ayant servi, ou pouvant servir pour la protection de la patrie, avec ordre de se diriger vers Laon sous M. de Nevers : ce lieu de concentration où le duc de Nevers, retiré à Laon, devait passer une revue, était bien choisi, car il avait fallu mettre des garnisons dans les places *circonvoisines* menacées par l'invasion du vainqueur, Guise, la Fère, le Châtelet, Péronne, Corbie, Ham, Coucy, Montdidier, Chauny. La reine régente³ fut invitée à tenir le peuple en obéissance et à faire rentrer les deniers, en attendant le retour du roi. Ces ordres venaient de Compiègne où était la cour.

Catherine de Médicis agit résolument. Elle parut à l'Hôtel de Ville de Paris, y parla avec éloquence, obtint 300.000 livres⁴. Il fut écrit aux diverses bonnes villes, et l'on en reçut également des deniers. Quant à l'avis soulevé par l'armée du Piémont et apporté à la cour par Boyvin du Villars, secrétaire du maréchal de Brissac d'imposer à une année de revenu les évêchés et abbayes, auxquels le roi avait nommé⁵, il ne paraît pas avoir été suivi, mais il offre ce principe salubre que la mesure devait être appliquée *sans distinction de personnes*⁶. Le même

¹ *Commentaires* de Rabutin, livre IX, p. 697.

² Reportez-vous à ses *Commentaires*, année 1537. Montluc ajoute : *Le royaume fut plus conservé par la volonté de Dieu, qui aymoît nostre roy.*

³ Elle l'était pour la deuxième fois, la première se reportant l'année 1552.

⁴ Pour la solde de 40.000 fantassins pendant trois mois. Henri II après la bataille de Saint-Quentin par M. Henri Furgeot, *Revue des questions historiques*, octobre 1882, p. 480. Plus tard 200.000 livres tournois furent, par lettres patentes, demandées à Paris, p. 489.

⁵ *Mémoires de Boyvin du Villars*, 1606, p. 594.

⁶ Ceux qui refuseraient, affirme Boyvin du Villars *doivent être dépossédés comme ingrats au Prince et avortons de la Patrie*. Il y a d'excellents considérants en ces pages de

avis proposait au monarque de faire contraindre tous les fermiers du Domaine ou des Gabelles, à faire avance d'un quartier de leurs fermes. Pareilles pressions furent jugées inutiles ; de fait, on accorda volontairement, clergé et banquiers ; un général des aides, d'Elbène, offrit tout ce qu'il possédait. A cette effusion de libéralités. Henri II répondit en conservant la *fidélité à ses engagements*, parce qu'il aimait mieux sa foy et son honneur que sa vie¹.

Le gouvernement fut obligé toutefois de multiplier le nombre des officiers et de se saisir des deniers des consignations, en dépit de l'opposition parlementaire.

Le siège continua ; d'Andelot et l'ingénieur Saint-Rémy entrèrent dans la ville avec le renfort. Le tir des Espagnols était devenu plus intense, surtout celui qui partait d'une batterie située de l'autre côté de la Somme, sur les hauteurs du Petit-Neuville, et prenait d'enfilade toute la longue courtine de Remicourt, de la tour à l'Eau à la tour Rouge ; de vieux bateaux plats hors de service furent amenés le long de cette courtine et y placés en guise de traverses, puis remplis de terre, et, grâce à eux, les travailleurs purent encore tenir et terrasser parfois en cet endroit de l'enceinte devenu dangereux. Des travaux de contremine furent entrepris contre l'adversaire et conduits plus profondément.

L'assiégeant conduisit de nouveaux zigzags contre la courtine de Remicourt ; le tir redoubla sur les murailles déjà fort ébranlées et prit une telle violence que les défenseurs y durent répondre avec de l'artillerie.

Les assiégés ne pouvaient plus espérer de secours. Pourtant, et quoique l'affaire fût mal dirigée, 120 arquebusiers envoyés de la Père parvinrent, au moyen d'un passage au travers des marais de l'étang de Bas, à franchir à gué comme l'exécutaient certains pêcheurs et pénétrèrent dans la cité. A partir de ce moment toute communication avec l'extérieur devint difficile, et quand l'amiral crut encore devoir bientôt renvoyer 600 bouches inutiles, le passage était à peu près impossible et c'était les envoyer presque au massacre.

Les ruines s'accumulaient ; les habitants, chassés des maisons voisines de l'enceinte, venaient se réfugier dans le quartier Saint-Thomas, plus à l'intérieur et par conséquent plus à l'abri, la garnison murmurait déjà. Coligny lui-même semblait ébranlé, d'Andelot et Saint-Rémy le réconfortèrent ; il prit donc la résolution d'attendre un assaut et dit aux magistrats : *Si je parle de me rendre, qu'on me jette comme un poltron par-dessus les murailles.*

A partir du 26 août le tir cessa ; les Espagnols préparèrent leurs colonnes. Ils firent jouer leurs mines qui produisirent peu d'effet ; mais furent aidées, dans leur œuvre de destruction, par un incendie. Les assiégés réparèrent les dégâts anciens et nouveaux du mieux qu'ils purent, puis répartirent leurs troupes entre les *onze brèches*, toutes praticables, qui existaient.

L'assaut eut lieu le 27, vers deux heures de l'après-midi, à la suite d'un feu épouvantable. Femmes et enfants avaient été mis dans les caves ; la défense fut héroïque. Coligny se trouvait dans la brèche percée près de celle de la tour Rouge ; il fut tourné et pris. On se battit encore après sa captivité et, du camp espagnol, l'amiral voyait d'Andelot et Jarnac se défendre énergiquement.

Boyvin. *Que Sa Majesté embrasse dorénavant elle-même la conduite de ses affaires... qu'elle montre souvent un visage content et assuré parmy le peuple et les guerriers... qu'elle ne jette jamais le manche après la coignée.*

¹ Lettre du roi à l'évêque d'Orléans.

La résistance avait duré plus d'un mois : elle étonna l'adversaire¹. La ville fut cinq jours entiers abandonnée à la soldatesque², qui recueillit un butin immense : ce qui restait d'habitants fut expulsé.

Philippe après son deuxième triomphe, renouvela ses lenteurs, trouvant sans doute la saison trop avancée et se bornant à prendre Noyon et Chauny, ainsi qu'à fortifier Saint-Quentin. Sa conduite réservée, qui surprit et mécontenta Charles-Quint dans sa retraite³, nous sauva ; on eut le temps de travailler aux fortifications de Paris, de rentrer des approvisionnements⁴ ; on groupa nos soldats encore dispersés ; on mit en état de défense diverses places, comme Dijon ; on recruta plus de Suisses et d'Allemands ; le duc de Guise eut le temps de venir d'Italie avec Tavanès⁵. Ce chef d'armée relèvera la confiance générale et se portera sur Calais.

¹ *Bataille et siège de Saint-Quentin*, traduit de l'allemand par Mlle Colson, in-8°, Paris, 1877, p. 1.

² Il faut considérer comme une exagération poétique, relativement à la protection accordée aux femmes en ce moment de sac, le dire d'Ercilla, aux strophes ou octaves 23 et 24 du chant XVIII de son poème *l'Araucana*. Voyez la traduction de M. Alex. Nicolas, in-8°, Paris, 1869, chez Delagrave, t. II, p. 61.

³ La première question de ce souverain, à la nouvelle de notre désastre de Saint-Quentin, fut : [Mon fils est-il à Paris ?](#)

⁴ Un membre du conseil privé fut envolé à Senlis et à Paris pour recouvrer 200 muids de blé (3.600 hectolitres) ; voyez les *Mémoires de Claude de La Chastre*, collection Michaud et Poujoulat, t. VIII, 1838, p. 599. Nos places du Nord furent pourvues en dix jours. On sait que Philippe II, par son mariage avec la reine d'Angleterre, s'intitulait : roi d'Espagne, d'Angleterre et de France ; les dédicaces du temps le prouvent.

⁵ Celui qui disait aux habitants de Terno, lui demandant à voir sa patente, avant de faire leur soumission entre ses mains : [Ma patente est celle que je porte au côté... Dites soudain si vous voulez être amis ou ennemis ?](#) Ils firent aussitôt serment comme sujets de Henri II. Les Saulx-Tavanès, par M. Pingaud, 1876, p. 14.

CHAPITRE VIII

CONTINUATION DES ÉVÉNEMENTS D'ITALIE ET GUERRES DU PIÉMONT.

Henri II ne s'était pas laissé longtemps abattre par la perle de la bataille de Saint-Quentin et la prise de cette ville ; quoique Montluc ait écrit : **Le royaume fut plus conservé par la volonté de Dieu qu'autrement**¹, il prit des mesures salutaires. Il mit, nous l'avons dit, le cardinal de Lorraine à la tête de son administration et rappela d'Italie le duc de Guise ; il fallait du temps à ce dernier pour revenir de si loin, et c'était se jeter dans les bras de la maison de Guise ; et par conséquent en agissant de même son fils François H imitera son père, avec même cette atténuation que ces princes étrangers seront les oncles de sa femme, la reine Marie Stuart. Outre ce double appel, cette délégation aux deux frères, le roi demanda au maréchal de Brissac de lui envoyer les Suisses employés au Piémont, 4.000 environ, lesquels réunis aux 6.000 soldats de la même nation prêts à rejoindre le duc de Guise et appelés d'urgence de l'Helvétie, allaient constituer un noyau de bons soldats fort de 10.000 hommes. Les levées allemandes furent pressées, surtout en lansquenets, et une espèce de levée en masse des gentilshommes ayant déjà porté, ou aptes à porter les armes, prescrite dans tous les pays de France². Tant que Henri II fut à Compiègne, la reine Catherine de Médicis gouverna, avec charge spéciale de faire rentrer les deniers³. Revenu dans Paris, Henri II rejeta, dans un nouveau conseil, la proposition de se retirer sur Orléans, ce qui aurait entraîné pour conséquence d'y transporter le gouvernement.

Le duc de Nevers avait pourvu à la garnison des places voisines de Saint-Quentin. L'on ne tarda pas à reprendre un peu d'espoir en voyant Philippe II investir le Catelet⁴, puis Ham, au lieu de marcher droit sur Paris ; les troupes demandées au maréchal de Brissac furent renvoyées au duc de Saint-Jean-de-Maurienne, où elles étaient déjà parvenues.

Grâce aux mesures prises, grâce à l'activité financière déployée par d'Elbène, général des aides, qui s'était rendu à Lyon et avait négocié auprès des banquiers de cette grande cité, on parvint bientôt à posséder autant et même plus de

¹ *Commentaires*, dans le *Panthéon littéraire*, p. 496. Montluc a écrit ses *Commentaires* à l'âge de soixante-quinze ans. On y retrouve toute la fougue d'un jeune homme ; il est vrai qu'il se battait encore à soixante-huit ans (au siège de Rabasteins en 1570, où il fut si terriblement blessé à la figure). Il débuta en Piémont, sous le prince de Melphe, par le gouvernement de Moncalieret contribua en 1553 à une escarmouche sous les murs de Ceva, le maréchal de Brissac étant *lieutenant général au-delà des monts*, c'est-à-dire gouverneur du Piémont et général en chef au nom de Henri II.

² Lisez dans la *Revue des Questions historiques* du 1er octobre 1882 l'article de M. Henri Furgeot : *L'attitude de Henri II au lendemain de la journée de Saint-Quentin*.

³ Le Parlement fut prévenu de vive voix par deux échevins, le 12 août : la collection des *Lettres de Catherine de Médicis*, publiée dans les *Documents inédits sur l'histoire de France* par M. de La Ferrière ne contient du mois d'août 1557 qu'une lettre insignifiante au connétable.

⁴ Sis à 19 kilomètres au nord de Saint-Quentin.

forces que Philippe II ; l'argent se montra aussi, grâce à la fidélité des engagements royaux, eu égard aux dettes de l'Etat que proclama et tint Henri II¹.

La seconde moitié de septembre fut ainsi gagnée et le retour du duc de Guise enfin effectué (20 septembre) : nous verrons dans un chapitre suivant ce que fit ce grand homme de guerre. Pour l'instant, il convient de nous occuper du sort de nos armes en Italie où restait le maréchal de Brissac, près duquel était revenu son secrétaire Boyvin, après avoir négocié auprès de Henri II pour que l'on conservât en Piémont le plus de soldats français possible.

Après la paix faite avec le Pape, paix dont nous avons parlé à la fin du chapitre III, pendant que Henri II marchait vers la Lorraine², laissant Catherine de Médicis pour régente, un génois, Galeas Fregose, vint proposer à Brissac une tentative sur Gênes offrant d'y pénétrer d'un coup et même de s'emparer du palais du prince André Doria, alors âgé, palais situé près de la porte de la ville, où on la voit encore³. Le chef des Français accepta le projet, vu son importance, mais à la condition qu'on lui divulguerait le moyen proposé, ce qui fut fait. Afin de tenter cette aventure, il fallait approcher de la ville avec 4.000 fantassins et 500 chevaux : or le Piémont ne pouvait être dégarni sans danger ; aussi le chef des Français prit les ordres du roi auquel il dépêcha Fregose : Henri II remit l'entreprise après son expédition en Allemagne, en vue de laquelle les sept vieilles bandes de Châtillon furent enlevées à notre armée d'Italie. Le départ de ces excellentes troupes entrava beaucoup l'action du maréchal.

Sienne venait de recouvrer sa liberté et d'expulser les Espagnols de sa citadelle à l'aide d'un secours de 2.000 Français ; elle se mit aussitôt sous la protection de Henri II. Ce n'était qu'un détail dans l'ensemble fâcheux que les affaires prenaient en Italie pour la France, car le duc de Savoie venait de Flandre, mécontent de l'Empereur, et réoccupait ses États. Pour sortir de la situation, le maréchal de Brissac vint investir Carmagnoles avec 8.000 gens de pied et 1.200 chevaux. Comme il leur était impossible de marcher au secours de cette cité, les Espagnols se portèrent contre le fort de Bra, le battirent avec deux canons amenés de Queyras, firent brèche au bout de 400 coups, donnèrent l'assaut, emportèrent les remparts et passèrent au fil de l'épée à peu près la totalité de la garnison. Ensuite les Impériaux se dirigèrent sur Beyne, entre Queyras et Carru, mais n'osèrent l'attaquer, firent le dégât dans les alentours, puis marchèrent vers le marquisat de Saluces, à proximité des sources du Pô.

Dès leur éloignement Brissac tira les troupes des tranchées de Carmagnoles, reprit aisément le château de Dronier, quoique les défenseurs eussent allumé dans la brèche un large bûcher parsemé de poudre, ce qui nous occasionna des pertes. Versel et Saluces capitulèrent aussi à *bagues sauvées*. Quant au château de Cardé, il fallut plus de 600 volées pour y produire une brèche ; l'assaut fut

¹ J'ayme mieux, écrivait-il, *ma foy et mon honneur que ma propre vie*. Lettre citée par M. Furgeot, article précité, p. 489.

² Le maréchal de Brissac en reçut la nouvelle le 9 avril.

³ Non loin de la gare et touchant un petit recoin du port où stationnaient toujours deux galères et des barques à la disposition de Doria. Cet André Doria, mort en 1560, a été surnommé le *Père de la Patrie* par ses compatriotes, qui lui ont élevé une statue.

rude, mais, grâce au président Biragués, il obtint bon succès ; les munitions prirent feu à ce moment et notre nouvelle conquête brûla¹.

Quand on descend de Pignerol vers Coni, par Cavour et Saluces, il existe sur la Maira, non loin de Ville-Fayet, une petite ville assez importante aujourd'hui, nommée Busca², au pied d'une colline qui produit de bons vins. L'ennemi s'étant dispersé dans les garnisons, le maréchal de Brissac résolut de l'emporter, mais brusquement, en faisant brèche en six ou huit heures, avant qu'on ne pût venir à son secours. Dans ce but, il fit assembler à Carmagnoles quinze canons et trois couleuvrines et tout l'équipage nécessaire, fit cuire 70.000 pains et partit avec 4.000 Français, 3.000 Suisses, 1.200 Italiens et 1.500 chevaux, ceux-ci portant un arquebusier en croupe, lui cheminant avec l'artillerie, et en une nuit — il y avait environ six lieues — franchit la distance entre Carmagnoles et Busca. Les tranchées furent commencées. Le maréchal reconnut lui-même la place et embusqua ses canons dans une grande métairie dont la paille et le fourrage devaient, en flambant, éclairer et faciliter son tir. Dès que le feu eut été mis à la paille on vit en effet comme en plein jour une courtine et ses flancs, en sorte que nos projectiles eurent beau jeu, et qu'en une nuit de tir on obtint une brèche de 120 pas. On disposa tout pour l'assaut ; alors les assiégés battirent la chamade. On leur envoya le capitaine Loup et Boyvin du Villars, secrétaire du maréchal ; il leur fut accordé *bagues sauvées*³, mais l'artillerie et les munitions restèrent au roi. Le maréchal fit, par précaution, rebrousser jusqu'à Carmagnoles l'artillerie qui venait de si bien servir, et le commandement de notre conquête fut confié au capitaine Lamotte avec une garnison de 800 Français et 200 Suisses ; celui-ci fit réparer sans délai les brèches et sa place se trouva promptement en état de résister à une armée d'effectif médiocre.

Après une convention avec les Impériaux pour assurer le labour de la campagne⁴, nos troupes vinrent se rafraîchir à Carmagnoles. Les Biragues furent chargés de veiller sur Verrue. Ils avertirent qu'avec 4.000 hommes et 1.500 coups de canon on viendrait à bout de cette place. Le maréchal, afin de détourner l'attention, envoya ses troupes italiennes vers Chivas, fit d'autres détachements, et sur Quiers et sur Montcallier, prescrivit d'envoyer de l'artillerie prélevée à Turin, au moyen de barques naviguant sur le Pô. Les canons arrivèrent sur le coup de minuit contre Verrue déjà bloquée du côté de la montagne. Un bac et douze soldats, veillant à la garde du passage du Pô, furent saisis. L'artillerie, bien postée sur une élévation de terrain, commença à jouer vers deux heures de l'après-midi ; les assiégés tentèrent des sorties et firent bonne contenance, en sorte qu'il fallut remettre les efforts au lendemain. Ce second jour on aperçut dès midi une brèche *médiocrement raisonnable* ; elle fut reconnue et l'on y lança deux colonnes de 500 hommes chacune, en leur recommandant de faire une pause dans la montée. Ainsi fut exécuté. Durant le premier quart d'heure la garnison ne put être battue, mais à la seconde attaque

¹ Il s'agit toujours, on le voit, d'une série de coups de mains, de prises et de pertes de places, on plutôt de forteresses, car chaque bourgade était fortifiée ; les chroniqueurs du temps, Boyvin du Villars, Montluc, etc., citent peu d'ingénieurs dirigeant ces petits sièges ; c'est que le premier officier venu en pouvait accomplir et en remplissait les fonctions.

² 2 On écrivait Busque, au moins dans les relations françaises.

³ Le gouverneur de Fossano, pour les Impériaux, en fit pendre une douzaine pour l'exemple.

⁴ On sait que Brissac ménageait, administrait à merveille les pays où il faisait la guerre ; Lacretelle offre à ce sujet une belle page.

elle perdit 80 hommes et dut se rendre. A ce dernier moment on accourait à son secours, même de Pavie ; c'était trop tard. Le commandement de Verrue fut accordé par le roi à Salveson qui rentrait de captivité, et accourut aussitôt de la cour à son nouveau poste.

Brissac ayant fait augmenter les fortifications de Saint-Martin, y plaça 300 hommes sous les ordres d'un capitaine italien : cette nouvelle garnison menaçait Yvrée, aussi les Impériaux vinrent-ils rapidement contre elle et agirent de sorte qu'ils la prirent en trois jours, blessèrent puis pendirent son chef.

Pendant ce temps les Français songeaient à une entreprise contre Albe. Deux officiers, jadis prisonniers dans cette ville, avaient remarqué près de la porte du Tanaro, par où l'on pénétrait dans les fossés, une planche qui servait à passer. On envoya une reconnaissance constater qu'elle existait encore. En même temps un moulin fut signalé à 40 pas de la ville, moulin habité et gardé en outre par deux chiens qui donnaient l'éveil au moindre bruit : là furent expédiés quatre soldats déguisés avec des sacs de blé pour le faire moudre, lesquels soldats ne quittèrent le moulin tant que l'entreprise dura, et endormirent par de la viande la voracité et l'attention des chiens. Ces précautions prises, 800 hommes et 300 chevaux s'avancèrent secrètement ; ces troupes, certaines que le moulin était occupé et contraint ainsi à ne plus être redoutable, approchèrent avec leurs échelles, s'emparèrent du corps de garde, abattirent un pont-levis. A peine entrés les nôtres firent un grand tintement de trompettes et de tambourins, gagnèrent la place, y livrèrent un combat, firent le gouverneur prisonnier. Pendant ce temps, la garnison effrayée se sauvait par la porte opposée, et, quand elle voulut revenir, trouva le chemin fermé. On se porta sans délai vers le château, et il capitulait déjà lorsque le maréchal effectua son entrée. Ce brillant coup de main fut exempt de tout désordre.

Le gouvernement d'Albe fut confié au frère de Montluc et les fortifications en furent augmentées ; néanmoins les Impériaux essayèrent d'y mettre le siège : ce fut une vaine tentative ; après une furieuse escarmouche, ils furent contraints de se retirer et marchèrent contre Saint-Damian, vers le 10 octobre 1553, à peu près au moment où l'Empereur attaquait Metz.

Brissac, résolu de tenir la campagne, fit sortir les garnisons et passa la revue des siens à Carmagnoles : il trouva environ 8.000 fantassins français ou italiens, 3.000 Suisses et 1.200 chevaux. Tout étant mis en ordre, il marcha vers la province des Langues¹, contrée montueuse qui regarde la rivière de Gênes, et s'attaqua en premier lieu au château de Gravesan, qui fut emporté.

De là, rapporte Boyvin du Villars², on marcha contre Serravalle où Festoient nichez vn tas de brigandeaux, lesquels firent contenance de vouloir attendre le canon : deux couleuvrines furent bracquées, lesquelles, en moins de rien, firent quelque apparence de bresche. Les François, sans attendre commandement, donnèrent dedans, la forcèrent, tuèrent tout ce qui s'y trouua, excepté six ou sept pauvres soldats qui furent depuis pendus en représailles pour du Guierche Racanat, pendu à Saint-Martin. Voyla comment les généraux d'armée doyvent estre retenus en ces exécutions de iustice parmy la licence de ces armes, car la vengeance en tombe puis sur tel qui par sa valeur peut donner une victoire de

¹ Sur diverses cartes il est écrit les *Langhes* : il s'agit de l'arrondissement d'Albe et de ses environs, où des langues de terre d'une grande fertilité y entrecouperent des endroits stériles.

² Livre IV, p. 232 de l'édition originale (1606).

ville ou de campagne. Pendant qu'on attaquait cestuy-ci, Montluc alla aussi dénicher ceux qui étaient à Dagliany¹ — Dogliani ? entre Bene et Cortemilia —, auxquels commandait Léon de Bellegarde, Espagnol austrefois nourri en France, lequel ayant voulu faire du mauvais à crédict, fut forcé et prins, et prest à être pendu, comme ceux de Serravalle, sans l'importune instance et supplication que tous les capitaines françois firent au maréchal pour le garantir de mort ; le plaisir par lui fait à aucuns, avec ce qu'il estoit fort galand homme, lui moyennèrent sa grâce, vérifiant par là que Dieu ne permet jamais qu'un bienfait demeure sans contre-échange.

Brissac reconnut qu'il ne pouvait rien entreprendre contre Courtemille — Cortemilia — ou Savone et se porta contre Ceva. Cette ville, sise dans la vallée du haut Tanaro, près le confluent du torrent la Cevetta, est petite² : bâtie à la demande des Génois et en partie avec leur argent, elle se trouvait de construction récente et offrait peu de solidité, de plus le fossé n'était pas assez approfondi, n'ayant parfois que deux mètres. Une autre circonstance défavorable fut que le gouverneur eut, pendant la battue en brèche, la tête emportée par un boulet. Un assaut, repris à deux fois, réussit bien et la cité se rendit en même temps que le fort (17 avril 1553). Le chef des gardes du maréchal y fut laissé pour gouverneur.

A une demi-lieue de Ceva, vers un pont dit des Molières, ou plutôt de Molière, il y eut bientôt une escarmouche entre un lieutenant du maréchal avec 500 piquiers et arquebusiers et un parti d'Espagnols, lequel parti, ayant perdu environ 80 hommes, contre nous, et aussi deux hommes d'armes blessés, fut obligé de quitter le pont et de gagner les coteaux voisins, ce qu'on voulait, car cette rencontre avait eu pour but de les déloger.

Pendant ce temps les nôtres passant l'eau, partie à gué, partie sur un pont de charrettes, avancèrent résolument vers les hauteurs et firent, par leur contenance résolue, que l'ennemi se retira sur Cairas. Alors le maréchal, qui songeait à établir la domination française jusqu'à Gènes et Savone, résolut de

¹ Montluc ne parle pas de ce château, mais il cite son attaque contre Saraval, et *deux autres petites villettes* sur le même chemin ; lisez ses *Commentaires*, édition du *Panthéon littéraire*, p. 113. Ce Dagliany, car nos chroniqueurs français contemporains, Boyvin du Villars et Montluc, par exemple, estropient à qui mieux mieux les noms, serait-il Agliano, village piémontais à 16 kilomètres d'Asti et dont le château était alors fortifié, ou Dogliani, village sis, près de la route d'Acqui et de la Bormida, à l'extrémité du département français de la Stara ?

² Rappelons comment Montluc la décrit : C'est une petite ville bien jolie et bien fermée de murailles ; une rivière passe dedans la ville ou contre les murailles... Or il y a une montagne au-dessus de la ville au sommet de laquelle il y a une église et dans le rocher un ermitage dans lequel on entroit par-dessus une planche depuis l'église jusqu'à l'entrée du rocher, et dedans il y avait des autels pour dire messe et une chambre pour l'hermite ; et n'y avoit autre clarté que par la porte où l'on entroit, qui respondoit vers la ville. Ils avoient bien percé l'église, et ne falloit que tirer la planche à eux : tout le monde ne les eut sceu prendre. Ils avoient encore fait un autre fort à quinze ou vingt pas à main droicte et l'avoient fait en manière d'un fossé, et les contre-escarpes fort hautes ; de sorte que comme on venoit sur la contre-escarpe, homme ne pouvoit monstrier un doigt de la teste, sans estre decouvert et tué ; et encores avoient fait une tranchée qui prenoit depuis ce fort jusqu'à l'église. *Commentaires*, livre II, édit. de M. Baudrillard, citée ci-après.

s'en prendre à Courtemille — Cortemiglia — à six lieues de Savone¹ environ, dont la possession lui permettait de disposer de trente lieues de pays, car maintenant il possédait Ceva. Cette place de Courtemille occupait une éminence² ; d'où l'on dominait deux petites villes, l'une jointe, l'autre au delà d'un ruisseau qui sépare les deux villages, celles-ci étant réunies par un pont ; la première de ces villettes assez bonne, la seconde médiocre. Tout ce pays montueux se trouvait rempli de châtaigniers, et cela rendait le port de l'artillerie difficile, impossible même, à moins de la manier à bras. Cela fut fait néanmoins et le 30 avril l'infanterie attaqua et emporta d'assaut la première ville défendue par 200 hommes. La nuit suivante notre artillerie reprit position, de façon à battre à la fois l'autre ville et le château : en trois heures une brèche praticable se produisit ; à cette vue nos soldats s'élançèrent sans qu'on pût les retenir. La ville était dûment approvisionnée, ce qui fut pour nous un avantage, mais restait le château, plus fort, mieux flanqué surtout qu'on ne croyait. On établit une batterie du côté de la première ville, d'où l'on découvrait mieux le rempart : 1.200 coups furent tirés. Comme ce tir produisit un faible effet³, le maréchal décida, en dépit des difficultés, qu'on reporterait la batterie du côté de la montagne, car étant mieux couvert par là, le rempart devait se trouver plus négligé⁴. Cette prévision se réalisa ; lorsque à grand'peine, on eut placé et gabionné huit canons par le haut et quatre couleuvrines par le bas de la ville, lorsque ces pièces eurent tiré sans interruption, on aperçut une brèche effectuée dans ce haut, mal ou pas fortifié ; en outre, faute de terre l'adversaire ne put boucher, tout au moins diminuer cette brèche. Devant une telle promptitude, les vivres commençant à manquer et l'espoir d'un secours étant nul, les assiégés battirent la chamade. Richelieu, lieutenant de Bonnivet, leur fut envoyé avec Boyvin du Villars ; on leur accorda *bagues sauvées*, l'artillerie et les munitions restant au vainqueur : il en sortit 400 hommes ayant leurs armes en bon état. Le maréchal fit aussitôt réparer les fortifications du château qui devint un poste solide, dont le commandement fut confié à Richelieu, sur la recommandation de Bonnivet et de Montluc. Beaucoup de petits postes des environs se soumirent d'eux-mêmes ; il fallut seulement faire une démonstration contre ceux de Cassan et de Castres ; ce dernier poste confinait presque à Gènes.

Après ces succès le maréchal revint vers Carmagnole, point central' par rapport au Piémont, d'où il pouvait agir suivant les desseins, les mouvements de l'ennemi. Ce dernier se dirigea vers Asti et nous vers Poirin, localité piémontaise au nord de Carmagnole et à peu près à égale distance de cette place et de

¹ Montluc (*Commentaires*, livre II, p. 409) écrit *Courteville* et décrit bien la localité : *Courteville*, dit-il, est un château et une petite ville aux Langues. Le château est fort et la rivière passe par le milieu de la ville, sur laquelle il y a un grand pont de brique et un bourg tout joignant.

² Une *montagnette*, suivant un contemporain.

³ M. le maréchal mit du ceste de deçà le pont huit ou dix canons pour battre la courtine qui respondoit par devers le monastère dans lequel on se logea durant la batterie. Finalement en.200 coups on ne fit rien contre cette courtine, parce qu'ils avoient fait un grand rampa fort espois, par derrière la muraille. (Montluc.)

⁴ Je suis la narration de Boyvin du Villars, laquelle étant simple et sensée, me paraît véridique. Montluc orne plus son récit en se mettant en scène : il parle d'une reconnaissance audacieuse et d'un sondage de la rivière opérés deux fois, la dernière en présence du maréchal. Quoique trop particularisée, et assez romanesque, sa relation est à lire : on rira en la voyant écrite par un soldat téméraire : *Les gens de ce mestier se soucient des arquebusades comme de pommes cuites.*

Quiers ; là, de part et d'autre, on occupait le centre du Piémont. On sut bientôt que les Espagnols visaient à une attaque contre Villeneuve d'Asti. Brissac réunit un gros de nos forces à Riva près de Moul et de Quiers, sur un cours d'eau, que l'on appelle souvent Riva de Quiers, puis tint conseil : on résolut de donner bataille dans les plaines de Butiglières. Aussitôt l'on décampa au nombre de 6.000 Français, 2.000 Italiens, 3.000 Suisses, 300 hommes d'armes, 600 cheveu-légers, six canons et une centaine de volontaires. L'ennemi venait de Butiglières ; le maréchal le lit reconnaître, visita lui-même les localités, prit son ordre de bataille, disposa un corps spécial de 200 chevaux et 400 arquebusiers, espèce de réserve volante destinée à se porter où l'un de nos bataillons faiblirait. On était prêt des deux parts. Dans une dernière reconnaissance poussée fort loin, le maréchal et sa suite¹ reçurent des balles ; il constata que pour aller vers l'adversaire, fort bien rangé, il fallait rompre son ordonnance ; néanmoins il adressa la parole à ses troupes et en fut acclamé. La journée se passa en escarmouches. Alors le général ennemi² porta ses vues sur le ravitaillement de Cairas, très menacé, car nous étions maîtres des châteaux environnants. Afin de ravitailler cette place, sans risquer une bataille, il proposa une suspension d'armes, qui pouvait amener la paix. On convint de quarante jours de trêve : les deux généraux s'embrassèrent pour la sceller.

A la reprise des hostilités le maréchal résolut d'assiéger Camerana, près Montafia, au pays d'Asti³ récemment fortifiée par l'adversaire. Il y marcha avec cinq canons, deux coulevrines, 500 fantassins, 500 chevaux ; à sa première sommation la garnison riposta fièrement. La batterie de brèche fut dressée et tira le lendemain sans occasionner grand dégât, mais au deuxième jour du tir, les coups ayant porté contre deux bastionnets en terre nouvellement faits, il se produisit de telles ruines que les 400 Espagnols se rendirent *bagues sauvées*. Afin de ne pas surcharger ses troupes de postes à garder, Brissac fit sauter Camerana et son fort, ainsi que ceux petits châteaux⁴ appartenant au comte de Montafia.

Dans le but d'achever la soumission du Montferrat, le maréchal marcha sur Monteil, dans l'intention d'occuper et de fortifier le coteau qu'elle occupait. Monteil est situé entre Montafia et Verrue, au sud de cette dernière et domine l'origine de la vallée de la Sture. L'expédition projetée ne réussit pas, le capitaine français mis en observation, malgré un ordre formel, s'étant laissé entraîner à une escarmouche, qui cachait une embuscade où il tomba.

Après la réception de la nouvelle des succès obtenus par les Français dans le siège de Metz par Charles-Quint, le maréchal, guidé par les vues des Espagnols sur Albe, distante à peine de trois lieues d'Asti, dès qu'il sut qu'ils se dirigeaient vers Saint-Damian, y envoya un renfort de 600 hommes, nantis de beaucoup de munitions. En outre, et malgré les promesses et la valeur du chef de ce poste, considérant que la place était *commandée*, c'est-à-dire dominée, il envoya Montluc, alors maître de camp — charge dont il se démit plus tard —, dans le château de la Cisterne, à une lieue de Saint-Damian et dans une position élevée. Accompagné de 300 *bons soldats*, ce guerrier entreprenant eut bientôt fouillé le

¹ Montluc en était : son cheval eut plusieurs arquebusades.

² Ferdinand de Gonzague, dit Dom Fernand par Boyvin du Villars et par Montluc ; 3e fils de Jean-François II, marquis de Mantoue, il devint duc de Molfetta au royaume de Naples (par achat), quand Philippe II le disgracia en 1556.

³ Une place d'*Astizane* ou de l'Astizane, disaient alors les Français, c'est-à-dire du comté d'Asti.

⁴ Baudicher près Villeneuve-d'Asti et Tiglioles (Tirole ?)

pays, et put, presque chaque jour, transmettre des nouvelles. Il apprit entr'autres au maréchal que l'ennemi voulait recourir à la mine et la préparer de façon à la faire sauter seulement quand l'artillerie pourrait tirer à toute volée. Au moyen d'une forte alarme, Montluc parvint à faire entrer dans Saint-Damian un émissaire français qui porta la garnison à creuser en terre afin d'aller à la rencontre des mineurs ; cette tentative réussit, il y eut dans la mine un combat où l'avantage resta aux Français. Deux cents hommes furent ensuite introduits heureusement dans la place. Le voisinage de la Cisterne devint ainsi une circonstance favorable pour Saint-Damian, qui fut souvent ravitaillée ; l'adversaire dut lever le siège, ce qui fournit une preuve de l'importance pour une place d'un point d'appui, surtout quand ce point commande le pays comme c'était le cas ici. La retraite des Espagnols fut inquiétée et elle occasionna de part et d'autre des pertes.

On en vint alors, pour la lutte de Piémont, à des articles de capitulation acceptés des deux côtés et signés, pour les Français, par le maréchal de Brissac, *Chevalier de l'Ordre du Roy, Gouverneur et Lieutenant général deçà les Monts pour Sa Majesté Très Chrestienne*, et pour les Impériaux, par Dom Fernand de Gonzague, *Lieutenant et Capitaine général de la Césarée (Impériale) Majesté, en Italie*.

C'est pendant ce répit que les Français firent une tentative armée en Corse.

Les droits de la France sur la Corse remontaient à Charles VI, auquel Gênes s'était offerte : depuis, Louis XII avait recouvré la possession de cette république et bâti une citadelle dans sa capitale ; puis François Ier y avait installé, comme gouverneur français, Frégose, doge qui venait d'abdiquer. Ce dernier souverain se considéra dès lors comme possédant les mêmes droits sur la Corse, en partie soumise à Gênes. Telle était la situation quand Henri II parvint au trône ce monarque envisagea surtout l'utilité de cette île comme relâche, car de là on appuyait toute défense des côtes génoises, et une flotte française était protégée quand elle passait de Marseille en Toscane. Une expédition fut résolue et dirigée par Paul de Thermes ; la flotte turque, commandée par Dragut, seconda nos armes. Après une attaque contre l'île d'Elbe, nous débarquâmes en Corse le 25 août 1553 ; notre feu réduisit promptement Bastia, dont la citadelle se rendit le lendemain. Saint-Florent Lajazzo — Ajaccio —, ville riche qui fut pillée¹, puis Bonifacio², capitale de l'île, subirent le même sort. Cette dernière ville fut assiégée par les Turcs, qui y perdirent du monde et nous abandonnèrent ensuite. Une rixe entre les janissaires et les défenseurs, au moment de la capitulation, rixe soulevée par un artifice de Dragut, au témoignage de Varillas, occasionna un massacre partiel des vaincus. Après le départ de leurs alliés, les Français assaillirent Calvi ; l'arrivée des forces de Doria fit lever siège et bientôt Bastia et Saint-Florent se rendirent aux Génois³.

Fernand de Gonzague ne tarda pas à se concentrer vers Valfenièrre, sise au sud de Villeneuve-d'Asti, entre Isola Bella et Cantanara, dont l'assiette lui parut propice et qu'il se mit à fortifier ; son idée était d'en faire pour son armée un vaste magasin d'approvisionnement. Le maréchal, de son côté, dressa une embuscade contre Verceil ; malgré les effets d'une pluie fine qui détrempe les

¹ Une pierre a été trouvée près de la citadelle d'Ajaccio avec cette inscription : *Henri II, par la grâce de Dieu, roi de France et seigneur de l'île de Corse, l'an de grâce 1554*.

² Autrefois port de Syracuse sous les Génois, dit La Popelinière.

³ Consultez de Thou, livre XV ; — *Histoire de Sampiero* ou San Pietro (d'Ornano) par Arrighi ; — Brantôme, *Colonels italiens*. Ce dernier appelle la Corse *Corsègue*.

terres, malgré un incident qui fit tourner à mal une relation qu'un des nôtres entretenait dans la place avec un de ses cousins, la cité fut prise et la garnison se retira dans la citadelle. Le maréchal amena des renforts, surtout 1.500 chevaux avec chacun un arquebusier en croupe, entra sans bruit dans la ville, fit distribuer des vivres à nos soldats harassés, convoqua un conseil en vue d'assaillir la citadelle. On y proposa divers moyens hasardeux, notamment un assaut nocturne ; Brissac repoussa ces moyens et envoya chacun reconnaître à nouveau la forteresse ; sur ces entrefaites elle se rendit volontairement, et on y trouva au moins pour soixante mille écus de meubles et objets précieux appartenant au duc de Savoie. Sur le soir de ce succès toutes nos places, et surtout Verrue, qui se trouve dans une assiette dominante, tirèrent et firent un grand tintamarre afin de nous avertir de l'approche de l'ennemi qui venait en forces pour nous attaquer. Il fut résolu qu'à minuit on délogerait, les Espagnols pouvant apparaître vers dix heures du matin. Notre retraite réussit, grâce aux mesures prises par le maréchal, qui fit mettre sur des charrettes le butin emporté par chacun des soldats et allégera de la sorte leur marche, fit d'abord cheminer les siens en trois petites troupes appuyées par des gros de cavalerie, puis forma de ses gens de pied un bataillon carré¹, les cavaliers ayant alors ordre de contenir l'ennemi, mais *sans s'engager* ; quant au passage de la Doire-Baltée, alors assez impétueuse, il fit placer en amont une file de cavaliers et des chevaux de bagage afin de rompre la force du courant, puis il réunit les fantassins par vingt et les attacha à une pique, lui passant le dernier. On atteignit ainsi sans encombre la place d'Ivrée ; la cavalerie de Chivas, prévenue par un gentilhomme envoyé exprès, venait au devant de nous, et d'ailleurs l'ennemi, perdant du temps à Casal pour y repaître à son aise, n'agissait que lentement contre nous.

Le maréchal de Brissac, dont il avait été question à la cour de France pour remplacer, le cas échéant, le connétable alors malade, prit le parti, dès janvier 1554, d'aller assiéger Valfenière qui, par sa position centrale entre Asti, Quiers, Carmagnole, Carignan et Turin, pouvait donner à souffrir à ces possessions françaises. La nouvelle forteresse espagnole contenait à peine de vivres pour six semaines. Avec son armée, soit 12.000 hommes et 1.000 chevaux, il vint se placer à portée de canon, dans Saint-Paul et dans Sobry, villages brûlés. Les avenues furent battues avec vigilance, notamment par notre cavalerie et par 200 arquebusiers postés à une lieue de distance, contre Isola Bella, et il ne put rien pénétrer dans la place. Sur la fin de janvier, le gouverneur de Foussan — Fossano — essaya de faire entrer 200 mulets chargés de farine, mais ce convoi fut battu. On apprit bientôt que Strozzi venait d'être défait en Italie, à Marciano (2 août 1554) en voulant délivrer Sienne ; les assiégés s'en réjouirent à coups d'arquebuse et de canon ; ce fâcheux événement donna lieu à un conseil de guerre où les chefs français recommandèrent, ce qui fut adopté par le maréchal, de se concentrer, sans précipitation toutefois, afin de tenir tête à l'adversaire. Justement le gouverneur de Foussan méditait une nouvelle entreprise pour aider Valfenière. Le maréchal, qui connaissait la vallée de Villefranche, tendit une embuscade de 2.000 hommes le long d'un canal embroussaillé qui tenait le bas de la montagne, embuscade que ceux venant d'Asti, et c'était le cas, ne pouvaient guère découvrir : tout se trouvait fortement appuyé, l'occasion paraissait excellente. Mais, dès l'approche de l'ennemi, un maladroit tira, au lieu d'attendre le signal qui devait être une enseigne blanche arborée sur le clocher

¹ De 1.200 hommes au moins.

du village de Saint-Paul, en sorte que l'attaque eut lieu trop tôt ; l'adversaire put se défendre et faire entrer son convoi dans la place. Après ce coup manqué Brissac mit durant 15 jours, pour s'y rafraîchir, son armée dans les garnisons.

Bonnivet fut ensuite envoyé, à la tête de 1.200 Français, 400 Suisses et 300 chevaux, vers le pays de Mondovi, où il put en effet emporter, après un assaut, Villeneuve-de-Mondovi, puis remonter plus au nord vers la Trinité et Saint-Alban, très près de Fossano, petits repaires d'où l'on dirigeait plus d'un brigandage et dont il se rendit également maître. On voit que le maréchal ne se reposait guère ; l'ennemi disait de lui qu'il s'en fallait garder *même quand il était attrapé des gouttes*¹.

A la suite de la défaite de Strozzi, Lucignano et deux autres places devinrent la proie des Impériaux, et le marquis de Marignan donna une escalade infructueuse à Sienne. Aussitôt on consulta la cour de France sur les moyens efficaces pour délivrer les Siennois ; Henri II fit répondre qu'il ne pouvait rien en leur faveur, ce qui venait à l'encontre des projets du maréchal. Ce chef, si mal secondé, résolut d'attaquer Ivree, sise à cinq lieues de Verceil, à l'entrée du val d'Aoste, plutôt que de se porter contre Asti ; cette première ville ferme l'entrée de la vallée² et contient un pont de pierre sur la Doria-Baltea, que domine un fort dit Malvoisin, lequel occupe une montagne. L'armée française s'avança par la plaine de Caluze, comptant 7.000 Français, 4.000 Suisses, 3.000 Allemands, 3.000 Italiens, en tout 17.000 fantassins, sans compter 1.200 chevaux, 4 canons, 2 couleuvrines. De ces forces 1.200 hommes de pied et 400 chevaux furent distraits pour aller investir Ivree. Cet investissement fut effectué dès le lendemain ; 2 canons ayant été braqués contre Malvoisin, ce fort se rendit après quelques volées. La batterie de brèche, composée de 10 canons et des couleuvrines, fut dirigée contre la muraille qui borde la rive de la Doire et qui se trouvait mal fortifiée, car on comptait sur la protection de la rivière ; le sixième jour elle fut en état de tirer, et fit une brèche raisonnable en 48 heures. Tout fut disposé pour l'assaut : la rivière était étroite, offrait alors 2 pieds d'eau et un fond pierreux ; des planches et des claies avaient été jetées d'un bord à l'autre afin d'en permettre le passage. Au moment où le maréchal allait donner le signal d'un assaut, qui se présentait sous des auspices favorables, la ville battit la chamade ; elle obtint de sortir *bagues sauvées*, enseignes *déployées* et tambourin *sonnant*, mais l'artillerie et toutes les munitions restèrent au roi (29 décembre 1554). Le maréchal dépêcha aussitôt en France un officier chargé de notifier ce succès, et surtout de demander des renforts et de l'argent³, si l'on voulait conserver le Piémont tout en continuant à cheminer plus avant ; il importait d'ailleurs non seulement de mieux fortifier Ivree, mais de régler la solde arriérée⁴, car nos troupes montraient du mécontentement de voir si peu d'argent royal.

¹ Le maréchal de Cossé, né en 1507, ne comptait en 1554 que 47 ans d'âge. Outre son commandement du Piémont, il était ou avait été colonel général de la cavalerie légère et grand maître de l'artillerie.

² Le fort de Bard, près la rive gauche de cette rivière, devenu célèbre par l'obstacle qu'il mit en 1800 à la descente des Alpes par Bonaparte, ferme cette vallée dans un passage en coude, avant Ivree, presque en face de Saint-Martin.

³ Il fallait 25 jours pour obtenir une réponse.

⁴ C'est le grand défaut de ce siècle et de nos derniers Valois, on ne saurait assez le répéter : trop de maîtresses, trop de favoris, d'où des fêtes et des dépenses sans nombre qui vidaient continuellement le trésor. Quant au plaisir de payer ses dettes, des têtes aussi futiles l'ignoraient.

La prise d'Ivrée faisait diversion à la mauvaise situation de Sienne¹ ; nos troupes obtinrent un repos de trois jours, puis marchèrent contre le fort de Masin qui s'élève entre Verceil et Ivree, pendant que 600 Français et 500 Allemands restaient à Verceil, sous les ordres du sieur de Mont-basin, afin d'en relever les brèches.

Les neiges restaient hautes, on en comptait au moins deux pieds. Le fort répondit mal à la première sommation. Comme il était construit sur le roc, on n'y pouvait creuser de tranchées : on fit usage d'une douzaine de mantelets plantés de façon à couvrir l'établissement de la batterie. Il fallut tirer 1.200 coups pour obtenir la chamade ; les *bagues sauvées* accordées, les enseignes durent sortir *ployées* et le tambourin *couvert*².

Le temps empira, ce qui empêcha d'aller assaillir Saint-Germain — San Gernano ? — à 10 kilomètres de Verceil. A défaut le maréchal chemina vers Bielle, au pied de la montagne qui sépare le val d'Aoste de la vallée de Sésia, dont la population entra sans délai en composition. Il projeta d'aller vers Santya, entre Verceil et Crescentin, dans l'intention de fortifier cette localité qui avoisine les limites du duché de Milan et du Montferrat, et qui deviendrait *son escale* dans cette direction : le roi avait approuvé ce dessein et même promis du secours. Brissac attendit ce renfort, ne voulant rien compromettre vu la récente perte du Siennois. Enfin tout arriva : troupes, un peu d'argent, même quelques récompenses pour les seigneurs se battant dans le Piémont, qui un gouvernement de ville, qui une compagnie de gendarmes, qui une pension, qui un état de gentilhomme de la chambre ; le maréchal obtint 12.000 livres de rente en terre, mais ne les toucha que fort après³.

Ayant adressé ses remerciements au roi, Brissac rassembla son armée, prit conseil, puis se mit en marche, avec un détachement en avant de 300 chevaux et de 100 arquebusiers à cheval. Dès qu'on fut arrivé, tout le monde, les chefs eux-mêmes, voire avec la hotte, se mirent au travail des fortifications que le maréchal voulait terminer et approvisionner en trois semaines *au plus tard*, afin d'être libre de se porter ailleurs et d'acquiescer ainsi *tous beaucoup de gloire et d'honneur*. Mais ordre arriva, aussitôt la fortification achevée, de se replier et de se borner à la garde des places conquises. Le maréchal présenta ses observations, objectant qu'il ne pouvait rien tenter tant qu'on le *tiendrait bas de forces et de moyens* ; il réussit en partie, mais évidemment, par jalousie de ses succès et de sa façon modérée en toutes choses, on le contrecarrait à la cour. Pourtant il fallait absolument obvier aux inconvénients qui résultaient des mauvais paiements, surtout à la désertion par découragement, laquelle finit par faire fondre une armée.

L'ennemi entreprit de fortifier Gatinara, un peu au sud de Serravalle et de Crèvecœur, afin d'en faire un opposé, ou, comme on disait alors, un *asseuré*

¹ Lisez le récit de la fin du siège de Sienne, p. 310 à 322 des *Guerres d'Italie* par Montluc, texte érudité, établi par M. Alfred Baudrillart, in-18, Paris, 1886, librairie de la Société bibliographique.

² C'est l'inverse de ce qui eut lieu pour la garnison d'Ivrée.

³ Le roi gratifia divers seigneurs : au maréchal même furent aussi promises 12.000 livres de rentes en terres, qui furent par un long temps assignées sur les glaces du mont Cenis. Boyvin du Villars, édition de 1606, p. 319.

propugnacle contre Santia ou Saint-Ya¹. Le maréchal ne voulait les laisser tranquillement occupés à cette besogne ; il envoya, puis marcha contre eux avec dessein de les bien *estriller* ; quoique notre marche fut retardée par les pluies qui survinrent et effondrèrent les chemins, l'ennemi se retira, dès l'approche du maréchal, non par la campagne, mais par la montagne et le val de Sesia, en sorte que nous trouvâmes Gatinara abandonnée ; le château se rendit aussitôt. Brissac, quoique pris par la goutte, persista dans son dessein de fortifier Santia et dans ce but demanda force renfort au roi.

Santia était si bien l'escale, le degré vers le duché de Milan, comme nous l'avons (lit, qu'on vint, dès l'achèvement de la fortification, lui proposer la reddition de deux châteaux, sis dans la Lomelline, ou Lumelline, seconde partie du Milanais, et il ne se dissuada de cette proposition que par l'éloignement des susdits châteaux ; il préféra une entreprise contre Casal, sur le Pô, à 33 kilomètres d'Alexandrie, entre Trino et Bremme, ce qui ne l'entraînait pas au delà de la Sesia. Cette place offrait six fronts, non compris le côté par lequel elle se joignait à sa citadelle, et une île du Pô se trouvait vis-à-vis. Près de la porte donnant sur cette rivière, un maître d'école, pendant une promenade de ses élèves sur le rempart, découvrit à vingt pas de distance une petite tour qui cachait la vue à la sentinelle, et où il put une nuit descendre avec une échelle sans être aperçu. Il appela aussitôt un sien cousin, soldat français, et s'entendit avec lui. Le maréchal averti donna son acquiescement et régularisa l'exécution du projet avec l'exactitude qu'il mettait en toute chose. L'entreprise aboutit de nuit, les cordes des bacs existant à Crescentin, Gabian, Pondesture, Camin et de la Motte, ayant été coupées à dessein, et tous les bacs réunis comme bateaux, afin d'aider au passage des nôtres ; tout réussit, les habitants ayant ordre de l'adversaire, à la première alarme, d'éclairer leurs fenêtres, mais de ne pas sortir, ce qui facilita doublement notre action. Brissac cantonna aussitôt prudemment ses troupes dans les faubourgs, afin de les mettre à l'abri d'une surprise, et se porta sans délai au siège de la citadelle dans laquelle la garnison venait de se réfugier. On croyait à un délai de six semaines pour l'emporter, en dépit de quinze pièces venues de Turin pour la battre, et l'on avait établi, pour se garantir, un retranchement entre la ville et la citadelle. Il fallut prendre ravelin par ravelin, puis mettre l'artillerie assiégeante dans le fossé, pour battre les voûtes des murailles, moyen extrême qui fut exécuté, malgré le danger, par Richelieu et par le colonel des Suisses, mais avec des pertes. Quatre pièces installées dès le jour tirèrent à toutes volées ; à la centième volée, on aperçut un peu de jour à côté d'une canonnière de la muraille, et peu après la chamade se fit entendre. Le maréchal accorda les *bagues sauvées*, mais vingt-quatre heures seulement pour effectuer la sortie. Dès l'arrangement, Brissac adopta de bonnes mesures contre l'arrivée possible d'un secours, car le marquis de Pescaire se trouvait à une demi-lieue seulement de distance. Henri II fut averti par un exprès de la sortie de la garnison, et le maréchal accompagna cette bonne nouvelle du rappel de ses précédentes demandes en vue de renfort et d'argent. Le roi accorda seulement 4.000 Italiens en tout pour le Piémont et ne voulut, pour les citadelles de Casal, Masin et Malvoisin, aucune augmentation des bandes françaises. C'était une dure décision, quoiqu'elle fût entourée de promesses royales en faveur de la paix,

¹ On fait dériver ce nom d'une syncope de *Santa-Agutha* ; lisez *Voyage en Piémont*, par Breton, in-8°, Paris, 1803, chez Dion et Deterville, p. 64. Santia, située dans une belle plaine, compte aujourd'hui 5.000 habitants ; 19 kilomètres la séparent de Verceil par la voie ferrée.

dont il recommandait la conclusion ; le maréchal comprit qu'il lui fallait compter sur lui-même. Aussitôt, et pour appuyer la garnison française de Casal, il envoya trois pièces canonner trois châteaux voisins de cette ville et sur les deux rives, lesquels se rendirent¹, ce qui ne manquait pas d'utilité, puisqu'il y avait toujours quelque combat près de Casal.

Le gouverneur de Saint-Damian entretenait une intelligence dans Ast, où l'on promettait de le faire pénétrer dans un bastion voisin de la porte du Tanaro. Un exprès fut dépêché au roi qui prescrivit de donner suite à ce projet, mais de gros renforts entrèrent dans la place et il n'y fallut plus songer.

Brissac revint à ses intentions précédentes contre Valfenière. Il rassembla donc 4.000 Français et 200 étrangers, mais la solde toujours promise n'arrivant pas, il s'éleva une mutinerie, dont le maréchal dut prévenir le roi, tout en semonçant les officiers qui commandaient de ce côté.

Enfin, au mois de septembre 1554, Henri II prit le parti de secourir le maréchal de Brissac, et demanda à quelles entreprises ce secours serait employé. Le maréchal projetait d'assaillir Vulpian, mais, prudent sinon caché, ne voulait divulguer à l'avance ce dessein. L'entreprise sur Gênes prévalut, malgré les difficultés qu'allait présenter l'hiver, car on était en novembre 1554 ; en outre l'intelligence amorcée dans ce fameux port semblait désertier. Dans ces circonstances, Brissac envoya son secrétaire, le baron Boyvin du Villars, expliquer au roi la situation exacte ; il lui confia même dans ce but ses mémoires et ses instructions. D'après ces mémoires, l'état des forces françaises cantonnées dans le Piémont au 22 novembre, atteignait le chiffre de 17.000 hommes et devait garder 16 places piémontaises, plus 42 places ou châteaux, tant dans le reste du Piémont qu'au Milanais ; l'ennemi avait pour sa part onze places seulement à garder et disposait au moins du même nombre d'enseignes².

Dès le mois d'avril de l'année 1555, le maréchal apprit que ses adversaires achevaient leurs levées et attendaient au premier jour 1,600 Espagnols venant de Naples et dirigés sur Gênes ; aussitôt il supplia Henri II de hâter l'envoi des renforts promis, car il ne pouvait rien entreprendre à cause des grosses garnisons à opposer maintenant à de tels ennemis dans six de ses places : Ivrée, Galiani, Masin, Santia, Casal et Albe : on voit que son idée de fortifier Santia le surchargeait d'un poste de plus à conserver. En outre, ces places occupaient la frontière ou les chemins de Milan ; il déclara donc à son souverain qu'il préférerait fortement assurer ce qu'il avait entre les mains.

Les Impériaux s'approchèrent de Casal afin de gêner les approvisionnements en vivres de cette place ; le maréchal, désireux de conserver cette ville, se sentant obligé d'en tirer des subsistances, car les alentours étaient ruinés, se voyant ainsi dans la nécessité ou d'amoindrir la garnison ou de la priver de ressources, prit la résolution de se retirer à Casal : l'arrivée prochaine du duc d'Albe, pour commander les forces impériales en Italie, lui démontrait que l'ennemi allait tenter de grands efforts. On parla néanmoins bientôt de la paix, la mort récente du Saint-Père la devant faciliter, et Henri II, en vue d'améliorer ce traité, prescrivit au maréchal de se poster dans les points les plus avancés, car en principe on gardait ce qu'on avait conquis, et surtout de forcer Vulpian, au sud-

¹ Trice (Trissero ?), Balzola (Bozola ?) et Poma (Pomaro ?), d'après Boyvin du Villars ; Bonnavet fut chargé de ces expéditions.

² Enseignes françaises, 89 ; enseignes impériales, 93.

ouest et près de Chivas, et sur la rive droite de l'Orco, non loin du confluent de cette rivière avec le Pô. Cette dernière recommandation gênait Brissac, qui promit néanmoins de réduire cette forteresse à sa seule enceinte ; il était d'ailleurs mécontent du connétable qui prétendait *que toutes ses dépêches ne chantaient qu'argent*¹. La France vit bientôt l'effet de sa mauvaise administration et de son abandon ; Sienna se rendit. Le roi promit alors de nouveaux secours, bien tardifs assurément, s'ils venaient jamais.

L'ennemi heureusement ne payait guère non plus ses combattants ; une révolte des Allemands Impériaux avait même éclaté dans Vulpian et le gouverneur s'était vu obligé de capituler avec eux, sous promesse d'un paiement à trois semaines de date ; nonobstant, Brissac ne voulut assiéger Vulpian, afin de ne dégarnir aucune de ses places. L'ennemi manquait également de vivres ; cela soutenait un peu le courage des Français² — qui se trouvaient constamment impayés de deux mois de solde —, circonstance heureuse, car le duc d'Albe, dès son apparition en Italie, faisait menace de tout conquérir.

Le 20 mai les Français tentèrent un coup contre les Impériaux, mais le pont près de Casal sur le Pô ayant été jeté lentement, cela se borna à une mêlée entre gendarmes français et impériaux et à la défaite de la compagnie du duc de Savoie. Le maréchal vint ensuite se loger au bourg Saint-Martin, où il demeura une douzaine de jours, jetant de là dans Casal du blé et du vin.

Le duc d'Albe amenait de quoi compléter l'ensemble de grandes forces ; le maréchal en avertit le roi de France. L'ennemi allait disposer de 25.000 hommes d'infanterie pour le moins, de 5.000 chevaux, de 40 canons ; en outre l'argent venait avec le nouveau général, assez pour soudoyer les Impériaux durant six mois. En présence de ces préparatifs, on espéra dans nos rangs que la cour ferait effort pour envoyer sinon des hommes, au moins des écus.

Vulpian ne renfermait plus que pour six semaines de vivres ; elle envoya trois émissaires vers le duc d'Albe pour en solliciter un prompt secours, ce que l'on sut par la prise de deux d'entre eux. Les habitants commençaient à redouter la venue du duc d'Albe, résolu à faire le dégât en Piémont. Aussi Brissac s'y prit-il adroitement pour amener le connétable à ses fins, lui parlant dans ses lettres du désir de ses troupes de combattre et surtout de l'ardeur de son fils, M. Damville, *qui avoit bonne envie de faire connaître aux ennemis qu'il étoit fils de celui qui les rembarra si bien en Provence*. Ce propos adroit toucha enfin le connétable, et l'on se prépara mieux en France à composer un renfort destiné à l'Italie, non pourtant sans transmettre au maréchal quelque gronderie de détail ; mais sa prudence, sa modération vis-à-vis du roi ne fléchissait pas plus que son courage, et il se contentait d'écrire que si le monarque trouvait un serviteur plus digne que lui de remplir son office, il déposerait sur l'heure son commandement *pour ne plus servir de butte aux envieux et aux médisants*.

Henri II, prévenu de l'argent, des renforts reçus par l'ennemi, et aussi de ses résolutions probables, écrivit à nouveau le 29 juin 1555 qu'il serait fait droit aux réclamations de Brissac, en dépit de l'épuisement que causait à la France la continuation des autres guerres, et, un mois après, cette bonne nouvelle fut confirmée par une autre lettre royale. Le maréchal répondit que le duc d'Albe,

¹ Et le roi osait alors offrir aux troupes deux mois d'arriéré sur quatre, à condition qu'elles en foudroient quitter un : c'était une véritable banqueroute.

² Le maréchal reçut alors de Henri II, en présent, une épée que ce monarque avait portée à la guerre.

une fois Vulpian secouru et réconforté, ne regagnerait pas Naples, comme le disaient quelques-uns et qu'il se fallait opposer à ses desseins. En conséquence, à la fin de juillet, outre un impôt qu'il frappa pour l'entretien de ses troupes, il augmenta les garnisons de Santia, Casal et Verrue, puis il vint à Chivas — Chivasso, à 22 kilomètres de Turin — avec le restant de ses forces, et reconnut lui-même trois lieux de passage sur la Doire, dont deux pouvaient être utilisés quoique la rive occupée par l'ennemi fût dominante. Mais ce n'était pas là le véritable objectif, non plus que Donodonzella, place du duché de Milan, qu'on offrait de livrer : les Impériaux venaient de s'approcher de Casal et d'y jeter un pont à une lieue, au point de Frasinetto — entre Bremme et Casal —, commençaient même à traverser sur ce point avec dix-huit pièces d'artillerie, dont six de campagne. Par une malheureuse coïncidence, les Français, mal payés et vivant trop de fruits, furent bientôt malades en grand nombre, car on était au moment des chaleurs. Le maréchal se vit obligé de récrire à nouveau eu France, et de dire que rien ne pouvait combattre la faim, que l'adversaire devenait nombreux, qu'il ne lui restait plus à lui et aux siens qu'à mourir pour le roi : c'était un cri de découragement.

Un petit succès remporté sur les Impériaux près du château de la Tour¹, vers lequel ils s'étaient dirigés de Valfenièrè, et où ces derniers perdirent près de 500 hommes tués ou pris, tant cavaliers que fantassins, vint à propos relever les esprits abattus.

Sur ces entrefaites Brissac reçut un envoyé du roi, et lui fit tout voir, notamment la misère des siens ; ledit envoyé repartit en toute hâte.

Santia fut bientôt assiégé par le duc d'Albe, mais on put y jeter un secours et des vivres. Le maréchal veillait sur cette place, mais ne voulait s'abandonner à un combat général, lorsque, malgré une batterie dirigée contre le clocher et une courtine avec quelques succès, car le clocher tomba, les Impériaux se retirèrent subitement ; ils avaient appris l'arrivée de plusieurs seigneurs français et aussi que les nôtres avaient reçu de l'argent, et se mirent à fortifier Pondesture — Pont de Stura ? — entre Casal et Verrue. C'est alors que le maréchal fut pris d'une fièvre grave, née de la fatigue et des soucis : il demanda à qui, en cas de maladie sérieuse, il devait remettre le commandement, en même temps qu'il sollicitait un plus grand nombre d'ingénieurs², et le tout par exprès ; en attendant la réponse royale, il chargea le duc d'Aumale du siège de Vulpian. Sous les ordres de ce chef improvisé, l'armée française marcha contre cette place et y parvint le 3 septembre 1555, à temps pour empêcher la moitié d'un convoi, contenant des munitions de guerre³, d'y entrer ; ce convoi fut attaqué puis chargé trois fois par la tête, suivant la bonne méthode, car, l'attaque par le milieu, c'est simplement le couper en deux et permettre à la première moitié d'arriver à destination, et une attaque par la queue l'engage à se hâter, peut-être à sacrifier quelque bête de somme ou quelques voitures s'il en contient. La place fut ensuite assiégée suivant les instructions du maréchal, et au moyen de deux mines ; mais l'impatience des seigneurs, ne pouvant supporter le long travail des mines, fit donner un assaut malencontreux où nous perdîmes 300 des nôtres, tant morts que blessés, dont 15 officiers. Le maréchal courroucé

¹ Torre. L'adversaire en voulait à ce château ainsi qu'à Pralonne, autre château sis également au sud-ouest de Valfenièrè et par conséquent de Villeneuve d'Asti.

² On entretenait en Piémont une guerre de sièges ; il y avait seulement deux ingénieurs mal appointés, et comme toute l'armée encore plus mal payés.

³ Trente à quarante bêtes de bât chargées de poudre, mèche et plomb.

prescrivit de reprendre le travail des mines destinées à produire une brèche au travers de laquelle on pourrait cheminer *en bataille*¹. En effet six jours après on put mettre le feu à ces mines ; elles produisirent une excavation telle qu'on y pouvait monter à cheval. Comme on était en arrière tout formés pour marcher en avant, dès qu'on s'avança le boulevard et les tranchées furent emportés, quoique vaillamment défendus. A ce moment le maréchal, qui se faisait porter, parut ; aussitôt l'ennemi demanda à parlementer, déclarant ne vouloir traiter qu'avec le chef des Français qu'il savait arrivé. Ce dernier reçut les émissaires des Impériaux dans la tente du duc d'Aumale, en présence de tous les seigneurs de l'armée, disant que ceux qui avaient combattu victorieusement devaient traiter avec le vaincu ; puis il accorda la sortie de la garnison avec *bagues sauvées*, enseignes *déployées* et tambourins *sonnant*. Un commissaire des guerres fut dépêché avec charge de porter au roi ces deux bonnes nouvelles, la prise de Vulpian et le rétablissement du maréchal, car l'armée française du Piémont avait mal accueilli la désignation de M. de Termes pour le remplacer au besoin.

Le 28 septembre, nous passâmes le Pô à Casal et allâmes reconnaître Pondesture et ses nouvelles fortifications : l'entreprise contre cette forteresse bien garnie fut abandonnée. Moncalve se rendit bientôt au duc d'Aumale après avoir enduré 1.200 coups de canon. Le maréchal fit partir son propre frère, M. de Gonnor, vers la France, toujours pour le même motif, solliciter des secours, car leur défaut occasionnait grand tort à nos armes et finissait, à la suite de divers dégâts, par doubler la dépense.

Le gouverneur espagnol de Pondesture voulut saccager le bourg de Rusignan et autres postes du Montferrat, lesquels refusaient de lui payer contributions. Le commandant français de Casal résolut de s'y opposer et sortit aux champs à cet effet, mettant dans une grande cassine, ou métairie près de Troussel, un escadron en réserve : il réussit à battre l'ennemi qui échoua encore devant le fort de Gatinare.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1556, le maréchal se rendit à la cour de France ; il y fut bien reçu, sans obtenir plus qu'auparavant². Dès son retour en Italie, il avertit Henri II de la situation (janvier 1557) : le duc de Parme ne se devait pas opposer au passage du duc de Guise, qui se rendait dans le royaume de Naples afin de le conquérir. Ce dernier passa par Turin le 26 janvier, il eut une conférence avec le maréchal qui ne lui cacha qu'il considérait ses projets comme hasardeux, mais le duc de Guise persista et la cour de France avec lui, Brissac reçut même une réprimande parce qu'il croyait nos adversaires en Italie plus forts qu'ils n'étaient³. Après bien du temps passé en explications entre la Cour et Brissac, celui-ci reprit le cours de ses opérations et s'empara de Valfenièrre. Il se remit en bons termes avec le connétable et se rendit devant Cairas qu'il assaillit

¹ C'est-à-dire sur un front étendu.

² Quand le maréchal ne pouvait ainsi venir à la cour, il envoyait son secrétaire Boyvin du Villars défendre ses intérêts de vive voix, comme nous l'avons vu. Cette sage conduite naissait de ce que les princes sont ordinairement circonvenus par leur entourage. Lisez à ce sujet *Mémoires de Gaspard de Tavanès*, édition Michaud et Poujoulat, p. 208.

³ Et cependant les intérêts français se trouvaient en mauvaise situation dans la Péninsule. Lisez la fin de *Négociations de Henri II avec le duc de Ferrare, de 1555 à 1557* par M. Gustave Baguenault de Puchesse, article de la *Revue des questions historiques*. Le rôle peu connu de l'évêque de Lodève, Dominique de Gabre, notre ambassadeur à Venise et à Ferrare, se trouve nettement tracé en cet écrit. Citons du même auteur un article du *Contemporain* : *Les ducs François et Henri de Guise*, 1867.

avec de l'artillerie, soumit et saccagea. Enfin il reçut de France 60.000 écus, *somme fort petite pour si grande dette*, si petite que chaque soldat en reçut 2 ou 3 écus. Nous échouâmes peu après devant Coni, et le maréchal, retombé malade, dut se retirer à Saluces.

De petits succès, notamment la destruction des moulins de Fossano, venaient de consoler le maréchal, lorsqu'il reçut la fâcheuse nouvelle de notre défaite à Saint-Quentin : il envoya sans délai auprès du roi pour prendre part, en son nom et en celui des troupes du Piémont, au grand chagrin que lui causait cette terrible journée. L'année suivante le maréchal se rendit lui-même en France, afin d'y solliciter du secours, afin aussi de répondre aux accusations dirigées contre lui par le vidame de Chartres, l'un des seigneurs de son armée, dont l'animosité était soufflée en cachette par la famille de Guise, tout au moins par le cardinal de Lorraine. Le roi accorda publiquement de grandes louanges au commandant de son armée du Piémont, et donna ordre de lui réserver en argent plus qu'il ne pouvait espérer. Malheureusement, ces sommes furent encore détournées et, de retour en Italie, le maréchal dut, lui et les siens, demeurer dans la misère, tellement qu'un soulèvement des troupes françaises devenait imminent ; le piteux résultat d'emporter *une paye* avec lui nécessita, en négociations à Paris, les mois de mai et de juin.

Revenu à la date du 20 juillet, Brissac prit connaissance de la position respective des armées, puis en avertit le roi. Les Impériaux attaquèrent Cental, ville sise dans la plaine la plus fertile du Piémont, la réduisirent et brûlèrent ensuite le village de Cérises. Cela fut cause d'une nouvelle demande de renforts ; le maréchal se trouvait contraint à répéter ses sollicitations puisqu'on ne lui accordait rien. Il avait d'autant plus de motifs pour le faire que Montcalve fut bientôt emportée.

Les opérations de l'année 1559 se bornèrent à quelques courses de part et d'autre ; entre autres opérations, un renfort d'hommes et d'argent, dirigé par les Français sur Casal, fut défait et pris.

Le 6 avril, la paix conclue entre la France et l'Espagne fut publiée. Nous conservions en Piémont : Turin, Quiers, Villeneuve, Chinas, Pignerol, Carmagnoles et les châteaux de Saluces, Ravel, Verceil et Dronier, avec 8.130 fantassins et 430 chevaux, afin de pourvoir à leur garde. Plus d'une place fut rendue, d'autres démolies, et cela coûta beaucoup au maréchal¹ ; il fut remplacé par M. de Bourdillon, en 1560, après la mort de Henri II.

Telle fut la fin de ces longues guerres de Piémont, habilement conduites et à peu de frais par le maréchal de Brissac, car, nous l'avons souvent indiqué, on lui envoyait à peine de renforts et il s'abstenait par système de rançonner le pays, mais dans lesquelles aussi la France n'obtint que de maigres résultats, car on se portait continuellement d'une place, d'un château à un autre, on le prenait par coup d'audace ou par des intelligences y ménagées ; l'ennemi en faisait autant et peu après on recommençait à lui enlever ses prises. La réputation était sauve, le profit minime ; il semble utile de constater ce résultat afin de prouver une fois de plus qu'on ne réussit pas dans ces luttes armées, que l'on ne remporte guère de victoires si l'on ne déploie pas à temps de grandes ressources.

¹ Lisez dans Brantôme la *Vie du maréchal de Brissac*.

CHAPITRE IX

LE CONCILE À TRENTE (1551-1552) ET INTER-CONCILE (1552-1562)

Le Concile rouvrit effectivement à Trente le 1er mai 1552, le légat célébrant lui-même la messe et le sermon étant prononcé par Fedrio Diruta, de l'ordre des Cordeliers¹.

Henri II avait protesté, pendant que le pape envoyait auprès des Suisses, afin de les empêcher de fournir des troupes au roi de France, et leur promettait de se servir de leur milice dont il entretenait déjà une garde pour sa personne. Notre ambassadeur Paul de Termes remontrait au Saint-Père que s'il nous faisait la guerre cela entraverait la réunion du Concile qui devait être complète au 1er septembre. Le grand point était que Jules III² voulait voir la France cesser de protéger Parme, pour lui en ôter la possession, et l'on prétend que, dans un moment de colère, il répondit même : *Si votre monarque me prive de Parme, je lui ôterai la France !* Depuis l'apparition de la Réforme le pape ne jouissait plus d'un assez grand pouvoir pour cela. Néanmoins Henri II prescrivit aux évêques de ses Etats de se préparer à un Concile national.

Le 1er septembre la session s'ouvrit dans le but de reprendre l'œuvre au point où elle avait été interrompue. On lut des lettres de Charles-Quint, que le retour du Concile dans une ville d'Allemagne avait contenté et qui venait d'éprouver la satisfaction de voir son fils Philippe récemment reçu à Trente avec de grands honneurs. L'évêque Amyot, choisi par le cardinal de Tournon³ comme agent français, demanda qu'on lut aussi les lettres de Henri II : il lui fallut une grande patience⁴, car il n'avait pas de caractère officiel, mais enfin ces lettres furent ouvertes et lues à haute voix de façon que nul *n'en perdit un seul mot s'il n'était bien sourd*. Après la lecture, on contesta la légitimité de sa mission et de sa protestation, puis on le renvoya à la session du 11 octobre pour recevoir une plus ample réponse. Le Concile clos pour ce jour, Amyot alla visiter le légat qui déplora la guerre survenue entre le pape et le roi très chrétien, et déclara avoir voulu l'empêcher. Toutefois, après avoir convenu que le pape se pouvait personnellement tromper, l'abbé de Bellozane — depuis l'évêque d'Auxerre —, c'est-à-dire Amyot, se retira à Venise, près du cardinal de Tournon, sans attendre la réponse annoncée pour le mois d'octobre, sans même emporter une

¹ *Histoire du Concile de Trente* par Sarpi, traduction Amelot de La Houssaye, in-4°, Amsterdam, chez Blaeu, 1686, fin du livre III, page 293.

² Le cardinal de Guise — qui deviendra bientôt le cardinal de Lorraine, à la mort de son oncle Jean, et donnera à cette appellation une illustration telle qu'il en est dans l'histoire le véritable représentant —, le cardinal de Guise, disons-nous, avait facilité l'élection du nouveau Saint-Père.

³ Le cardinal de Tournon était retiré à Venise depuis la cessation des relations diplomatiques entre la France et la Papauté.

⁴ On risqua de se fâcher parce que le roi y désignait l'assemblée par le mot de *Conventus* (Assemblée), au lieu de *Concilium generale* (Concile général) ; mais la majorité décida qu'il ne fallait prendre ce terme de *Conventus* en mauvaise part : Amyot s'était efforcé d'expliquer avantageusement le terme *Conventus* : lisez *Histoire du Concile de Trente*, par M. Baguenault de Puchesse, 1870, p. 83.

attestation comme quoi il avait accompli sa mission en contestant la légitimité du Concile, réuni cette fois par un accord entre le pape et l'empereur et qui allait, cet accord cessant, se disperser à son tour.

Il restait à savoir pour le Concile quelle y serait la conduite des luthériens. Le duc de Wittemberg y fit déposer la profession de foi qu'il publia bientôt, celle dite d'Augsbourg ou des luthériens. Charles-Quint se faisait illusion en croyant que l'apparition de ces derniers au Concile apaiserait tout : d'abord ils ne devaient pas y apporter un grand désir de conciliation, puis les évêques catholiques allemands semblaient manquer d'autorité et même de conviction. Quant aux évêques espagnols, ils se montraient exclusifs.

Pour paraître, les luthériens attendaient un sauf-conduit délivré par le Concile lui-même. Déjà le Concile avait commencé la discussion relative à l'Eucharistie, sujet sur lequel les novateurs variaient d'opinion en reproduisant souvent des points de vue déjà condamnés. Ainsi il devait y avoir anathème contre ceux qui niaient l'obligation de la communion pascale, cette obligation étant seulement prescrite par l'Église et non le résultat d'un commandement de Dieu, et aussi anathème envers ceux qui réclamaient l'usage du calice pour les laïques, usage demandé en Allemagne depuis un siècle et qui revenait à la communion sous les deux espèces. A la congrégation du 21 septembre, le cardinal Madruzzo insista pour que le Concile concéda cette dernière communion ; son avis fut appuyé, mais la majorité se prononça contre. La décision devait être proclamée le 1er octobre, lorsqu'au nom de Charles-Quint le comte de Montfort demanda l'ajournement de la question jusqu'à l'arrivée des luthériens et aussi la *publication solennelle* du sauf-conduit qui leur était accordé.

Le légat-président Crescenzo gouvernait le Concile avec hauteur ; aigri par la maladie, il menaçait de se retirer et voulait qu'on votât brièvement. Une altercation surgit entre lui et l'évêque de Verdun, prélat estimé. Les évêques n'appartenant pas au parti de la curie romaine avaient déjà souhaité de se voir loin de Trente. Toutefois, avant de congédier les Pères du Concile, le pape désirait que l'on pressât avant tout les définitions dogmatiques sur les sacrements. Dans ce but, Crescenzo avait fait rédiger les décrets afin qu'il n'y eût plus qu'un avis à émettre sur chacun d'eux : cette marche fut attaquée, un vote la déclara fautive. En outre, on proclama qu'il devenait impossible en cette assemblée de rien faire prévaloir contre la volonté papale : c'était presque dissoudre le Concile. Les événements se prononcèrent rapidement pour cette dissolution, tout au moins pour l'ajournement. Outre l'imminence d'une rupture entre la Papauté et l'Empire, outre le séjour fatigant pour certains prélats à Trente depuis plus de cinq ans, après les 13 décrets publiés le 25 novembre et la fixation d'une nouvelle session au 25 janvier, malgré l'importance des matières restant à traiter, vu l'absence des prélats français et la tentative audacieuse de Crescenzo de vouloir introduire dans le texte de plusieurs canons une condamnation indirecte de l'opinion qui tenait le Concile pour supérieur au pape, malgré la bonne réception faite avec satisfaction aux prélats luthériens, la dissolution du Concile s'imposait. Crescenzo exigeait que ces derniers souscrivissent d'avance un engagement de se soumettre aux décisions du Concile, ce qui était ne leur laisser ouvert que le champ de la discussion, eux venant justement se plaindre que le Concile n'était pas libre. Or, plusieurs des députés luthériens, ceux de Wurtemberg et de Saxe, n'étaient pas autorisés à souscrire un pareil engagement : en outre, on voulait laisser ceux-ci *debout* au milieu du synode : pareille prétention paraissait inadmissible ; le roi de Bohême, passant en Tyrol, avait refusé de s'en mêler. Charles-Quint affirmait qu'on devait

écouter les luthériens, quelque proposition qu'ils pussent énoncer, même scandaleuse, et Jules III ordonnait à son légat de ne plus insister, lui témoignant en secret qu'il était content de sa conduite.

On reçut, on écouta donc les luthériens comme le désirait du reste la majorité des Pères (24 janvier), mais le désaccord s'aggrava de ce que l'empereur voulait encore ménager les luthériens, et cherchait des délais : de là une incertitude qui déplut aux évêques espagnols. En outre, le Saint Père se montrait peu satisfait des demandes formulées par les luthériens. Quant au président, la maladie augmentait sa défiance et il songeait à congédier le Concile. Les conditions de la réunion devenaient mauvaises, c'était ce qu'il y avait de mieux à faire, car un Concile incomplet risquait fort de ne pas être reconnu comme œcuménique, et les protestants le rejetteraient toujours si on ne leur accordait ni la communion sous les deux espèces, ni le mariage des prêtres, ni la confiscation des biens de l'Eglise. Déjà l'on songeait à partir : l'Electeur de Trèves le fit presque en cachette au mois de Février, d'autres en mars. Charles-Quint se trouvait fort abandonné, manquant de soldats et d'argent devant l'invasion des Trois-Evêchés par Henri II : il écrivit aux siens que ne pouvant attendre du Concile ni le rétablissement de l'unité religieuse en Allemagne, ni la réforme de la discipline ecclésiastique, il fallait le suspendre. Le 28 avril la suspension fut prononcée *pour deux ans* par le Concile lui-même : l'*Inter-Concile* dura dix ans¹, et ce fut le roi de France Charles IX qui vit la fin du Concile², lequel avait alors définitivement renoncé à rallier les protestants.

¹ Du 28 avril 1552 au 18 janvier 1562.

² Reportez-vous à notre *Histoire de Charles IX*, livre premier, chapitre IX.

CHAPITRE X

LE DUC DE GUISE À NAPLES

Il ne faut pas oublier que la couronne de Naples avait été offerte à Henri II¹ dès son avènement et cependant la campagne du duc de Guise en Italie fut à peu près sans résultat. Néanmoins nous en parlerons parce qu'elle procède de la vieille querelle de la France et de l'Espagne, et aussi de l'échec des négociations entreprises en mai et juin 1555, entre ces deux puissances momentanément rapprochées sous l'influence de la reine d'Angleterre, mais sans parvenir à s'entendre, entreprises, disons-nous, à Marc, petite ville du Calaisis, près Ardres². Le fougueux Paul IV promettait de faire Henri II empereur, malheur réel pour la France³ s'il se fût réalisé, car la France eût été alors oubliée et sacrifiée au profit de l'Empire ; il promettait aussi le duché de Milan à l'un des fils de ce souverain, et la royauté de la Lombardie à l'autre. En même temps, Sa Sainteté maudissait quiconque conseillait au roi de France de demeurer en paix, et promettait la déchéance de Philippe II qu'il ne prononça jamais. La trêve fut donc rompue grâce à l'influence des Caraffes et à leurs *pernicieux avis*, grâce à ce que le connétable d'abord opposant crut avoir besoin du pape pour marier son fils à une fille naturelle du roi Henri II⁴, et le duc de Guise — François de Guise — fut envoyé en Italie avec un petit noyau de bonnes troupes⁵. Les Alpes franchies, à peine ce chef célèbre cantonnait-il à Reggio que le cardinal Caraffa, un de ces fameux neveux si exigeants du pape, lequel fut persécuté et condamné sous le pape suivant, Pie IV, puis réhabilité sous un troisième pape⁶, lui notifia d'envahir le royaume de Naples⁷, malgré les dangers de cette expédition expliqués peu après, à Rome même⁸, par le maréchal Strozzi. On intriguait trop auprès du Saint-Père, et en son nom même, surtout vis-à-vis d'un général en chef aussi autorisé, et par suite aussi absolu que le prince lorrain, pour que la campagne française put aboutir. Le pape ne tarda pas à négocier des deux côtés à la fois.

¹ *Les Guises, les Valois et Philippe II*, par M. Joseph de Croze, 1866, Paris, chez Amyot, t. I, p. 15 et 25.

² Lisez sur ces conférences *Jean de Morvilliers*, par M. Gustave Baguenault de Puchesse, 1878, chez Didier, p. 72, livre composé sur des documents inédits.

³ Autant sous Henri II que sous François Ier, rival de Charles-Quint à l'Empire.

⁴ *Commentaires de l'État de la religion et république*, par Pierre de La Place, livre Ier, au début.

⁵ Douze mille hommes de pied, savoir : 7.000 Français et 5.000 Suisses ou Grisons, plus 400 gendarmes et 800 cheveu-légers : deux de ses frères, le duc d'Aumale et le duc d'Elbeuf, servaient dans cette armée, beaucoup trop faible pour réussir, malgré l'alliance du pape dont le caractère était fort vacillant.

⁶ Pie V.

⁷ Lisez *Une Question italienne au seizième siècle*, par M. Charles de Sarm, in-s°, Paris, chez Amyot, 1861, p. 244. Voyez aussi p. 233. Ce que rapporte M. de Sarm, d'après une dépêche manuscrite de Navagero, datée du 29 mars 1557, discolpe le duc de Guise d'avoir marché sur Naples uniquement pour conquérir cette ville et ce royaume à son profit, comme descendant de René d'Anjou.

⁸ En se dirigeant sans retard sur Rome, les Français négligèrent de s'emparer de Crémone et du Milanais, alors presque sans défense. De Thou, t. II, p. 457.

D'où venaient cette rupture de la trêve entre la France et l'Espagne¹, ces doubles négociations du Pape ? de son désir d'avantager ses neveux, et aussi de ce que la papauté se trompait en croyant commander tant à l'Espagne qu'à la France. Le duc de Guise était mécontent et malmenait chacun ; il eût voulu la remise de plusieurs places fortes pour assurer le retour de son armée en cas de défaite, et se plaignait du désarroi général. Le maréchal Strozzi avait été, avant cet embrouillamini politique, jusqu'en France rendre à Henri II compte de la situation. Toutefois ce voyage produisit à peine de résultats, le cardinal de Lorraine ayant toujours mis en avant ses idées chimériques, et appuyant les avis passionnés des Caraffes tellement même que le duc de Guise à son tour appuya l'expédition de Naples, en dépit de l'avis du duc de Ferrare² qui désirait que l'on guerroyât autour de ses États³. On marcha donc vers Naples de la plaine de Valenza dont on s'était emparé à la descente des Alpes, et dont les fortifications avaient été rasées sauf la citadelle⁴, le duc de Ferrare demeurant chez lui et se bornant à donner du canon et des munitions de guerre. Déjà, pendant son séjour à Bologne, le général français s'était plaint de ne pas trouver les troupes italiennes promises ; Caraffe avait répondu qu'on levait 12.000 hommes dans la marche d'Ancône. Le chemin suivi par les envahisseurs fut celui qui côtoyait la mer, par Ferrare, Ascoli et Civitella. Il fallut assiéger cette dernière place⁵, située dans les Abruzzes ; le duc d'Albe secourut⁶ cette cité dont un côté de muraille avait été ruiné par notre artillerie, et il fallut en lever le siège après vingt-deux jours d'efforts et 800 coups de canon. Les Français rentrèrent bientôt dans l'État pontifical suivis par l'ennemi.

Durant ce temps la guerre reprenait ou continuait en Toscane. Montluc, venu de Rome à Montalcino, y découvrait les menées des Espagnols et s'emparait de Pienza, ville qu'il appelle Pianze, par une escalade tentée durant la nuit de saint Pierre⁷. Ce coup de main fut bien conduit et ressemble à beaucoup d'autres menés et réussis par ce capitaine. Averti qu'il existait un trou dans l'enceinte de Pianze, quand on venait de Montalcino, par lequel trou sortaient les immondices, Montluc avait fait confectionner une échelle telle qu'elle pût passer par ce trou. Près de lui se trouvait une porte murée avec des briques et de la terre ; le haut de cette porte *flanquait* le bastion voisin. En réunissant divers détachements Montluc pouvait compter en tout 800 hommes en faveur de l'assaut. Deux heures avant le jour les nôtres stationnaient devant le trou, les gentilshommes accompagnant Montluc portant l'échelle et pénétrant par cette ouverture. Bientôt

¹ Il paraît qu'en la concluant Henri II voulait seulement se ménager quelques mois de repos.

² Celui qui était si richement armé que son casque seul, orné de pierreries, valait un million. C'était le beau-père de François de Guise.

³ M. d'Auvigny, p. 358 des *Vies des hommes illustres de la France*, insinue que François de Guise nourrissait l'ambition secrète d'agir seul dans le royaume de Naples et d'en rester le maître : ce n'est pas vraisemblable (voyez en note ci-dessus), car il connaissait l'incapacité du Saint-Père et la versatilité, on peut dire la fourberie de ses neveux, les Caraffes.

⁴ Le pape avait voulu qu'on la conservât.

⁵ Il s'agit de Civitella del Tronto, sise à peu de distance de la rivière dont elle emprunte le nom ; cette forteresse, qui existe encore, fut la dernière du royaume napolitain qui résista aux Piémontais, dans la guerre de 1860. Civitella avait été prise par les Français en 1806.

⁶ Avant de faire la guerre au Saint-Père, le dévot Philippe II avait consulté les théologiens espagnols et s'était fait autoriser par eux.

⁷ Livre IV des *Commentaires*.

Montluc envoya reconnaître : on n'entendait d'autre bruit qu'un petit chien qui aboyait ; nos soldats attendaient en silence *le feu sur la serpentine*. Alors, avec d'autres échelles, les Français marchèrent droit au bastion, et avancèrent nonobstant une grande salve d'arquebuserie. Pendant ce temps, suivant une habitude de Montluc, les trésoriers et commis de l'armée, *plus propres à faire peur que mal, rondoyaient* autour de la ville en courant, afin de détourner l'attention des habitants. Trois fois il fallut donner l'escalade — *c'était en camisade* — et la plupart des échelles rompèrent. De celles qui restèrent une encore succomba sous le poids, car on voulut monter trop vite : en vain on tenta de raccommoder ces pauvres échelles, Montluc se désolait lorsqu'il rassembla ses officiers et déclara qu'il était venu *pour prendre la ville ou crever*¹, et qu'il se tournerait contre qui ferait le rétif. *Suivez-moi*, s'écria-t-il en finissant, *vous verrez que nous aurons de l'honneur !* Il partit tête baissée, 12 suisses de sa garde le suivirent, puis tout le reste résolument. Il se mit à l'abri sous la porte, où trois ou quatre hommes pouvaient tenir malgré les flancs du bastion : du haut de cette porte des pierres pleuvaient sur les assaillants. La brique fut frappée à coups de hallebarde : un trou s'y produisit, Montluc y passa ses cieux bras, la reconnut d'une seule épaisseur de brique, tira dessus et elle tomba en grande partie. Il fallut déblayer, ce qui fut vite entrepris et achevé. Une terrasse avait été commencée derrière. L'assaut put être donné, même avec les échelles rompues, car la hauteur du terre-plein ne dépassait pas deux aunes à atteindre sur ce point. Plusieurs montèrent ainsi, Montluc lui-même, et en sautant du sommet de l'échelle se trouvèrent dans la place ; heureusement un certain nombre de gentilshommes, venus par le trou, se défendaient dans une maison, en sorte que bientôt les assiégés furent pris entre deux feux. A ce moment Montluc courut aux échelles, et cria à ses enseignes d'entrer dans le bastion, ce qui fut fait : l'adversaire, trop occupé, dut songer à se rendre, d'autant qu'un parti, accouru pour se renseigner sur l'arquebuserie qu'il entendait, tomba dans une embuscade des nôtres. Après ce beau fait d'armes Montluc revint à Montalcino, après avoir laissé garnison dans sa conquête. Un fourbe qu'il avait fait arrêter et emprisonner dans la citadelle en avait percé le mur, et s'était évadé, puis réfugié à Sienne d'où il avait averti le cardinal de Burgos de la découverte de ses projets ; et ce dernier, effrayé d'autant qu'il se défiait de la fidélité des Siennois, avait appelé à son aide on y accourut vite, et, suivant de Thou, Montluc n'eut que le temps de ramener son canon. L'adversaire, celui qui stationnait à Monte-Pescali, s'empara sur les entrefaites de Chiusdino ou Chiusi — Montluc écrit Chuzi — sis à six milles : Montluc dépêcha au secours, sous les ordres de Saint-Geniez, 30 arquebusiers et 30 gendarmes portant de la poudre : presque tout ce détachement pénétra², l'attention de l'ennemi ayant été détournée par des escarmouches, comme celle de la prise d'une tour voisine, dite l'Altesse, gardée par 60 hommes, et qui fut battue par deux pièces durant un jour, ainsi que la prise de trois petits châteaux, qui *n'étaient pas forts*, avoue Montluc, mais dont l'action gênait les nôtres. On conseilla à Montluc de battre ce

¹ Un de ses mots favoris.

² Saint-Geniez entra avec la poudre et tous les soldats, sauf 4 ou 5 piquiers. Montluc, livre IV, édition du *Panthéon littéraire*, p. 193. Lisez, à la page suivante, comment, obligé de se retirer, il compasse (c'est-à-dire il calcule le temps dans lequel il peut être assailli), et sauve ainsi les siens. Il faut, dit-il, *tousjours estre aux escoutes quand on est près de l'ennemy*.

qu'il appelle Boncouvent, c'est-à-dire Buon-Convento¹ ; après l'avoir reconnu il fit seulement semblant, ordonna une course jusqu'au près de Sienne, et là nous rencontrâmes et taillâmes en pièce une compagnie de gens de pied sortie de la ville, ce qui ne rassura guère le cardinal, qui se mit à craindre que les Siennois révoltés n'appelassent Montluc et ne lui confiassent le commandement de la ville, vu, dit-il, *l'amitié que les citoyens lui portaient*, ce qui était vrai. Cela se termina par la remise de Sienne au duc de Florence, Philippe II lui cédant cette ville, de même que peu après il s'inclina devant la Papauté, et conclut la paix avec elle, alors qu'après la prise de Palestrina par les Espagnols ces derniers vainqueurs se trouvaient déjà aux portes de Rome.

En cette campagne de Naples, la France opéra mal ; François de Guise, contrarié dans ses plans, et connaissant mal le pays², se montra au-dessous de sa réputation ; l'Espagne ne retira aucun fruit de la guerre ; tout cela pour que le Saint Père, après bien des fureurs inutiles, mourût bientôt et que ses neveux fussent pendus ; ce furent les princes italiens qui gagnèrent et notamment Côme de Médicis, lequel avait su jouer la France et la Papauté.

C'est alors que Guise, qui avait au moins agi en cette campagne avec prudence, quoique malade lui-même de la fièvre et ayant eu son armée décimée par les maladies, dont le frère, le cardinal de Lorraine, venait d'être choisi par le roi comme ministre principal³ ; c'est alors que François de Guise fut rappelé en France par nos malheurs et que Brissac resta seul chargé de défendre le Piémont, ce qu'il continua de faire⁴ sans grand secours venu de la métropole.

N'oublions pas un point important : dans les pourparlers relatifs à l'expédition de Naples, la cour de Rome avait promis de mettre un port de mer à la disposition du commandant en chef français, et Civita-Vecchia avait été demandé par ce dernier. Aujourd'hui ce port exerce plus d'influence, parce qu'un chemin de fer l'unit à Rome ; c'est pour cela que sous Napoléon III il fut souvent utilisé alors que la France voulait être à même de secourir promptement Pie IX contre toute tentative venant de l'Italie, groupée depuis 1860 en une seule royauté.

¹ Il y a un Buonconvento en Toscane, près du confluent de l'Arbia et de l'Ombro, que les Impériaux avaient occupé en 1553 lorsqu'ils se rendaient au siège de Sienne.

² *Mémoires de Vieilleville*, VIII.

³ *Mémoires de La Chastre*, p. 589 et 590.

⁴ Il était attaché à cette œuvre depuis 1551 : voyez ci-dessus notre chap. III.

CHAPITRE XI

LES SUCCÈS DU DUC DE GUISE EN FRANCE.

Le duc de Guise, rapporte d'Aubigné, arrivé avec ses forces, *fort caressé du Roy*, fut fait son lieutenant-général. Tout est là pour la campagne future, et de ce moment datent la puissance et la popularité conquises en France par la maison de Guise ; les fautes militaires commises par Henri II¹ amenaient ainsi, comme conséquence, des rivaux compétiteurs à la couronne des Valois, si jamais cette couronne tombait en quenouille.

En novembre 1558, l'armée royale était à Compiègne, bien munie de tout attirail. Le duc de Nevers, avec un détachement, simula d'aller en Champagne et d'en vouloir à Luxembourg ou Arcon ; et M. de Guise resta en Picardie, afin d'empêcher le ravitaillement de Saint-Quentin et de Ham, puis il se porta vers Dourlan. M. de Nevers ne trouvant aucun coup à faire à sa convenance, renvoya le gros de ses forces au lieutenant-général, lequel, après ses diversions, se dirigea sans délai sur Calais qu'il savait dénuée², dont la garnison était diminuée durant l'hiver³, et y enleva par un coup d'audace le fort de Sainte-Agathe sur la chaussée qui va au pont de Nieulay. Le fort de Nieulay, qui garde les avenues du côté de terre, fut reconnu aussitôt et les tranchées contre lui commencées : l'artillerie amenée, on le devait battre dès le point du jour, et déjà on cheminait vers le fort de Risban, qui commande tout le port et sans la possession duquel la ville ne peut être secourue par l'Angleterre. Après une reconnaissance habilement faite, il fut décidé d'assaillir les deux forts ensemble. Trois heures avant le jour l'artillerie française fut prête sur les deux points. Les soldats de Nieulay, après deux volées, quittèrent leur position et se retirèrent dans la ville. Une heure et demie environ plus tard, Risban se rendit à discrétion. C'était un grand succès obtenu dans la même journée. Le lendemain, mardi 4 janvier 1559, on braqua 6 canons et 3 couleuvrines contre la porte à l'Eau pour rompre les flancs et défenses, remuer terre et relever terre-plains et gabionnades, comme si l'on eust voulu en test endroit dresser la principale batterie. Ayant fracassé cette porte et endommagé les tours voisines, et des canons ayant été dirigés vers le château, le duc de Guise envoya 1.200 arquebusiers et corselets l'investir et se fortifier au long du quai, en creusant une tranchée et traverse dès qu'on s'en serait rendu maître, et aussi en se postant derrière des *pierris et pallis*⁴ de bois très sec emportés à dessein, et se fichant en terre au moyen d'une pointe, ou appui en fer y annexé. La brèche s'ouvrant fort on résolut d'y donner aussitôt l'assaut, en ayant soin de faire alarmes à l'ennemi d'un autre côté, notamment

¹ Après la bataille de Saint-Quentin, Noyon avait été prise en plein jour par de la *cavalerie habillée à la française*, fait qui accuse une grande incurie.

² Le gouverneur de Boulogne avait donné cet avis depuis un an déjà.

³ *Charles-Quint, son abdication, son séjour à Yuste* par M. Mignet, 6e édition, 1863, p. 324. On voit dans ce livre le chagrin que causa à l'Empereur la prise de Calais par les Français et la joie qu'il ressentit à la nouvelle de la victoire des Espagnols à Gravelines.

⁴ Hauts comme un homme, épais d'un demi-pied, recouverts de trois ou quatre doigts de papier-collé, *chose que l'arquebusade ne peut faulser aysément*. De derrière ces pallis, l'arquebusier tirait en sécurité, grâce à *une petite lumière* (fenêtre) *qui estoit au milieu*.

vers l'autre bout du port. 11 y eut là un assaut furieux : enfin ceux du château durent en déloger et revenir dans la ville : avec eux plusieurs des nôtres pénétrèrent, ayant ordre de se fortifier et *ne se laisser déborder pour le surplus de la nuit*. Les Anglais éprouvèrent vite le regret d'avoir abandonné le château et voulurent le reprendre, se fiant sur ce que la mer *haulte et enflée* empêcherait de secourir les combattants français qui s'y trouvaient ; il se livra dans ce but une lutte fort rude, les Anglais ayant le dessous ; une seconde lutte se produisit, l'ennemi amenant cette fois de l'artillerie ; il fut encore défait et les nôtres, refermant les portes, les remparèrent promptement par derrière. Le lendemain, Wentworth, le gouverneur, offrit de capituler : il obtint vie sauve et garantie des personnes, lui et cinquante au choix de M. de Guise demeurant prisonniers ; les munitions, les vivres, l'argent furent pour le vainqueur. Ainsi fut conquise en sept jours cette ville séparée de la couronne de France depuis 210 ans.

Avec sa célérité accoutumée, dès que la garnison et la population eurent commencé leur sortie de Calais le 8 janvier, le duc de Guise avança vers Guines (13 janvier), et, après avoir été repoussé dans un premier logement fait à la hâte en la ville abandonnée, ordonna de travailler aux tranchées ; ce travail, vivement continué malgré le feu de l'adversaire, le prince lorrain donna l'exemple de mettre *la main à l'outil* ; il se trouva bientôt 35 pièces en batterie sur la contrescarpe du fossé. Cette grande¹ masse d'artillerie tira sans discontinuer deux jours et demi, et dirigea certes 8.000 coups qui firent une brèche praticable (20 janvier). Deux jours de suite le duc la fit reconnaître, mais il ne voulut néanmoins se fier aux rapports à lui faits, et envoya une troisième reconnaissance. Alors, suffisamment éclairé, après être en outre monté de sa personne sur une colline assez haute d'où il pouvait voir et apprécier les localités où l'action allait se passer, il prescrivit de donner l'assaut dont le commandement fut confié à d'Andelot, colonel général de l'infanterie française. On avait construit sur les fossés des ponts de tonneaux vides, recouverts de claies, pour faciliter le passage. Au premier effort, les Français furent repoussés : M. de Guise vint les reconforter. Grâce à ses encouragements, nous avançâmes, et, dès ce jour, occupâmes deux petits boulevards ainsi que la cour basse du château. Le gouverneur avait été acculé dans le vieux château. Là, ayant consulté les siens, il envoya deux gentilshommes à M. de Guise qui accorda la sortie de la garnison en armes, mais sans enseignes, sans munitions, sans vivres, tous les officiers de marque restant prisonniers (21 janvier) : sous ces conditions, il sortit de la place près de 900 hommes. Aussitôt Guines fut vidée de tout approvisionnement, puis démolie par l'artillerie du vainqueur. La garnison de Ham fut tellement effrayée de ce résultat, que ce château fut abandonné : l'on y trouva force artillerie et provisions.

Il ne suffisait pas au duc de Guise d'être ainsi maître de la contrée, d'avoir ramené la victoire sous nos drapeaux, d'avoir conquis sur l'adversaire, dans les diverses places reprises, plus de 200 pièces de canon ; il tourna ses vues vers Thionville, dans les Trois-Evêchés d'où l'ennemi opérait des courses fréquentes sur nos frontières de Champagne, et vint à l'aide de Vieilleville ; ce gouverneur de Metz, l'avait déjà investi². La cité assiégée était commandée, depuis le 6 mai 1558, par le capitaine Pierre de Quaderebbé³, ancien prévôt du camp de Givet, lequel comptait de longs services militaires, et dont les appointements de

¹ Grande pour l'époque.

² Les premiers travaux d'investissement remontent au 17 avril 1558.

³ Les relations françaises l'appellent de *Caderobbe*.

gouverneur furent fixés à 1.200 livres par an, mais sans être plus payés que ceux de ses prédécesseurs : en vain demanda-t-il quelque argent, pour entretenir sa garnison *et son devoir*¹ ; rien ne vint et la ville succomba en partie par ce défaut de secours, car les Français se présentèrent avec des forces relativement considérables : 12.000 hommes² et 35 canons³. On les avait renseignés sur la force de la garnison et des fortifications. M. de Vieilleville avait choisi un point d'attaque dont le conseil de guerre, inspiré sans doute par le duc de Guise, ne voulut pas : on en désigna un autre, mais cela ne réussit guère et, dans une furieuse action, le maréchal de Strozzi fut tué. Il fallut revenir à l'attaque préméditée par Vieilleville, si l'on en croit Vincent Carloix. Toujours est-il que le 21 juin la garnison demanda à parlementer : dès le lendemain la capitulation fut signée sous ces conditions : la place remise sans qu'on y démolit rien, avec toutes ses munitions, ses armes, sauf celles portées par les officiers, le soldat n'ayant que son épée ou sa dague, des chariots et bateaux étant concédés pour le transport des malades ; l'honneur des femmes devait rester intact sous la garantie de la parole des princes français. Il sortit, d'après ce traité, environ 1.400 gens de guerre et 3.000 habitants. M. de Nevers pénétra aussitôt dans la cité conquise, afin de rétablir l'ordre⁴. L'armée de secours espagnole commençait à peine à s'organiser aux portes de Bruxelles et de Namur, lorsque Thionville se rendit, mais Philippe II agissait lentement et manquait d'argent ; ces raisons suffirent sans aller jusqu'à prétendre qu'il *ne voyait pas clair dans ses propres affaires, et n'était pas à la hauteur de la situation*⁵.

Les Français vinrent assiéger Arlon. Montluc en fit établir la circonvallation. Un soldat allemand descendit dans le fossé, effectua la reconnaissance la plus complète, vint rendre compte. De ce côté la place n'était pas gardée ; Montluc renvoya le même soldat, accompagné de quatre arquebusiers et aussi de deux capitaines. Le soldat répondit en allemand au cri *Qui va là ?* de la sentinelle, puis lia conversation avec elle. Pendant ce temps les nôtres pénétrèrent un à un : une fois en troupe, ils coururent au lieu dans lequel les Allemands s'étaient renfermés, obtinrent qu'ils se rendissent. Le soldat vainqueur sut se contenir, il

¹ *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, par M. Charles Rahlenbeck, Bruxelles, 1880, chez Weissenbruck, p. 327, 328.

² Treize à quatorze mille hommes de pied, suivant François de Rabutin.

³ Carloix ne cache pas que *cette armée estoit bastante* (suffisante) *pour mettre toute la duché* (de Luxembourg) *en l'obeyssance du roy*. Le traître Hansclaur dont il parle était de son vrai nom Hans Cless, un vieux pêcheur condamné à mort pour avoir servi le roi de France, mais qui, s'étant marié et possédant ainsi le droit de bourgeoisie à Trèves, n'avait pas été livré à l'officier envoyé par l'Empereur pour le prendre. Hans Cless trahit successivement les deux partis : la France lui fit lever des régiments allemands.

⁴ C'est le dire de Rabutin, mais, suivant Montluc, ce fut M. de Vieilleville, et non M. de Nevers. A ce siège de Thionville, ce même Montluc inventa ses *arrières-coings* ou places d'armes. Voyez ma brochure : *Biographie et maximes de Blaise de Montluc*, 1848, p. 25. Un pareil élargissement des tranchées, tantôt à gauche, tantôt à droite, permit d'y placer de petits postes de 42 à 45 soldats chacun, *avec arquebuses et haliebardes* : lisez le livre IV des *Commentaires*. — Le duc de Guise avait demandé au roi, dès son retour, de permettre à Montluc de revenir en France, ce qui lui fut accordé. *Le duc avait dessein de se servir de ce capitaine, parce que d'Andelot, colonel général de l'infanterie, lui était devenu suspect, et qu'ils se baissaient mutuellement, étaient jaloux l'un de l'autre ; il y avait encore le prétexte de la religion*. De Thou, *Histoire universelle*, livre XIX.

⁵ M. Rahlenbeck, *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, p. 337. En ces affaires de la prise de Metz et de Thionville plusieurs auteurs allemands accusent les Espagnols d'incurie autant que les Français de conduite tortueuse.

n'y eut personne de tué, mais un incendie s'alluma par une explosion de poudre, et, comme les maisons étaient remplies de lin, la moitié brûla. Le feu éteint, on ruina les fortifications.

Les Français projetèrent alors d'assiéger Luxembourg, mais Nevers perdit du temps à des escarmouches, et l'on demeura inutilement 47 jours dans Arlon, au lieu d'aller rejoindre de Thermes. Ce dernier prit, il est vrai, Dunkerque en 4 jours, puis Bergues-Saint-Winoc, sise à lieues dans l'intérieur des terres et qui fut pillée.

La tolérance à cet égard créait un mauvais précédent, et comme de Thermes¹ subit bientôt une défaite, on pourrait croire que ce fut pour sa punition. Déjà malade, campé près de Gravelines, obligé d'abandonner le commandement à son lieutenant d'Estouteville, il se laissa couper la retraite par le comte d'Egmont, l'un des acteurs heureux de la journée de Saint-Quentin, que le roi Philippe II envoyait pour le combattre. Cette bataille eut lieu le 13 juillet 1588. Déjà les Français avaient pris le parti de se retirer du côté de la mer, à Calais², pendant le reflux³, déjà ils avaient traversé à l'embouchure de l'Aa, que le reflux rendait plus basse, lorsque Egmont, impatient et ne voulant différer, ni attendre son canon, de peur que les Français ne lui échappassent, vint passer également la rivière avec ses troupes, au-dessus de Gravelines, et se présenta de front devant l'armée française : sa cavalerie était fractionnée en cinq escadrons, et son infanterie en trois corps. Le général espagnol pressentait son succès : *Nous sommes vainqueurs, s'écria-t-il ; quiconque aime la gloire et son pays me suive !* L'armée française venait de se ranger, les chariots et le bagage à sa gauche, croyant être couverte sur ses derrières par la mer et garantie sur sa droite : son artillerie consistant en quatre couleuvrines et quatre fauconneaux, se trouvait en tête. Le premier choc fut vigoureusement soutenu par les nôtres ; d'Egmont eut un cheval tué sous lui. Il se produisit ensuite une grave mêlée, surtout entre Flamands et Gascons : 10 vaisseaux anglais⁴, abordant par hasard sur cette côte, tirèrent contre notre flanc droit, que l'on croyait peu exposé : de Thou attribue à cette attaque inopinée la débandade qui se produisit dans nos rangs, notre cavalerie se séparant puis fuyant, et notre corps de bataille commençant à plier. 1.500 Français jonchèrent le champ de bataille ; un plus grand nombre, dont beaucoup d'officiers, devinrent prisonniers. De Thermes, blessé à la tête de sa cavalerie légère, fut de ces derniers : de Thou le justifie en partie à cause de sa maladie, Brantôme se prononce mieux encore en sa faveur, disant : *De Thermes ne fut nullement à blâmer, car en tel état de maladie et en bien combattant il fut pris prisonnier en homme d'honneur, et blessé comme j'ay ouy dire à feu M. le connétable. Quiconque soit le capitaine ou le général d'une armée, et qu'il perde une bataille, un combat ou une rencontre, mais qu'il y meure, ou qu'il soit prisonnier — j'entens de la bonne façon —, encore que la perte soit de conséquence, sa mort ou sa prison expie tout*⁵.

La perte de cette journée arrivait fort à contretemps, les dommages que nous avions éprouvés dans la bataille de Saint-Quentin commençant à se réparer. Dès

¹ C'est l'orthographe du temps.

² Gravelines est très rapprochée de Calais.

³ D'après les *Mémoires de La Châtre*, le canal sis entre Dunkerque et Calais joua ici un rôle : l'auteur veut évidemment parler de l'action du reflux dans ce canal.

⁴ Ou de la Biscaye : voyez *Historia de Felipe II*, par Don Evaristo San Miguel, in-8°, Madrid, chez Boix, 18-14, t. Ier, p. 242.

⁵ *Grands Capitaines françois*, vie de M. le maréchal de Thermes.

qu'il en fut informé, le duc de Guise, voyant qu'on se trouvait dorénavant empêché d'attaquer la Flandre, revint de Vireton par Sedan, Mézières et la Thiérache¹, afin de se placer à Pierrepont entre la Picardie et la Champagne (28 juillet). Quant à Henri II, il songea dès lors à la paix [que l'amour du repos lui fit souhaiter quelque désavantageuse qu'elle fût](#)², suivant le dire de Jacques-Auguste de Thou³. Pendant qu' il y pensait, une flotte anglaise de 14 voiles aidées par 30 vaisseaux flamants, destinée à s'emparer de Brest, aborda au Conquet dont elle se rendit maîtresse et qu'elle brûla⁴, mais fut promptement chassée : elle se rendit ensuite à l'île de Batz, sans plus de succès. Des renforts allemands arrivèrent bientôt, et lorsque le roi de France passa, le 7 août, aux environs de Marches, la revue de son armée⁵, elle était fort nombreuse : elle prit prit le chemin de La Fère. A la date du 21 août le roi d'Espagne vint d'Arras se placer à la tête de ses troupes et campa le long de la rivière d'Authie. On parlait encore de la paix dont la conclusion traîna jusqu'après la mort de Charles-Quint⁶.
Quint⁶.

¹ Le pays de Guise.

² Henri II, si l'on en croit Montluc, fin du livre IV des *Commentaires*, rendit toutes les conquêtes de son père et les siennes, que ce maréchal évalue à la tierce partie du royaume de France, et qui comprenait [cent quatre-vingt-dix-huit forteresses](#) (d'autres disent 199). En tout cas ce traité (voyez le chapitre suivant) était autant la conséquence de la défaite de Saint-Quentin que de celle de Gravelines, et c'est pour cela qu'on reprocha sa conclusion au connétable dont on accusait tout haut l'incapacité.

³ Fin du livre XX de son *Histoire Universelle*.

⁴ Sur 450 maisons, il n'en resta que 8. *Histoire de Brest*, par M. Levot, t. I, p. 66.

⁵ Le duc de Guise en avait déjà passé une afin de ramener la discipline chez nos alliés allemands : là il avait fait arrêter le baron d'Hunebourg, qui l'avait menacé de son pistolet.

⁶ 21 septembre 1558.

CHAPITRE XII

LES EMPRUNTS. - TRAITÉ DE CATEAU-CAMBRÉSIS

§ I. — LES EMPRUNTS.

Henri II emprunta plusieurs fois¹, moyennant une rente accordée aux prêteurs volontaires², notamment pour solder les troupes soumises aux ordres du duc de Guise, alors qu'il alla reprendre Calais³. La position du royaume se trouvait donc changée par rapport à celle qu'il avait trouvée lors de son avènement, puisque cette dernière était bonne au dire de Brantôme⁴. *Tout le peuple en chacun état eut grandement à souffrir des besoins financiers de ce règne*, ajoute François de Rabutin.

En 1552 un impôt de vingt livres tournois avait été levé *par clocher*, et accordé au roi *pour luy subvenir et aider à l'urgente et extrême nécessité de ses affaires de guerre*⁵.

Henri II, par imitation du pape Paul IV qui faisait chercher partout des alliés et des secours pour sa politique, et finalement se vit près d'appeler les Turcs⁶ en Sicile, contracta un singulier emprunt : non seulement il demanda de l'argent aux corsaires algériens⁷, mais il sollicita un prêt des cantons suisses qui l'accordèrent en obtenant *le royaume de France pour hypothèque*, c'est-à-dire que, dans le cas où le roi ne les rembourserait pas, ils pourraient *légalement* ravager le royaume⁸.

¹ En 1553, il avait levé une somme de 13.000.000 livres *de crue*. *Mémoires* de Jehan Vaultier, p. 50.

² Henri II laissa 43 millions de dettes, pour lesquels il payait 6 millions (soit un septième) d'intérêts : le règne de son père François Ier, et de son fils François II, valent mieux que le sien sous le rapport financier.

³ Michel de L'Hospital en parle dans l'épître 6 de son livre III, *Sur la double conquête de Calais et de Guines*.

⁴ *Vie de Henri II*, au début.

⁵ Lettres de Catherine de Médicis au cardinal de Bourbon, 29 avril et 12 mai 1552.

⁶ Du moins Caraffa le fit en son nom, et soutint depuis qu'il avait à ce sujet pris les ordres du pape.

⁷ Le sultan refusa en 1558 à la France un emprunt de deux millions d'or en s'appuyant sur les règles de la religion de Mahomet.

⁸ Le traité date du 11 mars 1551 : ces 50.000 écus furent remboursés en 1599, 1609 et 1613. Lisez à ce sujet Monteil, *Histoire des Français des divers états*, XVI^e siècle, station XLVIII^e, intitulée *Les calculs de Chartres*, t. VI, p. 27.

§ II. — TRAITÉ DE CATEAU-CAMBRÉSIS¹.

J'ai lu dans un livre écrit en espagnol, dit Montluc, que le roy Henri II avait rendu 198 forteresses² où les Français tenaient garnison. Nous avons déjà cité ce passage, mais il est bon de le répéter. Montluc ajouta : Je laisse à penser à chacun combien il y en avait d'autres sous l'obeyssance de celles-là. Telle était la paix conclue à Cateau-Cambrésis, dont il nous reste à parler. Evidemment ce traité fut fait à bonne fin, mais outre que pour conserver Metz, il céda trop, il laissa la cour de France dans un repos qui ramena la mode des tournois, et motiva celui où Henri II perdit malencontreusement la vie ; or, en dépit des fautes de ce règne, il valait mieux en France un monarque de 40 ans, et probablement à cet âge *corrigé*, tout au moins *expérimenté*, qu'un roi adolescent comptant 16 ans et demi à peine.

Ledit traité, signé le 3 avril 1559³, fut la conséquence de la perte des batailles de de Saint-Quentin et de Gravelines, ainsi que de la captivité du connétable, captivité pendant laquelle Catherine de Médicis lui souhaitait *de ne pas trop s'ennuyer*⁴, et qui pesa autant à Henri II qu'au prisonnier, car le monarque voulut racheter ce dernier à tout prix, ce dont les Espagnols s'aperçurent vite et ce pourquoi ils haussèrent le prix de la rançon.

Fait singulier, le connétable fut chargé de conclure ce traité, avec l'aide du cardinal de Lorraine, du maréchal de Saint-André, de MM. de Morvilliers, et de L'Aubépine, mission dont il lui eut été convenable de s'abstenir. Les conditions en furent débattues, au regard de la France, entre le roi et lui, autre faiblesse du souverain⁵, trop pressé d'en finir, car d'autres avis eussent été bons à entendre. entendre. Cependant, au dernier moment, Henri II fut obligé d'écouter les deux principaux opposants, le duc de Guise et le maréchal de Brissac, celui-ci s'expliquant par l'intermédiaire de son secrétaire Boyvin du Villars, venu exprès en France. Boyvin nous a laissé le récit de son audience où il parla surtout au point de vue de nos conquêtes dans le Piémont. Son discours fit plusieurs fois pâlir et soupirer le roi, qui enfin le dépêcha à Guise auprès du connétable pour discuter avec lui. Quoique entêté, ce dernier engagea le représentant du maréchal de Brissac à le suivre afin qu'il lui communiquât les négociations au fur et à mesure de leur avancement : nonobstant cette invitation, on assure que le

¹ Voyez le texte de ce traité au *Corps diplomatique* de Dumont, t. II.

² 189 en Italie seulement, dit-on, mais on y conserva un peu plus de cinq places comme comme on le rapporte généralement : lisez ci-après.

³ Il en est question dans la lettre de Catherine de Médicis du 15 octobre 1558.

⁴ Lettre de fin août 1557. Dans une autre lettre, de la fin de février 1558, la reine désire désire que la plaie du connétable soit toute guérie. — Le connétable reçut en sa prison d'autres consolations que lui prodiguèrent outre Henri II, Diane de Poitiers et Marie Stuart. Lisez *Lettres inédites de Henri II et de Diane de Poitiers*, par Gail, 1828, p. 10.

⁵ La principale faiblesse du roi de France fut un excès de sensibilité pour son compère (il avait coutume d'appeler ainsi le connétable devenu prisonnier et même les Suisses). Lisez à ce sujet la note 2 de la page 456 du recueil *Lettres inédites de Dianne de Poytiers*, par M. Guiffrey, et *Lettres inédites* par Gail, p. 29 et 33.

représentant de notre armée d'Italie fut mal reçu à Guise, ce à quoi le roi de France s'attendait¹.

La France céda définitivement à Philippe II 145 forteresses, grandes ou petites. Sans offrir le tableau détaillé de ces regrettables cessions, nous rappellerons que, d'après les *Mémoires* de Boyvin du Villars², nous possédions en Italie, à la date de 1554, 58 places, forts, villes ou châteaux, que ce nombre s'accrut dans les années suivantes, et que le nouveau traité nous réserva seulement cinq villes et quatre châteaux, pouvant être gardés par 8.130 hommes de pied et 430 chevaux : que l'on juge, d'après ce rapprochement, du dommage causé par un trait de plume.

Un historien, M. Mignet, trouve inconcevable l'assentiment de Henri II. Ce traité fut néanmoins assez bien reçu en France et accueilli par des feux de joie, tant on avait besoin de la paix, tant certains esprits de ce temps répétaient que le roi de France était assez grand pour ne pas convoiter plus que son royaume³.

En compensation, l'Espagne rendit ses conquêtes dans les Pays-Bas et dans la Picardie.

Quant à l'Angleterre, que la réconciliation de la France et de l'Espagne menaçait⁴, on lui refusa Calais : la France fut admise à conserver ce grand port *durant huit ans* : au bout de ce temps, elle devait payer 800.000 écus *en cas de non-restitution*, tout acte préjudiciel de l'Angleterre envers nous dégageant à cet égard notre promesse⁵.

On a dit que Henri II avait tout sacrifié au désir de garder Metz et les Trois-Evêchés et d'arrondir ainsi sa frontière⁶, car n'y eut pas cession véritable de ces pays, l'Empereur, par un article secret, déclara qu'il ne tenterait rien pour recouvrer ces trois villes : et l'on a ajouté *qu'on s'était trop hâté*⁷ de sacrifier autant de possessions⁸. Pareille assertion est exagérée.

¹ Lacretelle, *Histoire des guerres de religion*, fin du règne de Henri II. Cet auteur défend le traité de Cateau-Cambrésis, qui n'eut, affirme-t-il, aucune suite funeste pour la France. Toujours est-il que Montmorency poussa vers la conclusion de la paix, parce qu'il avait promis à l'Espagne de la faire, sous condition que sa rançon serait réduite de moitié.

² Page 408 à 410 de l'édition de 1606.

³ La Noue, 20e des *Discours politiques et militaires*. Brantôme énonce dans le même sens : *Lorsque le grand roi Henri II vint à la couronne, il s'y trouva fort heureux.*

⁴ On lit dans les *Mémoires* de Gaspard de Saulx-Tavanes : *Le roi d'Angleterre qui a toujours été en crainte de France et d'Espagne, lesquels royaumes, unis ou séparés, pourvu qu'ils ne se contrarient, le peuvent aisément ruiner.*

⁵ C'est ce qui eut lieu, Elisabeth ayant secouru les calvinistes français et envoyé des troupes au Havre avant l'expiration du terme fixé.

⁶ Lavallée, *Histoire des Français*. *La France, après cinquante ans de guerre en Italie, se trouva heureuse de la conquête de quatre villes qui fermaient ses portes du côté de l'Angleterre et de l'Allemagne.*

⁷ Reportez-vous à l'*Histoire du duc de Mercœur*, Cologne, chez Pierre Marteau, 1669, p. 320.

⁸ Ces abandonnements laissèrent (comme toujours) un grand nombre d'officiers et de magistrats français sans emploi, et par conséquent sans ressources pécuniaires. Voyez la fin des *Mémoires de Boyvin du Villars*.

On a dit aussi que Henri II avait eu la main forcée¹ par des motifs impérieux, le besoin d'argent par exemple ou la nécessité d'avoir les mains libres afin de lutter dorénavant contre les hérétiques, dont les plus grandes familles du royaume faisaient déjà ou allaient faire partie². Il serait aussi exact de dire que ce prince désirait la paix afin d'en revenir aux fêtes et aux tournois : en cela il courait à sa perte.

Le maréchal de Brissac, désolé qu'on quittât ses conquêtes du Piémont, s'opposa à la conclusion de la paix, offrant de conserver cette province *à ses frais* : *Je vendrai, disait-il, ma terre d'Estelan et j'en tirerai cinq cent mille écus que je prêterai au roi* ; c'était d'un noble cœur. Quoique appuyé par le duc de Guise³, il lui fallut céder.

Parmi les opposants à ce traité, citons encore Gaspard de Saulx-Tavanes⁴ : *La paix honteuse, dit-il, fut dommengeable, les associez y furent trahis, les capitaines abandonnez à leurs ennemis, le sang, la vie de tant de François négligés, cent cinquante forteresses rendues⁵, pour tirer de prison un vieillard connestable, et se descharger de deux filles de France⁶, qui fut une pauvre couverture de lascheté.*

Une dernière réflexion : par les villes que nous conservions en Italie, la France avait toujours le moyen de pénétrer dans cette contrée sans qu'il lui fût nécessaire de raisonner comme plus tard son roi Henri IV : *Le jour où les Etats italiens auront besoin de mes secours, ils sauront bien me faciliter l'entrée dans la Péninsule.*

¹ M. Edouard Rott rappelle ce point de vue à la page 105 de son intéressant ouvrage : *Henri IV, les Suisses et la haute Italie*, in-8°, Paris, 4882, chez Plon.

² La *crainte* des Réformés, suivant l'expression de M. de La Ferrière, p. 60 du t. I des *Lettres de Catherine de Médicis*.

³ Et plus tard par le maréchal de Montluc, en ses *Commentaires*, au passage cité dans ce chapitre.

⁴ Depuis maréchal. Reportez-vous à ses *Mémoires*, édition Michaud et Poujoulat, Paris, 1838, p. 222.

⁵ Ces mémoires disent *cent villes*, à la page 221 : dans notre texte nous adoptons le chiffre de 145.

⁶ L'une mariée à Philippe II, l'autre au duc de Savoie. *Les mariages font la maison d'Espagne et défont celle de France*, dit Gaspard de Saulx-Tavanes.

CHAPITRE XIII

MORT DE HENRI II. - SON CARACTÈRE.

Les jours de Henri II se terminèrent par une mort qui n'est pas digne d'un roi¹ ; mille fois eût mieux valu qu'il succombât dans une action de guerre. Ainsi voilà un monarque, entouré de grands hommes, qui souvent conduit mal la guerre, quoiqu'il l'aime et ne s'y épargne² pas, le voilà qui commet la faute de la remplacer par des tournois, car on a été jusqu'à dire qu'il avait conclu si vite la paix — à Cateau-Cambrésis — afin de se livrer à sa passion des luttes en champ clos. Où mène l'amour de la gloriole³, et qu'on ne dise pas que c'était le goût du temps, puisqu'il est le seul de nos rois s'y livrant avec une pareille frénésie⁴ !

Les carrousels préparés à Paris, du palais des Tournelles aux écuries royales, traversant la rue Saint-Antoine déparée exprès, préparés, disons-nous, pour célébrer les noces de la princesse Marguerite avec le duc de Savoie Emmanuel Philibert, avaient lieu depuis plusieurs jours lorsqu'il plut au monarque d'y prendre part en luttant contre Montgommery (2 juin 1559) ; les lances des deux joueurs se brisèrent ; le roi, dont la visière était levée, fut blessé à l'œil par le tronçon de lance que son adversaire avait eu tort de conserver à la main⁵ : un abcès se déclara malgré les soins et Henri succomba le 10 juillet comptant 40 ans et 3 mois d'âge⁶.

En mourant Henri II pardonna à Montgommery⁷, mais jamais la reine Catherine n'oublia qu'il était l'auteur de la mort de son époux, et cela quoiqu'elle ait mieux exercé l'autorité sous ses fils qu'elle n'eût jamais fait du vivant de Henri II⁸.

On a justement reproché à Henri II la violation de la trêve conclue avec l'Espagne c'est surtout la faute des Caraffes et de la Papauté qui les couvrait, car on ne délie pas ainsi un monarque de son serment clans le but de satisfaire à ses

¹ *Historia de Felipe II*, par Evaristo San Miguel, Madrid, t. I, p. 253. Montluc prétend en avoir eu le pressentiment : voyez fin du livre IV des *Commentaires*.

² Brantôme, *Vie de Henri II*.

³ *Martis imago*, dit le poète contemporain Etienne Forcadet.

⁴ Il aimait les exercices du corps et y excellait, surtout à sauter, ce que Brantôme signale au début de sa *Vie de Bonnavet* ; la faveur de ce dernier tient en partie à ce talent, qui rappelle un usage du royaume de Lilliput où l'on obtenait un ministère en sautant.

⁵ *Mémoires de Vieilleville VII*, 28. L'auteur de ces *Mémoires*, Vincent Carloix, appelle cet adversaire : le comte de Montgommery, grand et roidde jeune homme, lieutenant du sieur de Lorges, son père, l'un des capitaines des gardes.

⁶ Philippe dépêcha de Bruxelles le fameux André Vesale, mais ce médecin arriva trop tard à Paris.

⁷ Le *Compte des dépenses*, relatives aux funérailles de Henri II, a été publié en 1869, à Paris, chez Fontaine, par M. de Galambert.

⁸ Voyez notre *Histoire de Charles IX*, p. 446.

passions. D'ailleurs on sait que les Caraffes n'hésitaient pas à supposer une lettre pour la substituer à la véritable¹.

On lui a également reproché l'avilissement de la magistrature ; il est certain qu'il en diminua l'importance par l'établissement des sièges présidiaux², destinés à juger les affaires de peu d'importance, et que le connétable fit sentir aux magistrats sa prévention contre eux³.

Henri II avait une belle prestance ; il était agréable, fort adroit et dispos, grand de taille, un peu moricaud de teint, rapporte Brantôme. Assez ménager en tant que dauphin⁴, il devint un roi prodigue⁵, dépensant trop en fêtes et ne faisant pas garder assez d'argent en son trésor pour assurer le paiement régulier de ses troupes. De là plus d'un retard pour les opérations militaires, plus d'une mutinerie dans ses armées, le peu de progrès que le maréchal de Brissac a accompli dans ses longues guerres du Piémont, et aussi les premiers embarras du règne de François II.

Ce monarque, qui donna commencement aux divisions de la France par *l'accroissement immodéré* des deux maisons de Guise et de Montmorency, laissa la France ruinée⁶, alors que son prédécesseur lui avait légué quelques économies ; pourtant le connétable, très travailleur et fort dur dans l'application, avait introduit un certain ordre dans les finances, mais le choix des surintendants des finances ne fut pas toujours heureux sous ce règne⁷.

On a prétendu que ce souverain, dont le caractère au fond était triste, plus triste certes que celui de son père, et aussi plus faible⁸, avait besoin d'être distrait ; de là un besoin à peu près permanent de fêtes, surtout quand les insuccès et d'autres événements graves vinrent l'assaillir, de là plusieurs de ses entrées somptueuses dans nos grandes villes.

Entre les fêtes qui lui furent données⁹, il faut citer la fête officielle de son entrée à Lyon en septembre 1548 ; Brantôme se plaît à en narrer les détails. Ce monarque y prit un tel plaisir qu'il les fit répéter devant lui six jours après. On y voyait des combats de gladiateurs, le simulacre de la lutte des Horaces et des

¹ Henri II fut-il délié de son serment, puisqu'il offrit cinquante mille écus au Saint-Père et fit un traité d'alliance ? Lisez *Une Question italienne au XVIe siècle*, par de Samm, p. 36 et 43.

² Il divisa le Parlement de Paris en *deux semestres*, l'un d'hiver, l'autre d'été, et l'on parvint à les faire agir en sens inverse. Dans certains conseils du roi, il existait encore en 1789 des conseillers par semestre ; voyez *La France en 1789*, par M. Pizard, p. 136.

³ Lacroix, *Histoire des guerres de religion*, livre III, t. I, p. 160.

⁴ *Lettres de Catherine de Médicis*, introduction, p. 47. En 1558, la reine avait dépensé à peine 60.000 livres ; *idem*, p. 12.

⁵ M. Guiffrey le représente, *Lettres de Dianne de Poytiers*, p. 477, comme un *souverain assailli par une meute de mendiants titrés et de grands seigneurs faméliques*.

⁶ Sa captivité de 4 ans en Espagne, comme otage de son père, aurait dû le rendre plus sage et plus circonspect, car il y avait été *assez maltraité*, affirme M. Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. II, p. 435.

⁷ Témoin celui de M. Gonnor qui sut gagner, en sa première année d'exercice, 200.000 écus bien comptés, ce qui ne l'empêcha pas de devenir maréchal après cette charge ; reportez-vous à la Vie du maréchal de Cossé par Brantôme. C'est ce seigneur que l'on surnommait le *maréchal des bouteilles* et pour cause.

⁸ Début des *Mémoires* de Gaspard de Saulx-Tavanes.

⁹ C'était la mode de cette époque ; certaines entrées de Charles-Quint et de Philippe II ont eu de la célébrité.

Curiaces, une naumachie ainsi que, enfin, une tragi-comédie fort bien représentée.

Vieilleville cite sa débonnaireté ; on a même parlé de sa bonhomie. Il était affable dans la forme¹ plus qu'au fond. Sa conduite envers les conseillers Louis Faur et Anne Dubourg qui, sur son invitation, avaient franchement parlé devant lui en Parlement, son ardeur contre le dernier dont le langage sévère avait honni le parjure *et l'adultère*, doivent nous trouver méfiant envers sa prétendue bonté, car ce jour-là il avait trompé² les magistrats en les engageant à parler ouvertement, alors qu'il nourrissait des dispositions hostiles, inspirées par le cardinal de Lorraine, et, suivant l'expression de Vieilleville, il avait fait *l'office d'inquisiteur*³.

Henri II n'avait pas toujours été prudent vis-à-vis de son père : par exemple, en 1538 — il comptait 19 ans —, il s'était mis avec son entourage à jouer au roi, et à désigner plusieurs de ses favoris pour telle ou telle fonction, disant déjà qu'il rappellerait à la cour le connétable ; pareille parodie fut contée par le fou Briandas à François Ier⁴, qui prit mal la chose, et le Dauphin fut obligé de s'absenter pour un mois⁵.

Henri II se sentait inférieur à son père, et avec raison, car ce dernier, quoique devenu prisonnier de Charles-Quint, sut en somme se tirer de ce mauvais pas et relever la France⁶ ; ce fut en partie, il est vrai, en manquant de parole, mais cette manière d'agir fut à peu près générale chez les monarques du XVI^e siècle⁷.

siècle⁷.

Henri II aimait la chasse ; l'histoire a conservé le nom de plusieurs de ses veneurs, par exemple celui de Thiénot que le poète Claude Gauchet, de Dampmartin, signale en son *Plaisir des Champs*⁸.

Il aima la guerre⁹ en s'y exposant¹ ; Brantôme lui rend ce témoignage que nos pages confirment On devait s'y attendre, car sa devise comme Dauphin avait été

¹ Il entendait et acceptait la plaisanterie, si nous en croyons la nouvelle 117^e des *Nouvelles Récréations* de Bonaventure des Periers publiées en 1858, avec le *Cymbalum mundi* par le bibliophile Jacob, in-18, p. 272.

² Henri IV n'eut pas agi de la sorte : *Rien ne conserve*, dit-il, *l'autorité des princes, que la réputation*. Lettre à d'Ossat, 7 mars 1597, citée dans les *Lettres du cardinal d'Ossat*, in-12, Amsterdam, chez Humbert, avec les notes d'Amelot de La Houssaie, t. II, p. 523.

³ *Mémoires de Vieilleville*, VII, 24.

⁴ Briandas commit là un bavardage dangereux, et François Ier prit trop à cœur une scène excusable par l'étourderie du jeune prince.

⁵ *Mémoires de Vieilleville*, I, 24, 25. Vincent Carloix nomme Briandas un fou à *bourlet* ; son nom manque dans plus d'un des livres consacrés aux fous et aux bouffons de l'ancienne cour de France. Les deux fous principaux de François Ier furent Triboulet, connu de la génération contemporaine par le drame de Victor Hugo : *Le Roi s'amuse*, et Caillette dont parlent Bonaventure des Périers, 2^e nouvelle, et Rabelais, III, 37.

⁶ C'est le seul de nos souverains pris à la guerre qui sut agir de la sorte.

⁷ *Histoire du château de Blois*, par La Saussaye, p. 131, 132 et mon *Mémoire* sur François Ier.

⁸ *L'Esté*, en tête de la *Curée*, après la *Chasse du lièvre à force*. Edition elzévirienne, 1869, Paris, chez Vieweg, p. 144. A la page 151 la femme et la fille de ce veneur sont citées. Sur les noms de chiens de cette époque, lisez p. 177.

⁹ C'est pour cela que dès la maladie qui emporta François Ier on fut préoccupé politiquement parlant ; car mort à 54 ans, le vainqueur de Marignan pouvait vivre encore 20 ans et maintenir la paix durant ce temps.

ambitieuse². Il aimait jusqu'à l'apparence de la guerre ; les fêtes militaires lui plaisaient.

Henri II affectionnait les gens de lettres, parmi lesquels, un historien complaisant le pourrait ranger, car on lui attribue des vers³ ; il connaissait plusieurs d'entre eux, notamment Ramus. La poésie le réjouissait ; il octroya un don de 500 écus à Sodelle pour sa tragédie de *Cléopâtre*. On sait qu'il aimait à se faire lire les beaux ouvrages. Il parlait bien l'espagnol, qu'il avait appris, au point d'oublier un peu le français, alors qu'il était retenu en Espagne comme otage, pour garantie des promesses de son père rendu à la liberté.

Il aimait ses enfants et se laissait câliner par eux, surtout par sa belle-fille Marie Stuart : quant à Catherine de Médicis, il devait être peu tendre pour elle, car il lui inspirait de la crainte.

L'influence exercée sur lui par Diane de Poitiers⁴, malgré le grand âge de cette maîtresse, tenait moins à la fidélité qu'à la force de caractère de cette femme, qui du reste ne cachait pas ses relations avec son royal amant, au rebours des dispositions de ce dernier, qui préférait taire ses amours. Mais, du silence royal, il ne faut pas conclure, avec certains contemporains, que la galanterie de ce monarque se bornait à *un commerce de sentiment et de confiance*⁵ ; les amours de Henri II ne sont pas plus à nier que plus tard ceux de Henri IV, atténués par un historien⁶ ; l'on ne peut oublier les enfants naturels laissés par ces deux souverains ; enfin il serait téméraire de ne tenir compte des plaintes de Catherine et de Marie de Médicis au sujet des amours adultères de leurs époux.

On a reproché à Henri II *son air pesant*⁷, il faudrait plutôt, dans cette expression du temps, voir un reflet de sa taciturnité et de son peu d'expansion, notamment en comparaison de son père ; mais on ne peut dire de lui qu'il fut un prince négligent et paresseux, car il veillait souvent lui-même à la rédaction de ses dépêches ; d'ailleurs sa politique revêtait d'autant plus d'importance que son gouvernement, contrebalancé par l'indépendance de certaines provinces et la *liberté d'allures* de plusieurs parlements, était loin de ressembler à une autocratie monarchique.

¹ On attribue ce propos au connétable : *Sire, si vous voulez faire cette vie, il faut qu'ayons forge neuve pour forger tous les jours de nouveaux rois, si tous les autres veulent faire tous de même que vous.*

² Il portait en effet une lune croissante avec ces mots : *Donec totum impleat orbem.* Ragonamento di Paolo Giovio, Venise, 1556, p. 20.

³ M. Guiffrey cite à sa page 227 un morceau de poésie adressé par lui à Diane de Poitiers, et le déclare authentique : laissons-lui la responsabilité de sa déclaration, car notre génération a vu des œuvres souveraines qui n'étaient pas du prince dont le nom figurait sur le titre.

La poésie de Henri II finit ainsi :

J'aroyz grand tort prouchaser otre plase,
Car j'en resoiz trop de contantemant.

⁴ Suivant Brantôme, *Vie de Henri II*, cette favorite ne fut ni mauvaise, ni malfaisante.

⁵ Lisez à ce sujet *Lettres inédites de Henri II, Diane de Poitiers* etc., par l'helléniste Gail, in-8°, Paris, 1818, chez Delalain et Treuttel, p. 6.

⁶ M. Poirson.

⁷ Tableaux chronologiques faisant suite à l'ouvrage cité de M. Poirson, 1819, p. 76.

Au total, malgré des conquêtes réelles¹, mais en partie abandonnées², ce fut un règne *peu utile*. Pourtant Henri II eut des inspirations, par exemple quand il voulut, à la fin de son règne, renvoyer les Guises en Lorraine³.

Pour Catherine de Médicis⁴, sa femme, on ne peut nier que la Providence, ou les réserves du sort, diront quelques-uns, ne lui tint ou lui tinssent un rôle tout préparé : dédaignée par son mari, sans autre influence, au début de son mariage, que l'affection de son beau-père François Ier elle va devenir régente et posséder le vrai pouvoir sous ses trois fils, au moins sous les deux aînés, et elle se tirera de cette situation délicate en reine habile, certes appliquée à sa besogne royale et travailleuse ; sa correspondance le prouve.

¹ Metz et Thionville.

² La Corse.

³ Brantôme et Lacrosette — Le cardinal de Lorraine blessait par sa fierté et par sa violence.

⁴ En quittant, dans ces pages, la personnalité de Henri II, mentionnons que le cheval de bronze de *Daniel de Volterre*, fondu à destination de sa statue, servit plus tard à porter une statue de Louis XIII. Voyez à ce sujet *Curiosités de l'Archéologie et des Beaux-Arts*, par Lalanne, 1855, p. 150, et sur ce *Volterre*, le *Dictionnaire* de Jal, au mot *Ricciarelli*.

CHAPITRE XIV

ARMÉE

Les nobles, exempts de taille, pour être *continuellement à la guerre*, devaient le service militaire : malheureusement, le grand nombre de fiefs *qui se trouvaient entre les mains des roturiers et des ecclésiastiques* rendait ce mode de recrutement de nos armées, autrement dit des arrière-bans, peu efficace et peu utile ; aussi un auteur du temps émet-il l'idée que l'on fasse aller à la guerre *les juges, les officiers civils, les financiers*, et tous les gentilshommes *non incorporés dans les compagnies de gendarmes*, vu que prendre la paie d'un côté — par dispense d'impôt — et s'exempter de l'arrière-ban de l'autre, *ce sont deux soldes*. Pareille proposition faite en plein XVI^e siècle, tout au moins au début du XVII^e¹, est remarquable.

En général, le service militaire durait jusqu'à soixante ans² ; à Sienne, Montluc forçait jusqu'à cet âge les hommes à prendre part à la défense³.

Dès qu'une armée dépassait le chiffre de 24.000 hommes, on l'appelait une *grosse armée* ; une seule page des courts Mémoires de Guillaume de Rochechouart, maître d'hôtel de Charles IX, reproduit cette expression trois fois.

§ I. — GRADES, EXERCICE, HABILLEMENT.

Nos seigneurs, même ceux qui passaient pour damerets, que les femmes protégeaient, et il en faut compter, car Montluc cite un capitaine âgé de 20 ans seulement⁴, se faisaient vite au métier de guerre, ne tardaient pas à être aimés du soldat⁵ et à se distinguer ; exemple Bonnivet. Ce dernier se montrait libéral et tenait *très bonne et longue table, bien garnie à tous venant* : usage très prisé alors et depuis, si nous en croyons l'assertion du maréchal Marmont en ses *Mémoires*.

Lorsqu'un officier devenait lieutenant d'une compagnie de gendarmes, ou comme nous dirions de cavalerie, il quittait le commandement de ses *deux enseignes de pied*, en sorte qu'il ne semble pas qu'on commandât seulement *une* de ces enseignes⁶. On avançait aussi un simple homme d'armes ; le seigneur de

¹ *Mémoires* de Gaspard de Saulx-Tavanes, édition Michaud et Poujoulat, Paris, 1838, p. 481. Ces Mémoires furent rédigés de 1601 à 1619.

² Ordonnance de Philippe le Bel, rendue en 1303.

³ Et les femmes jusqu'à cinquante, *Commentaires*, édition du *Panthéon littéraire*, p. 141. En cet endroit, Montluc met cette maxime : *Je veux instruire ceux qui viendront après moy ; car n'estre né que pour soy, c'est en bon françoys estre né une beste*.

⁴ *Commentaires*, édition du *Panthéon littéraire*, p. 108.

⁵ Qualité essentielle, quand on songe, au dire de Brantôme, que les soldats espagnols n'obéissaient qu'aux chefs qui leur plaisaient.

⁶ Diane de Poitiers à M. de Guise, 8 juillet 1554.

Villevallier fut ainsi mis à la tête de 25 chevaux de la compagnie du duc de Nevers.

Sous Henri II comme sous François Ier, l'infanterie française n'eut pas de colonel-général ; chaque capitaine estoit maistre de camp de ses gens, fussent-ils peu ou beaucoup. Cependant Montluc en Piémont et M. de Crozes¹ en Corse portèrent, du vivant du premier de ces monarques, ce titre, qui fut définitivement accordé par lui à l'amiral de Coligny.

Le commandement des gens de pied, comme capitaine ou chef de bande, passait alors pour difficile ; il y fallait des talents et une grande valeur ; c'était, suivant M. de Montmas, l'un d'eux, un emploi où l'on ne vivait pas longtemps² et où l'on éprouvait des dissensions avec ses égaux ou avec son chef³. Ces disputes s'expliquent en ce sens qu'entre le vrai colonel-général *de France* — c'est-à-dire pour toute l'infanterie française —, il existait un colonel-général pour les bandes de Piémont, et même le chef des bandes provençales se prétendait colonel-général. Chaque colonel-général prit l'enseigne blanche, mais sous Charles IX seulement⁴.

En fait d'exercices militaires, on ne négligeait pas la danse, et cela se perpétua, car Brantôme nous montre Brissac dansant, pour distraire Charles IX malade, au son d'un luth joué par Strozzi⁵.

On aimait sauter : Henri II lui-même s'y exerçait. Certaines troupes se distinguaient par un luxe d'habillements et d'armures, dans lequel il y avait abus⁶. On cite des armures qui valaient fort cher, ayant des pièces gravées et dorées, par exemple celles fabriquées par les heaumiers de Milan⁷.

§ II. — INFANTERIE.

Les Gascons jouissaient alors d'une grande réputation ; quand le duc d'Anjou — depuis Henri III — sera élu roi de Pologne, les Polonais exigeront qu'il amène à leur aide *six mille* Gascons⁸ pour combattre les Tartares et les Turcs.

¹ Celui qui fut décapité à Rouen.

² Sauf MM. de Lorges et de Jour, morts à 80 ans, de Montluc à 78, etc. Ces trois capitaines ont été blessés, mais il y a des chefs qui ne l'ont jamais été, Montluc en cite en ses *Commentaires* : inversement, certains officiers semblent attirer les blessures, témoin sous ce règne le capitaine Sainte-Colombe dont on appelait le corps une garenne d'arquebusades.

³ *Milice française*, par Daniel, t. I, p. 275 et 276.

⁴ *Commentaires sur les enseignes*, par Beneton, 1742, p. 342.

⁵ *Discours des Colonels*, notice sur Timoléon de Cossé, comte de Brissac.

⁶ A l'étranger également : *les lances hongroises étaient fort dorées, longues, creuses et faites de pièces rapportées*. Voyez *Mémoires* de Boyvin du Villars, p. 71.

⁷ Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre*, p. 328. Walter Scott cite Paraira. Sur les armures, lisez le chap. XXV de son roman intitulé *Charles le Téméraire* (ou *Anne de Geierstein*).

⁸ Ce chiffre de *six mille Gascons* paraît habituel pour l'époque, car à la bataille de Cérisesoles (1554) c'est déjà ce nombre. Un seul régiment, celui de Charny, contient jusqu'à 300 Gascons.

Le maréchal de Brissac prescrivait aux capitaines d'infanterie de toujours porter sur leur bagage 10 livres de poudre, un gros trousseau de cordes et du plomb afin de subvenir à une pressée nécessité. C'est Boyvin du Villars qui nous l'apprend. La poudre et le plomb assuraient le tir de l'arme à feu portative, la corde servait dans les assauts.

François de Guise organisa l'infanterie sous 3 mestres de camp, chacun d'eux possédant son régiment à part ; c'était une imitation des Espagnols, suivant Brantôme en ses *Couronnels françois* ; ces mestres de camp furent Sarlabous l'aîné, Richelieu l'aîné et Remolle. Et sous eux trois et leurs régiments, toute l'infanterie française fut rangée à la mode des terzes espagnols¹.

M. de Vieilleville, l'un des premiers, enleva les *arquebuses à croc* de dessus leurs chevalets et les fit porter par ses gardes ou par des hommes choisis, ce qui lui réussit dans un combat ; telle fut l'origine des soldats appelés depuis *mousquetaires*.

Il faut mentionner les efforts tentés par Henri II pour reconstituer les *légions* créées par son père et aussi pour introduire plus d'ordre parmi les troupes d'aventuriers qui existaient encore². Les légions prenaient le nom des provinces où elles avaient été instituées ; exemples celles de Picardie, Champagne, Bourgogne et même Piémont.

En dehors des troupes royales, les villes entretenaient des compagnies *qu'elles gageaient* et qui étaient chargées de veiller à la sécurité dans l'intérieur de leurs murs³.

§ III. — CAVALERIE.

Inscrivons ici les *Enfants perdus* du maréchal de Brissac, gentilshommes compromis⁴, souvent véritables *vauriens*, qu'il attirait et retenait dans ses troupes afin d'en *purger* la France et de les utiliser dans les coups de main les plus audacieux. Leur emploi s'élevait chez lui jusqu'à un système ; un auteur sagace l'a relevé à son honneur et aussi à l'éloge, au point de vue militaire, de ces chenapans⁵.

La cavalerie française, au milieu du XVI^e siècle, diminue par l'affaiblissement de la lance fournie de 6 combattants à 2, jusqu'au chiffre de 20.000 cavaliers au lieu de 60.000 environ, effectif qu'elle semble avoir atteint au siècle précédent⁶. Nonobstant cette diminution, ce chef d'une compagnie continue à nommer ses

¹ *Terze* traduction française du mot espagnol *tercio*.

² *Histoire de la milice française* par Daniel, t. I, p. 266 ; — La Noue, 11^e discours ; — Carrion Nisas, *Histoire de l'art militaire*, 1824, t. I, p. 498 ; — *Commentaires sur les enseignes*, par Beneton, p. 316.

³ *La ligue à Limoges*, par M. Louis Guilbert, 1884, p. 51.

⁴ Bannis de leur province, condamnés par la justice, exécutés en effigie, ou même seulement poursuivis pour meurtre, pour violences, pour brigandage.

⁵ *Histoire de l'esprit révolutionnaire des nobles en France* (par Giraud, ancien magistrat), magistrat), in-8°, Paris, 1818, chez Baudoin, livre IV, chap. xxxvii, t. II, p. 93.

⁶ Monteil, *Histoire des Français des divers états*, XVI^e siècle, section 41, édition in-8°, t. V, p. 380.

chefs d'escadre, à l'exception d'un qui reste au choix du pouvoir royal et qu'il ne peut, comme punition, que suspendre : du moins c'était l'usage ainsi, en Bourgogne, depuis Charles le Téméraire¹.

IV. — ARTILLERIE.

Ce ne fut guères que du temps du roi Henri II que l'effet de l'arquebuserie et artillerie commença être en sa grande vogue, tandis que, auparavant, elle servait plutôt de monstre et ostentation pour faire peur aux simples personnes. Ainsi parle Blaise de Vigenère². Le même écrivain explique comment on abaissa, vu qu'elles étaient *trop difficiles à mener par pays*, le calibre des pièces, même pour le double canon ou canon renforcé, dont le poids ne dépassa plus cinq milliers. La lumière se dilatant par un feu prolongé, on imagina *d'y mettre*, en fondant les pièces, *une clavette d'acier*. Puis on modifia légèrement la composition du métal, et de la sorte il devint possible de tirer consécutivement, avec une bouche à feu, plus de 30 coups, ce qui était l'ancien usage.

Vigenère remarque également³ que dans les sièges l'artillerie du défenseur tire de haut en bas, *la pire visée de toutes autres*, tandis que l'assaillant tire de bas en haut⁴ : puis, l'assiégé étant resserré, et entouré de *maisonnages*, souffre plus des éclats.

L'artillerie restait encore d'un maniement difficile, quoiqu'elle tirât plus fréquemment⁵, car le maréchal de Brissac cassait de leur grade et punissait du bannissement *celui ou ceux qui, en cas urgent et nécessaire, refusaient d'aider les approches de l'artillerie ou de concourir à la tirer d'un mauvais pas*.

Pendant les guerres de religion, l'artillerie put gagner en mobilité et se perfectionner par un long usage, mais cette arme décrut comme importance, tant l'échelle de ces luttes devint petite, chaque parti, même le parti royal, allant à l'atténuation des forces par leur division à l'extrême et aussi par la misère des temps⁶.

¹ *Composition des armées de Charles le Téméraire*, par M. de La Chauvelays, *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 3e série, t. V, 1878-1879, p. 297.

² Feuillet 677 au verso et feuillet 678 au recto de sa traduction *annotée* de l'*Art militaire* d'Onosander, 1605. Ce chap. 36 de Vigenère a été réimprimé, en 1829, chez Anselin, sous ce titre : *De l'artillerie au XVIIe siècle*.

³ *Art militaire* d'Onosander, feuillet 680, au recto.

⁴ Comme étant établi sur la terre ferme, sur le terrain naturel, tandis que le défenseur occupe des remparts élevés.

⁵ *Lettres de Diane de Poitiers*, p. 101.

⁶ Sur l'artillerie de cette époque reportez-vous à mon *Histoire de l'art de la guerre*, t. II, 1864, p. 76, et à mon *Histoire de Henri IV*, 1884, chez Didier, p. 270.

§ V. — FORTIFICATION.

Lorsque le roi autorisait le relèvement des fortifications d'une cité ou village, il insérait, dans sa lettre royale, la réserve que l'on pourrait y faire *toute chose requise à forteresse, pourvu toutefois qu'elle ne pût porter préjudice ou dommage à lui ni à la chose publique du pays*. C'est dans ces termes en effet que François I^{er} donna permission aux habitants de Gié-sur-Seine, le 15 avril 1543, et son fils et successeur Henri II eut la sagesse de continuer ces errements.

Il y avait donc deux espèces de fortification : la fortification communale et la fortification royale ; cette dernière s'appliquait aux grandes places de la frontière et était dirigée contre l'ennemi étranger, tandis que la première servait à garantir des dépréciations intérieures faites à main armée ou de la guerre civile.

Parmi les ingénieurs militaires employés sous ce règne par la France, nous mentionnerons Ore-loti, que Montluc appelle le chevalier *Reloge*, et Nicolas Denizot ou Denisot, poète à ses heures et se faisant appeler par anagramme le comte d'Alsinois, lequel fit, dit-on, les plans du siège de Calais entrepris et mené à bien par le duc de Guise¹.

§ VI. — ATTAQUE ET DÉFENSE DES PLACES.

Parmi les préceptes posés par Jean vicomte de Saulx-Tavanes, en les *Mémoires* de son père le maréchal de ce nom, préceptes qui sont autant du règne de Henri IV que du règne de Henri II, il faut relever, relativement à la défense, les deux suivants : *Empêcher que les soldats ne sachent le temps ni le lieu de leur garde ; — Travailler aux fortifications plus dedans que dehors*. Le même auteur avoue que la France ne *possède aucune place qui soit bien bonne*, surtout en face des progrès contemporains dans l'art d'attaquer² : il souhaite avant tout des fossés très profonds, très larges, et secs comme à Corfou³, dit-il, parce qu'ils sont les plus difficiles à remplir et qu'on ne peut les traverser comme les fossés pleins d'eau que l'on passe quelquefois sur des radeaux ou sur des ponts improvisés.

A l'égard des ponts, il faut souvent, pendant la guerre, en détruire afin qu'ils ne servent pas à l'adversaire lorsqu'il s'agit d'un pont de pilotis, Villegagnon recommande non seulement d'enlever le tablier, mais de couper les pieux

¹ Nous citons d'autres ingénieurs : *Histoire de Charles IX*, p. 511 ; — *Histoire de Henri III*, p. 303 ; — *Histoire de Henri IV*, p. 6273.

² Suivant lui, trente ans auparavant, il existait encore des places imprenables, tout au moins très *malaisées à espugner*. Aujourd'hui, ajoute-t-il, *nulle sans secours ne résiste pas*, p. 179. Le même auteur, p. 191, parle de la nécessité où l'on sera d'augmenter les pièces *défensives* du combattant si les armes offensives continuent de se multiplier et de grandir comme elles font.

³ Le fossé de Corfou mesurait 60 pieds de profondeur.

plantés dans l'eau assez profondément, afin qu'on ne puisse rétablir le pont sans y employer de nouveaux arbres *qui ne sont pas aisés à trouver*¹.

En tout cas, l'assiégeant, lorsqu'il se décide à enserrer la ville par un cordon de troupes ou de postes, doit relier ces gardes, ces postes, ou les fortins qui les abritent par des lignes de circonvallation *creusées profondément*. Rien ne s'oppose mieux aux sorties ; des exemples de ce temps le prouvent et les relations manuscrites recommandent pareil usage.

La cavalerie s'utilisait dans la guerre de sièges ; on le voit par ce passage du livre II des *Commentaires* de Blaise de Montluc : *Nostre cavalerie passa par la bresche que Monsieur le rnareschal avait fait faire*. Il s'agit du siège de Calais en 1545 : l'assiégé possédait aussi de la cavalerie dans Calais².

Alors, un jour de grand assaut, les chefs encourageaient les troupes qui donnaient par le son des violons, usage dont le grand Condé reprit la trace³ en Espagne au siège de Lérida, en 1647 : on a trop vertement accusé ce prince de ce dernier fait⁴, car ces violons correspondaient à la musique actuelle de nos régiments, et c'était l'usage en Espagne.

Quand, après un long siège, une place forte réduite aux abois demandait à capituler, la garnison pouvait obtenir comme conditions favorables : *de sortir bagues sauvées, enseignes déployées, armet (casque) en tête et la lance sur la cuisse pour la cavalerie ; les gens de pied marchant en bataille, enseignes déployées, le tambourin sonnante ; les habitants de la ville ayant leurs bagues sauvées*⁵.

On allait jusqu'à la dernière extrémité avant de capituler, car Sienna résolut de *manger jusqu'aux enfants*, afin de *prendre patience* et de se *désister* le plus tard possible⁶.

§ VII. — ADMINISTRATION.

Le duc de Guise, manquant d'approvisionnements, fait appel à la duchesse de Valentinois, qui en parle au roi ; des ordres en conséquence sont donnés⁷. Cela

¹ Lettre au duc d'Anjou, de Sens, le 1er février 1568 ; il est question du pont de Joigny.

² Edition du *Panthéon littéraire*, p. 84.

³ Il ne fut jamais entièrement abandonné.

⁴ Il y avait vingt-quatre violons en tête de nos colonnes. Lisez le chap. 8 des *Mémoires de Gramont*, par Hamilton. Au début de ce chapitre Hamilton abuse du mot *goguenarder*, sans doute alors à la mode.

⁵ Lisez, par exemple, les *Mémoires de Martin du Bellay*, au début du livre Ier, prise et ruine de Théroüanne (après la journée des Éperons, déroute qui eut lieu à Guinegate le 16 août 1513).

⁶ *Lettres de Dianne de Poytiers*, par Guiffrey, p. 106. Voyez aussi p. 120 : à l'égard de la note 2 de cette page, remarquons que Boyvin du Villars en dit plus, aux p. 141 et 142 de ses *Mémoires* cités souvent, que le maréchal de Brissac en sa lettre du 20 janvier 1552 adressée au duc de Guise.

⁷ Pour sa brillante conduite à ce siège, Montluc obtint le collier de l'ordre de Saint-Michel, Michel, une pension de 2.000 livres, 3.000 livres de rente sur le domaine royal, 3.000 écus argent comptant et deux places de conseiller au Parlement de Toulouse, dont il fit argent pour la dot de sa fille. *En somme*, dit-il, *j'eus ce que je demandai*. Ajoutons que

ne prouve pas que l'administration militaire fut bien organisée ; en effet il y eut, sous ce règne, un décousu financier regrettable. Ainsi, souvent, comme une *monstre* ou revue générale revenait en somme à des paiements, car il fallait alors aligner, régulariser la solde, payer les arriérés, on renonçait parfois à en faire une, même d'ordre du roi, et alors on y suppléait au moyen d'*états par estimation* ; cela est formellement avoué par Boyvin du Villars, relativement aux guerres du Piémont en 1559¹.

Les villes de France nourrissaient les troupes en route : ainsi, en août 1549, Senlis dut pourvoir à la nourriture *par étape* de 300 cavaliers qui se rendaient au fort d'Oubleau près Boulogne² ; cette cité paya les quinze onces de pain 2 deniers, la livre de bœuf 5 deniers, un mouton 12 sous, le pot de vin 4 deniers, même prix pour le picotin d'avoine. Partie de ces vivres ayant été gardée, servit pour le même objet, quinze jours après, la perte sur certaines denrées, sur le pain par exemple, ayant été levée sur les habitants *avec les deniers des fortifications*³.

Les compagnies coûtaient à entretenir, et les capitaines avarés avaient besoin d'être surveillés, car ils donnaient souvent lieu à des plaintes, comme Saint-Auban, dont parle Montluc⁴.

§ VIII. — OPÉRATIONS DIVERSES.

On recourait parfois, afin d'accélérer la marche d'une armée, soit pour avancer rapidement soit pour battre en retraite, au moyen d'envoyer en avant ou sur le côté les bagages de cette armée, en tout cas de les diriger sur un lieu déterminé, et l'on nommait alors l'ensemble des troupes ainsi allégées une *armée délivre*, c'est-à-dire débarrassée : cette expression se rencontre dans une lettre de Catherine de Médicis (mi-juillet 1554) au bailli d'Avesnes⁵.

Le passage de vive force d'une rivière, affirme un contemporain, inspire de la crainte à l'ennemi. Le même avoue que pour ravitailler une armée ou une place, *il faut du temps*. L'aguerriment — c'est-à-dire l'aguerrissement —, dit-il encore, se change *journallement*. Voici une maxime finale de cet auteur : *Qui a le dernier pain et le dernier écu est victorieux*.

Henri II à son lever, lorsqu'il lui fut présenté par le duc de Guise, l'embrassa longuement à deux bras.

¹ Édition originale, 1606, p. 654.

² Ou au fort d'Outreau, à Calais.

³ *Mémoires de Jehan Mallet dans les Monuments inédits sur l'histoire de France*, de 1400 à 1600, publiés par Adhelm Bernier, Paris et Senlis, 1835, p. 49 et 50.

⁴ *Commentaires*, année 1554, p. 132.

⁵ La reine envoyait en même temps de l'argent pour les six enseignes sises à Avesnes, recommandant d'étendre le dit argent le plus possible, en d'autres termes de le répartir de préférence entre les simples soldats.

Quand une reconnaissance échouait on la recommençait. Un passage de marais qui avait été mal reconnu devenait dangereux, car il entraînait le noiement de plusieurs soldats¹.

On occupait des positions connues à l'avance, ou que l'on avait le temps de fortifier ; il n'était plus de campements à la romaine et par conséquent de porte décumane ou principale².

On questionnait les prisonniers, de là plusieurs ruses auxquelles ils recouraient. L'un d'eux, nommé Daspart, enfle les approvisionnements de nos places frontières, et de la sorte écarte l'ennemi de se porter contre plusieurs d'entre elles.

On écrivait déjà sur la guerre ; Ramus a composé et publié en latin un traité d'art militaire, *l'Usance de Jules César*, qui fut traduit en français par Poisson de la Bodinière (1583).

§ IX. — DISCIPLINE.

Après le désastre de Saint-Quentin, le maréchal de Brissac recommande *l'ordre et la discipline sans lesquels les armées ne prospèrent jamais guères*. On sait que ce chef d'armée les avait fait observer en Piémont d'une façon remarquable : parmi les ordonnances qu'il rendit alors, pendant son commandement, figurent celle de ne dérober ni poule ni vivre quelconque, si ce n'est de gré à gré, et en payant ; celle de ne crier ni tirer après la garde assise³ ; celle de la peine capitale soit pour les mutins, soit pour ceux qui *sans ordre* se rendraient *à un assaut, à une escarmouche ou autre faction militaire*. Au sujet de cette dernière défense, on cite un fait dans lequel Brissac fit condamner le coupable, puis le gracia, et même le récompensa, tant sa conduite, quoique interdite, avait été belle.

De pareilles ordonnances paraissent justes et nécessaires, puisque si nous en croyons Vieilleville⁴, *l'ordinaire du soldat était de ne pas payer son hôte*, ce qui s'explique par le fait qu'il était mal payé lui-même, témoin ce propos de Gaspard de Saulx-Tavanes aux premières pages de ses *Mémoires* : *Le roi prend tout, laisse le reste sans argent ni autorité, désespérant les soldats*⁵ qui se font tuer en pays étranger.

A propos d'obéissance, signalons l'assertion de Jean de Saulx-Tavanes : *Le serment des chevaliers du Saint-Esprit s'adressait plus à la personne royale qu'à l'État* ; et comme preuve il atteste que s'il eût accepté cet ordre, qui lui fut offert, il n'eût jamais été de la Ligue.

¹ Lettre de Gaspard de Tavanes au duc de Guise, 6 janvier 1557 ; — d'Aubigné, *Histoire*, I, 10.

² La vague *décumane* est une vague violente ; Rabelais, début du chap. XXIII du livre IV. Le chap. LXI de ce livre parle des forteresses ; l'auteur y déclare que de son temps les ingénieurs comprennent mal les catapultes et autres machines usitées chez les anciens.

³ C'est-à-dire le campement pris définitivement et occupé.

⁴ *Mémoires*, III, 14. Voyez le début du chap. XII.

⁵ *Mémoires*, III, 9.

On récompensait d'ailleurs les braves, on cherchait à rendre meilleur le sort du simple combattant. Rappelons qu'étant à Turin au début de son règne, Henri II décida une pension en faveur des soldats estropiés¹.

CONCLUSION

Périr sur un champ de bataille était un honneur et un bonheur. Lisez ce passage de Brantôme : M. de Montsallès mourut à la bataille de Jarnac, là où la fortune le favorisa tellement qu'il y mourut vaillamment et glorieusement. Et, disaient les médecins qui l'ouvrirent et l'embaumèrent pour porter son corps plus loin, qu'il n'avait pas de vie dans le corps pour un mois, car il avait le poumon et le foie tout brûlés, gâtés et asséchés. Quel heur grand pour lui, puisqu'il étoit si près de la mort et avoit esté surpris si à propos dans un champ de bataille plutôt que dans lit ! Ah ! qu'heureux sont ceux qui en peuvent faire de même !

Quant à l'art militaire de ce temps, on l'a, ce me semble, trop rabaissé² ; il offrait déjà certaines règles dont il fallait tenir compte : François Ier ne perdit-il pas la bataille de Pavie pour avoir masqué le tir de son artillerie³ ? la défense de Metz ne s'opère-t-elle pas suivant certains principes ?

Et cependant on essuya sous ce roi de terribles défaites. Elles tiennent à l'indolence de la cour, à une grande variabilité dans le gouvernement dominé par les intrigues, par l'exagération des idées chevaleresques, par un certain entêtement à ne pas tenir compte d'un avis⁴.

¹ Reportez-vous à notre chap. Ier.

² Par exemple, Lacretelle, au début du livre II.

³ *François Ier et ses actions de guerre*, 1871, p. 40.

⁴ Témoin le connétable à la journée de Saint-Quentin : le lieutenant de sa compagnie de gendarmes lui avait conseillé, dès qu'il effectuait sa retraite, de s'alléger, mais lui n'en tint compte. Plus tard, à la première charge, il dit à cet officier : *Que ferons-nous ? — Je n'en sais rien*, riposta celui-ci ; *il y a deux heures que je le savais bien*. D'Aubigné, *Histoire*, livre Ier, chap. X.

CHAPITRE XV

LES MŒURS.

On se plaisait à courir l'aventure dans les rues, même les princes, surtout la nuit, usage blâmable qui se conserva sous les derniers Valois¹. Le duc d'Orléans, fils de François Ier, mort depuis de la peste à l'abbaye de Fermoustier, près Abbeville, engagea sur un pont d'Amboise une rixe nocturne avec des laquais armés, et faillit y être tué ; le dévouement seul de Castelnau, qui se mit bravement au-devant du coup à lui destiné, et reçut à sa place une blessure mortelle², le sauva. Le roi François fut très courroucé de ce fait, mais sa colère tomba au bout de trois jours³.

Je laisse à penser, d'après le mauvais exemple donné par les princes, si la populace faisait faute de se mal conduire dans les rues, et combien cela devait profiter aux voleurs de profession, aux criminels de toute sorte : relativement à ces derniers, on en vint à choisir, afin de les éloigner, un lieu de déportation dans lequel on les exilait, et la Corse fut désignée (décembre 1556).

Les gens habitant la campagne aimaient les exercices corporels ; la lutte se trouvait encore en honneur parmi eux ; dans son voyage en Bretagne (1532), François Ier avait assisté à de pareils tournois rustiques, et, tant à Nantes qu'à Vannes, les vainqueurs avaient reçu de sa main une récompense, soit chaîne, soit livres tournois. Fait curieux, on rencontrait parmi les lutteurs des gentilshommes bretons et même des prêtres.

Les seigneurs aimaient avoir près d'eux des animaux, surtout des chiens ; plus d'un tableau, d'un dessin du temps, les représente accompagnés de ce fidèle animal. Souvent ces chiens appartenaient à des races étrangères, comme les *petits chiens blancs* du roi Henri II, lesquels avaient un *boulangier* exprès pour eux⁴.

On estimait déjà les chevaux de race qui commençaient à devenir hors de prix : Henri II donnait l'exemple, suivi en cela par le duc de Guise et le maréchal d'Amville ; le premier de ces seigneurs possédait des haras renommés, dont un sis à Joinville. On accordait aux chevaux de luxe de grands soins, même des bains de vin⁵.

¹ Reportez-vous à notre *Histoire de Charles IX*, p. 518.

² Le frère de ce Castelnau eut la tête tranchée à la suite de la conjuration d'Amboise (1560), malgré promesse de la vie sauve à lui faite par M. de Nemours, qui avait eu mission du roi de l'arrêter.

³ Brantôme, *Capitaines français*, vie de M. d'Orléans. — Même en admettant que le duc d'Orléans eut pour but de faire ainsi la police dans Amboise, ce n'était pas à lui de se charger d'une pareille mission.

⁴ Lisez *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* de M. Jal, au mot *Boulangier des petits chiens blancs*.

⁵ *Les chevaux et l'équitation au XVIe siècle*, par M. de La Ferrière. — Etant dauphin Henri II envoya au duc de Mantoue une bonne haquenée d'Angleterre ; il existe à ce sujet une lettre signée de lui, un 24 janvier ; voyez le catalogue Charavay, n° 156, d'août 1868.

La *France* s'entendait alors plus du centre et des environs de Paris que des provinces un peu éloignées ; pareille habitude se prolongea ; dans la *Vie du maréchal de Matignon* Brantôme parle de M. d'Epéron et le cite comme allant de la Saintonge, ou plutôt de sa capitale Saintes, *vers la France*. N'attachons pas une grande importance à cette manière de parler dont certains vestiges pourraient encore se retrouver.

Un gentilhomme tenait à grand honneur une visite royale, le monarque n'en rendant qu'aux plus grands seigneurs, ordinairement quand ils étaient blessés ; Brantôme affirme avoir vu souvent de ces visites, même de hauts personnages autres que le roi, *guérir* chez les gentilshommes *de grands maux et maladies*. Il est permis de croire que ce sont plutôt les fêtes données à cette occasion, à l'imitation de celles de la cour¹, ou mieux la joie qu'elles répandaient² qui produisait un effet salutaire sur la santé.

Tout seigneur tirait alors gloire d'avoir été pensionné du roi, comme le constate le testament de Brantôme.

Les femmes avaient leur franc parler ; Mlle de Limeuil, demoiselle d'honneur de la reine-mère, ne disait-elle pas au connétable au siège de Rouen : *C'est bien raison que vous rencontriez quelque personne qui vous rabroue, puisque vous êtes coutumier de rabrouer tout le monde*.

Les dames aimaient à obtenir la dénomination, le titre de *Madame*, au lieu de celui de *Mademoiselle*, ce qui leur était octroyé par l'usage dès que leur mari recevait le grade nobiliaire de chevalier. L'une d'elles donna alors l'exemple de renchérir à ce sujet, refusa le titre de Madame tant que Mme d'Espinay, sa belle-mère, vécut, et ensuite ne l'accepta qu'à la promotion de son mari comme chevalier de l'ordre³.

Les familles de cinq enfants n'étaient pas rares, surtout en province : et cependant on ne craignait pas de se mettre en ménage avec des dots minimes.

En général on était bavard, on tenait à discuter ; c'est ce que l'on a voulu peindre en citant *l'Avocassène* du XVI^e siècle⁴.

Suivant les idées du temps, il ne fallait boire dans le même repas qu'une sorte de vin et garder le vin rouge, qui est plus astringent, disait-on, pour le souper. Quant à l'eau dont on coupait le vin, il valait mieux la mélanger au vin une heure et demie avant le repas ; ces préceptes viennent d'un moraliste⁵.

La France alors abondait de vivres et l'on se rappelle l'étonnement des ambassadeurs vénitiens à la vue des grandes rôtisseries de Paris⁶. Quand M. de Vieilleville, depuis maréchal, reçut en 1550 la cour à son château de Durestal, il la traita magnifiquement en chair et en vins ; chaque membre du conseil privé, chaque secrétaire d'État, chaque évêque, chaque maître des requêtes et autre

¹ Reportez-vous à notre chapitre XIII, *Caractère de Henri II*.

² Ceci rappelle Agrippa d'Aubigné disant : *Cet amour mit en liesse tout le Poitou*. *Mémoires*. Edition Lalanne, p. 64.

³ C'est-à-dire chevalier de Saint-Michel, *Mémoires de Vieilleville*, livre III, fin du chap. XXV.

⁴ *Juste-Lipse* par M. Amiel, 1884, Paris, chez Lemerre, p. 259 et 265. Voyez p. 273.

⁵ Le chanoine Jean des Caurres, *Œuvres morales*, 1583, Paris, livre VII, chap. XLIV.

⁶ Paris comptait alors, suivant les Mémoires de Vieilleville, III, 20 : 100 maisons de 30.000 livres de rente, 200 de 10.000, 300 de 5.000, chiffres considérables pour l'époque.

fonctionnaire assimilé, recevait par repas deux bouteilles ; tout menu officier du roi était traité à *souhait*, même les valets de pied.

Les médecins étaient attentifs ; plus d'un, lorsque son malade devait prendre médecine, allait le voir de bon matin afin de juger si, par sa disposition du jour, il ne fallait pas contremander ce remède.

On portait les couleurs de sa dame et cela dura, malgré le mauvais résultat ainsi produit pour le vidame de Chartres, qui s'habillait et revêtait ses troupes en vert, en l'honneur ou pour l'amour de Catherine de Médicis, dont ce fut la couleur favorite jusqu'à son veuvage¹.

Quant aux couleurs nationales des autres pays, on les connaissait peu — malgré renvoi de hérauts à l'étranger² par les monarques et par les seigneurs, envois faits dans le but d'apprendre les usages et de voir ou fréquenter les grands personnages des autres peuples —, on les connaissait si peu que, sous le règne de Charles IX, quand le duc d'Anjou fut élu roi de Pologne, on fit, lors d'un feu allumé en réjouissance à Paris, les armoiries de Pologne *blanc et noir*, ce qui n'était pas leurs couleurs³.

On s'adonnait volontiers aux idées de superstition. Outre les talismans alors en usage, et dont Catherine de Médicis aimait à être munie⁴, voici un fait à ce sujet. En 1555, aux environs de Maubert-Fontaine et de Rocroy, alors qu'on songeait à ravitailler Mariembourg, il se produisit plusieurs escarmouches ; dans l'une d'elles un certain nombre d'arquebusiers ennemis furent massacrés, mais l'un de ceux-ci échappa parce qu'une pièce d'argent — un double reale —, sise en son justaucorps, arrêta le coup le plus dangereux qu'il reçut. On ne se contenta pas de cette explication, et en le fouillant, on trouva sur lui *un petit billet* sur lequel étaient tracés quelques mots divins⁵.

La superstition montre à quelles extrémités l'opinion publique atteignait, car elle n'est elle-même qu'une exagération ; pour prouver la tendance à tout augmenter, il suffit de rappeler que l'on grossissait les calomnies, par exemple au point de prétendre un peu plus tard que Catherine de Médicis avait voulu *empoisonner une armée entière*, une armée de protestants s'entend, celle du prince de Condé⁶.

¹ Brantôme, *Vie du vidame de Chartres*. Le vert était une des couleurs de Henri II qui portait aussi jaune et rouge.

² Pareil envoi prouve que nos gentilshommes voyageaient rarement eux-mêmes.

³ *Origine des chevaliers, armoiries et hérauts*, par Claude Fauchet, 1600, Paris, chez Périer, feuillet 26 au verso. A partir des fils de Henri II et de nos troubles civils, les cérémonies anciennes, rapporte le même auteur, furent négligées, par faute d'entendre les origines.

⁴ On en connaît au moins deux : l'un sur *peau de vélin*, avec des caractères bizarres, dont il est parlé dans les additions de Le Laboureur aux *Mémoires de Castelnau* ; l'autre, médaillon ovale en bronze, remis par elle, dans un moment de découragement, à de Mesmes, et dont un exemplaire a été retrouvé, en juin 1848, sur la terre de Baussy, commune de Saint-Loup, près Bayeux. On verra la représentation de ce dernier dans les *Mémoires* de la Société d'agriculture de cette ville, t. IV, 180, p. 235, article de M. Ed. Lambert.

⁵ François de Rabutin, *Commentaires sur les guerres en la Gaule Belgique*, livre VIII. — Evidemment on croyait encore que le sang de bouc permettait de graver sur le diamant. Voyez *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné*, p. 63.

⁶ *Discours sur la vie et déportemens de Catherine de Médicis*.

Henri Estienne en son pamphlet, paru en 1566 et intitulé *Apologie pour Hérodote*, s'élève contre les mœurs de son temps, plus gravement compromises qu'aux siècles précédents, et cite en exemple le fait qu'à l'entrée de Henri II à Blois, on dépouilla de leurs vêtements des femmes ou filles qui parurent nues sur des bœufs, faisant *office de pique-bœufs*¹. Sans justifier un pareil abandon, l'historien doit relater que c'était un usage, comme le prouve la célèbre entrée de Charles-Quint dans Anvers² : à l'entrée de Charles-Quint dans Paris, en 1539, il n'avait figuré que des déesses terrestres *en leur accoustrement*, si nous en croyons le poète René Macé³.

Le gouvernement des femmes ne fut jamais dans les idées françaises ; nos mœurs ne l'admettaient pas, car elles régissent *incommodément*, et avancent les beaux, les mignons, les bien parés, nous dit Jean de Saulx-Tavanes. Henri Estienne en son *Discours sur Catherine de Médicis* s'élève, vers la fin de son œuvre, contre le *pernicieux gouvernement des femmes en France*, et compare la reine-mère à Brunehaut ; ses tendances sont connues et certes il a exagéré.

¹ P. 104.

² Peinte par Hans Mackart. On ne forçait pas, paraît-il, à prendre ce costume simplifié, et celles qui l'adoptaient recevaient une indemnité.

³ En son *Voyage de Charles-Quint par la France*, poème historique publié en 1879, par M. Gaston Raynaud, Paris, chez Alphonse Picard, vers 704 et 705.

CHAPITRE XVI

UNE COLONIE FRANÇAISE AU BRÉSIL. - POLÉMIQUE À SON SUJET.

Cette polémique appartient en partie au règne suivant, puisque notre colonie brésilienne prit fin en 1568, puisque son chef et ses principaux colons furent rapatriés peu après ; avant d'en retracer les éléments, donnons un historique de la fondation de cet établissement.

Un chevalier de la langue française de l'ordre de Malte, neveu du grand maître Villiers de l'Isle-Adam, originaire de Provins et nommé Nicolas Durand de Villegagnon, en fut le fondateur¹ ; ce chevalier, acteur dans l'expédition de Charles-Quint contre Alger, expédition dont il existe une relation due à sa plume², avait ensuite défendu (en 1551) Tripoli contre les Turcs, et tenait la charge de vice-amiral de Bretagne, à lui donnée par Henri II.

Ayant eu discussion avec Jérôme de Carné, capitaine du château de Brest, officier aimé du roi, discussion qui retarda en partie l'exécution des fortifications qu'il avait projetées pour améliorer ce château³, Villegagnon résolut de quitter cette résidence, et, d'après les renseignements à lui fournis sur l'excellente température du Brésil, offrit d'y aller à l'effet d'installer un établissement avec ceux que l'on tourmentait en France pour cause de religion nouvelle⁴.

On ne nous dit pas combien il emmena de colons avec lui⁵, mais plusieurs bons et honnêtes personnages se décidèrent à l'accompagner et il enrôla gens de labour et artisans de tous mestiers, lesquels il ne peust trouver qu'avec grande difficulté et moyennant grande somme de deniers. Le roi lui avait octroyé dix mille livres pour aider à ses frais de départ, et cela outre les deux navires armés d'artillerie, de munitions, d'approvisionnements dont il disposa.

Les protestants, qui ont depuis écrit contre lui, assurent qu'il émit dès l'origine le désir d'établir dans sa colonie une Église réformée comme celle de Genève.

L'expédition mit à la voile le 15 juillet 1555. Elle souffrit en route du manque d'eau, ayant été mal accueillie devant les lies Canaries, où elle voulait s'en

¹ Consultez Pierre de La Place, *Commentaires de l'Etat de la religion et république*, fin du livre Ier. Il résulte de ce que dit cet auteur que les religionnaires de la colonie se trouvaient loin d'être d'accord entre eux. Villegagnon engagea, après son retour d'Amérique, une polémique avec Calvin, ou plutôt avec les calvinistes ; il la soutint plutôt qu'il ne l'engagea, car ce sont les attaques dont il fut l'objet, et citées dans ce chapitre, qui en furent l'origine. Sur Villegagnon, lisez la note de la p. 406 du t. II de *l'Histoire de la réformation*, par M. Puaux.

² *Caroli Quinti expeditio in African ad Algeriam*, Paris, 1542, in-8°. Traduit par Pierre Tolet, réédité avec la traduction en 1874, chez Aubry, par M. H. de Grammont.

³ On trouve d'intéressants détails à ce sujet dans *l'Histoire de la ville et du port de Brest*, par M. Levot, t. I, 1864, p. 59 à 64.

⁴ Une fois au Brésil, il ne voulut plus tolérer le culte protestant. Voyez notre *Histoire de Charles IX*, chap. X.

⁵ Bon nombre d'hommes, de pilotes, mariniers, mathelotz et artisans, dit La Popelinière, *Histoire de France de 1550 à ces temps*, in-12, 1552, t. I, feuillet 210 au verso.

approvisionner¹, mais reçut un bon accueil des Brésiliens, lorsqu'elle débarqua sur leur côte à l'embouchure du Rio-Janeiro, dans une île surnommée dès le début *la France antarctique*, si nous en croyons Montaigne².

Ces indigènes vivaient nus, étaient anthropophages — ou du moins mangeaient les prisonniers faits à la guerre —, portaient comme armes des arcs et des flèches, et pratiquaient la polygamie ; les femmes y jouissaient de la faculté de *délaisser leurs maris pour petite occasion*³.

Obligés de se nourrir des fruits du pays, les colons, une fois à terre, se trouvèrent soumis à une maigre pitance, en exprimèrent leur mécontentement et accusèrent brusquement Villegagnon *d'une insatiable avarice*, comme si l'on ne devait pas, à moins de grandes provisions, ce qui n'était pas le cas, compter tirer sa nourriture des pays où l'on se rendait pour y créer un établissement. Une conjuration s'ourdit, mais le chef de la colonie, averti à temps, fit saisir quatre conjurés, dont deux furent exécutés et deux retenus en prison avec chaînes et fers. Le danger passé, il comprit que sa situation restait peu assurée au milieu de mercenaires dénués de *toute honnêteté et vertu*, et comme il avait promis au départ, à ses administrés, *de les maintenir et faire vivre à la protestante*, il demanda, au sénat de la ville de Genève, un ou deux ministres protestants, espérant rétablir l'ordre parmi les siens au moyen de la sévérité de la religion calviniste ; en même temps il réclama de ce pays *quelques gens de mestier mariez ou non de pareille cognoissance, mesmes des femmes et filles pour peupler telle nouvelle terre*. Deux ministres, Pierre Richet⁴ et Guillaume Chartier, le premier âgé de 50 ans, le deuxième de 30, furent désignés ; le renfort d'artisans demandés s'embarqua promptement à Honfleur sous la direction d'un gentilhomme suisse, Philippe de Corguilleray. Après un engagement contre les Portugais à la hauteur du cap Saint-Vincent (le 5 décembre), qui leur rapporta du butin, et quatre mois entiers de traversée, ils descendirent le 7 mars 1556 dans l'île du Rio-Janeiro, où Villegagnon s'était fortifié, et qui se trouvait à une portée de couleuvrine de la terre ferme. Là, les habitations étaient construites en bois ronds⁵ et couvertes d'herbes ; il n'y avait point de territoire côtier appartenant à la France et encore moins de cité nommée Henriville, comme plusieurs auteurs ont voulu le faire croire, à peine quelques maisonnettes le long de la rivière⁶ entre deux montagnes, l'une appelée le mont Henry, l'autre que les nouveaux venus baptisèrent du nom de Corguilleray appartenant à leur chef de convoi.

¹ Villegagnon riposta au feu de la citadelle de Ténériffe, mais ne consentit pas à tenter une descente, qui peut-être nous eût dotés de la possession de cet archipel.

² *Essais*, I, 30. Montaigne dépeint en ce chapitre les mœurs des habitants du Brésil, et d'une façon intéressante, car elle reflète le dire des premiers Brésiliens amenés en France.

³ *Copie de quelques lettres sur la navigation du Chevallier de Villegaignon ès terres de l'Amérique oultre l'Æquinoctial, iusques soubz le tropique de Capricorne* : côtenant sommairement les fortunes encourues en ce voyage, avec les mœurs et façons de vivre des sauvages du païs, envoyées par un des gens du dict seigneur. Paris, chez Martin le jeune, à l'enseigne *Saint-Christophe*, in-12, 1588, feuillet 12, au recto.

⁴ Auteur de la *Réfutation des folles resveries, exécrables blasphèmes, erreurs et mensonges de Nicolas Durand, qui se nomme Villegaignon* : divisée en deux livres, 1562, in-12, de 176 feuillets.

⁵ En grume.

⁶ Il s'agit du Rio-de-Janeiro, rivière dite Genebara par les indigènes de ce temps et Genève par les Français.

Villegagnon le reçut avec satisfaction et, de fait, il le devait, car, si nous en croyons La Popelinière, ce renfort lui amenait, outre les ministres, 5 volontaires, 6 femmes¹ et près de 300 soldats, artisans et matelots, montés sur 3 bons vaisseaux. Il constitua un conseil de 10 personnes notables de la colonie, pour décider des différends tant ecclésiastiques que civils. Dans les premiers moments chacun se montra animé d'un grand désir de conciliation, et les affaires marchèrent à merveille. Mais un nommé Jean Cointac, arrivé récemment, voulut s'ingérer de trancher de l'évêque avec les nouveaux ministres, puis exigea que, dans la célébration de la Cène, on usât de pain sans levain et on mêlât l'eau au vin. Pareilles propositions soulevèrent un flot de discussions et de part et d'autre on s'aigrit. Sur les remontrances de plusieurs de ses compagnons, le chef de la colonie commença de craindre que Henri II ne vît d'un mauvais œil son établissement, s'il devenait un centre protestant, car en France ce monarque proscrivait la nouvelle religion. Le ministre Pierre Richer l'ayant invectivé en son premier prêche, il en résulta une plus grande brouille, et Villegagnon déclara **qu'il ne tiendrait pour bonne aucune résolution si elle n'était issue de Sorbonne**. En outre, il survint à l'officier préposé au commandement du fort² une affaire désagréable pour avoir, dans un moment de colère, donné un démenti au receveur de la colonie³, car le règlement ordonnait alors 3 mois de suspension de son office, à moins qu'on ne fit réparation le genou en terre et le bonnet à la main ; à la suite dudit incident⁴, l'officier incriminé s'enfuit. Soit que cette circonstance l'eût mis hors de ses gonds, soit pour tout autre motif, Villegagnon déclara le conseil de la colonie aboli, et défendit en même temps à Pierre Richer de prêcher et de faire des assemblées.

Sur ces entrefaites un navire français toucha terre en cette localité, et 16 colons y prirent passage moyennant un fret total de 100 écus ; Villegagnon s'opposa d'abord à leur départ, rappelant la promesse qu'ils étaient venus **pour luy tenir compagnie** ; mais il finit par céder et leur accorda leur congé. Le reste de la partie scissionnaire alla sans délai s'installer dans un village à une demi-lieue plus loin sur la rive du fleuve et y vécut tant bien que mal, espérant réussir à s'embarquer un jour pour la France.

Villegagnon paraît avoir été d'un caractère emporté, ce qu'il reconnaissait et voulait ensuite réparer, la colère une fois passée ; quand les individus étaient partis, il ne pouvait plus s'excuser. Prévoyant que Richer et ses compagnons, une fois en France, le décrieraient, il rédigea et envoya un mémoire justificatif de sa conduite, y rapportant les points particuliers qui signalaient au mieux les tendances religieuses de ce ministre. Puis, afin d'éviter que, mécontente de son caractère violent, une autre fraction de la colonie ne vînt également à s'éloigner, il prit le parti de diviser ce qui lui restait et envoya 18 colons 500 lieues⁵ plus en aval à la recherche de quelque mine d'or ou d'argent dont il voulait gratifier le

¹ Le costume de ces Françaises frappa les indigènes.

² *Le Thoret*, qui avait servi longtemps dans nos guerres de Piémont.

³ Ce receveur se nommait *La Faucille*.

⁴ Ceci s'appliquait uniquement à un égal ou à un supérieur ; concluons-en, comme remarque relative au rang hiérarchique dans la colonie, que *le capitaine de la forteresse* n'était pas supérieur au receveur.

⁵ Evaluation approximative et sans doute exagérée.

roi Henri II ; deux pages accompagnaient pour les servir ces personnes qui paraissent avoir fondé un établissement voisin, nommé le fort Coligny¹.

La tempête jeta sur la côte un certain nombre des individus partis pour la France² ; ils se réfugièrent d'abord à Coligny, puis revinrent dans la colonie de Villegagnon. Ce dernier, irrité de n'avoir pu empêcher le départ de ceux qui évidemment allaient se plaindre de lui dans la métropole, après avoir accueilli favorablement ces pauvres naufragés, se buta contre l'idée que ces revenants étaient des *traistres*, des *espies* — espions — et chercha le moyen de s'en débarrasser ; il l'eut bientôt trouvé dans le prétexte de la religion, leur posa des questions de foi avec ordre d'y répondre par écrit dans les 12 heures, les déclara hérétiques après leur réponse³, puis les fit étrangler et jeter à l'eau, singulier moyen de peupler sa colonie. Ces malheureux se nommaient Jean du Bordel, Mathieu Vermeil, André La Fon — tailleur de son état — et Pierre Bourdon. Après leur mort, Villegagnon harangua la colonie et *l'exhorta de fuir et éviter la secte des luthériens*.

La fin de l'histoire de notre premier établissement au Brésil est très simple : cet établissement succomba faute de ressources suffisantes lors de sa création et aussi à cause du caractère despotique et changeant du chef qui, se laissa entraîner à d'intempestives rigueurs. Villegagnon, outre ses tendances à la colère, vacilla comme tous les hommes de son temps, principalement en religion, mêla cette dernière à la politique, n'eut pas dans sa façon de gouverner une marche régulière ; c'est bien l'image de ce qui se passait en France, et il ne faut pas rejeter entièrement la responsabilité de cette situation sur un officier abandonné à lui-même à une si grande distance de la mère patrie. C'est assez l'opinion de Michel de Montaigne : *Ceste découverte d'un pais infini semble estre de considération. Je ne scay si ie me puis respondre que il ne s'en face de l'avenir quelque aultre, tans de personnages plus grands que nous ayants esté trompés en cette cy. I'ay peur que nous ayons les yeulx plus grands que le ventre et plus de curiosité que nous n'avons de capacité ; nous embrassons tout, mais nous n'astreignons que du vent*⁴.

On comprend néanmoins que la conduite de Villegagnon ait soulevé contre lui des haines et des inimitiés sans nombre, surtout parmi les protestants ; aussi de là une vive polémique qui donna naissance à de nombreux écrits. Nous ne connaissons pas ceux publiés par Villegagnon, mais, voici les titres de plusieurs des pamphlets qui les attaquèrent :

1° *La Response aux lettres de Nicolas Durant, dict le Chevalier de Villegaignon, adressées à la Reyne mère du Roy*. Ensemble la confutation d'une hérésie mise en avant par le dict Villegaignon contre la souveraine puissance et autorité des Rois, in-12, de 43 feuillets non numérotés, sans lieu d'impression ni date, mais portant au bas du titre : *Proverbe 27. Le fol qui se remet à sa follie est comme le chien retournant à son vomissement*.

2° *L'estrille de Nicolas Durant, dict le Chevallier de Villegaignon*, MDLXI, in-12, de 7 feuillets non numérotés, sans lieu d'impression.

¹ En souvenir de l'amiral de Coligny, lequel, ne l'oublions pas, n'était pas encore protestant, car il ne professa ouvertement la nouvelle religion qu'en 1560.

² Les autres débarquèrent en Bretagne, à Audierne, Blavet (Port-Louis) ou Hennebont.

³ Les déclarants jugeaient *leur confession estre catholicque*. *Histoire des choses mémorables*, etc., ouvrage cité à la fin de ce chapitre.

⁴ Notre prétendue impéritie à coloniser n'est donc pas mise en relief d'hier.

3° *Histoire des choses mémorables advenues en la terre du Brésil, partie de l'Amérique Australe*, sous le gouvernement de N. de Villegaignon, depuis l'an 1555 jusqu'à l'an 1558. in-12, de 48 feuillets numérotés, sans lieu d'impression.

4° *La suffisance de Maistre Colas Durant*, dict chevalier de Villegaignon, pour sa retenue en l'estat du Roy. *ITEM. L'espoussete des armories de Villegaignon*, pour bien faire luire la fleur de lis, que l'Estrille n'a point touchée. MDLXI, in-12 de 10 feuillets non numérotés, sans lieu d'impression.

5° *L'amende honorable de Nicolas Durand*, surnommé¹ le chevalier de Villegaignon, MDLXI, in-12, de 8 feuillets non numérotés, sans lieu d'impression. Dans cette pièce supposée Villegaignon s'intitule *Janissaire du Pape et Roi fantastique des terres neuves*.

6° *Le levre de Nicolas Durand, dict Villegaignon*, in-12, de 13 feuillets non numérotés, sans lieu d'impression ni millésime, mais portant au bas du titre : *Proverbe 27. Par dure response reprime, — Les propos d'un fol ignorant, — De peur que sage et bien sçauant, — A ton silence, il ne t'estime*.

Quoique l'auteur d'une récente *Histoire du Brésil français*² déclare qu'il ne connaît pas d'exemplaire existant de ces divers pamphlets, et qu'on en a seulement conservé les titres, ceux que nous citons sous les numéros 2°, 3°, 4° et 6° se rencontrent encore.

Villegaignon vécut jusqu'en 1571 et, après son retour, représenta quelque temps l'ordre de Malte en France. C'était un homme lettré ; outre son récit de la tentative de Charles-Quint contre Alger, on lui doit l'ouvrage suivant : *De Bello Melitensi. — De la guerre de Malte*, Paris, 1553, in-4°, dont une traduction française par Edoart parut la même année à Lyon.

On ne découvre pas, relativement à ce premier essai de colonie française au Brésil, mention d'une plante analogue au tabac, mais un ouvrage daté de 1583 en parle, l'auteur y disant : *J'ai veu une herbe qu'ils appellent Petun*³, *de la grandeur du consolida major*, dont ils succent le jus et tirent la fumée ; et avec celle herbe peuvent sous-tenir la faim pendant huict ou neuf jours⁴.

¹ Toujours le titre de chevalier *mis en suspicion*, par esprit d'opposition et de critique ; il appartenait pourtant réellement à Villegaignon, qui descendait d'une famille seigneuriale.

² M. Gaffarel, 1878, chez Maisonneuve, à Paris, ouvrage in-8° avec cartes. A la page 171 cet écrivain s'élève avec raison contre le manque de femmes dans les premières colonies françaises.

³ Encore aujourd'hui en breton *butun*.

⁴ Copie d'une lettre envoyée aux gouverneurs de la Rochelle sur la victoire obtenue contre les Mores et sauvages, 1583.

CHAPITRE XVII

NOTES SUR LA SITUATION RELIGIEUSE.

Les persécutions contre les Réformés, commencées sous François Ier, se continuèrent sous Henri II, prince attaché au christianisme quoi qu'on ait pu dire¹ ; c'est le sort à peu près général des religions nouvelles, sans que la persécution profite toujours à leur extension.

A Paris un tailleur fut exécuté, comme nous l'avons énoncé entré notre premier chapitre.

Guidé par des conseillers très catholiques, par exemple par les princes de Lorraine, dont l'influence grandissait chaque jour, et par un grand nombre de cardinaux², Henri II se laissa entraîner peut-être plus loin qu'il n'eût voulu, mais il n'avait pas grande portée d'esprit³ et certes ne valait pas son père : sensuel comme ce dernier, il ne rachetait pas ce défaut — poussé à l'excès, c'en est un pour un chef d'Etat — par des vues politiques, l'amour des lettres et certains côtés louables du capitaine, tout au moins du guerrier.

Avouons-le, et il ne faut pas perdre ce point de vue : l'on cherchait déjà en France à renverser la royauté, du moins certaines poésies calvinistes le donnent à penser⁴. Ce courant d'idées anti-royalistes coïncidait avec une impiété réelle, avec un *athéisme* qui allait grandissant, au point que La Noue se croit obligé de demander qu'on le réprime et que la société se purge d'herbes aussi vénéneuses ; le début du premier de ses *Discours* est formel à ce sujet.

Ce monarque tourna ses vues d'un autre côté et sollicita l'établissement ou plutôt le *rétablissement*⁵ de l'Inquisition en France, et l'obtint par la bulle papale du 25 avril 1557⁶ ; mais, dit-on, il ne fut pas sincère dans cette demande⁷, et depuis cette institution périclita⁸. Il exigea que la nomination des inquisiteurs ordinaires ordinaires lui fût soumise, les inquisiteurs généraux restant seuls à la nomination

¹ A la fin du chap. XXVIII de son livre IV, Rabelais, si l'on veut reconnaître Henri II dans *Pantagruel*, fait verser à ce monarque de grosses larmes au souvenir du supplice du Christ.

² De Thou en compte douze. — Il n'y avait alors que quatre maréchaux.

³ *Geschichte des Protestantismus in Frankreich bis zum Tode Karls IX*, par Soldan, in 8°, Leipzig, 1855, chez Brockhans, t. I, p. 24. On disait de Henri II qu'il avait l'air pesant : voyez notre chap. XIII.

⁴ L'une d'elles fait exprimer au cardinal de Lorraine, vers l'avènement de Henri II : *Sire, va-t-en botté*. Voyez le *Recueil de poésies calvinistes* publié par Prosper Tarbé, Reims, 1866, p. 81 ; voyez, également, p. 6.

⁵ La bulle dit bien *rétablir*.

⁶ Le *Dictionnaire historique de la France* de M. Lalanne ne mentionne pas cet acte de Henri II, qui a pourtant son importance ; de Thou le passe aussi sous silence.

⁷ Il eut toutefois le tort de publier cette bulle aussitôt la prise de Calais, car il enleva ainsi en grande partie l'enthousiasme de la population pour ce brillant fait d'armes. Lisez *Histoire de France pendant les guerres de religion*, par Lacroix, livre III.

⁸ A Naples l'Inquisition ne put s'établir, les inquisiteurs y ayant été maltraités puis chassés.

du Saint-Père¹, et voulut que les affaires d'inquisition fussent déférées à la connaissance d'un tribunal particulier et suprême, créé dans chaque diocèse et dont six membres (sur dix) appartiendraient au Parlement. En outre le Parlement de Paris ne laissa à ce tribunal, en ce qui concerne les laïques, que l'instruction du procès et la déclaration d'hérésie².

Il ne faut pas trop accuser Henri II de sa conduite à l'égard de la religion ; on était alors près des événements et de la scission profonde qui s'opérait entre les chrétiens, trop près pour apprécier avec netteté un fait aussi considérable. Il est aisé de juger ce fait à trois siècles et demi de distance, d'autant que la tolérance qui allait s'en dégager devait être lente à venir ; elle ne vint en effet qu'avec Henri IV, c'est-à-dire un demi-siècle après Henri II, et elle n'était pas encore bien acclimatée en France à la fin du XVIIIe siècle.

L'opinion publique d'ailleurs était mal disposée en faveur des nouveautés religieuses, tellement qu'on soupçonnait d'y participer des gens qui eussent dû rester à ce sujet hors d'atteinte, par exemple Blaise de Montluc³.

Pour juger la conduite de Henri II en ce qui concerne la situation religieuse en France, n'oublions pas que le pape Jules III lui avait promis, dans les premiers mois de 1550, en rétablissant le siège du Concile à Trente⁴, de ne point porter atteinte aux règles, aux privilèges si l'on veut, de l'Église gallicane. Cette promesse, quoique faite par un pape favorable à la France et ne pouvant guère ne pas l'être, car le cardinal del Monte avait été élu avec l'aide de l'influence française, pareille promesse, disons-nous, peut expliquer l'attitude du souverain de la Fille aînée de l'Église, surtout son attitude dans le Concile. Or, l'on sait que, vers le moment de la reprise des délibérations religieuses à Trente, le roi de France rompit ses relations diplomatiques avec le Pape et avec l'Empereur ; ce ne fut à cause des démêlés ou des divergences de religion, mais bien parce que nous ne nous entendions plus avec les Farnèse⁵, dont l'ambition démesurée voulait nous entraîner. Le cardinal de Tournon, notre représentant au Concile, s'étant retiré à Venise, il fallut que Jacques Amyot, alors abbé de Bellozane, le célèbre traducteur de *Plutarque*, se présentât avec des lettres de Henri II, qu'on lui permit à peine de lire⁶ ; cependant, cette mauvaise réception n'eut pas de suite, grâce à la prudence de notre envoyé et parce que le roi alors gouvernait

¹ D'après la bulle précitée ce furent les cardinaux de Lorraine, de Bourbon et de Chatillon.

² *Les descendants des Albigeois et des Huguenots, ou Mémoires de la famille de Portal*, par M. F. de Portal, in-8°, Paris, chez Meyrueis, 1860, p. 187. Si le Parlement consentit l'établissement de l'Inquisition en France, ce ne fut donc pas sans restriction ; quant au Conseil privé du roi, il est faux, suivant M. Guillemin, qu'il ait approuvé cet établissement ; lisez *Le Cardinal de Lorraine*, in-8°, Paris, 1847, chez Joubert, p. 147.

³ *Commentaires*, livre IV, année 1539. Il est vrai que Montluc voulut souvent faire exécuter rigoureusement par les deux partis les édits rendus, ce que le parti catholique ne lui pardonna pas toujours.

⁴ Mesure adoptée par le nouveau Saint-Père pour complaire à l'Empereur.

⁵ Il s'agit d'Octave Farnèse, fils de l'abominable Pierre-Louis Farnèse ; ce dernier, entre autres actes indignes, avait traité le jeune évêque de Faenza de façon à le faire mourir de douleur. Voyez livre Ier de l'historien de Thou, et lettre de Voltaire à d'Alembert, 16 mars 1765, surtout dans l'édition Beuchot : les autres éditions tronquent souvent cette lettre et la datent parfois du 15 mars.

⁶ Voyez ci-dessus notre chap. IX.

l'Église française, qui était dépendante de l'État, *un progrès pour ce temps*, assure un historien¹.

Il se produisit, en 1562, à Senlis, un fait particulier relatif à la persécution religieuse. Plusieurs réformés furent condamnés ; l'un d'eux devait avoir la langue coupée, puis être brûlé ; il fut déclaré mort par ses beaux-frères, qui obtinrent un délai dans le but de fournir la preuve de ce fait. Nommé Nicolas Barthélemy et avocat du roi, il fut ainsi sauvé et, plus tard, devint procureur royal à Senlis, ayant été purgé de l'accusation portée contre lui². Ainsi, déjà une certaine tolérance se montrait, mais, en réalité, elle est postérieure au règne de Henri II.

Les catholiques payaient faiblement pour les messes qu'ils faisaient dire ; ainsi je trouve, à la date de 1547, la donation suivante faite à la collégiale de Saint-Urbain à Troyes : *Par Jean-Baptiste Bonneville, 20 sols de rente sur une maison appelée l'Huis-de-Fer, rue Notre-Dame, à charge d'un anniversaire*³. Comme les fidèles sont tous censés avoir, par leurs événements de famille, à faire dire des messes, c'est là le vrai sens religieux, chacun paiera peu ; d'ailleurs 20 sous d'alors représentaient bien, pour la valeur de l'argent, au sens de ce qu'il peut procurer de denrées, plus d'un franc d'aujourd'hui.

Les ecclésiastiques résidaient peu en leurs bénéfices, ce à quoi l'autorité civile voulait cependant les contraindre à mieux faire, dans l'intérêt de la localité où se trouvait situé le bénéfice, car leur présence y apportait à la fois une administration plus surveillée des affaires religieuses et un avantage matériel, celui qu'ils dépensaient alors sur place le revenu produit par ledit bénéfice. Certains Parlements rappelaient de temps à autre aux intéressés cette obligation comme une partie de leurs devoirs : ainsi fit encore, 50 ans plus tard, par arrêt du 23 mai 1597, le Parlement de Rennes⁴.

Parfois les ecclésiastiques obtenaient par une décision bizarre, quoique officielle, gain de cause dans leurs réclamations ; ainsi les chanoines de Saint-Jean de Lyon, tous d'origine noble⁵, et qualifiés de comtes, ne voulurent plus pendant la célébration de la messe, se mettre à genoux à l'élévation de l'hostie, et condamnés par la Sorbonne, furent absous et autorisés à agir ainsi par un arrêt du Conseil rendu le 23 août 1555 : si ce n'était cette date on croirait à une anecdote⁶.

FIN DE L'OUVRAGE

¹ *Juste-Lipse*, par M. Amiel, p. 279.

² *Mémoires* de Jehan Mallet.

³ Documents inédits sur cette collégiale, par M. Méchin, curé, 1878.

⁴ Le cardinal d'Ossat, un de nos représentants à Rome, demanda au roi, à ce sujet, une dispense personnelle : voyez, dans sa *Correspondance*, sa *Lettre à Villeroy*, 23 août 1597.

⁵ Il fallait huit quartiers de noblesse pour être admis dans ce chapitre.

⁶ Ils étaient fiers et auraient pu s'écrier comme Blaise de Montluc : *J'ai toujours été glorieux, aussi suis-je Gascon*. Voyez dans ses *Commentaires* son discours à Henri II, lors de son retour de Sienna, étant présenté à ce monarque par le duc de Guise.